

COMPTE ADMINISTRATIF POUR 2012

~ ~ ~ ~

Le compte administratif 2012 présente les résultats de l'exécution du budget.

Les dépenses

Les dépenses réalisées atteignent 998,735 millions d'euros, hors réaménagement de la dette et restes à réaliser. En réintégrant la gestion annuelle des contrats revolving, les dépenses totales ressortent à 1,001 Milliard d'euros. Le taux de réalisation 2012 est de 93,44 % (contre 94,55 % en 2011), soit 96,35 % pour l'investissement et 91,96 % pour le fonctionnement. La gestion active de la dette a permis de réduire les frais financiers. Globalement, les dépenses d'interventions atteignent 802,033 M€ (hors restes à réaliser) contre 821,402 M€ en 2011.

La légère diminution du taux de réalisation des dépenses d'interventions peut s'expliquer par le poids de la contrainte budgétaire qui a conduit les maîtres d'ouvrages publics à renoncer ou à retarder le démarrage de leurs projets. De ce fait, les financements régionaux ont été appelés plus tardivement.

Par ailleurs la conjoncture économique difficile s'est traduite en 2012 par une diminution en nombre et en volume des projets d'investissement des entreprises.

La création de nouveaux dispositifs dans certains secteurs (artisanat, tourisme) a permis en 2012, une adaptation de nos outils d'intervention économique. La Région a également participé activement à la mise en place au cours de l'année 2012, en partenariat avec la Banque Européenne d'Investissement, du dispositif PREVEO en faveur des projets d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique sur notre territoire.

Le plan de mobilisation pour l'économie et l'emploi qui sera voté en février 2013, s'inscrira dans la poursuite et l'amplification de ces actions visant à soutenir l'économie régionale et favoriser l'emploi.

De même, la Région s'est fortement mobilisée en 2012 pour le déploiement sur son territoire de la Banque Publique d'Investissement. Ce nouvel outil se concrétisera en 2013, en complément des interventions financières de la Région, notamment dans les domaines des garanties apportées aux prêts et du soutien à l'innovation.

Concrètement le compte administratif fait apparaître en 2012 un niveau d'investissement de la Région à hauteur de 300,251 M€. Un tel niveau, élevé en période de conjoncture économique défavorable, illustre le volontarisme de la Région dans la mise en œuvre d'une politique contracyclique. Les sommes investies sont en effet un soutien à l'activité économique et bénéficient majoritairement à des entreprises régionales. Ces investissements soutiennent directement l'emploi dans des secteurs parfois très touchés tels que le BTP.

Les lycées ont fait l'objet d'investissements conséquents à hauteur de 79,9 M€, dont 15 M€ au titre de l'efficacité énergétique. Parallèlement, des projets concernant la rénovation ou la construction dans les CFA ont donné lieu à des versements à hauteur de 8,7 M€. Les conditions d'apprentissage en région ont été ainsi améliorées pour donner à chacun les plus grandes chances de réussite et accroître ainsi la compétitivité globale de notre territoire grâce à la montée en puissance des qualifications.

Au titre des infrastructures ferroviaires, plus de 32 M€ ont été mobilisés pour des projets d'envergure tels que Chartres-Orléans (7,3 M€), Dourdan-La Membrolle (8,3 M€), Le Blanc-Argent (4,4 M€) et LGV SEA (4,6 M€). Ces investissements restructurent notre territoire, accompagnent l'évolution des modes de déplacement et contribuent à limiter les rejets de CO² dans l'atmosphère.

Enfin, au travers des politiques territoriales d'aménagement du territoire, ce sont plus de 88 M€ que la Région a alloués au titre de la solidarité en direction de ses différents territoires.

Les recettes

Les recettes réalisées atteignent 1,028 Milliard d'euros (y compris le résultat reporté de 2011 et hors opérations de gestion de dette et restes à réaliser), contre 1,011 Milliard d'€ en 2011 (soit un taux de réalisation de 96,1 %).

L'emprunt n'a été réalisé qu'à hauteur de 53,8 M€ pour 74 M€ inscrits au BP (contre 75,2 M€ en 2011). C'est le résultat de la gestion particulièrement attentive et économe de la collectivité qui a permis d'autofinancer 67% des dépenses d'investissement et a limité ainsi le recours à l'emprunt. L'exercice 2012 a stabilisé notre situation financière et a accru les marges de manœuvres futures. Hors emprunt, l'ensemble des recettes a été réalisé à hauteur de 99,8 % en raison d'un report de recettes TIPCE sur 2013 pour un montant de 13,04 M€ (versement décembre 2012).

L'arrêté des comptes

L'arrêté des comptes dégage un résultat de l'exécution budgétaire de 28 257 865,97 €. Le résultat des restes à réaliser s'établit à - 23 098 790,50 €. Le résultat net est donc de 5 159 075,47 €.

La balance du compte de gestion figure en annexe et présente le même résultat global de clôture que celui du compte administratif.

Le résultat de l'exécution budgétaire et les restes à réaliser seront intégrés à l'exercice 2013 lors du vote du budget supplémentaire.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

François BONNEAU

COMPTE ADMINISTRATIF 2012

SOMMAIRE

I - La réalisation du budget 2012

A. Le tableau de la réalisation des dépenses et des recettes par politique	2
B. L'arrêté des comptes 2012	4
C. Une gestion financière de qualité : le tableau des soldes intermédiaires de gestion... ..	5

II - La réalisation du budget 2012 par politique

A - Les interventions régionales

Formation professionnelle	8
Apprentissage	16
Enseignement lycées	23
Formations sanitaires et sociales	33
Enseignement supérieur.....	39
Recherche et technologie	45
Culture	52
Sports et jeunesse.....	69
Territoires solidaires	77
Technologies d'information et de communication	95
Environnement	100
Transports et déplacements	110
Tourisme	122
Economie – Innovation.....	130
Europe et coopération décentralisée	145

B - Les moyens généraux

Communication	153
Moyens généraux de l'administration	155
Moyens généraux financiers	158
Gestion des ressources humaines	165

III - Les décisions

A. L'approbation du compte de gestion	168
B. L'approbation du compte administratif	168
C. L'arrêté des comptes 2012	170

IV – Le rapport annuel de la dette..... 171

V – Le rapport sur la gestion pluriannuelle..... 180

VI – Les virements de crédits entre chapitres..... 234

LA REALISATION DU BUDGET

2012

A - Le tableau de la réalisation des dépenses et des recettes par politique

TOTAL INTERVENTIONS REGIONALES	Dépenses			
	Voté BP + DM(s) 2012	Réalisé 2012 (1)	restes à réaliser au 31/12/2012 (2)	CA 2012 (1)+(2)
TOTAL	862 102 689,14	802 033 065,88	34 905 878,70	836 938 944,58
Investissement	313 804 352,56	300 246 087,65	5 850,83	300 251 938,48
Fonctionnement	548 298 336,58	501 786 978,23	34 900 027,87	536 687 006,10
FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	84 694 031,53	78 585 036,38	5 219 367,69	83 804 404,07
Investissement	90 000,00	103 994,00	0,00	103 994,00
Fonctionnement	84 604 031,53	78 481 042,38	5 219 367,69	83 700 410,07
APPRENTISSAGE	114 022 401,40	108 632 364,71	5 970 841,27	114 603 205,98
Investissement	9 653 500,00	10 680 643,82	0,00	10 680 643,82
Fonctionnement	104 368 901,40	97 951 720,89	5 970 841,27	103 922 562,16
ENSEIGNEMENT LYCEES	143 221 233,12	137 959 670,57	3 903 003,43	141 862 674,00
Investissement	81 000 000,00	79 995 250,88	5 850,83	80 001 101,71
Fonctionnement	62 221 233,12	57 964 419,69	3 897 152,60	61 861 572,29
FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES	44 209 338,02	43 297 186,30	854 824,92	44 152 011,22
Investissement	2 361 000,00	2 332 096,32	0,00	2 332 096,32
Fonctionnement	41 848 338,02	40 965 089,98	854 824,92	41 819 914,90
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	10 918 949,65	9 624 884,93	672 646,45	10 297 531,38
Investissement	7 176 000,00	7 203 152,24	0,00	7 203 152,24
Fonctionnement	3 742 949,65	2 421 732,69	672 646,45	3 094 379,14
RECHERCHE ET TECHNOLOGIE	29 914 271,48	20 912 853,76	1 769 117,75	22 681 971,51
Investissement	18 505 100,00	12 351 878,42	0,00	12 351 878,42
Fonctionnement	11 409 171,48	8 560 975,34	1 769 117,75	10 330 093,09
CULTURE	42 506 834,14	30 853 199,36	7 459 054,11	38 312 253,47
Investissement	12 567 900,00	8 922 407,87	0,00	8 922 407,87
Fonctionnement	29 938 934,14	21 930 791,49	7 459 054,11	29 389 845,60
SPORTS	13 642 231,00	12 636 652,32	1 256 267,00	13 892 919,32
Investissement	9 601 400,00	9 502 968,09	0,00	9 502 968,09
Fonctionnement	4 040 831,00	3 133 684,23	1 256 267,00	4 389 951,23
TERRITOIRES SOLIDAIRES	73 278 000,00	88 866 276,81	31 720,95	88 897 997,76
Investissement	67 803 300,00	83 901 901,37	0,00	83 901 901,37
Fonctionnement	5 474 700,00	4 964 375,44	31 720,95	4 996 096,39
TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION	5 338 519,50	3 228 654,30	14 742,00	3 243 396,30
Investissement	1 291 500,00	454 005,45	0,00	454 005,45
Fonctionnement	4 047 019,50	2 774 648,85	14 742,00	2 789 390,85
ENVIRONNEMENT	17 864 763,49	14 046 823,68	2 802 101,24	16 848 924,92
Investissement	6 978 952,56	6 965 622,92	0,00	6 965 622,92
Fonctionnement	10 885 810,93	7 081 200,76	2 802 101,24	9 883 302,00
TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	195 002 795,89	192 548 242,39	320 143,55	192 868 385,94
Investissement	49 037 700,00	48 649 430,42	0,00	48 649 430,42
Fonctionnement	145 965 095,89	143 898 811,97	320 143,55	144 218 955,52
TOURISME	10 296 344,00	5 677 870,83	267 784,00	5 945 654,83
Investissement	6 042 000,00	1 760 413,47	0,00	1 760 413,47
Fonctionnement	4 254 344,00	3 917 457,36	267 784,00	4 185 241,36
ECONOMIE INNOVATION	47 156 042,21	32 748 636,85	3 481 169,15	36 229 806,00
Investissement	22 839 000,00	15 077 743,23	0,00	15 077 743,23
Fonctionnement	24 317 042,21	17 670 893,62	3 481 169,15	21 152 062,77
EUROPE ET COOPERATION DECENTRALISEE	30 036 933,71	22 414 712,69	883 095,19	23 297 807,88
Investissement	18 857 000,00	12 344 579,15	0,00	12 344 579,15
<i>Investissement gestion déléguée des fonds européens</i>	<i>18 600 000,00</i>	<i>12 189 943,73</i>	<i>0,00</i>	<i>12 189 943,73</i>
<i>Investissement coopération décentralisée</i>	<i>257 000,00</i>	<i>154 635,42</i>	<i>0,00</i>	<i>154 635,42</i>
Fonctionnement	11 179 933,71	10 070 133,54	883 095,19	10 953 228,73
<i>Fonctionnement gestion déléguée des fonds européens</i>	<i>8 410 856,14</i>	<i>8 710 990,95</i>	<i>109 890,58</i>	<i>8 820 881,53</i>
<i>Fonctionnement coopération décentralisée</i>	<i>2 769 077,57</i>	<i>1 359 142,59</i>	<i>773 204,61</i>	<i>2 132 347,20</i>

TOTAL MOYENS GENERAUX dont charge de la dette	Voté BP + DM(s) 2012	Réalisé 2012 (1)	restes à réaliser au 31/12/2012 (2)	CA 2012 (1)+(2)
	409 145 351,09	209 016 112,50	3 738 351,80	212 754 464,30
Investissement	247 643 322,44	58 054 644,51	608 373,91	58 663 018,42
fonctionnement	161 502 028,65	150 961 467,99	3 129 977,89	154 091 445,88
COMMUNICATION	6 436 784,36	5 698 100,94	1 047 140,80	6 745 241,74
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	6 436 784,36	5 698 100,94	1 047 140,80	6 745 241,74
MOYENS GENERAUX DE L'ADMINISTRATION	18 760 348,45	14 079 639,08	2 084 017,55	16 163 656,63
Investissement	3 808 322,44	1 728 143,52	608 373,91	2 336 517,43
Fonctionnement	14 952 026,01	12 351 495,56	1 475 643,64	13 827 139,20
MOYENS GENERAUX FINANCIERS	268 363 200,00	75 375 546,06	0,00	75 375 546,06
Investissement	243 835 000,00	56 326 500,99	0,00	56 326 500,99
Fonctionnement	24 528 200,00	19 049 045,07	0,00	19 049 045,07
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	115 585 018,28	113 862 826,42	607 193,45	114 470 019,87
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	115 585 018,28	113 862 826,42	607 193,45	114 470 019,87
RESULTAT affecté fonctionnement				
RESULTAT affecté investissement				
TOTAL GENERAL hors résultat reporté	1 271 248 040,23	1 011 049 178,38	38 644 230,50	1 049 693 408,88
TOTAL GENERAL avec résultat reporté	1 271 248 040,23	1 011 049 178,38	38 644 230,50	1 049 693 408,88
Investissement	561 447 675,00	358 300 732,16	614 224,74	358 914 956,90
Fonctionnement	709 800 365,23	652 748 446,22	38 030 005,76	690 778 451,98
TOTAL GENERAL hors résultat reporté et réaménagement de la dette	1 071 248 040,23	998 735 888,70	38 644 230,50	1 037 380 119,20
Investissement	361 447 675,00	345 987 442,48	614 224,74	346 601 667,22
Fonctionnement	709 800 365,23	652 748 446,22	38 030 005,76	690 778 451,98
TOTAL GENERAL hors réaménagement de la dette et hors gestion des fonds européens	1 244 237 184,09	977 834 954,02	38 534 339,92	1 016 369 293,94
Investissement	542 847 675,00	333 797 498,75	614 224,74	334 411 723,49
Fonctionnement	701 389 509,09	644 037 455,27	37 920 115,18	681 957 570,45

TOTAL INTERVENTIONS REGIONALES	Recettes			
	Voté BP + DM(s) 2012	Réalisé 2012 (1)	restes à réaliser au 31/12/2012 (2)	CA 2012 (1)+(2)
TOTAL	84 050 210,45	120 938 167,58	0,00	120 938 167,58
Investissement	36 004 510,00	51 003 663,63	0,00	51 003 663,63
Fonctionnement	48 045 700,45	69 934 503,95	0,00	69 934 503,95
FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	1 250 500,00	507 513,92	0,00	507 513,92
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	1 250 500,00	507 513,92	0,00	507 513,92
APPRENTISSAGE	23 275 000,00	24 160 779,07	0,00	24 160 779,07
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	23 275 000,00	24 160 779,07	0,00	24 160 779,07
ENSEIGNEMENT LYCEES	9 504 700,45	9 676 738,94	0,00	9 676 738,94
Investissement	485 000,00	512 629,31	0,00	512 629,31
Fonctionnement	9 019 700,45	9 164 109,63	0,00	9 164 109,63
FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES	500 000,00	500 000,00	0,00	500 000,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	500 000,00	500 000,00	0,00	500 000,00
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0,00	30 078,00	0,00	30 078,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	30 078,00	0,00	30 078,00
RECHERCHE ET TECHNOLOGIE	40 000,00	92 227,61	0,00	92 227,61
Investissement	40 000,00	37 331,21	0,00	37 331,21
Fonctionnement	0,00	54 896,40	0,00	54 896,40
CULTURE	3 118 410,00	3 117 957,39	0,00	3 117 957,39
Investissement	3 100 210,00	3 084 405,20	0,00	3 084 405,20
Fonctionnement	18 200,00	33 552,19	0,00	33 552,19
SPORTS	4 245 100,00	4 125 197,80	0,00	4 125 197,80
Investissement	4 245 100,00	4 125 197,80	0,00	4 125 197,80
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
TERRITOIRES SOLIDAIRES	0,00	136 496,51	0,00	136 496,51
Investissement	0,00	91 496,51	0,00	91 496,51
Fonctionnement	0,00	45 000,00	0,00	45 000,00
TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
ENVIRONNEMENT	18 700,00	29 565,50	0,00	29 565,50
Investissement	0,00	3 848,70	0,00	3 848,70
Fonctionnement	18 700,00	25 716,80	0,00	25 716,80
TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	2 079 200,00	2 467 038,97	0,00	2 467 038,97
Investissement	1 460 500,00	1 524 548,98	0,00	1 524 548,98
Fonctionnement	618 700,00	942 489,99	0,00	942 489,99
TOURISME	0,00	304 859,55	0,00	304 859,55
Investissement	0,00	151 453,67	0,00	151 453,67
Fonctionnement	0,00	153 405,88	0,00	153 405,88
ECONOMIE INNOVATION	8 082 100,00	8 240 453,38	0,00	8 240 453,38
Investissement	8 073 700,00	8 182 489,21	0,00	8 182 489,21
Fonctionnement	8 400,00	57 964,17	0,00	57 964,17
EUROPE ET COOPERATION DECENTRALISEE	31 936 500,00	33 813 352,66	0,00	33 813 352,66
Investissement	18 600 000,00	16 645 131,52	0,00	16 645 131,52
<i>Investissement gestion déléguée des fonds européens</i>	<i>18 600 000,00</i>	<i>16 645 131,52</i>	<i>0,00</i>	<i>16 645 131,52</i>
<i>Investissement coopération décentralisée</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Fonctionnement	13 336 500,00	17 168 221,14	0,00	17 168 221,14
<i>Fonctionnement gestion déléguée des fonds européens</i>	<i>13 336 500,00</i>	<i>17 090 776,76</i>	<i>0,00</i>	<i>17 090 776,76</i>
<i>Fonctionnement coopération décentralisée</i>	<i>0,00</i>	<i>77 444,38</i>	<i>0,00</i>	<i>77 444,38</i>

TOTAL MOYENS GENERAUX dont charge de la dette	Voté BP + DM(s) 2012	Réalisé 2012 (1)	restes à réaliser au 31/12/2012 (2)	CA 2012 (1)+(2)
	1 186 612 420,35	951 519 375,62	15 545 440,00	967 064 815,62
investissement	332 265 856,35	101 622 251,63	2 500 000,00	104 122 251,63
fonctionnement	854 346 564,00	849 897 123,99	13 045 440,00	862 942 563,99
COMMUNICATION	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
MOYENS GENERAUX DE L'ADMINISTRATION	76 000,00	118 019,19	0,00	118 019,19
Investissement	0,00	13 581,60	0,00	13 581,60
Fonctionnement	76 000,00	104 437,59	0,00	104 437,59
MOYENS GENERAUX FINANCIERS	1 182 653 959,35	947 322 304,04	15 545 440,00	962 867 744,04
Investissement	332 265 856,35	101 608 670,03	2 500 000,00	104 108 670,03
Fonctionnement	850 388 103,00	845 713 634,01	13 045 440,00	858 759 074,01
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	3 882 461,00	4 079 052,39	0,00	4 079 052,39
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	3 882 461,00	4 079 052,39	0,00	4 079 052,39
RESULTAT affecté fonctionnement	566 082,18	566 082,18		
RESULTAT affecté investissement	19 327,25	19 327,25		

TOTAL GENERAL hors résultat reporté	1 270 662 630,80	1 038 721 634,92	15 545 440,00	1 054 267 074,92
TOTAL GENERAL avec résultat reporté	1 271 248 040,23	1 039 307 044,35	15 545 440,00	1 054 852 484,35
Investissement	368 289 693,60	136 000 110,99	2 500 000,00	138 500 110,99
Fonctionnement	902 958 346,63	903 306 933,36	13 045 440,00	916 352 373,36

TOTAL GENERAL hors résultat reporté et réaménagement de la dette	1 070 681 958,05	1 028 682 643,05	15 545 440,00	1 044 228 083,05
Investissement	168 289 693,60	125 941 791,87	2 500 000,00	128 441 791,87
Fonctionnement	902 392 264,45	902 740 851,18	13 045 440,00	915 786 291,18

TOTAL GENERAL hors réaménagement de la dette et hors gestion des fonds européens	1 038 745 458,05	994 946 734,77	15 545 440,00	1 010 492 174,77
Investissement	149 689 693,60	109 296 660,35	2 500 000,00	111 796 660,35
Fonctionnement	889 055 764,45	885 650 074,42	13 045 440,00	898 695 514,42

B - L'arrêté des comptes 2012

L'arrêté des comptes permet de dégager le résultat de la section de fonctionnement, le solde d'exécution de la section d'investissement et les restes à réaliser des deux sections.

Le résultat de la section de fonctionnement intègre le résultat reporté de l'année précédente et le résultat de l'exercice (titres émis moins mandats émis). Pour 2012, ce résultat s'élève à 238,881 M€.

Résultat de fonctionnement	(A) Résultat N-1	(B) Résultat de l'exercice (titres moins mandats)	(A)+(B) Résultat à affecter
Recettes (réelles + ordre)	566 082,18	1 027 682 919,82	1 028 249 002,00
Dépenses (réelles + ordre)		789 367 597,08	789 367 597,08
Total	566 082,18	238 315 322,74	238 881 404,92

Le solde d'exécution de la section d'investissement est calculé compte tenu du résultat reporté de l'année précédente et du résultat de l'exercice (titres émis moins mandats émis). Pour 2012, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 210,623 M€.

Résultat d'investissement	(A) Résultat N-1	(B) Résultat de l'exercice (titres moins mandats)	résultat de la section d'investissement
Recettes (réelles + ordre)	19 327,25	527 085 599,05	527 104 926,30
Dépenses (réelles + ordre)	229 808 736,24	507 919 729,01	737 728 465,25
Total	-229 789 408,99	19 165 870,04	-210 623 538,95

L'arrêté des comptes, toutes sections confondues, fait ressortir un résultat de 28 257 865,97 € (238 881 404,92 € - 210 623 538,95 €).

Les restes à réaliser s'élèvent à 38,64 M€ en dépenses, dont 38,03 M€ au titre des dépenses de fonctionnement et 0,614 M€ au titre des dépenses d'investissement.

Les restes à réaliser de recettes s'élèvent à 15,54 M€, soit 2,5 M€ en investissement et 13,045 M€ en fonctionnement.

C - Une gestion financière de qualité : le tableau des soldes intermédiaires de gestion

Les soldes intermédiaires de gestion et le niveau d'épargne restent conformes aux objectifs financiers que s'est fixés la Région :

- le taux d'épargne brute ressort à 27,69 %.
- l'épargne nette se situe à 205,979 M€ : elle permet à la collectivité d'engager de nouveaux investissements en recourant modérément à l'emprunt. Elle reste supérieure à l'objectif-cible (épargne nette > 150 M€).
- La capacité de désendettement de la Région se situe à 2,5 années : elle reste en deçà du ratio que s'est fixé la Région (capacité de désendettement < 3 ans).

	CA 2011	CA 2012		
		Réalisé	Reste à réaliser	Total
EPARGNE DISPONIBLE				
+ Recettes de gestion	890 782 380	902 740 851	13 045 440,00	915 786 291
- Dépenses de gestion	659 131 724	635 258 093	38 030 005,76	673 288 099
= Epargne de gestion	231 650 656	267 482 758	-24 984 566	242 498 192
- Intérêts de la dette	15 648 507	17 490 352,86		17 490 353
= Epargne brute	216 002 149	249 992 405		225 007 839
- Remboursement de la dette en capital	42 456 455	44 013 211		44 013 211
= Epargne disponible	173 545 694	205 979 194		180 994 628
MOUVEMENTS D'ORDRE AFFECTANT LES DEUX SECTIONS				
	0	0	0	0
Amortissement	12 247 251	11 866 211,61		11 866 212
BESOIN DE FINANCEMENT				
+ Dépenses d'investissement	335 248 153	304 229 202	614 224,74	304 843 426
- Recettes d'investissement	59 827 346	72 122 465		72 122 465
= Besoin de financement en investissement	275 420 807	232 106 737	614 225	232 720 962
EMPRUNT				
Emprunt	101 200 000	53 800 000	2 500 000	56 300 000
RESULTAT				
= Résultat de l'exercice	-675 113	27 672 457	-23 098 791	4 573 666
<i>dont Fonctionnement</i>	203 754 898	238 126 193	-24 984 566	213 141 628
<i>dont Investissement</i>	-204 430 011	-210 453 737	1 885 775	-208 567 962
+ Report des années antérieures	5 587 469	585 409		585 409
<i>dont report fonctionnement</i>	5 587 469	566 082		566 082
<i>dont report investissement</i>	0	19 327		19 327
= Résultat de clôture	4 912 356	28 257 866	-23 098 791	5 159 075
<i>dont résultat fonctionnement</i>	209 342 367	238 692 276	-24 984 566	213 707 710
<i>dont résultat investissement</i>	-204 430 011	-210 434 410	1 885 775	-208 548 634

**La réalisation du budget 2012
par politique**

A – Les interventions régionales

FORMATIONS PROFESSIONNELLES

BILAN

En 2012, l'action de la Région au titre de sa politique « Formations professionnelles » a été déterminante dans un contexte de crise économique qui continue à sévir de façon importante, notamment pour les personnes les plus fragiles.

La Région a en effet investi en faveur de la formation des demandeurs d'emploi et la sécurisation des parcours professionnels des salariés fragilisés 83,7 M€ au titre de l'année 2012 (dont 5,2 M€ restants à réaliser).

Cette forte mobilisation s'est traduite principalement par la mise en œuvre :

→ **du Programme Régional de Formation :**

- Plus de 12 700 demandeurs d'emploi entrés en formation en 2012 (7 240 en formation dite de qualification et 5 539 en formation dite d'insertion),
- Plus de 21 000 citoyens de la Région ont bénéficié d'une action de formation aux savoirs de base, soit plus de 28 200 actions de formations réalisées (une personne pouvant bénéficier de plusieurs visas),
- 490 aides individuelles à la formation accordées.

- **de deux nouvelles mesures décidées en 2011 en faveur de publics spécifiques fragilisés :**

→ **du Contrat Régional pour l'Emploi et la Qualification (CREQ) :**

- 295 jeunes sans qualification sont entrés sur ce dispositif en 2012 afin de les aider à obtenir une première qualification et sécuriser leur parcours par un accompagnement renforcé.

→ **du Plan de Continuité Professionnelle (PCP) :**

A destination des actifs fragilisés par les mutations économiques subies et/ou par leur situation propre (salarié précaire, intérimaire, actif aux compétences obsolètes, etc.), cette mesure a été conçue comme un levier en complémentarité de l'action des OPCA ou des entreprises pour permettre un départ en formation qui n'aurait pu avoir lieu sans sa mise en œuvre.

- 13 conventions PCP ont été conclues en 2012 avec des OPCA ou des partenaires d'un secteur spécifique (artisanat, culture, etc.).
- Près de 3 000 personnes en ont bénéficié.

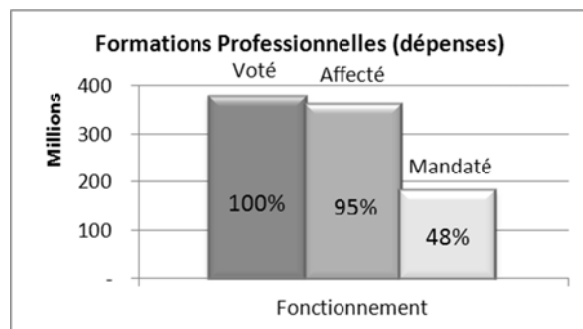
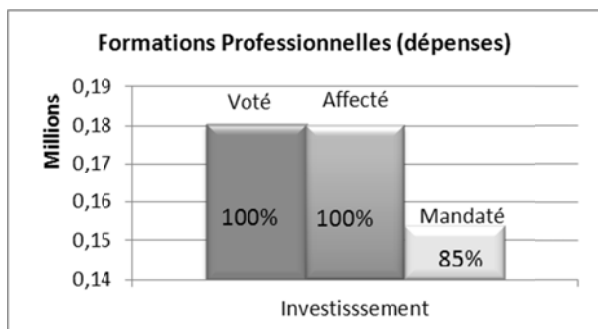
Dans le même temps, la Région a :

- poursuivi sa **politique de soutien aux acteurs de l'accueil - information-orientation** (Missions Locales notamment), compte tenu de l'importance de l'accompagnement des publics concernés,
- consacré de nouveaux moyens financiers pour **développer la recherche – innovation** dans le domaine de la formation professionnelle, avec le financement pour la 1^{ère} fois de 9 projets au titre du **Fonds Régional d'Innovation Pédagogique pour la Formation** (dont la création a été actée en 2011).

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes ¹ au 31/12/2012 (1)	Montant affecté au 31/12/2012 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2012 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2012 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2012 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2012 (6) = (2) - (4)
AP	180 000,00	180 000,00	0,00	153 768,50	26 231,50	26 231,50
AE	380 800 965,11	362 234 494,06	18 566 471,05	183 591 574,06	197 209 391,05	178 642 920,00

¹ AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement



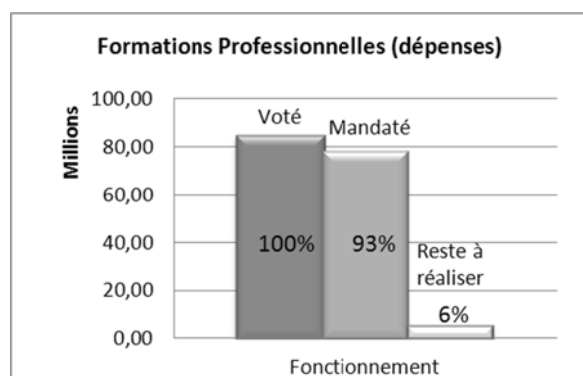
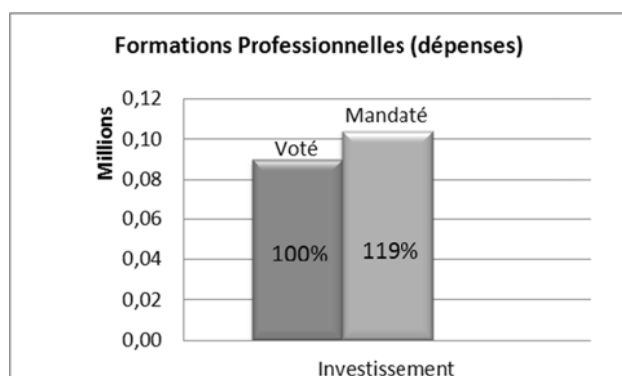
La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	90 000,00	103 994,00	-	115,55%	-	-
Fonctionnement	84 604 031,53	78 481 042,38	5 219 367,69	98,93%	1 250 500,00	507 513,92
Total	84 694 031,53	78 585 036,38	5 219 367,69	98,95%	1 250 500,00	507 513,92

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



Un taux de réalisation supérieur à 100 % signifie que des virements de crédits ont été effectués.

DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Savoirs de base

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AE	2012 - 0574	FINANCEMENT DES ACTIONS SAVOIRS DE BASE 2013 ET 2014	14 800 000,00	14 800 000,00
TOTAL			14 800 000,00	14 800 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Fonctionnement	7 948 214,15	7 567 042,52	207 214,15	97,81%	-	69 725,22
Total	7 948 214,15	7 567 042,52	207 214,15	97,81%	-	69 725,22

(1) Voté 2012 hors virements:BP+ BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Dans le cadre du Programme Régional de Formation, le dispositif « Visa Libres Savoirs » a permis d'offrir en 2012 aux habitants de la région, l'accès libre à la formation dans le champ des savoirs de base, par le biais de réponses diversifiées et personnalisées, en lien direct avec leurs projets de vie personnelle et professionnelle.

Au titre de l'exercice 2012, **28 291 visas** ont été confirmés.

Les visas les plus mobilisés ont été les suivants : Bureautic (10 926), Internet (7 656) et Trois en Un (5 183). 493 jeunes se sont inscrits sur un visa « *Compétences jeunes Centre* » (mesure en faveur de l'autonomie des jeunes souhaitée par l'exécutif régional en 2010).

Cette intervention régionale a représenté 7,8 M€ de dépenses, soit 9,3 % des dépenses de la politique concernée.

Programme : Formation professionnelle pour les demandeurs d'emploi

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AE	2012 - 0573	FINANCEMENT DES PARCOURS DES DEMANDEURS D'EMPLOI 2013-2014	78 900 000,00	75 800 000,00
AE	2012 - 0577	CHEQUE FORMATION 2013	1 500 000,00	1 500 000,00
AE	2012 - 0745	GESTION REMU DES BENEFICIAIRES 2013-2015	1 700 000,00	1 700 000,00
AE	2012 - 0925	REMUNERATION 2013 ET 2014	33 794 000,00	33 794 000,00
AE	2012 - 0965	CONTRAT REGIONAL POUR L'EMPLOI ET LA QUALIFICATION 2013-2014	7 100 000,00	-
AE	2012 - 0966	HEBERGEMENT RESTAURATION 2013	1 350 000,00	-
TOTAL			124 344 000,00	112 794 000,00

N° Enveloppe		Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AE	2012 - 0971	ACTIONS DE FORMATION SUBVENTIONNEES 2013	3 700 000,00	-
TOTAL			3 700 000,00	0,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Fonctionnement	61 530 117,60	61 792 892,51	333 580,63	100,97%	1 250 500,00	324 056,11
Total	61 530 117,60	61 792 892,51	333 580,63	100,97%	1 250 500,00	324 056,11

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

En 2012, le Programme Régional de Formation a reposé principalement sur la mise en œuvre des Parcours vers l'Emploi et la Qualification, actions de formation en faveur des demandeurs d'emploi, portant soit sur des actions d'orientation et de découverte des métiers, soit sur des actions de développement de compétences.

Ces derniers ont représenté 40,95 M€ de dépenses, soit 49 % des dépenses globales de la politique concernée.

Ils ont bénéficié en 2012 à **12 779 demandeurs d'emploi**, dont 48,5 % de jeunes de moins de 26 ans.

Parmi ces 12 779 personnes, près de **7 240 demandeurs d'emploi se sont plus particulièrement formés en vue de l'acquisition d'une qualification**. A l'issue de la formation, plus de 78% des personnes ont obtenu une certification totale et plus de 13% une certification partielle.

En complément des parcours vers l'Emploi et la Qualification, le Contrat Régional pour l'Emploi et la Qualification a été mis en place en 2011 pour accompagner des jeunes vers la qualification et l'emploi et ce, pendant une durée de 24 mois au maximum.

En 2012, **295 jeunes** sont entrés sur ce dispositif.

Parmi ces 295 jeunes, à la fin 2012, 157 jeunes sont toujours en suivi. 41 jeunes ont pu entrer en formation (*stagiaire de la formation professionnelle, contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation*), 12 ont trouvé un emploi et 85 sont sortis de manière anticipée du dispositif (*déménagement, abandon, exclusion, problèmes familiaux, etc.*).

Parallèlement aux actions collectives de formation des demandeurs d'emploi, la Région mobilise également un dispositif d'aide individuelle à la formation : le chèque formation. Comme les années précédentes, ce dernier a continué en 2012 à être fortement sollicité puisque 490 aides ont été attribuées (1,5 M€ de dépenses).

Au-delà de la prise en charge des coûts pédagogiques, la Région assure en outre la prise en charge de la rémunération et de la protection sociale des demandeurs d'emploi pendant le suivi de leur formation (financée par la Région). En 2012, la Région a ainsi mandaté 15,6 M€ au titre de la rémunération et la protection sociale de **8 496 stagiaires**.

Programme : Action d'accueil, information, orientation

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Fonctionnement	9 023 613,30	6 255 065,69	2 415 325,04	96,09%	-	33 206,09
Total	9 023 613,30	6 255 065,69	2 415 325,04	96,09%	-	33 206,09

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

En 2012, la Région a mobilisé 8,6 M€ en faveur de l'accueil, de l'information, de l'orientation des personnes en recherche d'emploi et de formation. Ce fort investissement s'est traduit principalement par :

- le soutien financier au fonctionnement des réseaux d'accueil, d'information et d'orientation, afin d'assurer un accompagnement de qualité des personnes concernées. Grâce à ce dernier :
 - o les missions locales ont pu suivre **42 638 jeunes** de 16 à 25 ans en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle,
 - o les Centres d'Aide à la Décision (CAD) des Chambres de Métiers et de l'Artisanat ont assuré le positionnement **de plus de 4 150 jeunes** sur des offres d'apprentissage,
 - o les Points relais conseil en VAE ont renseigné **4 715 personnes** et ont reçu en entretien conseil **plus de 3 300 personnes**,
 - o **1 500** jeunes ont bénéficié de l'aide au permis de conduire allouée par la Région (200 €).

- le financement de l'activité du GIP Alfa Centre en matière :
 - o d'information sur les formations, les métiers et les diplômes,
 - o d'analyse des évolutions de l'emploi et des populations dans les territoires,
 - o d'appui à la professionnalisation des acteurs de l'emploi, de l'orientation et de la formation.

Le GIP a, par ailleurs, poursuivi en 2012 le portage de la plate-forme téléphonique d'information gratuite sur la formation professionnelle. **5 400 appels** ont été reçus à ce titre pour l'exercice 2012.

Programme : Appui à la formation des salariés et mise en œuvre des pactes de continuité professionnelle

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Fonctionnement	5 752 086,48	2 812 701,66	2 142 826,30	86,15%	-	80 526,50
Total	5 752 086,48	2 812 701,66	2 142 826,30	86,15%	-	80 526,50

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Parallèlement à la compétence légale de la Région en matière de formation des demandeurs d'emploi, la collectivité s'implique fortement dans la sécurisation des parcours professionnels des salariés fragilisés dans une logique préventive.

A ce titre, a été institué en 2011 le dispositif «**Pacte de Continuité Professionnelle**».

Les exercices 2011 et 2012 ont permis de développer les partenariats dans ce domaine et d'impulser une nouvelle approche du capital humain avec les OPCA et autres structures concernées, dans une optique de sécurisation des parcours professionnels.

La Région a consacré en 2012, 2,83 M€ (hors PCP du sanitaire et social) à la mise en œuvre de ce dispositif et grâce à ce soutien, ce sont près de **3 000 salariés qui ont pu être formés**.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales, le Conseil régional a poursuivi et renforcé ses efforts en développant sur les territoires, l'offre de formation contribuant ainsi à la sécurisation des parcours dans ce secteur (1,06 M€ consacrés aux PCP du sanitaire et social).

Programme : Equipement des centres d'AIOA

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modifications	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AP	2012 - 0179	EQUIPEMENTS DES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE		80 000,00	80 000,00
TOTAL			-	80 000,00	80 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	90 000,00	103 994,00	-	115,55%	-	-
Total	90 000,00	103 994,00	-	115,55%	-	-

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les Missions locales ont pu, grâce aux financements accordés par la Région (0,1 M€), s'équiper en mobilier et matériels informatiques, leur permettant ainsi d'optimiser l'accompagnement des jeunes qu'elles assurent.

Programme : Amélioration de la qualité de la formation et fonds d'innovation

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Fonctionnement	350 000,00	53 340,00	120 421,57	49,65%	-	-
Total	350 000,00	53 340,00	120 421,57	49,65%	-	-

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Lors de la signature du Contrat de Plan Régional pour le Développement de la Formation Professionnelle (CPRDFP) le 5 juillet 2011, la Région a acté la création d'un **Fonds Régional d'Innovation Pédagogique pour la Formation** (FRIP) afin de développer la recherche - innovation dans le domaine de la formation professionnelle.

Un appel à projet a été lancé pour la 1^{ère} fois en 2012, à l'issue duquel 9 projets ont été retenus par la CPR, pour un montant de 0,310 M€ (dont 0,164 M€ au titre de la formation professionnelle). Parmi ces projets 6 concernent très directement des organismes de formation.

En complémentarité, deux actions d'accompagnement auprès des organismes de formation ont été poursuivies en 2012, visant à professionnaliser les équipes pédagogiques au titre de :

- La modularisation de l'offre (découpage en compétences) et de l'individualisation des parcours de formation.
- L'accompagnement à la création de ressources en FOAD (Formations ouvertes et à distance), notamment dans le cadre des visas.

APPRENTISSAGE

BILAN

Première année de mise en œuvre du Contrat de Plan Régional pour le Développement de la Formation Professionnelle (CPRDFP) et des nouvelles conventions portant création des CFA conclues fin 2011, l'année 2012 a été particulièrement riche pour l'apprentissage avec l'aboutissement ou le lancement de nombreux projets.

Dans un contexte économique pourtant difficile, les effectifs apprentis s'élèvent, à 20 427 jeunes en formation, un sommet jamais atteint depuis 1971 date de l'organisation de l'apprentissage tel que nous le connaissons aujourd'hui.

Ces effectifs récompensent les efforts très importants déployés par la Région en lien avec les acteurs de l'apprentissage, pour développer le dispositif de formation. Ainsi, ce ne sont pas moins de 32 nouvelles formations dont 19 relevant de l'enseignement supérieur que la Région a ouvert dans les CFA à la rentrée de 2012. Aujourd'hui près du quart des apprentis préparent une formation de niveau supérieur.

Si l'enseignement supérieur porte très majoritairement le développement de l'apprentissage, la Région veille à garder une offre de formation adaptée et de qualité pour les premiers niveaux de qualification. Cette politique d'égalité des chances se traduit par des taux de réussite à l'examen de 80% dès le CAP.

2012 a vu la concrétisation de projets très importants comme le lancement de la construction de l'Institut Français des Biomédicaments et des Bio-actifs cosmétiques à l'Université de Tours. Ce projet retenu par la commission nationale des Investissements d'Avenir permettra aux industries pharmaceutiques et cosmétiques de faire face aux enjeux des mutations technologiques, économiques et sociales récentes et de s'impliquer plus fortement dans le domaine des biotechnologies relevant du domaine de la santé.

La régionalisation des CFA du bâtiment et du CFA des maisons familiales dans une logique de structuration de l'offre de formation à l'échelle régionale et la création du CFA des métiers du social et du médico-social ont constitué des moments forts de l'année 2012.

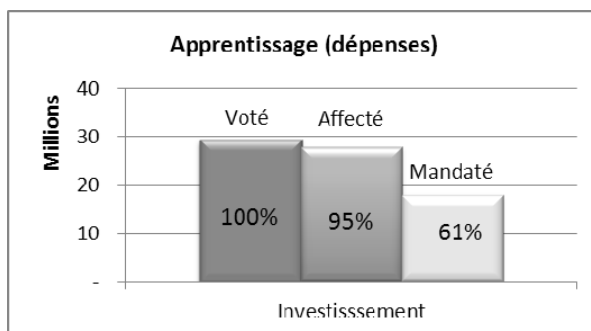
Le dynamisme de l'apprentissage est cependant sérieusement remise en cause par les difficultés financières auxquelles sont de plus en plus confrontés les Centres de Formation d'Apprentis. Ces difficultés trouvent leur origine dans les dysfonctionnements constatés dans la répartition de la taxe d'apprentissage entre les établissements de formation. Les multiples alertes lancées par les Régions, qui jusqu'à maintenant n'avaient pas été entendues, ont enfin trouvé un écho auprès du nouveau gouvernement. Un projet de loi visant à réformer en profondeur le fonctionnement de la taxe d'apprentissage est en cours d'élaboration. Les Régions, par la voix de l'Association des Régions de France, ont présenté des propositions concrètes visant à augmenter de façon significative la part de la taxe d'apprentissage affectée aux CFA et à mieux répartir cette taxe grâce au rôle de régulation qui serait donné en la matière aux Régions. Ces travaux seront poursuivis en 2013 dans la perspective de l'adoption de la loi.

Par leur capacité à intervenir efficacement à tous les niveaux du fonctionnement de l'apprentissage : de l'élaboration des lois, aux mesures concrètes sur le terrain en passant par la définition de la stratégie de développement du dispositif sur le territoire régional, les Régions démontrent leur savoir-faire dans un domaine particulièrement important.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes ¹ au 31/12/2012 (1)	Montant affecté au 31/12/2012 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2012 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2012 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2012 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2012 (6) = (2) - (4)
AP	29 094 000,00	27 777 303,69	1 316 696,31	17 863 895,36	11 230 104,64	9 913 408,33
AE	-	-	-	-	-	-

¹ AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement



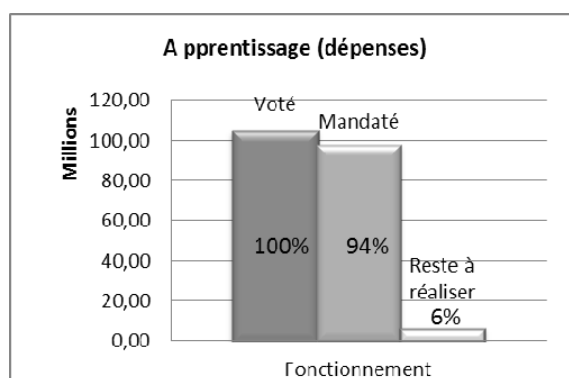
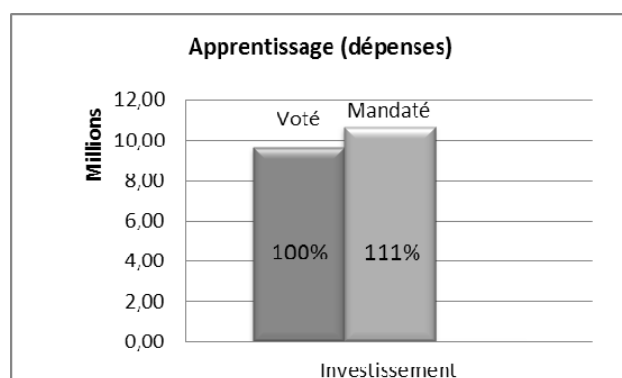
La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	9 653 500,00	10 680 643,82	-	110,64%	-	-
Fonctionnement	104 368 901,40	97 951 720,89	5 970 841,27	99,60%	23 275 000,00	24 160 779,07
Total	114 022 401,40	108 632 364,71	5 970 841,27	100,53%	23 275 000,00	24 160 779,07

(1) Voté 2012 hors virements: BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



Un taux de réalisation supérieur à 100 % signifie que des virements de crédits ont été effectués.

DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Construction, aménagement réhabilitation, équipement

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AP	2012 - 1559	CMCI 18 - RENOVATION CUISINES PEDAGOGIQUES	550 000,00	550 000,00
AP	2012 - 1560	BATIR CENTRE (A FOR 45) - RESIDENCE DES METIERS	720 000,00	720 000,00
AP	2012 - 1561	CMA 41 - GROS ENTRETIEN CFA	1 300 000,00	1 010 000,00
AP	2012 - 1562	IFBC - INSTITUT BIOMEDICAMENT DE TOURS	2 000 000,00	2 000 000,00
TOTAL			4 570 000,00	4 280 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	7 653 500,00	8 698 961,20	-	113,66%	-	-
Total	7 653 500,00	8 698 961,20	-	113,66%	-	-

(1) Voté 2012 hors virements:BP+ BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La Région a poursuivi son objectif d'offrir aux apprentis des outils de formation de qualité adaptés aux formations préparées.

En 2012, quatre nouvelles opérations ont été lancées avec des premiers versements à hauteur de 1,968 M€ :

- La rénovation des cuisines pédagogiques au CFA Interprofessionnel du Cher.
- La rénovation de la Résidence des Métiers gérée par le CFA BTP du Loiret.
- Le lancement de gros travaux d'entretien au CFA Interprofessionnel de Loir et Cher.
- La construction de l'Institut Français des Biomédicaments et de la cosmétique de Tours (IFBC)

Deux autres opérations d'envergure, démarrées en 2009, ont mobilisé des crédits pour un montant de 6,429 M€ :

- La construction de l'école d'ingénieurs de Châteauroux (partenariat entre la CCI de l'Indre et l'école des Hautes Etudes d'Ingénieur de Lille).
- La poursuite des travaux de restructuration du CFA interprofessionnel d'Indre et Loire.

L'ensemble de ces projets immobiliers concernent 4 300 apprentis.

Programme : Financement des CFA

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AP	2012 - 0180	PLAN ANNUEL D'EQUIPEMENT DES CFA	2 000 000,00	1 985 659,69
TOTAL			2 000 000,00	1 985 659,69

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	2 000 000,00	1 981 682,62	-	99,08%	-	-
Fonctionnement	62 300 000,00	62 415 599,76	220 952,03	100,54%	22 925 000,00	23 069 302,00
Total	64 300 000,00	64 397 282,38	220 952,03	100,49%	22 925 000,00	23 069 302,00

(1) Voté 2012 hors virements:BP+ BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

En 2012, près de 2 M€ ont été mandatés au titre du plan d'équipement 2011 et 2012. Ce plan vise à accompagner l'évolution des référentiels de formation et les besoins des établissements. Il porte principalement sur l'acquisition de matériels pédagogiques, d'équipements informatiques, de logiciels de gestion nécessaires au fonctionnement de l'Espace Numérique de Travail (ENT) et sur la mise en œuvre de petits travaux et aménagements.

Par ailleurs, la région a accompagné le développement de l'apprentissage dans les 41 CFA conventionnés. En 2012, 62,4 M€ (+ 5 % par rapport à 2011) ont été mobilisés en faveur des CFA afin que ces derniers assurent leurs missions de formation auprès des 20 427 apprentis accueillis.

Cependant, malgré les efforts considérables de la Région, la situation financière des CFA se détériore progressivement.

Les dialogues de gestion organisés avec l'ensemble des CFA et leurs organismes gestionnaires ont permis d'analyser précisément les situations et d'envisager, dans une logique de partenariat, les mesures correctives à mettre en œuvre (réorganisation du fonctionnement des établissements) pour assurer le retour à l'équilibre financier.

Programme : Egalité des chances

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Fonctionnement	5 956 640,15	3 639 778,57	1 773 169,85	90,87%	-	16 335,26
Total	5 956 640,15	3 639 778,57	1 773 169,85	90,87%	-	16 335,26

(1) Voté 2012 hors virements:BP+ BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

En 2012, 4 712 apprentis, majoritairement en CAP, ont bénéficié de l'aide régionale au 1^{er} équipement professionnel. Au cours de cette année, il a également été décidé, dans une logique d'égalité des chances, d'élargir le dispositif aux élèves qui entrent pour la 1^{ère} fois en formation aide-soignant (cursus temps plein) dans les écoles du sanitaire agréées par la Région. Le montant de l'aide pour ce public s'élève à 30 €.

La réussite des parcours de formation des jeunes avec à la clé l'obtention d'un diplôme constitue une priorité du CPRDFP. Dans le domaine de l'apprentissage, la Région développe un dispositif d'accompagnement des jeunes et établissements de formation unique en France par son ampleur. Pour les jeunes, ce dispositif se traduit par la mise en place dans les CFA de parcours de formation adaptés (dédouplements de classes, groupes de besoin, parcours individualisés, suivi en entreprise, etc.) et d'actions de lutte contre les abandons en cours de formation (médiation, savoirs de base, etc.) : près de 5 000 apprentis ont bénéficié en 2012 de ces dispositifs.

La Région intervient également en direction des équipes de formateurs des CFA avec la mise en place d'un plan régional de formation portant sur les thématiques prioritaires de l'apprentissage : la pédagogie de l'alternance, les savoirs de bases, l'utilisation des TIC dans la formation. 300 formateurs issus de 25 CFA ont bénéficié de cet accompagnement.

Programme : Aide aux employeurs d'apprentis

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Fonctionnement	34 350 876,42	31 101 566,00	3 249 257,00	100,00%	-	-
Total	34 350 876,42	31 101 566,00	3 249 257,00	100,00%	-	-

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Afin de poursuivre le développement de l'apprentissage dans le secteur sanitaire et social, de nouveaux diplômés ont été déclarés éligibles à la majoration secteur sanitaire et social de 500 €.

Il s'agit des Bac Pro Services de Proximité et Vie Locale (SPVL), Accompagnement soins et services à la personne Option A (domicile) et Option B (en structure), du BP JEPS Animation Sociale et du Titre Homologué Assistant de vie aux familles.

En 2012, ce sont 42 410 aides qui ont été versées pour 12 313 entreprises.

Programme : Mobilité des apprentis

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Fonctionnement	1 611 384,83	794 776,56	581 386,44	87,14%	350 000,00	1 075 141,81
Total	1 611 384,83	794 776,56	581 386,44	87,14%	350 000,00	1 075 141,81

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'intervention de la Région en matière de mobilité, regroupée plus globalement sous le nom de « Parcours d'Europe » se décline, pour les apprentis, en 3 dispositifs.

En 2012, 27 projets **Trans'Europe Centre** ont été présentés par 19 CFA permettant ainsi à 445 apprentis de niveau IV et V de découvrir de nouveaux horizons en lien avec leur formation.

325 nouveaux apprentis en formation au sein de 15 CFA ont bénéficié de projets individuels à finalité professionnelle dans le cadre du dispositif « **Euro Métiers Centre** ». Afin de répondre au mieux aux projets de formation des jeunes quel que soit leur niveau, Euro Métiers Centre regroupe trois mesures : « Premier parcours » (apprentis préparant des diplômes de niveau CAP et bac pro), « Jeunes diplômés » (tous niveaux de qualification) et « BAC + » permettant des mobilités de 2 semaines à 6 mois au sein d'entreprises implantées en Europe. Il est important de noter que « premiers parcours » et « jeunes diplômés » s'inscrivent dans le cadre du dispositif européen Léonardo, ce qui permet à la Région de percevoir une aide financière annuelle de l'Europe de 0,350 M€.

Au total, 770 apprentis ont bénéficié d'une mobilité cofinancée par la Région.

Programme : Fonds d'innovation

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Fonctionnement	150 000,00	-	146 075,95	97,38%	-	-
Total	150 000,00	-	146 075,95	97,38%	-	-

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Lors de la signature du CPRDFP, la Région a acté la création **d'un Fonds Régional d'Innovation Pédagogique** pour la Formation afin de développer la recherche – innovation dans le domaine de la formation professionnelle. Par ce dispositif, la Région souhaite accompagner le développement des organismes de formation, encourager la coopération entre organismes et renforcer la compétitivité de l'appareil régional de formation par le soutien aux ingénieries innovantes susceptibles de renforcer la qualité des prestations proposées.

Le Fonds Régional d'Innovation Pédagogique concerne les centres de formation professionnelle continue implantés sur le territoire régional et les CFA et les écoles du sanitaire et social conventionnés ou agréés par la Région.

Lancé en 2012, le premier appel à projets a rencontré un large succès avec 36 projets déposés.

9 projets ont été sélectionnés pour un montant de 0,310 M€ d'aide régionale (dont 0,146 M€ au titre de l'apprentissage). Parmi ces projets trois concernent très directement des CFA.

Le Fonds Régional d'Innovation Pédagogique constitue ainsi un véritable levier en faveur de l'innovation dans le domaine de la formation.

ENSEIGNEMENT - LYCEES

BILAN

L'année 2012 marque pour la Région Centre à la fois la poursuite d'engagements précédents, la consolidation de mesures politiques mais aussi l'entrée en vigueur de politiques nouvelles dans un contexte économique qui se durcit.

Le budget est majoritairement mobilisé autour des domaines dont la collectivité régionale a la charge depuis les différentes lois de décentralisation : accueil, rénovation, restructuration et maintenance du patrimoine immobilier, dotations en équipements et dotations financières des établissements.

Le patrimoine immobilier des lycées publics constitue le premier poste de dépense et mobilise à lui seul 62,115 M€ soit 77,2% des affectations réalisées en 2012. Les besoins de rénovation et d'adaptation restent nombreux de part l'importance du patrimoine géré et des évolutions de l'enseignement. La Région entend réserver aux besoins en maintenance et cadre de vie une place importante. Une quarantaine d'opérations ont été livrées en 2012 dont la restructuration du pôle scientifique du lycée Benjamin Franklin.

Au-delà des grosses opérations de rénovation ou de maintenance menées en 2012, une action forte autour de l'accessibilité des établissements a été initiée cette année et se poursuivra dans les années à venir pour répondre au mieux aux obligations réglementaires dans ce domaine.

Par ailleurs, les efforts engagés autour de la question de l'efficacité énergétique, à travers l'enveloppe de 15 M€ dédiée ou le contrat de performance énergétique, ont été poursuivis. Cette politique, mise en œuvre depuis plusieurs années, a permis d'attribuer une dotation globale de fonctionnement constante aux établissements pour la troisième année consécutive alors que le coût de l'énergie augmente chaque année.

S'agissant des résultats produits par le contrat de performance énergétique qu'a passé la Région avec la société Eifficentre en août 2010, le premier rapport annuel d'évaluation a été examiné par la CPR de septembre 2012 ; la baisse des consommations d'énergie des 19 lycées est sensible : une diminution de 17 % pour le gaz et 3 % pour l'électricité, à conditions climatiques égales. Ceci porte l'économie globale en énergie finale à 14 %, dépassant les objectifs contractuels de 2011 qui étaient de 10 %.

Enfin la Région a procédé aux recrutements des agents de l'équipe régionale pour l'efficacité énergétique des lycées (EREEL). 5 agents sur 9 étaient en poste au 1er septembre 2012 et ont commencé à prendre en charge directement l'entretien maintenance et le pilotage des installations de chauffage des 15 lycées qui leur sont confiés.

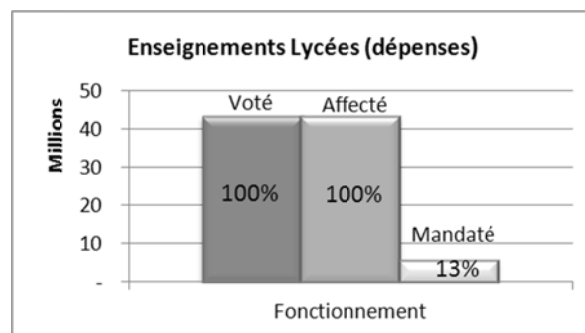
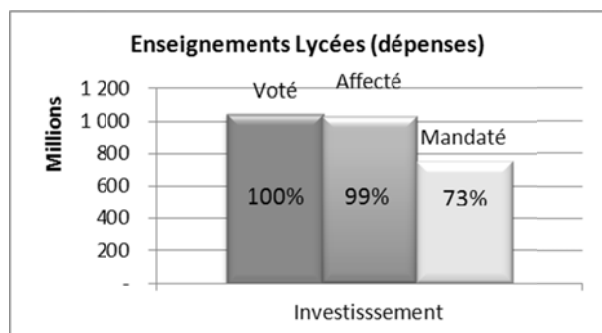
En complément de ces nombreuses rénovations et pour accompagner les ouvertures de filière ou changements de référentiels, 13,385 M€ ont été consacrés à l'acquisition d'équipements pour les lycées, soit 16,6% des affectations. Le lycée Val de Cher ou le lycée Gaudier Breszka ont été concernés par des ouvertures de filière qui ont nécessité des achats importants d'équipements. Par ailleurs, la collectivité a dû accompagner les évolutions des référentiels du Bac Sciences et Technologies Industrielles et Développement Durable (STI2D) et du Bac Accompagnement, Soins et Services à la Personne (ASSP).

Concernant les actions éducatives, la mesure Ci'T Lycées a été présentée en commission plénière de Mars 2012. Cette mesure, qui a pour but d'ouvrir les lycées à leur territoire a été initiée, dans une première phase d'expérimentation, sur trois territoires (Blois, Orléans La source et La Châtre). Par ailleurs, la Région a souhaité renouveler son soutien financier, à hauteur de 0,107 M€, à l'organisation des Olympiades des métiers, véritable vitrine des métiers et filières professionnelles en Région Centre.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes ¹ au 31/12/2012 (1)	Montant affecté au 31/12/2012 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2012 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2012 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2012 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2012 (6) = (2) - (4)
AP	1 039 527 923,79	1 027 409 689,88	12 118 233,91	753 912 702,90	285 615 220,89	273 496 986,98
AE	43 247 000,00	43 247 000,00	0,00	5 455 913,20	37 791 086,80	37 791 086,80

¹ AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement



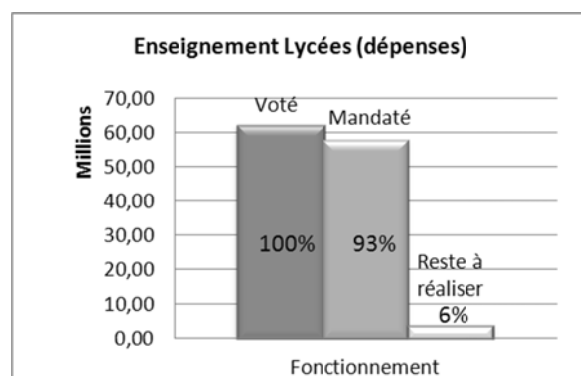
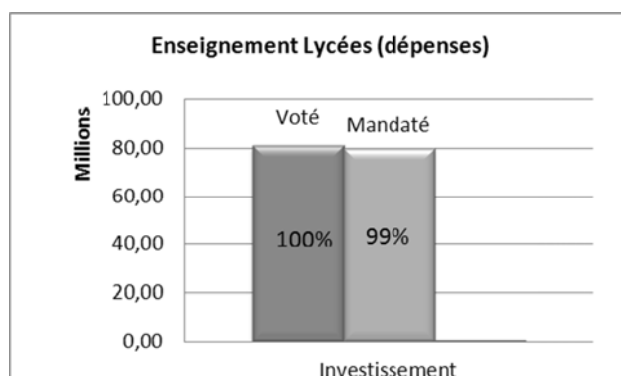
La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	81 000 000,00	79 995 250,88	5 850,83	98,76%	485 000,00	512 629,31
Fonctionnement	62 221 233,12	57 964 419,69	3 897 152,60	99,38%	9 019 700,45	9 164 109,63
Total	143 221 233,12	137 959 670,57	3 903 003,43	99,03%	9 504 700,45	9 676 738,94

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Construction, aménagement, réhabilitation, équipement

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modifications	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AP	2008 - 0014	EXTENSIONS ET RESTRUCTURATIONS	500 000,00	57 170 000,00	57 170 000,00
AP	2011 - 1214	GROSSES REPARATIONS, GROS ENTRETIENS	1 200 000,00	4 460 000,00	4 460 000,00
AP	2012 - 0007	ACQUISITION, RENOUVELLEMENT, REPARATIONS DE BIENS		13 385 000,00	13 385 000,00
AP	2012 - 0012	AIDE A L'INVESTISSEMENT DANS L'ENSEIGNEMENT PRIVE SOUS		5 000 000,00	4 995 123,00
AP	2012 - 0013	ENTRETIEN, MAINTENANCE ET CADRE DE VIE		4 500 000,00	4 399 500,00
AP	2012 - 0014	EXTENSIONS RESTRUCTURATIONS		23 810 000,00	23 810 000,00
AP	2012 - 0933	ETUDES PREALABLES ET FONCIER		1 000 000,00	1 000 000,00
AP	2012 - 1214	GROSSES REPARATIONS, GROS ENTRETIENS		10 355 000,00	10 355 000,00
AP	2012 - 1216	ACCESSIBILITE		5 250 000,00	5 250 000,00
AP	2012 - 1955	EFFICACITE ENERGETIQUE POUR 5 LYCEES PAR AN		15 500 000,00	15 000 000,00
TOTAL			1 700 000,00	140 430 000,00	139 824 623,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	81 000 000,00	79 995 250,88	5 850,83	98,76%	485 000,00	512 629,31
Fonctionnement	6 681 383,71	6 160 248,24	829 485,70	104,62%	296 483,45	310 715,00
Total	87 681 383,71	86 155 499,12	835 336,53	99,21%	781 483,45	823 344,31

(1) Voté 2012 hors virements:BP+ BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

I – PATRIMOINE IMMOBILIER DES LYCEES PUBLICS :

Une quarantaine d'opérations ont été livrées en 2012 parmi lesquelles on peut noter :

- la deuxième phase de la restructuration des ateliers du lycée Jean Mermoz à Bourges (pôle commun et ateliers)
- La restructuration des internats du lycée Maréchal Leclerc à Saint Jean de la Ruelle (avec une recette de l'ANRU et du FEDER)
- L'isolation et la maintenance du bâtiment externat du lycée Elsa Triolet à Lucé
- La restructuration du lycée Ampère à Vendôme (fin de l'ensemble des travaux en septembre 2012)
- La restructuration de la demi-pension du lycée Descartes à Tours.

Dix nouvelles opérations d'extensions et de restructuration, pour un montant global de 24,310 M€, ont par ailleurs été lancées dont notamment :

- la restructuration de la vie scolaire au lycée Jean Guéhenno à Saint Amand Montrond,
- le transfert des internats et l'optimisation des surfaces des lycées Chaptal et Vinci à Amboise,
- la reconstruction des ateliers du LP Becquerel à Tours,
- la restructuration des ateliers du LP Georges Sand à La Châtre.

Seize nouvelles opérations, pour un montant total de 11,550 M€, ont été lancées dans le cadre du programme « Grosses opérations et Gros entretien ». Parmi ces opérations, il est à noter la restructuration des internats des lycées Choiseul et Bayet à Tours, la réfection des logements et de l'administration au lycée Blaise Pascal à Châteauroux ou la restructuration des ateliers du lycée d'Alembert à Issoudun.

Vingt-deux opérations nouvelles ont été votées, pour un montant global de 15 M€, confortant la priorité donnée par la collectivité à l'efficacité énergétique. Ces travaux vont permettre de réduire les consommations des établissements concernés. Il s'agit notamment d'agir sur les menuiseries extérieures du lycée Beauregard à Château-Renault, de reprendre l'étanchéité en toiture du lycée du Val de Cher à Saint Aignan sur Cher ou de mettre en œuvre des installations de GTC (Gestion Technique Centralisée) sur plusieurs lycées ou de procéder à la pose de régulations (lycées Silvia Montfort à Luisant, Branly à Dreux et Grandmont à Tours).

Par ailleurs, ce programme a permis de compléter le budget initial d'opérations déjà engagées, afin d'améliorer le niveau de performance énergétique. Parmi ces opérations, on notera le passage au niveau BEPOS (Bâtiment à Energie Positive) de l'extension du lycée Jean Zay à Orléans, premier bâtiment de ce type construit par la collectivité.

Dans le cadre du programme « Accessibilité », afin de répondre aux obligations réglementaires concernant l'accessibilité des établissements, la Région a voté un premier budget de 5,250 M€ permettant de démarrer les travaux adaptés pour les établissements suivants : Lycées E. Vaillant à Vierzon, Fulbert à Chartres, PM. Curie à Châteauroux, J. Monnet à Joué les Tours, C. Claudel à Blois, M. Genevoix à Ingré et C. Péguy à Orléans.

En ce qui concerne l'entretien et la maintenance, l'exercice 2012 a permis la réalisation de 50 opérations d'investissement pour un montant total de 4,500 M€, concernant à la fois des améliorations du cadre de vie, la mise en conformité de certains sites, le renouvellement d'installations techniques ou l'amélioration des performances énergétiques des locaux.

On citera notamment, parmi ces opérations :

- le remplacement des huisseries, extérieures, du lycée Alain Fournier à Bourges,
- le remplacement du système de sécurité incendie du Lycée Gilbert Courtois à Dreux,
- Le remplacement du système d'extraction des cuisines du lycée agricole du Chesnoy.

En complément de ces investissements, sur le budget fonctionnement, environ 460 commandes de travaux ont été passées. Il s'agit notamment de travaux de peinture et rénovation des revêtements, de réparations diverses des installations techniques et de maintien du clos et couvert des bâtiments, afin d'assurer une continuité d'activité dans les lycées.

Enfin, l'activité des équipes mobiles (EMOP) de Bourges, Châteauroux et Saint-Jean de Braye a permis d'offrir à plusieurs lycées, un service supplémentaire de réalisation de travaux dans les conditions de réactivité et de qualité caractérisant ces équipes.

Concernant le Contrat de Performance Energétique, les dernières opérations d'investissement ont été livrées en 2012 (lycées Rémi Belleau à Nogent le Rotrou et lycée Descartes à Tours) venant ainsi solder un programme conduit de 2011 à 2012 sur 19 établissements, qui a notamment permis la construction des chaufferies bois des lycées Jacques Cœur à Bourges et Rémi Belleau à Nogent le Rotrou, de mener des travaux d'isolation d'ampleur pour les lycées Vaillant à Vierzon ou Descartes à Tours, ainsi de remplacer de nombreux ouvrants pour les lycées Jacques Cœur et Belleau.

II – AIDE A L'INVESTISSEMENT POUR LES LYCEES PRIVES :

4,995 M€ ont été votés principalement pour la seconde tranche du transfert du lycée technologique et professionnel Sainte Marguerite de Tours à Chambray les Tours et pour les premières tranches de la restructuration du lycée agricole Gabriel Bridet à Anet et de la Maison Familiale Rurale de Gien. Des travaux d'amélioration énergétique ont également été financés au lycée De Couasnon à Dreux, ainsi que la mise en sécurité de la restauration de la Maison Familiale Rurale de Rougemont à Tours.

III – LES EQUIPEMENTS :

La Région a affecté en 2012, 13,385 M€ pour l'acquisition ou le renouvellement d'équipements pédagogiques, scientifiques, technologiques, informatiques et fonctionnels.

Cette somme aura notamment permis de financer :

- l'accompagnement d'opérations de restructuration immobilières partielles et complètes pour un montant d'affectations de 2,853 M€. Les opérations les plus significatives sont la reconstruction de l'atelier du lycée Jean MERMOZ à Bourges pour un montant de 0,700 M€ et la construction d'une halle bois au lycée Professionnel Gaudier Brezska pour un montant de 0,475 M€,
- la création d'un nouveau BTS SIO (Services Informatiques aux Organisations) implantés dans 4 lycées représentant un montant total mandaté de 0,273 M€,
- la poursuite de la réforme de la voie technologique Sciences et Technologies Industrielles et Développement Durable (STI2D) portant sur 20 lycées dont 3 créations nettes. Des crédits pour la fourniture d'équipements correspondant au fonctionnement des classes de terminales ont été mandatés à hauteur de 1,279 M€. Les lycées ayant des réserves financières ont pu accompagner la mise en place de cette réforme à hauteur de 0,559 M€. Ces deux financements représentant un coût global de 1,838 M€ (hors câblage),
- le renouvellement d'équipements, représentant des sommes mandatées de 1,860 M€ pour les équipements informatiques et de 0,909 M€ pour les équipements fonctionnels.

Programme : Fonctionnement des établissements du second degré

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Fonctionnement	46 470 101,08	44 559 478,26	1 792 788,04	99,76%	8 330 000,00	8 431 878,32
Total	46 470 101,08	44 559 478,26	1 792 788,04	99,76%	8 330 000,00	8 431 878,32

(1) Voté 2012 hors virements:BP+ BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

29,810 M€ ont été versés aux établissements au titre de la **Dotations de fonctionnement des lycées publics** et des charges particulières, soit 67% du programme global. Les charges particulières permettent de couvrir des dépenses exceptionnelles ou liées aux particularités du lycée. Cette dotation est stable depuis plusieurs années, malgré des coûts de viabilisation en hausse.

La collectivité, conformément au principe de parité est redevable aux lycées privés sous contrat de l'Education nationale d'un **forfait d'externat**. En 2012 il s'élève à 8,923 M€, soit 20% du programme global.

Chaque année la Région accorde une **dotations EPS aux lycées publics**. En 2012, une somme globale de 1,496 M€ a été mandatée aux lycées qui ne possèdent pas d'installations sportives propres ou suffisantes, pour financer le coût de la location des installations sportives extérieures et du transport. L'application de la parité privé/public a conduit au mandatement de 0,297 M€ au titre du **forfait EPS des lycées privés** à 36 établissements.

La Région finance les dépenses de **transport des élèves**, principalement des internes quand le lycée ne possède pas d'internat ou quand des travaux sont exécutés dans un lycée obligeant à déplacer des élèves. La somme mandatée à ce titre en 2012 est de 0,337 M€.

Ce programme comprend également le financement de la mesure **Ci'T Lycées** (ex. Venez au lycée). Ci'T Lycées pour « Collaborations et initiatives entre Territoires et Lycées ». C'est une mesure initiée à titre expérimental sur trois territoires : Blois, Orléans La Source et La Châtre soit 9 lycées engagés dans cette démarche. L'objectif est de permettre et faciliter des coopérations entre les projets d'un lycée et les acteurs de son territoire.

La Région Centre a engagé 0,018 M€ en 2012 pour être accompagnée par une structure extérieure dans cette démarche.

Programme : Mobilité des lycéens

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Fonctionnement	2 640 104,56	2 150 504,19	334 923,61	93,08%	393 217,00	419 276,20
Total	2 640 104,56	2 150 504,19	334 923,61	93,08%	393 217,00	419 276,20

(1) Voté 2012 hors virements:BP+ BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La collectivité agit auprès des lycéens à travers 3 dispositifs : **Trans'Europe Centre (TEC)**, **Action Internationale (AINT)** et **Euro-métiers Centre (Léonardo)**.

En 2012, 5720 lycéen-ne-s ont bénéficié d'une mobilité (130 dans le cadre AINT et 5 590 dans le cadre TEC) à travers les 185 projets soutenus par la collectivité.

Par ailleurs, une recette de 0,300 M€ a été inscrite en DM2 correspondant au solde des conventions 2009/2010 et 2010/2011 ainsi qu'aux acomptes de 80% des conventions 2011/2012 et 2012/2013.

262 jeunes ont bénéficié du dispositif Euro Métiers Centre (Léonardo) pour un montant mandaté de 0,190 M€. Des fonds européens ont contribué au financement à hauteur de 0,033 M€.

Programme : Egalité des chances

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Fonctionnement	4 879 407,46	4 222 073,44	383 039,19	94,38%	-	-
Total	4 879 407,46	4 222 073,44	383 039,19	94,38%	-	-

(1) Voté 2012 hors virements:BP+ BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Trente et un projets **lycéens-citoyens** ont été soutenus en 2012, représentant une enveloppe financière de 0,105 M€. La priorité a été mise en 2012 sur le développement de projets Agenda 21. Et c'est ainsi que 9 nouveaux lycées se sont lancés à la rentrée 2012 dans cette démarche, portant ainsi à 12 le nombre de lycées ayant mené ou menant un Agenda 21. Par ailleurs, il est à noter le transfert de la thématique prévention de Lycéens Citoyens dans un appel à projet dédié à la promotion de la santé, dans le cadre du dispositif global régional prévention promotion de la santé des jeunes en lycées.

« **L'aide régionale au 1^{er} équipement professionnel** » permet par l'intermédiaire d'un chèque adressé aux familles de faciliter l'acquisition du premier équipement. En 2012, elle a concerné 6 343 lycéen-ne-s pour une aide moyenne de 59 € par élève et une enveloppe financière totale de 0,374 M€.

La réforme de l'enseignement général a concerné pour l'année scolaire 2012-2013 les classes de terminale. Le renouvellement des **manuels scolaires** de terminale avait été anticipé en 2011 à hauteur de 42 € par élève. Ce premier financement, mandaté en 2012, a été complété à hauteur de 105 € par élève représentant un montant total

1,660 M€. Par ailleurs, et comme chaque année, une dotation de 0,149 M€ a été attribuée à 56 établissements pour répondre aux besoins de renouvellement des manuels transmissibles suite à des ouvertures de sections, de filières ou d'augmentations importantes d'effectifs.

De plus, 0,420 M€ ont été consacrés en 2012 au financement de **manuels scolaires non transmissibles** (pochettes, cahiers d'exercices) pour les élèves de sections professionnelles.

Enfin, dans le cadre de sa politique d'égalité des chances, la Région a proposé à 6 739 élèves répartis dans 17 lycées une plateforme d'**aide aux devoirs**. 150 jeunes ont bénéficié au titre de l'année 2011/2012 d'une action **FLE (Français Langue Etrangère)**, axée sur la maîtrise de la langue française ou des apprentissages fondamentaux pour un coût de 0,065 M€.

Programme : Information et orientation

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Fonctionnement	880 204,29	503 136,38	342 726,69	96,10%	-	-
Total	880 204,29	503 136,38	342 726,69	96,10%	-	-

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le projet « Assure ton Avenir » vise à lutter contre le décrochage scolaire et comprend plusieurs volets :

- Appui au fonctionnement des 18 plates-formes décrochage traitant le suivi des 6 459 jeunes de plus de 16 ans repérés sans solution,
- « **Assure ton Année** » pour remettre en « selle » des jeunes toujours sans solution après « Assure ta Rentrée ! » ou qui décrochent en cours d'année scolaire : 119 jeunes ont intégré un parcours en 2012 et pour 84% d'entre eux, cette expérience a trouvé une issue positive (retour scolarité, apprentissage, formation continue, emploi).
- « **Accroche-toi, décroche ton Bac !** » au sein du lycée Benjamin Franklin pour permettre aux triplants de terminale LEGT de l'obtenir. En 2012, sur les 13 jeunes inscrits, 8 ont obtenu le bac et les 5 autres sont inscrits dans un projet de formation.

En 2012, la Région aura consacré 0,045 M€ à ce projet Etat-Région représentant un budget annuel global de 0,178 M€.

Par ailleurs, la Région a mené des actions visant à **mieux informer et orienter les jeunes**, consacrant pour cela un financement de 0,116 M€. La collectivité s'appuie sur un réseau de partenaires : la Délégation Régionale de l'ONISEP Centre (Office National d'Information sur les Enseignements et les Professions - Centre), le CRIPTARC (Complexe Régional d'Information Pédagogique et Technique Agricole de la Région Centre), le CRDP (Centre Régional de Documentation Pédagogique).

La Région Centre a également subventionné l'organisation de **10 forums de l'orientation** pour une enveloppe globale de 0,318 M€. Une thématique forte a été

retenue cette année : la « double mixité » déclinée notamment à travers le dispositif « **IMAGIMIX –TOUS LES METIERS SONT MIXTES** », mis en place sur les forums d'Orléans, de Tours et de Chartres. Des fonds européens ont permis de compléter le budget consacrée à cette édition 2012.

De plus, la Région a soutenu financièrement, pour un montant total de 0,032 M€, la participation des établissements dans les « Quartiers des métiers » aux Artisanales de Chartres et du salon régional des métiers d'art d'Orléans.

Pour cette nouvelle édition des **Olympiades des métiers**, vitrine des métiers et filières professionnelles, la Région Centre a accordé un financement à hauteur de 0,107 M€ aux six pôles métiers chargés d'organiser les épreuves régionales et d'organiser le déplacement de l'équipe régionale aux finales nationales. Quatre jeunes représenteront, au mois de juillet 2013, la Région Centre lors des finales internationales à Leipzig en Allemagne.

Programme : Prévention santé dans les lycées

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Fonctionnement	670 032,02	368 979,18	214 189,37	87,04%	-	2 240,11
Total	670 032,02	368 979,18	214 189,37	87,04%	-	2 240,11

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'année 2012 a vu la généralisation (après une phase d'expérimentation) de l'appel à projets « Lycéen, Apprenti, bien dans son corps, bien dans sa tête », à tous les lycées publics et privés sous contrat de l'Education nationale et de l'agriculture. Pour l'année scolaire 2011/2012, **34 projets** ont été financés pour un montant de 0,099 M€ **dont 8 projets sur 2012** pour un montant de **0,018 M€**. Ceci a représenté **plus de 200 actions** de promotion de la santé menées dans les lycées **et près de 18 000 jeunes lycéens concernés**. L'appel à projets 2012/2013 imputé sur le budget 2012 permet de financer **54 projets pour un montant de 0,162 M€**.

L'année 2012 a également permis de :

- conforter les partenariats existants avec l'ARS du Centre, le Rectorat, la DRAAF et les associations régionales partenaires de la Région (0,260 M€),
- favoriser des échanges d'expériences et la mutualisation des réseaux à travers l'organisation de trois journées thématiques consacrées aux refus scolaires anxieux, à la sexualité des adolescents, au mal être et risques suicidaires (chaque journée a rassemblé plus de 150 personnes),
- mettre à disposition des infirmières de lycées, des outils de prévention afin de les aider dans la réalisation de leurs actions de promotion de la santé.

**FORMATIONS SANITAIRES
ET SOCIALES**

BILAN

L'année 2012 a été marquée par la mise en place du Plan urgence santé adopté par le Conseil régional lors de sa session extraordinaire du 26 janvier 2012. En application de ce Plan, le quota des étudiants masseurs kinésithérapeutes a été augmenté de 15 à la rentrée de septembre 2012 passant ainsi de 60 à 75. Quant au nombre de places de formation d'aide-soignant, il est passé de 877 en 2011 à 908 en 2012 auquel il convient d'ajouter 167 places de formation en cursus partiels. Ces places, réparties sur l'ensemble du territoire régional, accueillent sur des dispositifs spécifiques, des salariés et des demandeurs d'emploi engagés dans un parcours de Validation des Acquis de Expérience ou déjà titulaires d'un diplôme du secteur sanitaire et social.

L'année 2012 a également vu l'ouverture, au sein de l'Institut de formation sanitaire et social (IFSI) rattaché à la Croix rouge de Tours, d'une nouvelle école accueillant une première promotion de 30 étudiants ergothérapeutes.

Le développement quantitatif du dispositif de formation s'accompagne d'un développement qualitatif. Ainsi, le nombre d'étudiants ayant obtenu le diplôme d'Etat d'infirmier en 2012 a atteint pour la première fois le chiffre 982, soit un taux de réussite record de 86% par rapport au quota initial de 1 137. Cela correspond par ailleurs à une baisse du taux de décrochage de 10%. La mise en place d'une plate-forme d'enseignement à distance commune aux 13 IFSI de la région, destinée notamment à mutualiser les enseignements universitaires, permet de maintenir l'égalité d'accès depuis tous les Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) de la région à la formation d'infirmier, formation reconnue, depuis la promotion diplômée en juillet 2012, au grade de licence.

Le Conseil régional a poursuivi également ses efforts vers les étudiants les plus défavorisés de la région en revalorisant de 11% le montant des bourses tout en maintenant un échelon 7 à 6 600 € par an unique en France. Cet échelon aura bénéficié en 2012 à 518 étudiants sur un total de 2 354 boursiers.

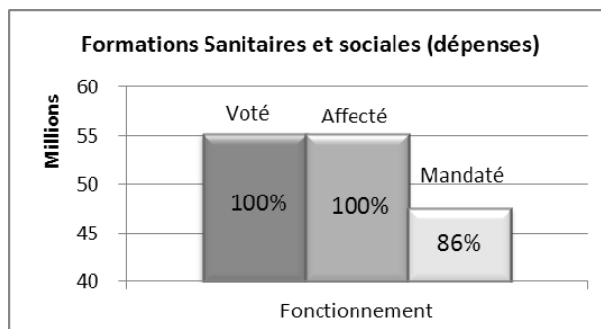
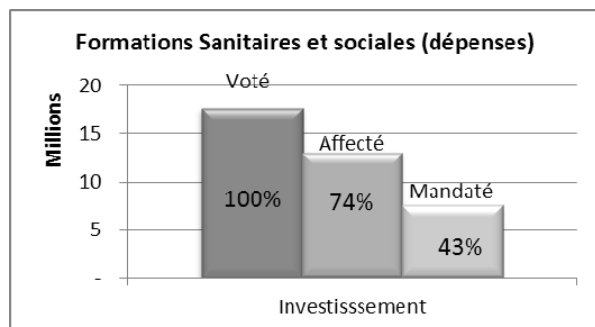
En complément de la gestion des écoles, le Conseil régional continue de développer l'offre de formation dans le secteur sanitaire et social en permettant notamment l'accès à une qualification dans le secteur de l'aide aux personnes, aux salariés, aux demandeurs d'emploi et aux personnes en contrats aidés. Par ailleurs, la Région a conclu un accord avec l'Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier, (Organisme Paritaire Collecteur Agréé de la fonction publique hospitalière) visant à faciliter l'accès à la formation d'infirmier pour les salariés des établissements de santé publics dans le cadre de la promotion professionnelle. Cet accord prévoit la prise en charge par la Région des coûts de formation pour les promotions professionnelles des salariés des établissements adhérents de l'Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier de moins de 500 salariés.

L'ensemble de ces initiatives témoignent du caractère prioritaire pour la Région de la politique de formation dans le sanitaire et social, en lien avec les enjeux dans ce domaine sur les territoires.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes ¹ au 31/12/2012 (1)	Montant affecté au 31/12/2012 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2012 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2012 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2012 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2012 (6) = (2) - (4)
AP	17 545 000,00	13 019 426,49	4 525 573,51	7 489 036,59	10 055 963,41	5 530 389,90
AE	55 207 140,35	55 057 140,35	150 000,00	47 554 486,08	7 652 654,27	7 502 654,27

¹ AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement



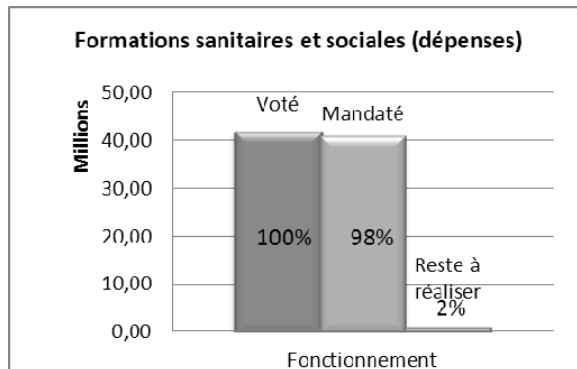
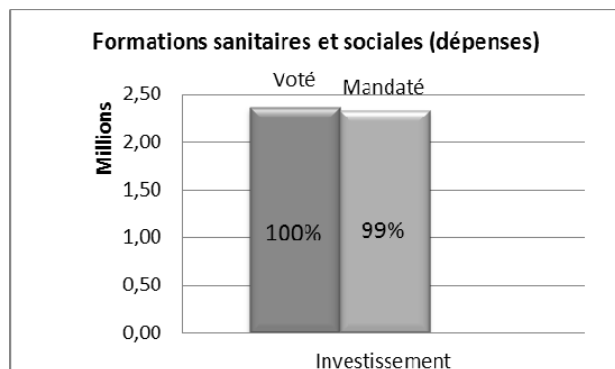
La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	2 361 000,00	2 332 096,32	-	98,78%	-	-
Fonctionnement	41 848 338,02	40 965 089,98	854 824,92	99,92%	500 000,00	500 000,00
Total	44 209 338,02	43 297 186,30	854 824,92	99,86%	500 000,00	500 000,00

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Financement des écoles et instituts de formation sanitaire et sociale

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Fonctionnement	32 907 847,88	32 108 870,50	790 189,90	99,96%	500 000,00	500 000,00
Total	32 907 847,88	32 108 870,50	790 189,90	99,96%	500 000,00	500 000,00

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le montant des crédits dévolus au financement des établissements de formation sanitaires et sociales pour assurer la formation de 7 000 apprenants répartis sur le territoire régional, s'est élevé à 31,9 M€ en 2012 dont :

- 25,4 M€ au titre du secteur sanitaire
- 6,5 M€ au titre du secteur social

Au titre du cofinancement par Pôle Emploi d'actions de formation professionnelle à destination des demandeurs d'emploi dans le secteur sanitaire et social (Aide-soignant et Ambulancier et Aide-médico psychologique), la Région a perçu une recette de 0,500 M€.

Dans le champ des formations paramédicales, les principales mesures réalisées et financées en 2012 au titre du « plan urgence santé » sont :

- La poursuite de l'augmentation de la capacité des instituts de formation d'aides-soignants : celle-ci est déjà passée de 877 places en cursus complet à 908 entre septembre 2011 et septembre 2012. Le nombre de places ouvert en cursus partiel aide-soignant a été porté à 167 depuis septembre 2012.
- La création d'un institut de formation en ergothérapie à Tours dont l'ouverture est effective depuis septembre 2012 au sein de l'Institut régional de formations sanitaires et sociales rattaché à la Croix Rouge française. Cet établissement accueille 30 étudiants de 1ère année
- L'augmentation du quota des étudiants masseurs-kinésithérapeutes de 60 à 75 en 2012.

Programme : Construction – Aménagement - Réhabilitation - Equipement

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AP	2012 - 1313	PPI EQUIPEMENTS SANITAIRE ET SOCIAL 2012	300 000,00	299 860,03
AP	2012 - 1314	PPI ENTRETIEN SANITAIRE ET SOCIAL	1 750 000,00	263 941,08
TOTAL			2 050 000,00	563 801,11

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	2 361 000,00	2 332 096,32	-	98,78%	-	-
Total	2 361 000,00	2 332 096,32	-	98,78%	-	-

(1) Voté 2012 hors virements:BP+ BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Dans le cadre du budget 2012, la Région a ouvert deux Autorisations de Programme de 1,750 M€ et 0,300 M€. La première, pluriannuelle, est dédiée à la réalisation de travaux d'entretien et de restructuration des établissements de formations sanitaires et sociales. La seconde, annuelle, est dédiée à l'acquisition d'équipements permettant d'assurer le fonctionnement des établissements dans de bonnes conditions matérielles.

Ces AP ont été dotées respectivement de 0,160 M€ et 0,150 M€ au BP 2012, correspondant au versement de 50% des subventions votées.

La première phase d'installation et de mise en œuvre d'une architecture informatique homogène pour l'ensemble des établissements a été finalisée. Cinq établissements disposent désormais d'un réseau informatique local dédié à l'usage pédagogique, d'une connexion wifi et d'un accès à distance au réseau : l'Institut de Formation Aide-Soignant (IFAS) de Saint-Amand-Montrond, l'Institut de Formation en Soins Infirmiers de Blois, l'Institut de Formation en Soins Infirmiers de Chartres, l'Institut de Formation de Masso-Kinésithérapie (IRFMK) d'Orléans et l'Ecole Régionale du Travail Social (ERTS) d'Olivet.

Les travaux de reconstruction de l'Institut régional de formations sanitaires et sociales Croix-Rouge française de Tours, décidés par la Commission permanente du 4 novembre 2011 (délibération CPR n° 11.10.22.69), ont débuté en 2012, avec l'objectif d'une livraison pour la rentrée de septembre 2014. Cette opération, d'un montant prévisionnel de 9,5 M€, est financée à hauteur de 4,5 M€ par la Région. En 2012, la Région a versé un second acompte à hauteur de 1,340 M€.

Programme : Aides financières attribuées aux élèves étudiants

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe	Libellés	Modifications	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AE 2011 - 3009	BOURSES SECTEUR SOCIAL 2011-2012	50 000,00	2 775 000,00	2 775 000,00
AE 2012 - 3008	BOURSES SECTEUR SANITAIRE 2012-2013		6 700 000,00	6 700 000,00
AE 2012 - 3009	BOURSES SECTEUR SOCIAL 2012-2013		2 900 000,00	2 750 000,00
TOTAL		50 000,00	12 375 000,00	12 225 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Fonctionnement	8 883 402,06	8 827 037,08	64 635,02	100,09%	-	-
Total	8 883 402,06	8 827 037,08	64 635,02	100,09%	-	-

(1) Voté 2012 hors virements:BP+ BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Au titre des rentrées en formation sanitaire et sociale des mois de janvier et de septembre 2012, 2 354 étudiants ont bénéficié d'une bourse régionale d'études. L'effectif boursier représente 36 % de la population étudiante en formation dans le secteur sanitaire et social ; 22 % d'entre eux se sont vus attribuer une bourse à 6 600 €.

Le volume financier correspondant à l'attribution des bourses représente 8,1 M€, dont 3,3 M€ sont dédiés à l'octroi de bourses à 6 600 €.

En 2012, la Région a décidé de revaloriser de 22 % les 6 échelons de bourses sur deux ans, soit 11 % en 2012 et 11 % en 2013.

Programme : Structuration des dispositifs de formation

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Fonctionnement	57 088,08	29 182,40	-	51,12%	-	-
Total	57 088,08	29 182,40	-	51,12%	-	-

(1) Voté 2012 hors virements:BP+ BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La somme mandatée correspond au versement du solde au prestataire retenu pour OOPSSI (Outil d'Observation Partagée Sanitaire et Social Informatisé) afin d'alimenter la base effectifs des établissements de formation sanitaire et sociale, soit 6 500 apprenants.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

BILAN

L'engagement fort de la Région pour les constructions immobilières universitaires, s'est poursuivi en 2012. Ce sont ainsi 5,288 M€ qui ont été investis par la Région dans le cadre du Contrat de Projets Etat-Région.

La Région a également poursuivi ses actions pour une meilleure qualité de la vie étudiante, facteur essentiel de l'attractivité de l'enseignement supérieur régional : ordinateurs fixes et portables (Ordi-Centre), mobilité internationale des étudiants (Mobi-Centre), aide pour la souscription de la couverture complémentaire de santé des étudiants.

Environ 2 000 étudiants ont bénéficié de la mesure Mobi-Centre en effectuant un séjour (stage ou formation) à l'étranger dans le cadre de leurs études supérieures. Ce dispositif permet aux étudiants d'acquérir des compétences complémentaires dans un environnement différent, et constitue ainsi pour eux un atout précieux en termes de développement personnel, de réussite dans les études et à terme d'insertion professionnelle.

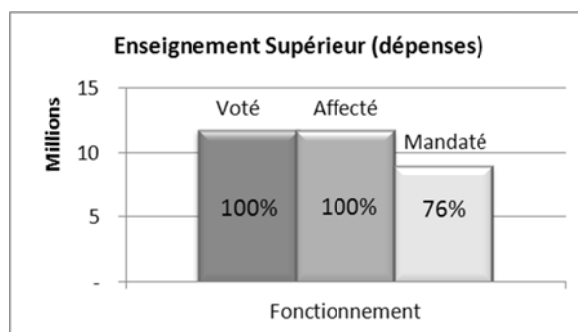
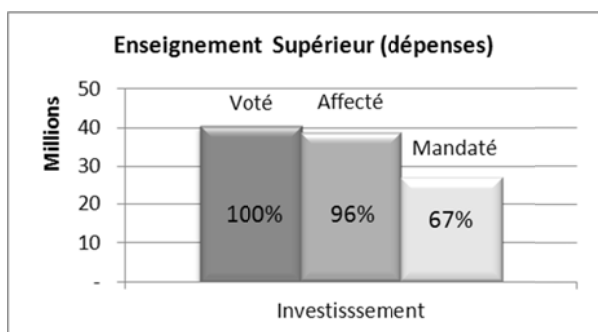
Par ailleurs, près de 4 000 étudiants ont reçu un ordinateur portable dans le cadre de la mesure Ordi-centre pour l'année universitaire 2012/2013. Celle-ci contribue à l'égalité des chances entre les étudiants, mais aussi à l'attractivité des formations de niveau Master de notre région, dans un environnement national de plus en plus compétitif.

Dans le cadre des mesures dédiées spécifiquement aux jeunes, durement atteints par la crise socio-économique, la Région a poursuivi la mise en œuvre de l'aide pour la souscription de la couverture complémentaire de santé des étudiants les plus en difficulté, bénéficiaires de bourses attribuées pour critères sociaux. Au titre de l'année Universitaire 2012/2013, ce sont 1264 étudiants boursiers des échelons 4 et supérieurs qui ont bénéficié de l'aide Régionale de 100 € pour adhérer à une mutuelle partenaire.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes ¹ au 31/12/2012 (1)	Montant affecté au 31/12/2012 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2012 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2012 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2012 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2012 (6) = (2) - (4)
AP	40 214 998,20	38 651 592,20	1 563 406,00	26 812 922,66	13 402 075,54	11 838 669,54
AE	11 749 271,70	11 711 771,70	37 500,00	8 962 943,83	2 786 327,87	2 748 827,87

¹ AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement



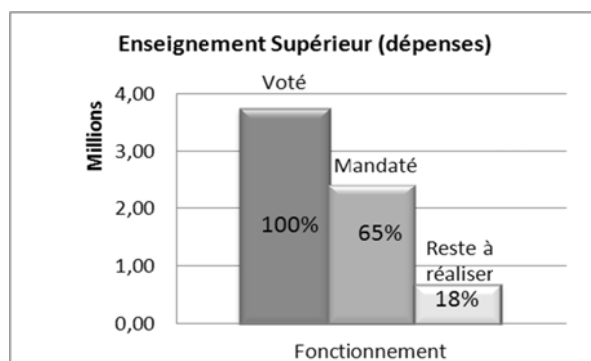
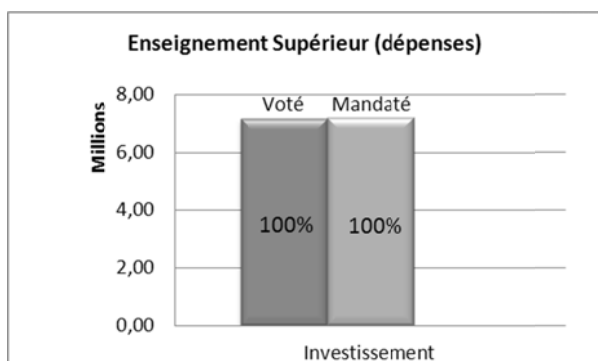
La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	7 176 000,00	7 203 152,24	-	100,38%	-	-
Fonctionnement	3 742 949,65	2 421 732,69	672 646,45	82,67%	-	30 078,00
Total	10 918 949,65	9 624 884,93	672 646,45	94,31%	-	30 078,00

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Construction, aménagement, réhabilitation, équipement

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	4 794 000,00	5 288 102,44	-	110,31%	-	-
Fonctionnement	70 000,00	70 000,00	-	100,00%	-	-
Total	4 864 000,00	5 358 102,44	-	110,16%	-	-

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La mise en œuvre du volet immobilier universitaire du Contrat de Projets Etat-Région (articles 3.1 à 3.4) s'est traduite par le versement de crédits régionaux pour les opérations suivantes :

- Extension de la faculté de médecine à la Riche (3,08 M€),
- Réhabilitation et aménagement du bâtiment Dupanloup à Orléans (2,17 M€),

0,038 M€ ont également été versés pour des opérations hors contrat de projet :

- Soldes des travaux de réfection des façades de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs du Val-de-Loire (Blois) et étude préalable à l'extension de l'école,
- Réparation et remplacement des éléments extérieurs en bois du bâtiment (pergola et pare soleils) de l'Ecole Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage de Blois

Programme : Mobilité internationale des étudiants

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Fonctionnement	3 034 197,65	2 047 013,65	655 962,25	89,08%	-	30 078,00
Total	3 034 197,65	2 047 013,65	655 962,25	89,08%	-	30 078,00

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le nombre d'étudiants qui ont pu bénéficier de la mesure MOBICENTRE est resté proche de 2 000. La diminution du volume des mandatements par rapport à l'année 2011 est le résultat des demandes de soldes parvenues après la clôture des comptes 2012.

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AP	2012 - 0460	UNIVERSITE NUMERIQUE	250 000,00	55 662,00
AE	2012 - 0475	MISE A DISPOSITION D'ORDINATEURS	300 000,00	300 000,00
AP	2012 - 1475	FOURNITURES D'ORDINATEURS PORTABLES	2 200 000,00	2 200 000,00
TOTAL			2 750 000,00	2 555 662,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	2 382 000,00	1 915 049,80	-	80,40%	-	-
Fonctionnement	360 000,00	144 482,69	16 684,20	44,77%	-	-
Total	2 742 000,00	2 059 532,49	16 684,20	75,72%	-	-

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La mise en place du PRES Centre Val-de-Loire Université implique la redéfinition des politiques des établissements dans le domaine de l'Université Numérique, en particulier pour permettre une meilleure convergence et une mutualisation entre universités et grandes écoles. Cette réflexion a débuté courant 2012, ce qui explique que les crédits relatifs à ce domaine n'aient été que faiblement mobilisés.

Aussi, les crédits consommés concernent-ils essentiellement Ordi-Centre. Les prix des ordinateurs obtenus dans le cadre des marchés des ordinateurs portables distribués en 2011 et 2012 ont été très satisfaisants au regard des prévisions initiales, ce qui explique le taux de réalisation inférieur aux prévisions budgétaires.

Les crédits de fonctionnement dépensés concernent principalement les prestations de distribution et de maintenance des ordinateurs qui incluent un service téléphonique auprès des étudiants. A noter, le faible montant des crédits mandatés au regard des crédits votés. D'une part, la Région a cessé de subventionner l'aide à l'accès au haut débit des établissements pour orienter les aides vers l'accompagnement du PRES Centre Val de Loire-Université sur des projets partagés. D'autre part, les prix obtenus pour l'assistance en ligne des étudiants et la réparation des ordinateurs distribués dans le cadre de la mesure Ordi-centre ont été nettement inférieurs aux estimations.

**Programme : Accès à une couverture santé
complémentaire**

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Fonctionnement	278 752,00	160 236,35	-	57,48%	-	-
Total	278 752,00	160 236,35	-	57,48%	-	-

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La Région a poursuivi la mise en œuvre de l'aide pour la souscription de la couverture complémentaire de santé des étudiants les plus en difficulté, bénéficiaires de bourses attribuées pour critères sociaux. Le dispositif permet de bien répondre aux besoins des étudiants, qui ont pu voir cette aide de 100 € directement déduite de leur souscription à leur mutuelle, sans avoir à avancer cette somme. Le public éligible à cette aide inclut les boursiers des niveaux 4 à 6. 1 264 étudiants ont bénéficié de cette aide au titre de l'année universitaire 2012/2013 contre 741 étudiants l'année précédente. Les campagnes d'information menées par les mutuelles et la Région expliquent la progression de ce dispositif.

RECHERCHE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION

BILAN

La Région a poursuivi la mise en œuvre de ses dispositifs d'appels à projets, qui couvrent de manière complémentaire l'ensemble des domaines de la recherche, allant de la recherche fondamentale conduite dans les laboratoires jusqu'aux actions de recherche et développement portées par les entreprises pour accéder à de nouveaux marchés, en passant par les projets de recherche collaborative entre laboratoires et entreprises, notamment dans le cadre des pôles de compétitivité.

La Région montre ainsi sa volonté d'un soutien accru à la recherche publique régionale, qu'elle réponde à des objectifs finalisés ou à des objectifs plus fondamentaux, en allant au-delà de la seule contractualisation avec l'Etat dans le cadre du CPER et en lançant deux types d'appels à projets de recherche :

- Les appels à projets « d'intérêt régional », qui concernent des projets qui peuvent être positionnés en termes d'orientations sociétales et d'articulation avec les priorités et les politiques régionales,
- Les appels à projets de recherche « d'initiative académique », s'adressant à des projets positionnés avant tout en termes de thématiques scientifiques, et reliés aux priorités scientifiques exprimées dans les stratégies de développement des établissements.

Plus de 12,7 M€ ont ainsi été affectés sur les projets sélectionnés au titre de l'année 2012. Par ailleurs, environ 6,2 M€ ont au total été mandatés au titre des appels à projets lancés en 2012 ou au bénéfice de projets soutenus dans le cadre des appels des années précédentes.

L'année 2012 a également vu la création d'un fonds d'amorçage interrégional destiné à financer la création et l'amorçage de jeunes entreprises innovantes issues de la recherche (privée et/ou publique), des Sociétés d'Accélération du Transfert Technologique (SATT), des pôles de compétitivité et des Incubateurs régionaux. La Région Centre y a souscrit des parts pour le montant global de 3 M€. Fin 2012, ce fonds a procédé à une première prise de participation pour 1 M€ au capital d'une jeune entreprise innovante développant des principes actifs antibiotiques obtenus à partir de ressources végétales.

La Région a également poursuivi son soutien à l'innovation dans les entreprises, via le dispositif CAP R&D et via le démarrage de nouveaux projets collaboratifs entre entreprises et laboratoires de recherche dans le cadre des quatre pôles de compétitivité régionaux.

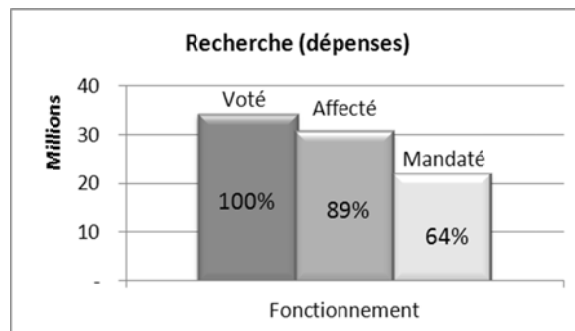
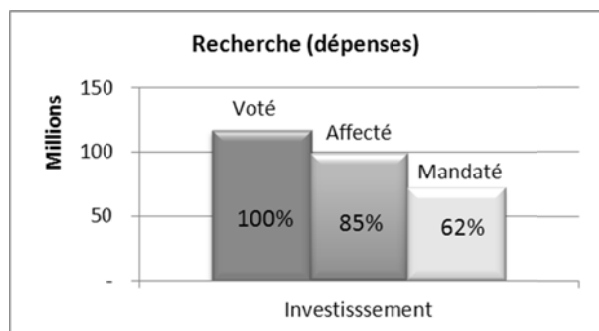
Le programme d'actions dédié au soutien au Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur « Centre Val de Loire Université » a fait l'objet d'un fort taux d'engagement, significatif du soutien déterminé de la Région pour les actions de structuration de l'enseignement supérieur et de la recherche, indispensables pour renforcer la visibilité, l'attractivité et l'ouverture des établissements. Les actions soutenues ont notamment concerné la mise en place de plateformes d'entrepreneuriat de création d'entreprises dans les grandes écoles d'ingénieurs et de management, ainsi que l'accueil d'étudiants étrangers dans les universités et les écoles.

Des retards dans la mise en œuvre de certains projets n'ont cependant pas permis d'atteindre des taux de mandatement des crédits du même niveau qu'en 2011. Ces retards ont notamment été associés à l'attente de la formalisation de plusieurs projets dans le cadre des Investissements d'Avenir, ou au report d'investissements dont l'établissement de recherche porteur s'est heurté à un appel d'offres infructueux.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes ¹ au 31/12/2012 (1)	Montant affecté au 31/12/2012 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2012 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2012 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2012 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2012 (6) = (2) - (4)
AP	116 127 032,31	98 762 384,03	17 364 648,28	71 660 739,50	44 466 292,81	27 101 644,53
AE	34 413 000,00	30 742 052,20	3 670 947,80	22 033 964,52	12 379 035,48	8 708 087,68

¹ AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement



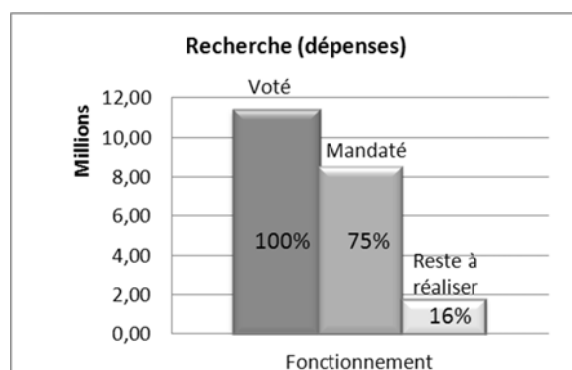
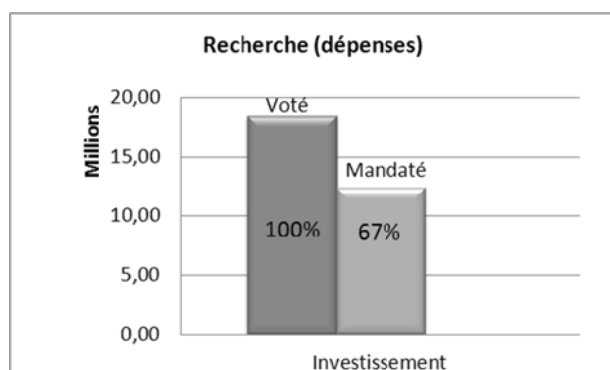
La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	18 505 100,00	12 351 878,42	-	66,75%	40 000,00	37 331,21
Fonctionnement	11 409 171,48	8 560 975,34	1 769 117,75	90,54%	-	54 896,40
Total	29 914 271,48	20 912 853,76	1 769 117,75	75,82%	40 000,00	92 227,61

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Pôle de compétitivité, de développement et transferts de technologie

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modifications	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AP	2012 - 0422	SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE RECHERCHE ET AUX POLES DE COMPETIT		750 000,00	532 089,00
AP	2012 - 0850	APPELS A PROJETS 2012		12 100 000,00	11 556 443,49
AP	2012 - 0897	CAP RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	750 000,00	1 625 000,00	2 380 288,45
TOTAL			750 000,00	14 475 000,00	14 468 820,94

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	5 193 350,00	3 854 795,50	-	74,23%	40 000,00	10 000,00
Fonctionnement	2 094 755,09	1 492 783,46	401 572,53	90,43%	-	-
Total	7 288 105,09	5 347 578,96	401 572,53	78,88%	40 000,00	10 000,00

(1) Voté 2012 hors virements:BP+ BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

18 contrats d'appui aux projets Recherche & Développement (CAP R&D) ont été attribués en 2012, dont 6 dans le cadre de l'appel à projets VALBIOM ; l'enveloppe prévue a été abondée en DM 2 : le nombre de dossiers a significativement augmenté.

Huit projets ont été engagés en faveur des pôles de compétitivité S2E2, Elastopôle, Cosmetic Valley, Viaméca, Risque et Xylofutur. Ces 8 projets ont représenté un montant de subventions votées de 0,823 M€.

En 2012, la Région Centre a activement participé à la création d'un fonds d'amorçage interrégional destiné à financer la création et l'amorçage de jeunes entreprises innovantes issues de la recherche (privée et/ou publique), des Sociétés d'Accélération du Transfert Technologique (SATT), des pôles de compétitivité et des Incubateurs régionaux. Le comité d'investissement du Fonds National d'Armorçage ayant retenu la candidature de Sofimac Partners, société gérant le Fonds EMERGENCE INNOVATION 1, la Région Centre y a souscrit des parts pour un montant global de 3 M€. Fin 2012, ce fonds a procédé à une première prise de participation d'un million d'euros au capital d'une jeune entreprise innovante développant des principes actifs antibiotiques obtenus à partir de ressources végétales.

Des subventions ont été apportées au titre du Contrat de Projets (article 1.1 « Biologie santé bien-être ») pour les programmes de recherche Intragene, Institut des Ultrasons, ICPA, Imagerie des systèmes biologiques, CIRE, et PSAT (Pôle de Santé Animale de Tours). Certaines opérations se sont terminées en 2012 comme Imagerie des systèmes biologiques et ICPA. Excepté PSAT qui a pris quelques retards, les autres programmes se termineront en 2013.

La plate-forme d'accueil de partenariat INRA Centre Val de Loire est en cours d'implantation, les travaux d'aménagement se poursuivent. La société REPROPHARM (6 personnes) est déjà accueillie et prochainement l'UNCEIA rejoindra la plate-forme. La démarche active de recherche de futurs locataires a été engagée en 2012.

Le nombre de réponses reçues dans le cadre de l'appel à projets annuel auprès des structures de transfert de technologie a été tout aussi important qu'en 2011 pour un montant global en légère augmentation (1,250 M€ contre 1,150 M€) et une consommation des crédits de paiement à un rythme identique.

Programme : Développement de la recherche en Région

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modifications	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AP	2011 - 7550	GP - CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE	100 000,00	125 000,00	16 403,00
AE	2012 - 0472	BOURSES DOCTORALES		4 335 000,00	4 335 000,00
AE	2012 - 1850	APPELS A PROJET 2012		1 400 000,00	1 168 000,00
TOTAL			100 000,00	5 860 000,00	5 519 403,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	8 700 650,00	6 742 460,06	-	77,49%	-	-
Fonctionnement	7 853 576,39	6 372 781,34	712 725,50	90,22%	-	54 896,40
Total	16 554 226,39	13 115 241,40	712 725,50	83,53%	-	54 896,40

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Dans le cadre de ses appels à projets de recherche d'intérêt régional, la Région a soutenu le démarrage de 45 projets portés par les universités et par les organismes de recherche, au total pour un engagement supérieur à 7,5 M€. La plupart de ces projets impliquaient également des partenaires non académiques, entreprises ou associations (120 au total).

Le deuxième appel à projets d'initiative académique a été lancé en s'appuyant sur le PRES (Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur) Centre Val-de-Loire Université, qui a mis en place un cadre de concertation entre ses membres (universités et grandes écoles), élargi aux grands organismes de recherche (CNRS, CEA, INRA, INSERM, BRGM). Les actions soutenues par la Région s'inscrivent ainsi en pleine cohérence avec les stratégies scientifiques partagées de ces établissements. Ces actions consistent en 19 projets de recherche, 9 acquisitions d'équipement et 6 recrutement de post-doctorants, pour un engagement total de près de 4,9 M€.

Différents programmes de recherche ont bénéficié de subventions au titre des articles 3.5 « Villes, Territoires et Civilisations », 3.6 « Sol, sous-sol et eau » et 3.7 (Station de Radioastronomie de Nançay), du CPER.

Le dispositif de bourses doctorales a permis le démarrage de 59 thèses, d'une durée de 3 ans, dans les laboratoires des universités et des organismes de recherche implantés en région Centre. Le financement total apporté aux plus de 150 thèses actuellement en cours avec le soutien de la Région s'est monté à plus de 3,5 M€.

La Région a attribué un montant de 0,148 M€ pour l'aide à l'organisation de colloques et manifestations scientifiques.

Le soutien au STUDIUM a permis l'accueil d'une dizaine de chercheurs étrangers de haut niveau dans les laboratoires de la région, ainsi que le recrutement d'un directeur scientifique chargé de poursuivre le développement de l'agence (dépôt d'un dossier de financement auprès de l'Union Européenne, en attente de réponse).

La Région a soutenu la diffusion de la culture scientifique et technique en finançant les programmes d'actions de structures comme Centre Sciences, les Petits Débrouillards et la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture.

Programme : PRES

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Fonctionnement	1 240 840,00	516 123,54	624 819,72	91,95%	-	-
Total	1 240 840,00	516 123,54	624 819,72	91,95%	-	-

(1) Voté 2012 hors virements:BP+ BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les quatre grandes écoles d'ingénieurs et de management membres de Centre Val de Loire Université ont créé, avec le soutien de la Région, un réseau de plateformes ICE (Innovation et Création d'Entreprises), portant des actions mutualisées dans le domaine de la sensibilisation à l'entrepreneuriat, de la création d'entreprises, de missions d'appui aux entreprises dans le cadre de projets étudiants. Ces plateformes renforcent l'ancrage territorial de ces écoles et leur contribution au développement socio-économique régional.

La Région a poursuivi le soutien à l'ouverture internationale des établissements par :

- l'appui à la mobilité entrante des étudiants dans les universités et grandes écoles (bourses pour le séjour des étudiants étrangers accueillis dans le cadre de partenariats officiels avec des universités étrangères),
- le financement d'un poste d'ingénieur au sein de la Cellule Europe mutualisée entre le CNRS et les deux universités, qui facilite l'accès des laboratoires aux projets et aux financements européens,
- la mutualisation des actions d'accueil de chercheurs étrangers dans les laboratoires entre le Studium et le centre de mobilité des universités.

Par ailleurs, un appel à projets maturation s'est traduit par l'octroi d'une subvention de 0,295 M€ en fin d'année à l'Université de Tours et au CNRS pour financer 5 projets.

La Région a par ailleurs poursuivi l'aide financière pour le démarrage de l'Ecole Nationale d'Application des Géosciences (BRGM et université d'Orléans), formation de spécialité de niveau bac+6 qui recrute des ingénieurs diplômés.

Programme : PEE Energies nouvelles et matériaux pour l'énergie

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modifications	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AP	2012 - 1422	SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE RECHERCHE DU POLE SSEE	-100 000,00	700 000,00	323 000,00
TOTAL			-100 000,00	700 000,00	323 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	4 611 100,00	1 754 622,86	-	38,05%	-	27 331,21
Fonctionnement	220 000,00	179 287,00	30 000,00	95,13%	-	-
Total	4 831 100,00	1 933 909,86	30 000,00	40,65%	-	27 331,21

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Des subventions ont été apportées au titre du Contrat de Projets (article 2.1 « Energies nouvelles et matériaux pour l'énergie ») pour les programmes de recherche Pôle de Géothermie et MATEX (MATériaux en conditions EXtrêmes).

Une nouvelle convention cadre a été mise en place au bénéfice du CERTEM (Centre d'Etudes et de Recherches Technologiques En Microélectronique), qui constitue un support de recherche essentiel pour le développement du pôle de compétitivité S2E2 (Sciences et Systèmes de l'Energie Electrique).

Une autre convention a été mise en place, sur une durée d'un an, afin de concrétiser les percées scientifiques et technologiques et les perspectives de valorisation économique ouvertes par le programme ALHYANCE, en particulier dans le domaine du stockage de l'hydrogène.

Le soutien apporté par la Région au pôle de compétitivité S2E2 (Sciences et Systèmes de l'Energie Electrique) a permis le soutien de projets de recherche collaborative déjà en cours, ainsi que le démarrage du projet E MONITORAGE (subvention de 0,323 M€), qui vise à développer des applications de systèmes d'analyse de données avancées pour la supervision des résidents d'EHPAD. Les retards et les sous-réalisations de plusieurs projets ont limité le niveau des crédits de paiement versés en 2012.

CULTURE

BILAN

Création, public et pratiques sont les trois piliers de l'action du Conseil régional du Centre dans le domaine culturel.

Parmi les nombreux programmes mis en place, on retiendra notamment au titre de la création, les interventions de la collectivité auprès du centre dramatique national et du centre chorégraphique national d'Orléans. Dirigés respectivement par Arthur Nauzyciel et Josef Nadj, artistes de très haut niveau qui bénéficient d'une reconnaissance nationale et internationale, la Région a soutenu leurs créations qui ont été présentées en avant-première au festival d'Avignon avant d'être jouées sur notre territoire. Cette année aura aussi été marquée par la création de l'opéra « Red waters » qui illustre la volonté de favoriser à l'échelle régionale les coopérations entre les acteurs de notre territoire et le souhait de voir émerger des projets ambitieux sur plan artistique. La création, c'est aussi le soutien de nombreuses compagnies, formations musicales, artistes plasticiens qui ont été accompagnés dans le cadre de l'élaboration de leur projet. Ajouté à l'intervention dans le domaine de la création audiovisuelle, ce sont près de 3 M€ qui ont été engagés en 2012.

Les publics et la question sensible de la diffusion culturelle sont aussi inscrits dans les priorités de l'action régionale. On pourra retenir cette année le record de fréquentation sur le domaine régional de Chaumont sur Loire, plus de 400 000 visiteurs. Ce transfert exemplaire d'un monument de cette importance a fait l'objet d'une communication en session plénière, il était important en effet de dresser un bilan précis, après cinq années, des actions entreprises, des résultats obtenus. La diffusion s'incarne aussi à travers l'action des cinémobiles, CICLIC, qui en assure l'exploitation, réussit à proposer à un public large en zone rurale, plus de 55 000 entrées en 2012, une programmation exigeante et diversifiée. Ces circuits sont désormais reconnus sous le double label Art et essai et Jeune public attribué par le Centre National du Cinéma et de l'Image animée.

En matière de pratique artistique, l'année 2012 aura été marquée par l'adaptation du dispositif « Aux arts lycéens », il était en effet devenu nécessaire compte tenu du nombre important de sollicitations de limiter le nombre de projets pouvant être portés au sein d'un même établissement, ceci afin de garantir un accès équitable à ce dispositif et une bonne répartition sur le territoire régional.

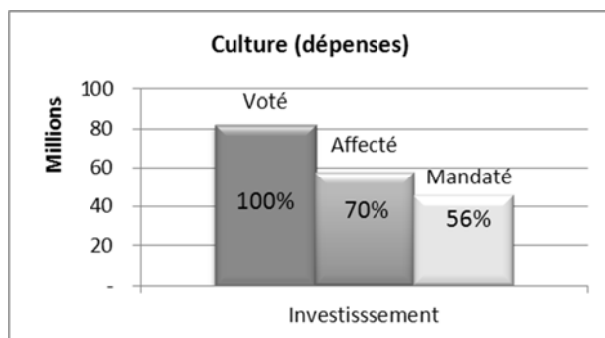
Sur le plan territorial, la mise en œuvre des Projets artistiques et culturels de territoires permet après une première année d'enregistrer des résultats encourageants tant sur le plan de la coopération avec un accroissement des projets portés par les communautés de communes que sur la qualité des projets.

Enfin sur le plan de l'exécution budgétaire, le niveau relativement bas de réalisation pour la section d'investissement en 2012 est la suite logique d'un niveau de mandatement très élevé en 2011. S'agissant de recettes ce sont près de 3,2 M€ qui ont été mandatés, elles correspondent notamment aux participations de l'Etat et de l'Europe dans le cadre de la réalisation des projets portées en maîtrise d'ouvrage par la Région Centre (mise en œuvre du programme Chaumont développement, transfert du FRAC Centre sur le site des subsistances militaires d'Orléans).

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes ¹ au 31/12/2012 (1)	Montant affecté au 31/12/2012 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2012 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2012 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2012 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2012 (6) = (2) - (4)
AP	81 435 137,94	57 360 760,10	24 074 377,84	45 545 277,46	35 889 860,48	11 815 482,64
AE	-	-	-	-	-	-

¹ AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement



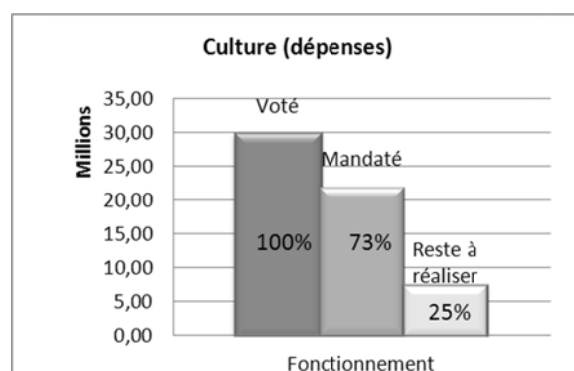
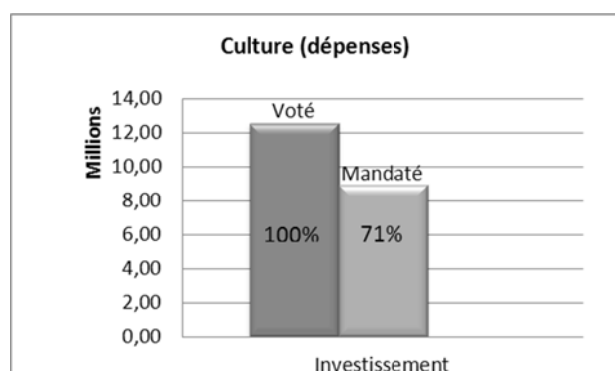
La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	12 567 900,00	8 922 407,87	-	70,99%	3 100 210,00	3 084 405,20
Fonctionnement	29 938 934,14	21 930 791,49	7 459 054,11	98,17%	18 200,00	33 552,19
Total	42 506 834,14	30 853 199,36	7 459 054,11	90,13%	3 118 410,00	3 117 957,39

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Soutien à la création

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AP	2012 - 1899	FONDS DE SOUTIEN A LA CREATION CINEMATOGRAPHIQUE ET AUDIO-	1 620 000,00	1 620 000,00
TOTAL			1 620 000,00	1 620 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	1 620 000,00	1 589 947,71	-	98,14%	-	-
Fonctionnement	1 232 675,00	1 002 786,02	237 047,90	100,58%	-	7 000,00
Total	2 852 675,00	2 592 733,73	237 047,90	99,20%	-	7 000,00

(1) Voté 2012 hors virements:BP+ BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

En 2012, la Région a apporté son soutien à l'association « Antirouille » qui assure la gestion de « l'Astrolabe » à Orléans pour le projet d'Opéra « Red Waters » (0,100 M€). Premier projet de cette envergure, il est né du désir de Keren Ann Zeidel et Bardi Johannsson, compositeurs et interprètes du groupe Lady and Bird. Il a été réalisé en collaboration avec le Centre dramatique national d'Orléans Loiret – Centre, l'Opéra de Rouen et le festival Automne en Normandie. Il a bénéficié d'une diffusion à Tours, Orléans, dans le cadre du festival automne en Normandie et à l'opéra de Rouen.

La Région a également apporté son soutien au Centre dramatique national d'Orléans (0,050 M€) et au Centre chorégraphique national d'Orléans (0,020 M€) pour deux productions créées dans le cadre de la programmation In du Festival d'Avignon 2012. La Mouette de Tchekhov, mise en scène par Arthur Nauzyciel, a ainsi été créée pour la première fois dans la Cour d'honneur du Palais des Papes en juillet dernier ; l'une des représentations a été retransmise sur France 2, offrant une visibilité large à cette création qui poursuit son chemin au plan national. La pièce Atem, chorégraphie de Josef Nadj, a, quant à elle, été présentée dans deux villages aux alentours d'Avignon avant de partir en tournée (notamment en région à la scène nationale d'Orléans).

Afin de soutenir la qualité de la création et de la diffusion assurée par la Ville de Tours en matière d'art lyrique, la Région a apporté son aide (0,150 M€) au Grand Théâtre de Tours pour une nouvelle production de la saison 2012/2013, « Roméo et Juliette » de Charles Gounod, mise en scène par Paul-Emile Fourny et dirigée par Jean-Yves Ossonce.

Par ailleurs, la Région Centre a aidé la création de quatorze compagnies de théâtre / danse / arts de la rue (dont huit nouvelles compagnies), dix-sept ensembles musicaux régionaux, neuf artistes plasticiens et onze résidences d'art plastique. Pour le cinéma et l'audiovisuel, 375 demandes d'aides sélectives ont été déposées auprès du pôle Création de Ciclic. Le taux de sélectivité global s'établit à 22 % en 2012, en baisse d'un point par rapport à 2011. Pour l'aide aux industries audiovisuelles, un nombre inférieur de dossiers

a été déposé (11 en 2012 contre 16 en 2011 et 9 en en 2010), tous ont obtenu un soutien de l'Agence (soit un de plus qu'en 2011).

Programme : Développement du domaine de Chaumont sur Loire

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AP	2012 - 1123	FRECC (FONDS REG ENRICHISSEMENT DES COLLECTIONS DE CHAUMONT)	108 560,00	68 163,76
AP	2012 - 3108	CHAUMONT INVESTISSEMENT	50 000,00	50 000,00
AP	2012 - 3111	CHAUMONT MAINTENANCE ENTRETIEN	600 000,00	600 000,00
TOTAL			758 560,00	718 163,76

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	3 663 785,00	725 929,97	-	19,81%	2 230 510,00	2 204 692,60
Fonctionnement	2 195 691,00	2 142 533,07	-	97,58%	-	2 000,00
Total	5 859 476,00	2 868 463,04	-	48,95%	2 230 510,00	2 206 692,60

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Fonctionnement

Le transfert du Domaine de Chaumont-sur-Loire de l'Etat à la Région avait notamment pour objectif de faire du Domaine de Chaumont un haut-lieu de la création artistique contemporaine.

La Région a accordé en 2012 à l'Etablissement Public de Coopération Culturelle de Chaumont-sur-Loire une subvention de fonctionnement de 1,945 M€, correspondant à la programmation artistique et à la gestion quotidienne du Domaine, et ce incluant la compensation financièrement des dépenses liées au remplacement des agents de l'Etat conformément aux termes de la convention de transfert. Il est à noter qu'une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 0,080 M€ a également été attribuée afin de permettre au domaine de faire face au développement de l'offre avec la création d'un espace supplémentaire (les prés du Goualoup) et au retrait brutal de l'intervention du Département du Loir-et-Cher (subvention 2011 : 0,150 M€).

La convention triennale d'objectifs et de moyens conclue entre l'établissement public et la Région pour la période 2011-2014, a fixé un certain nombre d'objectifs en terme d'accueil du public et de fréquentation. En 2012, les objectifs sont largement atteints : le Domaine régional a accueilli 0,402 M€ (0,357 M€ en 2011) soit 11% d'augmentation en un an et 38% de visiteurs de plus qu'en 2008. Le chiffre d'affaires du Domaine s'accroît de 10% par rapport à 2011. Au-delà de ces chiffres en constante et importante progression depuis l'acquisition du Domaine par la Région, il convient de souligner une

couverture médiatique du Domaine très développée et pluridisciplinaire et une qualité d'accueil largement reconnue.

Investissement

La Région s'est engagée à poursuivre un projet ambitieux afin d'assurer la mise en valeur patrimoniale du château et du parc, mais aussi de promouvoir l'art des jardins et la création contemporaine. Un grand nombre de travaux de rénovation, d'amélioration de la qualité d'accueil et de l'offre au public ont été réalisés et achevés au printemps 2012 pour l'ouverture du Domaine au public :

- de nouveaux lieux d'exposition (appartements princiers et galerie du Fenil),
- un atelier pédagogique,
- un salon de thé, deux nouveaux restaurants, une boutique, un estaminet et un nouvel accueil à l'entrée sud,
- une passerelle qui permet de relier le festival « historique » au nouvel écrin de verdure de 11 ha, le pré du Gouloup dessiné par Louis Benech.

Parallèlement, une subvention d'investissement de 0,050 M€ a permis à l'EPCC (Etablissement Public de Coopération Culturelle) d'acquérir du matériel informatique, du matériel d'entretien des jardins et du mobilier pour de l'aménagement intérieur, de remplacer des clôtures et portails et d'intervenir sur le réseau d'arrosage.

Programme : Cité des musiques anciennes et de la création

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	-	33 798,87	-	-	-	8 790,60
Fonctionnement	94 000,00	88 330,00	-	93,97%	-	-
Total	94 000,00	122 128,87	-	129,92%	-	8 790,60

(1) Voté 2012 hors virements:BP+ BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'association de préfiguration de la CIMAC a, en 2012 et pour la dernière année, poursuivi son action autour des réseaux et du rayonnement des musiques anciennes et de la création. Des partenariats avec les lieux de diffusion en région avaient été établis, les engagements pris ont été assurés. L'association a par ailleurs organisé une opération dans le cadre de la coopération décentralisée en lien avec la Kunststiftung de Halle en Saxe-Anhalt qui s'est concrétisée en juin 2012 par la création mondiale de deux œuvres au festival Händel de Halle et à l'Abbaye de Noirlac.

Programme : Mise en valeur du patrimoine

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modifications	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AP	2008 - 7108	GP - ARCHEOLOGIE GRANDS SITES	403 000,00	1 028 000,00	665 120,00
AP	2009 - 7113	GP - ARCHEOLOGIE VALORISATION DU RESULTAT DES RECHERCHES	-403 000,00	14 000,00	14 000,00
AP	2012 - 0293	FRRAB		20 000,00	10 956,00
AP	2012 - 0793	FONDATION DU PATRIMOINE		120 000,00	40 000,00
AP	2012 - 0880	AIDES DIRECTES PARCS ET JARDINS		80 000,00	75 000,00
AP	2012 - 1305	FRAM et FRAR		130 000,00	129 375,40
AP	2012 - 1307	PLATEFORME NUMERIQUE		100 000,00	-
AP	2012 - 1888	FONDS REGIONAL POUR LE PATRIMOINE CULTUREL DE PROXIMITE		997 500,00	332 500,00
AP	2012 - 2899	AGENCE CENTRE IMAGE : PATRIMOINE		200 000,00	-
AP	2012 - 2900	CINEMOBILE : ACQUISITION		960 000,00	-
AP	2012 - 3004	EQUIPEMENT TECHNIQUE INVENTAIRE		10 000,00	10 000,00
TOTAL			-	3 659 500,00	1 276 951,40

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	3 335 855,00	2 711 369,83	-	81,28%	-	-
Fonctionnement	1 264 283,33	885 329,89	403 221,53	101,92%	-	562,00
Total	4 600 138,33	3 596 699,72	403 221,53	86,95%	-	562,00

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Archéologie

La Région a poursuivi son soutien à l'association ARCHEA (Association en région Centre pour l'histoire et l'archéologie) pour mettre en valeur le patrimoine archéologique de la région; les projets de fouilles archéologiques menées en région Centre sont désormais financés à travers les appels à projet de recherche d'intérêt régional depuis 2011.

Patrimoine

La convention triennale 2012-2014 entre la Fondation du patrimoine et la Région a permis la mise en œuvre d'un fonds d'intervention en faveur de la restauration et la mise en valeur d'éléments du patrimoine privé bâti non protégé en région Centre (0,040 M€) et un fonds régional pour le patrimoine culturel de proximité, qui intervient en faveur de la restauration et la mise en valeur du patrimoine, propriété des collectivités publiques et associations (0,333 M€). Ces deux dispositifs permettent de répondre à des sollicitations quotidiennes de petites communes et présentent un taux de consommation très satisfaisant.

Parcs et jardins

La Région contribue à la mise en valeur et à la création de parcs et jardins sur son territoire, l'un des mieux dotés dans ce domaine. En 2012, elle a accordé son soutien au parc du Donjon de Jouy à Bessais le Fromental (18), aux jardins des remparts du château de Montargis (45) et au parc du château d'Azay-le-Ferron (37).

Par ailleurs, la Région Centre est le premier financeur de l'Association des parcs et jardins en région Centre. Les missions traditionnelles de l'association (inventaire, organisation de formations spécialisées, développement d'outils de communication sur le secteur et l'évènementiel,...) sont complétées depuis 2010 par une accentuation du travail de partenariat avec les écoles d'horticulture et du paysage, avec les écoles primaires, avec l'EPCC de Chaumont, notamment par la mutualisation des formations.

Musées

Afin de favoriser l'enrichissement et la bonne conservation des œuvres des musées, la Région a poursuivi sa politique d'aide à l'acquisition d'œuvres (13 achats d'œuvres subventionnées), en partenariat avec l'Etat, au titre du Fonds régional d'acquisition des musées (FRAM), à hauteur de 0,085 M€. Par ailleurs, le Fonds régional d'aide aux restaurations (FRAR), cofinancé également avec l'Etat, a permis de subventionner la restauration de vingt-cinq objets ou séries d'objets, pour un montant de 0,044 M€.

Cinéma

Centre Images met en œuvre les archives régionales du cinéma et de l'audiovisuel. Cette mission se décline en trois volets : collecte/traitement, technique/conservation, diffusion/valorisation. Au 31 décembre 2012, les archives cinématographiques de la région comptabilisent plus de 778 fonds de films. 1 558 films ont été collectés en 2012 (13 000 films collectés en tout depuis 2006). Ces fonds d'archives ont fait l'objet de séances publiques, qui en 2012, ont rassemblé plus de 6 300 spectateurs (contre 4 230 en 2011) au travers de 31 séances de projection.

La chaîne Mémoire est une plateforme de consultation des archives de Centre Images qui a pour ambition de participer à constituer et faire vivre une mémoire collective autour de l'histoire de la région et de ses habitants, à travers un travail d'animation éditoriale sur ce fonds exceptionnel et en favorisant la participation active des internautes abonnés. Cette chaîne connaît un grand succès depuis son lancement fin 2010 : plus de 172 268 visites en 2012 (117 073 visites en 2011).

Inventaire du patrimoine

L'année 2012 a permis à la direction de l'inventaire du patrimoine d'étoffer et de structurer son offre d'accès aux ressources documentaires produites sur le patrimoine régional. Le pôle valorisation a ainsi pu proposer au public cette année trois publications dans les collections « Parcours du patrimoine » (Jeanne Champillou, céramiques), « Images du patrimoine » (Vitreaux du XXe siècle dans l'Indre) et « Cahiers du patrimoine » (Le vestiaire liturgique de la cathédrale de Bourges). En ouverture des journées du patrimoine de septembre, la direction a également lancé, en collaboration avec l'éditeur « L'atelier du poisson soluble », une nouvelle collection éditoriale jeunesse, destinée à familiariser le public jeune avec le patrimoine de proximité. Un premier programme d'actions éducatives, impliquant des classes de lycées de la région sur les opérations d'inventaire en cours, a également vu le jour.

Enfin, lors des Rendez-vous de l'histoire de Blois, en octobre 2012, dont le thème était "Les paysans", différentes actions ont été organisées: une exposition de photographies sur le patrimoine rural, une projection commentée d'extraits de films amateurs, des conférences, une table-ronde...).

Parallèlement, ce sont 13 programmes d'inventaire qui se sont poursuivis, répartis de manière assez égale sur l'ensemble du territoire régional. Ces opérations d'inventaire ont été menées en direct par les chercheurs de l'équipe, ainsi qu'au travers de partenariats établis avec les PNR Brenne et Perche, l'association Rencontre avec le patrimoine religieux, le Pays Loire-Touraine et l'Université François-Rabelais de Tours. Parmi l'ensemble de ces opérations, dont la plupart seront poursuivies en 2013, trois programmes ont été achevés : le Centre hospitalier régional d'Orléans, la statuaire publique en région Centre et le secteur reconstruit de Blois.

Programme : Moyens généraux des agences culturelles

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modifications	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AP	2012 - 1446	CENTRE IMAGE	-60 000,00	-	-
AP	2012 - 1447	CULTURE O CENTRE		150 000,00	50 000,00
AP	2012 - 1448	LIVRE AU CENTRE	-30 000,00	-	-
AP	2012 - 1449	CICLIC		90 000,00	90 000,00
TOTAL			-90 000,00	240 000,00	140 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	131 000,00	70 000,00	-	53,44%	-	-
Fonctionnement	3 311 773,93	3 194 425,97	86 487,98	99,07%	-	-
Total	3 442 773,93	3 264 425,97	86 487,98	97,33%	-	-

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique

L'ampleur des enjeux technologiques et économiques auxquels est confrontée l'économie culturelle régionale et la nécessité d'adapter les instruments de l'action publique régionale à ces évolutions ont conduit la Région à procéder, avec l'Etat, au regroupement des deux établissements publics, l'Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel (Centre Images) et l'Agence régionale du Centre pour le livre et la lecture (Livre au Centre), qui a été effectif au 1^{er} janvier 2012. La mise en œuvre de cette réforme s'est traduite par une modification des statuts de Centre Images et une intégration, dans cette agence, nouvellement baptisée Ciclic, de 32 salariés permanents, de l'ensemble des activités et des 10 agents permanents de Livre au Centre.

L'Agence, conformément à ses statuts et à la convention pluriannuelle d'objectifs, assure les missions suivantes :

- le soutien à l'économie du livre, du cinéma et de l'audiovisuel,
- le soutien à la diffusion culturelle et artistique dans les domaines du livre et de l'image,
- la mise en œuvre d'une politique diversifiée d'éducation artistique et culturelle dans les domaines du livre et de l'image,

- la mise en place d'actions visant à assurer la collecte, la conservation, la restauration et la valorisation du patrimoine cinématographique et audiovisuel régional. Elle concourt également à la valorisation du patrimoine écrit et des maisons d'écrivains de la région.
- la mise en place d'une veille prospective et une réflexion collective autour de la culture numérique. Elle travaille également à la création d'un média interdisciplinaire qui permettra l'exposition des ressources culturelles régionales.

En 2012, la Région a accordé une subvention de 0,681 M€ pour les moyens généraux de l'Agence ; ce crédit correspond à la somme des moyens attribués aux deux agences des dernières années (soit 0,510 M€ pour Centre Images et 0,220 M€ pour Livre au Centre) corrigée des excédents constatés au titre des exercices 2008 à 2011.

Agence Culture O Centre

Depuis 2011, l'Agence de la Région Centre pour le développement culturel (Culture O Centre) est appelée à concentrer ses activités et moyens sur sa mission centrale de production artistique. Les crédits qui ont été accordés à l'agence en 2012 pour son fonctionnement se sont élevés à 2,297 M€ (2,324 M€ en 2011).

Dans le cadre de la mise en œuvre et du développement des services offerts par le parc de matériels de Culture O Centre, il a été proposé un plan d'investissement sur trois années de 0,150 M€ sur la période 2012-2014. Ces subventions doivent permettre l'acquisition de matériels destinés à répondre de manière plus adéquate à la demande des usagers. En 2012, une antenne décentralisée du parc de matériel a été implantée dans le sud de la région à Bourges dans le cadre d'un partenariat avec l'association Emmetrop afin de favoriser des locations plus importantes sur cette partie du territoire régional.

Programme : Diffusion cinématographique et éducation à l'image

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Fonctionnement	1 350 000,00	1 020 000,00	200 000,00	90,37%	-	-
Total	1 350 000,00	1 020 000,00	200 000,00	90,37%	-	-

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Portées par Ciclic, ces missions traduisent la volonté régionale de mener une politique culturelle en faveur des œuvres, des publics et des pratiques artistiques.

En matière de diffusion, il s'agit :

- d'assurer à chacun des films soutenus par la Région Centre la meilleure visibilité sur le territoire : 109 animations et avant-premières pour 7 353 spectateurs ont été organisées;
- de contribuer à la mise en place d'actions de programmation et de sensibilisation culturelles : 28 séances dédiées aux courts métrages en 2012 ont rassemblé 952 spectateurs dans 10 salles ;
- d'apporter en milieu rural, à travers les *Cinémobiles* parcourant le territoire régional, une animation culturelle de qualité permettant à chacun de bénéficier du

même droit d'accès aux films : 48 communes composent le circuit, 56 346 spectateurs ont été accueillis en 2012.

En matière d'éducation à l'image, le Pôle régional d'éducation et de formation à l'image a poursuivi son travail d'expertise, de conseil et de mise en œuvre d'actions d'éducation à l'image. 12 299 élèves ont ainsi bénéficié du dispositif Lycéens au cinéma en région Centre, soit plus de 10 % des lycéens de la région, la moyenne nationale étant de 8 %.

Au titre de l'année scolaire 2012-2013, 29 ateliers de pratiques sont organisés. 1 206 élèves de la région sont concernés, nécessitant 377 interventions réparties sur 39 établissements scolaires.

S'agissant du dispositif de lutte contre l'exclusion culturelle « Passeurs d'image », en 2012, 5 482 participants ont été enregistrés (contre 7 568 en 2009, 6 390 en 2010 et 6 146 en 2011).

Programme : Soutien aux institutions et formations de rayonnement national et régional

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modifications	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AP	2012 - 1124	FONDS D'INVESTISSEMENT POUR LES MUSEES		50 000,00	49 996,00
TOTAL			-	50 000,00	49 996,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	50 000,00	44 495,00	-	88,99%	-	-
Fonctionnement	8 104 571,16	5 367 372,78	2 608 768,34	98,42%	-	-
Total	8 154 571,16	5 411 867,78	2 608 768,34	98,36%	-	-

(1) Voté 2012 hors virements:BP+ BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Spectacle vivant

Des conventions triennales, biennales ou annuelles permettent à la fois d'apporter un soutien régional à des structures artistiques d'importance nationale (centres chorégraphiques, centres dramatiques, scènes nationales ou conventionnées, scènes de musique actuelle), mais aussi à des compagnies et à des ensembles musicaux installés et travaillant régulièrement en région Centre.

Les activités régionales de l'Orchestre Symphonique Région Centre-Tours sont portées par la Région qui lui a attribué une subvention de 1,103 M€ en 2012. 32 concerts ont été présentés au public tout au long de l'année : 17 dans des communes de la région, 13 à Tours et 2 hors région.

En 2012, la Région Centre a proposé des conventions à dix-sept institutions de création et/ou de diffusion artistique. 20 compagnies de théâtre, de danse, d'art de la rue, 7 ensembles musicaux de rayonnement national et international et le réseau régional des acteurs des musiques amplifiées FRACAMA se sont vu attribuer une aide au

fonctionnement dans le cadre d'un conventionnement. La Région Centre a également apporté une aide à la diffusion à 6 compagnies régionales qui souhaitaient présenter une création au Festival « OFF » d'Avignon et à un projet programmé au Festival « Chalon dans la Rue ».

Arts plastiques

Dans le domaine des arts plastiques, la Région a choisi d'établir un partenariat avec des structures qui accomplissent un travail de création, de diffusion et de sensibilisation à la création contemporaine. Il s'agit en 2012 de la préfiguration de la Fondation du doute à Blois, d'Emmetrop à Bourges, du Centre de création contemporaine de Tours, de l'École des Beaux-Arts de Tours, de la Galerie La Box à Bourges et également du Centre international du vitrail à Chartres et le Centre de création céramique de La Borne, deux pôles majeurs de ressources et de diffusion.

Programme : Soutien aux festivals et manifestations de rayonnement national et régional

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Fonctionnement	1 732 122,50	1 292 437,78	405 001,72	98,00%	-	-
Total	1 732 122,50	1 292 437,78	405 001,72	98,00%	-	-

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

En 2012, la Région a soutenu 17 festivals de rayonnement national et régional dans les domaines du spectacle vivant, de la littérature, de l'histoire et des arts plastiques. Parmi les plus importants, peuvent être cités le Printemps de Bourges, manifestation la plus emblématique de la région, qui attire le plus grand nombre de spectateurs (en 2012 : 55 992 spectateurs), « les Rendez-vous de l'Histoire » de Blois, première manifestation nationale mêlant grand public et chercheurs sur des questions historiques, ou encore le festival BD Boum à Blois (41) qui est aujourd'hui le troisième plus important festival de BD en France.

Excentrique

Par ailleurs, dans le programme d'action « Moyens généraux des agences », est financé le festival Excentrique conduit par l'agence régionale « Culture O Centre ». En 2012, celle-ci a organisé, du 18 mai au 23 juin 2012, puis du 14 septembre au 13 octobre 2012, la septième édition du festival de la Région Centre s'est déroulée dans onze localités de la région (Beaulieu-lès-Loches, l'Abbaye de Noirlac, Fleury-les-Aubrais, La Neuville-sur-Essonne, Le Plessis-Dorin, Néron, La Ferté Saint-Aubin, Châlette-sur-Loing/Montargis, Châteauneuf-sur-Loire, Baugy/Avord et Le Poinçonnet). Au cours de ces 21 jours de festival, quelques 200 représentations et 50 propositions artistiques ont été présentées, ainsi que des actions spécifiques autour de projets artistiques impliquant au total 1 107 habitants. Cette année, 30 000 spectateurs ont ainsi pu assister aux différentes programmations.

Programme : Développement territorial de la culture

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modifications	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AP	2011 - 1306	FONDS REGIONAL DE SOUTIEN A LA NUMERISATION DES SALLES DE	133 700,00	433 700,00	244 107,83
AP	2012 - 0006	OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT LOCAL	32 300,00	122 300,00	122 244,00
AP	2012 - 0315	ITINERANCE REGIONALE		60 000,00	33 907,20
AP	2012 - 1306	FONDS REGIONAL DE SOUTIEN A LA NUMERISATION DES SALLES	-85 000,00	65 000,00	10 200,00
AP	2012 - 36021	CG 36 - ABBAYE DE SAINT BENOIT DU SAULT		200 000,00	2 487,00
TOTAL			81 000,00	881 000,00	412 946,03

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	2 117 700,00	904 098,10	-	42,69%	-	-
Fonctionnement	6 111 639,23	3 755 886,30	2 223 373,76	97,83%	-	1 592,86
Total	8 229 339,23	4 659 984,40	2 223 373,76	83,64%	-	1 592,86

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Projets artistiques et culturels de territoire et Théâtres de ville

En 2012, 67 territoires ont été soutenus au titre du nouveau dispositif des Projets artistiques et culturels de territoire, dont 4 sont des nouveaux territoires, pour une augmentation de communes touchées par les manifestations de 21 % (430 communes en 2012) et une augmentation de la population potentiellement touchée de 14% (741 869 habitants en 2012).

En 2012, en application du même cadre d'intervention pour le développement territorial de la culture, six contrats régionaux de Théâtre de Ville ont été soutenus. Trois de ces théâtres ont reçu le label de « Scène régionale » : L'Atelier à Spectacles de Vernouillet (28), le théâtre André Malraux de Joué-lès-Tours (37) et l'AME de Montargis (45).

Contrats territoriaux

Il s'agit d'opérations financées dans le cadre des conventions signées avec les six départements pour la période 2007-2013. En 2012, la Région a été notamment sollicitée pour l'aménagement du corps de ferme en lieux d'artistes sur le site du Centre culturel de rencontres de l'Abbaye de Noirlac et pour le réaménagement du circuit de visite du château de Valençay.

Livre et lecture

En plus de l'opération « Mille lectures d'hiver » confiée en gestion à l'Agence Ciclic (631 lectures pour l'édition 2012-2013 réparties de manière très homogène sur le territoire régional), la Région a soutenu 14 manifestations littéraires en 2012.

Arts plastiques et musées

En 2012, la Région Centre a soutenu la politique de diffusion de 9 musées. Elle finance également les activités de l'Association des personnels scientifiques de la région Centre (APSMRC). Par ailleurs, la Région a développé sa politique de diffusion en matière d'arts plastiques en soutenant quatorze associations, collectifs d'artistes ou centres d'art.

Cinéma

En 2012, 12 cinémas ont bénéficié du dispositif de soutien à la numérisation des salles de cinéma mis en place par la Région Centre et qui remplace pendant trois ans l'aide à la création et à la rénovation des salles de cinéma.

Programme : Diffusion culturelle en faveur des jeunes

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Fonctionnement	1 534 076,24	1 170 998,25	286 524,05	95,01%	-	-
Total	1 534 076,24	1 170 998,25	286 524,05	95,01%	-	-

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le chéquier culture « CLARC » a permis la diffusion au cours de la saison 2011-2012 de 52 353 chèquiers aux lycéens et apprentis contre 55 169 pour la saison 2010-2011. La saison 2011-2012 a également été marquée par une hausse du taux d'utilisation des chèques (38,80 % des valeurs faciales émises contre 38 % en 2010-2011).

Programme : FRAC

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modifications	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AP	2004-2117	TRANSFERT FRAC	-250 612,69	1 547 028,54	1 547 028,54
AP	2007 - 7117	GP - FRAC CONSTRUCTION	400 000,00	12 961 210,90	12 961 210,90
AP	2008 - 7118	GP - FRAC RESERVES	-32 573,34	1 712 326,66	1 712 326,66
AP	2011 - 4118	FRAC RESERVES : EQUIPEMENT	-5 424,87	134 395,13	134 395,13
AP	2012 - 0717	FRAC ACQUISITION D'OEUVRES		140 000,00	130 000,00
TOTAL			111 389,10	16 494 961,23	16 484 961,23

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	1 544 000,00	2 730 348,39	-	176,84%	869 700,00	869 702,00
Fonctionnement	1 158 333,00	689 797,83	358 150,00	90,47%	18 200,00	22 397,33
Total	2 702 333,00	3 420 146,22	358 150,00	139,82%	887 900,00	892 099,33

(1) Voté 2012 hors virements:BP+ BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

FRAC Transfert et FRAC réserves

En 2012 se sont poursuivis les travaux sur le site des Subsistances militaires à Orléans, comprenant la réhabilitation des bâtiments existants et la réalisation d'un signal architectural, « Les Turbulences » des architectes Jakob+MacFarlane. La livraison du chantier est prévue pour le printemps 2013 en vue d'une inauguration du bâtiment les 14 et 15 septembre 2013.

En 2012, la société Icade a perçu un montant de 1,070 M€ dans le cadre du contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage publique passé avec la Région pour la conduite de cette opération.

FRAC : fonctionnement et acquisition

La Région a accru son soutien au fonctionnement du FRAC (0,780 M€ contre 0,680 M€ en 2011) afin de financer la programmation de la neuvième édition de la manifestation ArchiLab, qui se tiendra de septembre 2013 à janvier 2014, la réalisation d'outils de médiation et de communication, ainsi que la publication d'un ouvrage sur le bâtiment du nouveau FRAC.

Enfin, le FRAC Centre a poursuivi sa politique d'acquisition d'œuvres sur le thème des rapports entre l'art et l'architecture. La Région a participé au financement de ces nouvelles acquisitions à hauteur de 0,130 M€.

Programme : Enseignement professionnel initial et professionnalisation

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Fonctionnement	540 983,75	386 214,97	155 397,50	100,12%	-	-
Total	540 983,75	386 214,97	155 397,50	100,12%	-	-

(1) Voté 2012 hors virements:BP+ BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La Région a poursuivi la politique destinée à soutenir la professionnalisation des jeunes artistes tels que des comédiens venant d'achever leur formation artistique initiale dans de grandes écoles d'art dramatique et des musiciens issus des établissements d'enseignement musical spécialisé. La mise en situation professionnelle par la participation à des spectacles, ateliers, actions de sensibilisation et la confrontation avec

des professionnels chevronnés du spectacle et de la musique est, en effet, de nature à faciliter l'insertion de jeunes artistes dans la vie professionnelle qu'ils ont choisie.

Dans cette perspective, initié en 2005 et en collaboration avec la DRAC Centre et le CDRT le dispositif le plus significatif (Jeune théâtre en région Centre, Centre dramatique régional de Tours – CDRT) a bénéficié d'une subvention de 0,120 M€ en 2012. Il s'adresse exclusivement à des jeunes venant d'achever leur formation artistique initiale dans de grandes écoles d'art dramatique. Les jeunes comédiens ainsi retenus dans le cadre de cette cellule d'insertion acquièrent, au terme de deux années d'apprentissage, une pratique de plateau et une véritable connaissance du milieu théâtral professionnel en participant aux ateliers et aux créations du CDRT.

Dans ce cadre, ont été également soutenues plusieurs structures musicales comme l'Orchestre symphonique d'Orléans, l'Orchestre d'harmonie de la région Centre et l'Orchestre des jeunes du Centre.

Programme : Développement des pratiques amateurs

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modifications	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AP	2012 - 0386	ACQUISITION D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE	11 500,00	127 500,00	127 190,00
TOTAL			11 500,00	127 500,00	127 190,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	105 560,00	112 420,00	-	106,50%	-	1 220,00
Fonctionnement	1 308 785,00	934 678,63	495 081,33	109,24%	-	-
Total	1 414 345,00	1 047 098,63	495 081,33	109,04%	-	1 220,00

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Aux arts lycéens et apprentis

179 projets de sensibilisation des jeunes aux pratiques artistiques ont été soutenus en 2012 (contre 213 en 2011) dans le cadre de l'opération « Aux arts lycéens et apprentis! ». Concernant, les deux dernières saisons, 185 projets ont été soutenus sur la saison 2012/2013 contre 172 sur la saison 2011/2012.

Acquisition d'instruments de musique

En 2012, la Région a apporté des aides à 156 écoles de musique ou sociétés musicales (168 en 2011) pour l'achat d'instruments de musique pour un montant de 0,126 M€ (0,131 M€ en 2010).

Artistes amateurs : institutions, formations et manifestations

La Région apporte notamment son aide au CEPRAVOI qui remplit une mission de formation et d'information dans le domaine des musiques vocales et du chant choral. Ses actions s'adressent plus particulièrement aux publics amateurs et aux professionnels qui

les encadrent ou qui les forment. A ce jour, plus de 300 chorales ou chœurs amateurs ont été recensés en région Centre. Chefs de chœurs et choristes bénéficient des formations organisées, tout au long de l'année, sur l'ensemble du territoire régional.

La Région a souhaité également apporter son soutien à des associations artistiques accomplissant un travail de formation auprès de « publics empêchés » (handicapés, personnes âgées, hospitalisées, administrations pénitentiaires, etc.). En 2012, 14 associations ont pu bénéficier de cette aide pour un total de 0,047 M€.

SPORTS

BILAN

L'année 2012 était évidemment pour le milieu sportif une année particulière. Les jeux olympiques marquent en effet la fin et le début d'un cycle au sein du mouvement sportif et des instances qui le pilotent.

L'attention portée par la Région Centre au sport de haut niveau s'est poursuivie à travers le soutien aux grands clubs. Ce sont 44 structures qui ont ainsi bénéficié de l'intervention de la collectivité au titre de sa politique de soutien aux missions d'intérêt général, ils étaient 38 en 2011.

L'intervention régionale portait aussi sur l'aide aux jeunes et espoirs avec la reconduction de l'aide individuelle qui a concerné 167 sportifs en 2012, ils étaient 198 en 2011.

Une particularité de la collectivité tient à son positionnement en faveur du suivi médical. Cette intervention de la Région auprès des pôles Espoir implantés sur notre territoire, 17 en 2012 comme en 2011, contribue à élever la qualité du suivi des athlètes et favorise une pratique respectueuse de leur intégrité morale et physique.

La Région a enfin décidé d'honorer les athlètes régionaux qui ont participé aux jeux Olympiques de Londres. Ils étaient 16 issus de 7 clubs de notre territoire à représenter la France, 5 médailles ont été obtenues par ces sportifs.

Le second objectif de l'intervention régionale vise à favoriser la pratique du sport par le plus grand nombre. Le soutien aux manifestations a concerné, en 2012, 217 compétitions et manifestations (214 en 2011), cette année aura été marquée par l'accueil sur notre territoire de compétitions de très haut niveau, au premier rang desquelles figuraient les championnats d'Europe de natation en petit bassin de Chartres.

Participer aux côtés de clubs mais aussi des communes au financement des équipements sportifs et des moyens de transports collectifs figure parmi les axes de la politique régionale en faveur du sport. 156 structures ont ainsi été financées en 2012, elles étaient 142 en 2011.

Enfin, la Région intervient aux côtés des communes mais aussi des associations sportives dans le financement des installations sportives pour permettre leur adaptation et leurs mises aux normes. En hausse par rapport à l'année 2011, ce sont cette année 31 projets qui ont été soutenus.

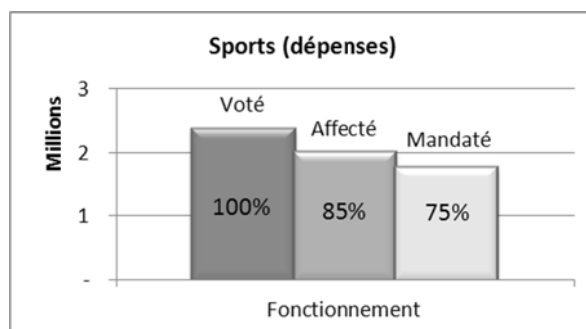
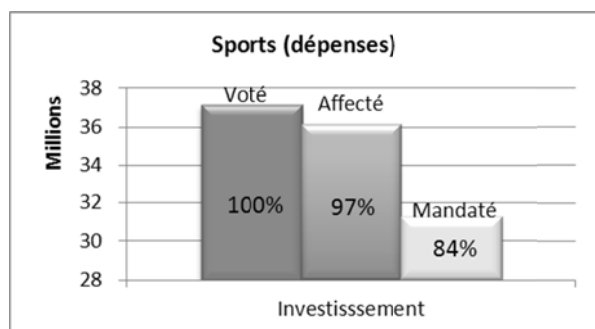
L'investissement de la Région Centre se caractérise par ailleurs par la réalisation du vélodrome sur le site du Creps Centre. Une partie significative des travaux s'est déroulée au cours de l'exercice 2012, impliquant fort logiquement un haut niveau de mandatement tant pour les recettes que pour les dépenses.

Cet équipement sera livré en juillet 2013 et fera l'objet d'une inauguration en septembre 2013.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes ¹ au 31/12/2012 (1)	Montant affecté au 31/12/2012 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2012 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2012 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2012 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2012 (6) = (2) - (4)
AP	37 068 683,00	36 116 182,32	952 500,68	31 232 240,24	5 836 442,76	4 883 942,08
AE	2 393 500,00	2 025 640,00	367 860,00	1 785 708,80	607 791,20	239 931,20

¹ AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement



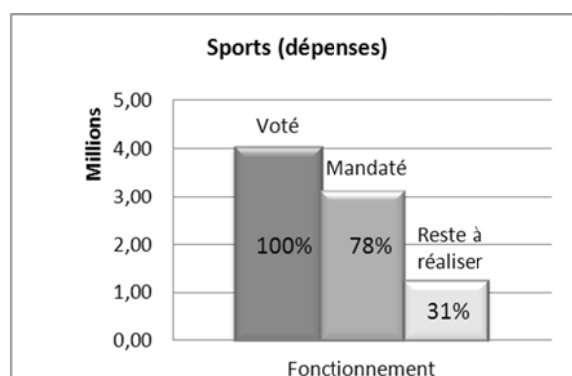
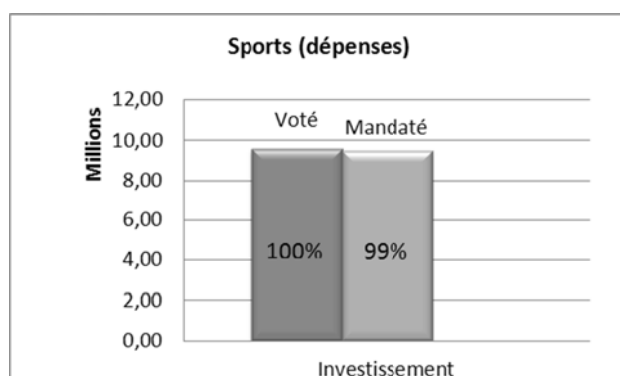
La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	9 601 400,00	9 502 968,09	-	98,97%	4 245 100,00	4 125 197,80
Fonctionnement	4 040 831,00	3 133 684,23	1 256 267,00	108,64%	-	-
Total	13 642 231,00	12 636 652,32	1 256 267,00	101,84%	4 245 100,00	4 125 197,80

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Soutien au sport de haut niveau et à son accès

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AP	2012 - 0487	AIDE A L'EQUIPEMENT DES CLUBS ELITES	47 600,00	47 442,36
TOTAL			47 600,00	47 442,36

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	100 000,00	47 442,36	-	47,44%	-	-
Fonctionnement	2 091 831,00	1 257 420,09	1 143 167,00	114,76%	-	-
Total	2 191 831,00	1 304 862,45	1 143 167,00	111,69%	-	-

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La politique sportive régionale d'accès au sport de haut niveau s'appuie sur une intervention en direction des sportifs eux-mêmes, mais également sur un soutien à des structures.

L'intervention en direction des sportifs :

- ✓ Sportifs de haut niveau :

167 sportifs de haut niveau, ou « en devenir » ont bénéficié en 2012 d'une aide de la Région.

0,140 M€ ont été engagés pour les aider individuellement lorsqu'ils sont inscrits sur les listes ministérielles dans les catégories « Jeune » et « Espoir », en fonction de leurs ressources et aux charges engendrées par la mise en place de leur double projet (éducatif et sportif).

L'intervention en direction des structures :

Lorsqu'elle soutient une structure de haut niveau, la Région place le sportif au centre de ses préoccupations. Ses financements visent à tendre vers une préservation des valeurs essentielles du sport. Elle s'attache notamment à l'intégrité morale et physique de ces jeunes qui sont très sollicités dans le cadre de la pratique du sport de haut niveau.

- ✓ Partenariat « grands clubs » :

1,147 M€ ont été consacrés au partenariat avec 44 clubs.

✓ **Aides exceptionnelles « clubs dont les athlètes ont été sélectionnés au J.O. et aux Jeux Paralympiques de Londres 2012 » :**

0,030 M€ ont été attribués à titre d'aide exceptionnelle à 10 clubs dont les athlètes ont été sélectionnés olympiques et paralympiques. Ont ainsi été mis à l'honneur, afin de récompenser le travail des bénévoles et le rôle formateur de ces clubs, 7 clubs pour les Jeux olympiques et 3 clubs pour les Jeux paralympiques. 16 athlètes régionaux, 13 valides et 3 sportifs handisport ont représenté dignement l'image de notre région et leurs résultats ont été exceptionnels avec 5 médailles décrochées.

✓ **Filière sportive régionale :**

Avant d'atteindre le haut niveau les jeunes sportifs peuvent être amenés à intégrer des structures permanentes d'entraînement. Ces structures, fruits de la politique particulière à chaque ligue ou comité régional, font l'objet d'une labellisation. 0,068 M€ ont été engagés pour 13 structures représentant 6 disciplines.

✓ **Pôles Espoir :**

17 pôles Espoir, structures immédiatement situées à l'échelon supérieur à la filière régionale, sont implantés en région. Ce sont assurément elles qui portent l'élite de demain. Afin de préserver la santé physique et morale des jeunes qui y sont intégrés et qui ont une charge importante d'entraînement, la Région a affecté 0,251 M€ à leur suivi médical.

Les C.P mandatés à ce titre, se sont élevés à 1,001 M€ au titre de l'exercice 2012 pour les partenariats Clubs Elites et 0,256 M€ pour le soutien à l'accès au sport de haut niveau.

Programme : Soutien au développement et à la structuration des pratiques sportives fédérales

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modifications	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AP	2012 - 0458	AIDE A L'EQUIPEMENT DES CLUBS	-29 700,00	1 122 700,00	1 122 686,71
TOTAL			-29 700,00	1 122 700,00	1 122 686,71

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	1 007 000,00	1 079 969,35	-	107,25%	-	-
Fonctionnement	1 937 650,00	1 864 754,42	113 100,00	102,07%	-	-
Total	2 944 650,00	2 944 723,77	113 100,00	103,84%	-	-

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Ce programme d'actions regroupe l'ensemble des interventions de la Région, tant en fonctionnement qu'en investissement, en faveur du sport pour tous, à savoir :

- soutien à l'organisation de manifestations sportives et éducatives,
- soutien à l'équipement des clubs en matériel et en véhicules,
- soutien au Comité Régional Olympique et Sportif Centre,

- soutien aux ligues et comités régionaux dans le cadre des plans de développement ou contrats d'objectifs.

La Région a confirmé sa forte implication dans le soutien à l'organisation de manifestations sportives en mobilisant un budget global de 1,150 M€ dont 0,050 M€ ont été votés en décision modificative.

Ce sont ainsi 217 compétitions et manifestations qui ont été soutenues, parmi lesquelles figurent des compétitions du plus haut niveau national voire international telles que les championnats d'Europe de natation en petit bassin à Chartres, une manche du championnat d'Europe de rallycross à Dreux, le championnat d'Europe de BMX à Orléans, le traditionnel et très réputé open de dressage de Vierzon, la rencontre de basket masculin au zénith d'Orléans entre l'Angleterre et la France dans le cadre de la préparation aux Jeux Olympiques de Londres, la finale de la coupe d'Europe de ski nautique de vitesse à Eguzon, etc.

Le soutien à l'équipement en matériels du mouvement sportif s'est traduit par l'affectation d'un budget de 1,123 M€ permettant ainsi d'accompagner 156 associations dans leur projet d'acquisition de véhicules (67 pour 57 associations) et de matériels (99).

Le partenariat avec le CROS Centre s'est confirmé en 2012 comme en témoigne l'attribution d'une aide annuelle de 0,152 M€ permettant au CROS Centre de couvrir ses charges locatives, de poursuivre dans les territoires (pays, agglomérations...) la mise en place de conseils associatifs sportifs, un diagnostic territorial sur les pratiques sportives et les équipements nécessaires. Le CROS a changé de locaux au cours de cette année

La déclinaison annuelle du conventionnement quadriennal avec 31 structures régionales a été reconduite et des crédits de paiement à hauteur de 0,598 M€ ont été nécessaires.

Programme : Financement d'installations sportives

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modifications	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AP	2008 - 1122	ENTRETIEN CREPS	-1 032,52	100 667,48	100 667,48
AP	2009 - 36014	CG36 MAISON DEPART.SPORTS CHATEAUROUX	150 000,00	1 150 000,00	1 150 000,00
AP	2011 - 1122	ENTRETIEN DU CREPS	1 032,52	91 032,52	90 000,00
AP	2012 - 0459	CONSTRUCTION INSTALLATIONS SPORTIVES	29 700,00	1 529 700,00	1 516 324,25
AP	2012 - 1122	AMENAGEMENT ET MAINTENANCE DU CREPS		210 000,00	210 000,00
TOTAL			179 700,00	3 081 400,00	3 066 991,73

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	8 494 400,00	8 375 556,38	-	98,60%	4 245 100,00	4 125 197,80
Fonctionnement	11 350,00	11 509,72	-	101,41%	-	-
Total	8 505 750,00	8 387 066,10	-	98,60%	4 245 100,00	4 125 197,80

(1) Voté 2012 hors virements:BP+ BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Au titre de l'exercice 2012, 31 projets ont été soutenus, pour un montant global de 1,529 M€.

Les communes, le plus souvent propriétaires des équipements sportifs, sont principalement bénéficiaires de ce dispositif (16 dossiers sur 31 subventionnés) 14 associations sportives ont également été soutenues au titre de ce programme.

La majorité de ces 31 projets sera finalisée dans le courant de l'année 2013.

⇒ Les C.P mandatés à ce titre, se sont élevés à 1,454 M€ au titre de l'exercice 2012.

✓ **Stade de la Vallée du Cher à Tours** (A.P. 2009 = 3 M€ / C.P. de 1 M€ sur 3 ans). Une subvention de 0,279 M€ a été attribuée par la Commission Permanente Régionale du 04 novembre 2010 à la Ville de Tours pour la rénovation du revêtement du terrain. Ce dossier a été soldé fin 2011.

Le 7 octobre 2011, la Commission Permanente a accordé une deuxième subvention d'un montant de 2,051 M€ pour de nouveaux travaux relatifs à l'augmentation de la capacité d'accueil, à la sécurité du site, à l'installation de panneaux d'affichage et divers travaux autour du stade. Le premier acompte de la subvention, d'un montant de 1,025 M€ a été versé en 2011 au vu des justificatifs de démarrage de cette deuxième opération. Le dossier a été soldé en décembre 2012.

✓ **Maison Départementale des Sports de Châteauroux** (A.P. 2008 = 1,250 M€ / C.P. de 0,625 M€ sur 2 ans)

Le Département de l'Indre a décidé dans le cadre de la conduite de son programme d'investissement, de revoir le coût du projet ainsi que le calendrier et le plan de financement.

A ce jour, le maître d'œuvre est maintenant retenu par le Département et les appels d'offres ont été lancés dans le courant de l'année 2012. Aucun acompte n'a été versé en 2012.

✓ **Vélodrome de Bourges** (A.P. 2009 = 16,481 M€).

Au titre de l'exercice 2012, 5,800 M€ ont été versés pour ce projet et concernaient principalement les missions réalisées par la maîtrise d'œuvre dans le cadre de l'Avant Projet Définitif, le diagnostic archéologique et les travaux de pré viabilisation.

CREPS DE LA REGION CENTRE A BOURGES -

Une convention de mise à disposition du site a été adoptée par la CPR du 14 novembre 2008. Elle définit les modalités de mise à disposition du CREPS, établissement public placé sous la responsabilité du ministère en charge des sports, à titre gratuit, d'un ensemble de bâtiments, d'installations et d'équipements, utilisés exclusivement pour des missions inscrites dans cette même convention.

La Région Centre assume quant à elle, l'ensemble des obligations du propriétaire pour les biens qu'elle a mis à disposition du CREPS, notamment les grosses réparations visées à l'article 606 du code civil. De plus, la Région prend en charge l'acquisition d'équipements sportifs et techniques. L'ensemble de ces dépenses fait l'objet d'une programmation pluriannuelle, en liaison avec le CREPS, conformément à la convention précitée.

- ⇒ Les C.P mandatés en 2012 pour le CREPS, se sont élevés à 0,154 M€, répartis à hauteur de 0,068 M€ pour la maintenance du site et de 0,085 M€ pour les équipements sportifs et techniques.

TERRITOIRES SOLIDAIRES

BILAN

La solidarité régionale envers les habitants de l'ensemble de la région Centre s'exprime essentiellement au travers du soutien à des projets structurants, capables de renforcer l'attractivité des territoires, du développement de l'offre de services à la population, ainsi qu'au travers de l'amélioration de l'hébergement pour les plus démunis.

C'est ainsi que le budget 2012 « Territoires solidaires » a mobilisé **près de 89 M€**, dont plus de 58 M€ dans le cadre des Contrats territoriaux, privilégiés par la Région pour accompagner des projets élaborés au plus près des préoccupations locales, dans le cadre de dynamiques partagées de développement territorial durable.

Les premiers paiements en direction du programme de développement rural ont été réalisés en 2012, avec d'une part la mise en œuvre des 1^{er} projets retenus au titre du 1^{er} Appel à initiatives **ID en Campagne**, d'autre part le co-financement des 1^{ères} Rencontres du **Réseau Rural Régional** qui ont porté sur « Développement urbain, dynamiques agricoles : quel équilibre ? ».

La lecture transversale du budget « Territoires solidaires » permet de mettre en exergue les grands thèmes soutenus à ce titre par la Région :

- **L'Habitat** a bénéficié de plus de **25 M€**, dont 6,8 M€ en faveur des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes. Le reste (16 M€) correspond à la production ou à la réhabilitation du parc locatif social dans le cadre des Contrats d'Agglomérations (7,5 M€), des Cœurs de Village (5,5 M€), des Contrats de Pays (1,250 M€), des Conventions Région – Département (près de 1 M€) et du CPER (foncier et logements des jeunes) ;
- **Les quartiers d'habitat social**, bénéficient également de la solidarité régionale : **8,3 M€** mandatés en 2012 (y compris 2,5 M€ pour le logement) dont 1,5 M€ au titre de l'enveloppe de solidarité Rénovation Urbaine ;
- **Les services à la population** ont bénéficié de paiements régionaux à hauteur de près de **8 M€**, dont **2,7 M€ au titre des Maisons de Santé Pluridisciplinaires** (0,8 M€ sur le CPER).
La mise en œuvre de ce programme destiné à lutter contre la désertification médicale en favorisant l'exercice regroupé, plus attractif pour de jeunes professionnels, figure parmi les priorités du Plan urgence santé validé en janvier 2012.
L'objectif de création de 50 MSP est en passe d'être atteint compte-tenu des projets en cours d'élaboration en 2013.
- **Les transports**, ont mobilisé **4,75 M€**, avec notamment les projets de TCSP de Tours et Orléans (matériel roulant CLEO), auxquels s'ajoutent **2,9 M€** pour le soutien aux 2 aéroports de Châteauroux et Tours ;
- **Les équipements sportifs**, soutenus à hauteur de **9,65 M€** au titre des Contrats territoriaux ;
- Les infrastructures d'accueil **économique, pour 8,2 M€**.

Les politiques d'aménagement du territoire s'inscrivent toutes dans une approche de **développement durable** privilégiant une élaboration participative des projets, une prise en compte des publics spécifiques (jeunes, personnes âgées, personnes en insertion, publics handicapés ...), une analyse économique des projets, et portant une

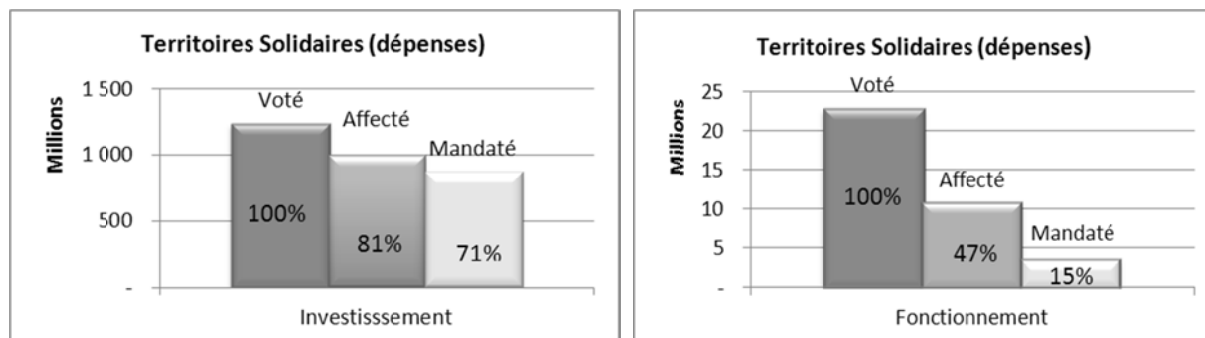
attention soutenue aux questions environnementales (efficacité énergétique, mobilité durable, maîtrise de l'étalement urbain, préservation de la biodiversité ...).

A ce titre, sont engagées **10 stratégies biodiversité** dans les territoires (agglomération de Tours, SCOT du Blésois, agglomération de Bourges, agglomération de Montargis avec le Pays Gâtinais, Pays Vendômois, Pays Loire Nature, Pays Loire Touraine, Sologne, Pays Vallée du Cher, Pays de La Châtre) et la montée en puissance des programmes d'**isolation thermique**, des bâtiments publics (**1,8 M€** mandatés en 2012) ou de logements locatifs sociaux, pour une économie annuelle générée de **6,72 millions de KWh**.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes ¹ au 31/12/2012 (1)	Montant affecté au 31/12/2012 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2012 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2012 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2012 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2012 (6) = (2) - (4)
AP	1 230 256 066,05	998 574 741,47	231 681 324,58	868 027 814,32	362 228 251,73	130 546 927,15
AE	22 788 000,00	10 790 562,15	11 997 437,85	3 466 042,33	19 321 957,67	7 324 519,82

¹ AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement



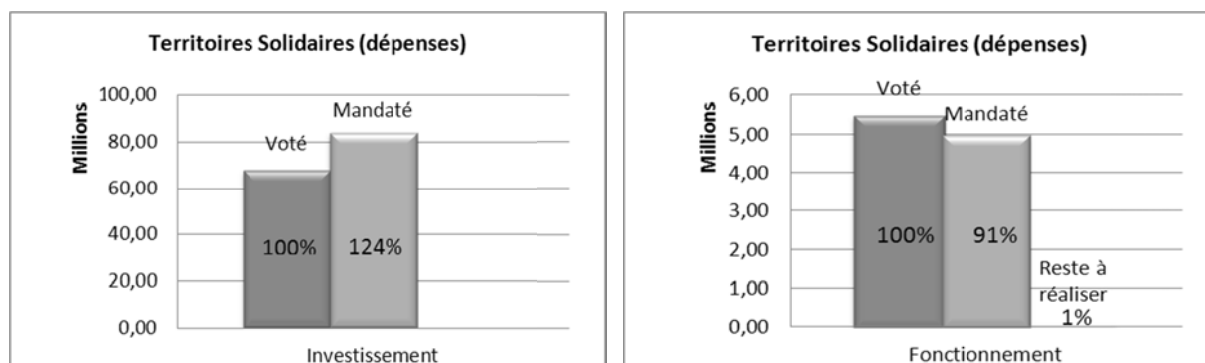
La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	67 803 300,00	83 901 901,37	-	123,74%	-	91 496,51
Fonctionnement	5 474 700,00	4 964 375,44	31 720,95	91,26%	-	45 000,00
Total	73 278 000,00	88 866 276,81	31 720,95	121,32%	-	136 496,51

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



Le taux de réalisation supérieur à 100 % est rendu possible par des virements de crédits.

Concernant les recettes, il s'agit en investissement de trop perçus sur des subventions versées et pour le fonctionnement, elles concernent un versement de l'Etat pour l'étude relative à l'étoile ferroviaire à Tours d'une part, et la redevance d'occupation pour l'aéroport de Châteauroux d'autre part.

DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Contrats régionaux d'agglomération

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modifications	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AP	2011 - 1704	CR AGGLO BOURGES 3G	60 000,00	15 810 000,00	-
AP	2012 - 1705	CR AGGLO CHARTRES 3G	1 380 000,00	17 480 000,00	-
TOTAL			1 440 000,00	33 290 000,00	-

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	22 022 400,00	30 201 589,22	-	137,14%	-	4 315,38
Fonctionnement	352 500,00	142 350,00	-	40,38%	-	-
Total	22 374 900,00	30 343 939,22	-	135,62%	-	4 315,38

(1) Voté 2012 hors virements:BP+ BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Contrats régionaux d'agglomération (2^{ème} génération)

Situation au 31/12/2012

AGGLOMERATION 2G	VOTE	ENGAGE	DONT ENGAGE	MANDATE	DONT MANDATE
			EN 2012		EN 2012
TOURS	38 700 000	34 362 600	0	33 717 289	95 360
ORLEANS	39 406 000	37 729 952	0	35 751 796	529 952
BOURGES	15 750 000	14 774 703	0	14 567 240	2 586 674
CHARTRES	12 459 800	12 428 758	335 970	11 518 303	3 216 090
MONTARGIS	8 181 500	7 821 208	2 971 668	5 767 536	1 340 886
CASTELROUSSIN	15 741 000	15 488 477	592 935	15 071 102	2 275 073
BLOIS	15 465 000	15 186 320	726 290	14 253 861	4 700 051
DREUX	8 010 000	7 692 522	2 234 926	6 971 695	2 669 644
TOTAL	153 713 300	145 484 540	6 861 789	137 618 822	17 413 730

Un peu plus de 17,4 M€ ont été payés en 2012 pour ces Contrats de 2^{ème} génération, qui sont désormais mandatés à environ 89,53 %, le volume le plus important pour 2012 correspondant à Blois, Chartres, Castelroussin et Bourges.

Ces crédits ont été mobilisés essentiellement en faveur des thématiques suivantes : logement (5,1 M€), qualité de vie (3,8 M€), sport (3,25 M€), économie (2,7 M€), culture (1 M€), formation (0,4 M€), tourisme (0,3 M€), environnement (0,25 M€) et agriculture (0,2 M€).

Contrats régionaux d'agglomération (3^{ème} génération)

Le principe d'une 3^{ème} génération de Contrats a été voté en décembre 2007. Ceux-ci permettent, dans le prolongement des précédents, d'accompagner le développement des 8 agglomérations structurant le territoire régional, avec une prise en compte accrue des priorités régionales de développement durable.

En moyenne, 63% des crédits réservés sont fléchés vers les 7 modules du 1^{er} bloc de priorités régionales.

Fin 2012, 3 Contrats d'Agglomération sur 8 étaient validés (Tours, Orléans et Bourges).

Par ailleurs, deux ajustements d'AP relatives au contrat régional d'agglomération de Bourges et Chartres ont été réalisés suite à des évolutions de périmètres.

Situation au 31/12/2012

AGGLOMERATION 3G	VOTE	ENGAGE	DONT ENGAGE	MANDATE	DONT MANDATE
			EN 2012		EN 2012
TOURS	40 273 500	21 352 701	4 669 240	16 308 633	4 076 426
TOURS Fonctionnement	457 500	434 497	0	417 337	82 350
Sous total : TOURS	40 731 000	21 787 198	4 669 240	16 725 969	4 158 776
ORLEANS	40 075 000	22 129 168	6 959 151	17 432 323	8 711 433
ORLEANS Fonctionnement	235 000	60 000	60 000	60 000	60 000
Sous total : ORLEANS	40 310 000	22 189 168	7 019 151	17 492 323	8 771 433
BOURGES	15 432 000	0	0	0	0
BOURGES Fonctionnement	309 000	0	0	0	0
Sous total : BOURGES	15 741 000	0	0	0	0
TOTAL GENERAL 3G	96 782 000	43 976 366	11 688 391	34 218 293	12 930 209

Plus de 12,9 M€ ont été mandatés en 2012 en faveur des Transports (4,5 M€), d'opérations liées au Sport (2,5 M€), à l'Habitat (2,4 M€), à l'Energie (1 M€), Qualité de Vie (0,8 M€), à l'Environnement (0,7 M€), à la Culture (0,6 M€) et aux services à la population (0,2 M€).

Programme : Contrats ville moyenne

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AP	2012 - 1943	CONTRAT VILLE MOYENNE AMBOISE	793 000,00	-
AP	2012 - 1944	CONTRAT VILLE MOYENNE CHATEAU-RENAULT	349 000,00	-
AP	2012 - 1946	CONTRAT VILLE MOYENNE BUZANCAIS	275 000,00	177 800,00
TOTAL			1 417 000,00	177 800,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	1 458 429,00	376 200,00	-	29,43%	-	-
Total	1 458 429,00	376 200,00	-	29,43%	-	-

(1) Voté 2012 hors virements:BP+ BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Cette politique vise le renforcement des fonctions d'animation et d'organisation urbaines des villes moyennes, autour de 3 axes d'intervention : valorisation de l'espace urbain, amélioration de l'accueil des populations, amélioration de la qualité de vie.

Trois AP ont été créées en 2012, dont 1 activée pour la signature du 1^{er} Contrat Ville moyenne de Buzançais.

Le total des mandats 2012 s'élève à 0,376 M€ pour les 1^{ers} contrats d'Amboise (0,072 M€ - réhabilitation de la place du marché) et Gien (0,304 M€ - aménagement du centre ville secteur ville basse). Les autres programmes attendus en 2012 n'ont pas pu être élaborés par les Villes dans les délais envisagés.

Programme : Contrats de pays

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	-	65 042,14	-	-	-	56 750,08
Total	-	65 042,14	-	-	-	56 750,08

(1) Voté 2012 hors virements:BP+ BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les 31 Contrats de Pays de 1^{ère} génération sont tous achevés représentant un montant total engagé de 162 M€ dont 158,285 M€ mandatés à fin 2012 (dont plus de 0,044 M€ pour le Drouais en 2012). Le reste à mandater au 31/12/2012 sur ces contrats s'élève à un peu plus de 0,1 M€.

Programme : Contrats régionaux de pays

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modifications	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AE	2009 - 1840	CONTRAT REGIONAL DE PAYS	4 000 000,00	10 365 000,00	6 275 300,00
AP	2012 - 1866	CRP VALLEE DU CHER		9 050 000,00	272 000,00
AP	2012 - 1867	CRP LOIRE NATURE		4 470 000,00	-
AP	2012 - 1870	CRP BEAUCE VAL DE LOIRE		4 060 000,00	-
AP	2012 - 1871	CRP GIENNOIS		5 737 000,00	-
AP	2012 - 1874	CRP FORET D'ORLEANS		5 260 000,00	-
AP	2012 - 1875	CRP LOIRE BEAUCE		5 610 000,00	-
AP	2012 - 1877	CRP LOIRE TOURAINE		12 160 000,00	-
TOTAL			4 000 000,00	56 712 000,00	6 547 300,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	18 064 800,00	25 842 068,15	-	141,64%	-	6 050,71
Fonctionnement	2 124 700,00	2 267 611,59	17 000,00	107,53%	-	-
Total	20 189 500,00	28 109 679,74	17 000,00	138,08%	-	6 050,71

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

7 AP ont été créées pour des Contrats dont la signature était envisageable en 2012. L'un d'entre eux (Vallée du Cher et du Romorantin) a été validé par la CPR avant la fin de l'année. 5 des 6 autres sont programmés pour un examen au cours du 1^{er} semestre 2013.

L'augmentation de l'AE est liée aux contrats qui sont passés en CPR en 2012.

Les mandats 2012 sont notamment impactés par l'achèvement de plusieurs Contrats de pays de 2^{ème} génération qui ont généré des demandes de paiement conséquentes (Chinonais, pays de Vierzon, Pays de Bourges, Touraine Côté Sud, Grande Sologne, Forêt d'Orléans Val de Loire...).

Contrats régionaux de Pays (2^{ème} génération) :

Au 31 décembre 2012, plus de 97,9 % des crédits contractualisés (162,5 M€) étaient mandatés (149,453 M€ dont plus de 15,9 M€ en 2012), 7 contrats s'étant achevés en 2012.

Situation au 31/12/2012 :

CONTRATS REGIONAUX DE PAYS 2° Génération	VOTE	ENGAGE	DONT	MANDATE	DONT
			ENGAGE INITIAL 2012	TOTAL	MANDATE 2012
BEAUCHE GATINAIS EN PITHIVERAIS (45)	6 440 000	5 553 026	0	5 474 491	79 669
BRENNE (36)	5 177 000	5 120 136	0	5 033 151	24 000
SANCERRE - SOLOGNE (18)	6 074 000	5 875 595	0	5 659 222	
ISSOUDUN ET CHAMPAGNE BERRICHONNE (36)	6 006 000	5 889 400	0	5 879 075	
VENDOMOIS (41)	6 462 000	6 372 934	0	6 298 531	
PERCHE (28)	5 700 000	5 079 994	0	4 962 429	
VAL DE CREUSE VAL ANGLIN (36)	4 765 000	4 683 063	0	4 612 465	
BERRY ST AMANDOIS (18)	7 369 000	7 173 898	0	7 007 989	
LOIRE VAL D'AUBOIS (18)	4 746 000	4 314 837	0	4 227 353	
SOLOGNE VAL SUD (45)	4 567 000	4 518 958	0	4 484 222	
BOISCHAUT NORD (36)	5 317 000	4 441 443	0	4 345 672	223 620
LA CHATRE EN BERRY (36)	5 862 000	5 763 759	0	5 588 070	81 600
VALLEE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS (41)	9 048 000	8 890 281	0	8 439 674	238 182
BEAUCHE - VAL DE LOIRE (41)	4 061 000	4 070 331	0	4 017 050	146 001
LOIRE - BEAUCHE (45)	5 609 000	4 851 313	50 000	4 758 159	299 029
LOIRE TOURAINE (37)	12 156 000	12 124 441	0	11 871 544	40 540
DUNOIS (28)	5 269 000	5 090 367	0	5 035 078	246 209
GIENNOIS (45)	5 737 000	5 542 960	0	5 342 816	385 749
LOIRE NATURE (37)	4 468 000	4 444 522	0	4 358 665	25 858
FORET D'ORLEANS - VAL DE LOIRE (45)	5 262 000	5 181 229	209 931	5 097 267	1 519 379
TOURAINE COTE SUD (37)	7 498 000	7 328 120	1 935 362	6 963 197	2 515 810
VIERZON (18)	8 005 000	7 691 580	1 818 094	7 302 062	3 035 408
INDRE ET CHER	4 761 000	4 644 865	44 600	4 554 895	314 200
GRANDE SOLOGNE (41)	5 575 000	4 469 410	1 360 320	3 859 798	1 515 358
CHINONNAIS (37)	9 546 000	9 060 884	2 879 511	8 396 982	3 598 269
BOURGES (18)	7 081 000	6 910 458	2 188 179	5 884 074	1 624 263
TOTAUX	162 561 000	155 087 804	10 485 997	149 453 931	15 913 144

Les crédits 2012 ont essentiellement été mobilisés en direction de l'accueil économique (4,3 M€), des services à la population (2,7 M€), de la qualité de vie (2,45 M€), du tourisme (1,75 M€), du Sport (1,6 M€), de la culture (1,5 M€), de l'agriculture (0,65 M€), de l'Habitat (0,35 M€), de l'Environnement (0,25 M€) et des Transports (0,25 M€).

Contrats régionaux de Pays (3^{ème} génération) :

Les Contrats de 3^{ème} génération, sont la traduction opérationnelle de la rencontre entre la stratégie régionale d'aménagement du territoire et le projet de territoire du pays, avec une prise en compte accrue des priorités régionales de développement durable. Ils s'inscrivent dans une démarche d'agenda 21.

En moyenne, 63% des crédits réservés sont fléchés vers les 7 modules du 1^{er} bloc de priorités régionales.

En 2012, la Commission Permanente a validé les programmes d'actions de 6 Pays (Loire-Val-d'Aubois, Valençay-en-Berry, Berry-Saint-Amandois, Perche, La Châtre-en-Berry et Vallée du Cher et du Romorantin) dont la part de fonctionnement représente 2,788 M€.

Situation au 31/12/2012

CONTRATS REGIONAUX DE PAYS 3 ^e Génération	VOTÉ INVESTISSEMENT	TOTAL ENGAGÉ	DONT TOTAL ENGAGE 2012	MANDATE TOTAL	DONT MANDATE 2012
BEAUCE GATINAIS EN PITHIVERAIS 3G	5 590 700	1 478 758	1 382 958	577 158	556 008
GATINAIS 3G	5 545 600	2 232 505	987 105	1 433 066	597 533
CHARTRAIN 3G	8 787 000	2 649 798	1 843 098	3 512 291	2 153 476
BEAUCE 3G	3 205 000	613 355	99 555	714 827	238 631
ISSOUDUN 3G	5 911 200	2 275 799	824 799	2 242 111	1 004 471
DROUAIS 3G	4 538 000	1 888 800	1 816 700	709 950	709 950
BRENNE 3G	4 775 200	3 098 475	396 675	2 694 255	790 031
SANCERRE SOLOGNE 3G	5 424 600	2 182 028	1 025 428	1 197 089	404 728
VENDOMOIS 3G	6 152 500	1 488 475	1 290 875	475 975	358 025
PERCHE	4 599 200	1 545 806	1 545 806	847 086	847 086
VAL DE CREUSE	4 029 500	1 572 800	1 572 800	1 353 000	1 353 000
LOIRE VAL D'AUBOIS	4 068 000	533 592	533 592	137 942	137 942
BERRY SAINT AMANDOIS	6 289 700	0	0	0	0
VALENCAY	4 493 000	241 835	241 835	175 835	175 835
SOLOGNE VAL SUD	3 913 300	333 880	333 880	176 930	176 930
LA CHÂTRE EN BERRY	4 846 000	457 014	457 014	144 014	144 014
DUNOIS	4 612 000	747 400	747 400	274 500	274 500
VALLEE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS	7 942 000	0	0	0	0
TOTAL INVESTISSEMENT	94 722 500	23 340 320	15 099 520	16 666 029	9 922 160
	VOTE FONCTIONNEMENT	TOTAL ENGAGE	DONT TOTAL ENGAGE 2012	MANDATE TOTAL	DONT MANDATE 2012
FONCTIONNEMENT 3G	6 275 300	1 163 779	456 380	985 268	467 200
TOTAL FONCTIONNEMENT	6 275 300	1 163 779	456 380	985 268	467 200
TOTAL GENERAL 3G	100 997 800	24 504 099	15 555 900	17 651 297	10 389 360

Plus de 9,9 M€ ont été mandatés en investissement sur 2012, notamment en faveur du Chartrain (22%), Val de Creuse (14%) Issoudun (10%), Perche (9 %), Brenne (8 %), Drouais (7 %), Gatinais (6 %), Beauce-Gatinais-en-Pithiverais (6 %), Sancerre-Sologne (4 %) et Vendômois (4 %)...

Les crédits mandatés concernent principalement les thématiques suivantes : les Services (2,3 M€ - 23%), le Sport (2,3 M€ - 23%), l'Habitat (0,9 M€ - 9%), l'Economie (0,9 M€ - 9%) suivis de l'Energie et la Culture (0,8 M€ et 8% chacune), de l'Agriculture (0,7 M€ - 7%) et du Cadre de Vie (0,6 M€ - 6%).

Au titre de l'efficacité énergétique en particulier, le Plan isolation des bâtiments publics est entré en 2012 en vitesse de croisière, avec 29 bâtiments isolés en 2012, pour une économie annuelle générée de 3 920 000 kWh (et 709 000 KgeqCO₂), contre 15 bâtiments isolés en 2011 et 8 en 2010 (pour une économie annuelle générée de 1 373 000 kWh en 2011 et 276 592 kWh en 2010).

Concernant le fonctionnement, l'année 2012 a permis de mandater 2,267 M€ dont l'animation des Pays (1,8 M€) et 0,467 M€ au titre des crédits en fonctionnement intégrés dans les programmes d'actions.

Les autres actions d'ingénierie et de mise en réseau financées au titre du fonctionnement concernent, outre l'adhésion ou le soutien à des associations en lien avec le développement local (ETD, APFP, A3P), le financement d'une étude de faisabilité d'une centrale de réservation pour le logement des jeunes (action du CPRFP), et le financement d'une journée de sensibilisation des pays et conseils de développement aux plans climat territoriaux.

Programme : Politique territoires ruraux

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modifications	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AE	2011 - 1710	PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL (Fonct)	2 500 000,00	3 500 000,00	739 780,52
AP	2012 - 1610	PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL 2EME GROUPE		400 000,00	-
AE	2012 - 1710	PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL 2EME GROUPE (Fonct)		4 100 000,00	639 294,00
TOTAL			2 500 000,00	8 000 000,00	1 379 074,52

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	150 000,00	-	-	-	-	-
Fonctionnement	587 500,00	97 372,52	14 720,95	19,08%	-	-
Total	737 500,00	97 372,52	14 720,95	15,20%	-	-

(1) Voté 2012 hors virements:BP+ BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Dispositif ID en campagne

La Région a validé en session du 16 décembre 2010 un nouveau cadre d'intervention en faveur des territoires ruraux « ID en campagne », adossé aux Contrats de Pays, et qui vise l'émergence et la structuration de projets innovants, transversaux, favorisant le vivre ensemble, et ce à travers la mise en réseau d'acteurs.

Situation au 31/12/2012 :

1ère vague	nbre initiatives	nbre projets	AFFECTE		ENGAGE		MANDATE	
			total	dont 2012	total	dont 2012	total	dont 2012
1er groupe (8 territoires)	24	70	688 836	54 002	349 030	349 030	96 930	96 930
2ème groupe (5 territoires)	21	72	639 294	639 294	-	-	-	-
3ème groupe (12 territoires)	0	0	-	-	-	-	-	-
Sous total	45	142	1 328 130	693 296	349 030	349 030	96 930	96 930
Autres actions			50 443	443	50 443	443	50 443	443
TOTAL GENERAL	45	142	1 378 573	693 739	399 473	349 473	147 373	97 373

Le dispositif prend la forme d'appels à initiatives lancés par groupes de territoires dont le 1er concernait 8 territoires (Sologne Val Sud, La Châtre, Val de Creuse Val d'Anglin, Valençay, Berry Saint Amandois, Perche, Dunois, Loire Val d'Aubois). Les crédits affectés relatifs au 1^{er} groupe ont été progressivement engagés sur l'année 2012, une fois les dossiers complétés.

Le 2^{ème} appel à initiatives, lancé en octobre 2011, et clos le 13 avril 2012, a touché 5 pays (Vallée du Cher, Castelroussin, Loire Nature, Loire Touraine et Loire Beauce). 21 initiatives ont été sélectionnées en octobre 2012 (72 projets retenus) dont l'engagement des crédits sera effectif en 2013.

Au titre de ces 2 appels à initiatives, 45 initiatives ont été sélectionnées correspondant à 142 projets. Ces actions concernent des projets de filières (bois énergie, viande locale, approvisionnement de la restauration collective en produits locaux et/ou biologiques), et plus largement la valorisation des produits et savoir-faire locaux. Ils ciblent également l'accompagnement de projets de création d'activités économiques, l'appui à l'installation agricole, la qualification de l'artisanat local, notamment autour de l'habitat et la performance énergétique. Ils visent l'émergence de nouveaux services, tels que l'appui au logement des jeunes, ou l'expérimentation de nouvelles activités en direction des personnes âgées. Ils contribuent enfin à étoffer l'offre culturelle des territoires, à développer de nouvelles offres touristiques (oenotourisme) et à sensibiliser davantage la population autour des enjeux de biodiversité et de paysages.

En 2012, 28 projets se sont concrétisés et ont fait l'objet d'un engagement de crédits.

Le 3^{ème} groupe a fait l'objet d'un appel à initiatives en juin 2012, clôturé le 14 décembre 2012. La sélection s'opèrera donc en 2013.

L'essentiel des projets retenus concernent des crédits en fonctionnement. Les mandatements réalisés correspondent aux acomptes des opérations engagées en 2012.

Autres actions de développement rural

Au titre de sa politique de soutien aux territoires ruraux, la Région accompagne différentes initiatives.

En 2012, outre le financement de supports de sensibilisation, 0,015 M€ ont été engagés en fonctionnement pour l'organisation des rencontres Réseau Rural Régional à Nouan-le-

Fuzelier portant sur la thématique « Développement urbain, dynamiques agricoles : quel équilibre ? » et qui a rassemblé plus de 200 personnes : collectivités locales, monde agricole, urbanistes... réunies pour échanger sur les leviers pour contenir le développement urbain et préserver les terres.

A également été soldée en 2012 la subvention attribuée en 2011 au MRJC (Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne) pour l'organisation du festival des boussoles à Argenton sur Creuse dans le cadre de leur rassemblement annuel.

Programme : Cœurs de village

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modifications	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AP	2012 - 0154	COEURS DE VILLAGE	7 500 000,00	22 500 000,00	21 434 789,44
TOTAL			7 500 000,00	22 500 000,00	21 434 789,44

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	8 733 100,00	9 556 617,16	-	109,43%	-	17 895,15
Total	8 733 100,00	9 556 617,16	-	109,43%	-	17 895,15

(1) Voté 2012 hors virements:BP+ BS+ DM(s)

(2) Titres émis

Au titre de la politique des Cœurs de Village, la Région a sélectionné les opérations prioritaires, issues de l'appel à projets 2011, lors de la CPR du 20 janvier 2012.

Par ailleurs, dans l'attente de l'adoption d'une nouvelle politique du logement social, la Région a abondé l'AP de 7,5 M€ (en anticipant l'AP 2013), et un cadre transitoire a été adopté lors de la Commission permanente régionale du 11 mai 2012 afin de soutenir, à titre exceptionnel, la quasi-totalité des collectivités qui avaient déposé un dossier éligible et complet au 31 mai 2011, n'ayant pas pu être retenu à la CPR du 20 janvier 2012.

L'AP 2012, abondée de 7,5 M€, a donc permis de financer :

- au titre de l'appel à projets 2011 des Cœurs de Village, 226 opérations pour un montant de subventions attribuées de 14,962 M€, ayant généré un marché de travaux de 38,78 M€ TTC aux artisans, aux petites et moyennes entreprises du bâtiment et des travaux publics,
- au titre du cadre transitoire, 138 opérations pour un montant de subventions attribuées de 6,512 M€, ayant généré un marché de travaux de 16,88 M€ TTC aux artisans, aux petites et moyennes entreprises du bâtiment et des travaux publics,

Les crédits mandatés en 2012 représentent 9,556 M€. Ces crédits ont permis le paiement de mandats relatifs aux acomptes et soldes obligatoires avant le 30 novembre de chaque année pour les opérations engagées entre 2008 et 2012.

Programme : Logements et services à la population

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modifications	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AP	2008 - 18004	CG 18 - LOGEMENT	990 000,00	1 980 000,00	268 150,00
AP	2008 - 28005	CG 28 - RESIDENCES ADAPTEES DES PERSONNES AGEES	150 000,00	300 000,00	-
AP	2008 - 36004	CG36 - HEBERGEMENT DES PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES	5 973 000,00	11 623 000,00	4 052 608,00
AP	2008 - 37004	CG 37 - LOGEMENT	500 000,00	1 000 000,00	619 300,00
AP	2008 - 45003	CG45 - LOGEMENT	1 000 000,00	2 000 000,00	999 000,00
AP	2008 - 45004	CG45 - HEBERGEMENT DES PERSONNES AGEES	826 000,00	2 541 000,00	2 541 000,00
AP	2009 - 1772	RENOVATION URBAINE : ENVELOPPE DE SOLIDARITE	-4 000 000,00	8 816 000,00	6 696 608,60
AP	2012 - 45011	CG 45 - SERVICES AUX PERS EN DIFFICULTE : LOCAUX SECOURS POP		40 000,00	-
TOTAL			5 439 000,00	28 300 000,00	15 176 666,60

D'une manière générale, les créations ou ajustements d'AP et d'AE réalisés en 2012 sont le résultat du bilan à mi-parcours du CPER et des avenants passés aux Conventions Région/Département. Par ailleurs, la diminution de l'AP Rénovation urbaine « enveloppe de solidarité » est le résultat du retrait du programme national de l'opération de rénovation urbaine de quartier Bruxelles à Lucé et de l'augmentation du contrat d'agglomération de Chartres.

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	10 667 461,00	11 488 242,32	-	107,69%	-	6 485,19
Fonctionnement	160 000,00	129 832,62	-	81,15%	-	-
Total	10 827 461,00	11 618 074,94	-	107,30%	-	6 485,19

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Ce programme d'actions regroupe les interventions régionales en faveur du logement social activées en dehors de la politique Cœurs de Village et en dehors des Contrats territoriaux, ainsi que des actions liées aux services à la population.

- Les actions liées au logement s'articulent autour de 3 grands thèmes (EHPAD, logement social, rénovation urbaine) : 10,062 M€ dont 0,130 M€ en fonctionnement

➤ L'Hébergement des personnes âgées : 6,851 M€

- au titre des conventions Région – Département de **l'Indre, du Loiret et du CPER 2000-2006** : L'EHPAD de Bénazet, la maison de retraite « La Charmée » et la maison de retraite La Pléiade Châteauroux ainsi que les maisons de retraite d'Etréchet, de Saint-Gaultier et la maison de retraite de Villescante à Dry (45) ont bénéficié d'un versement de crédit pour un total de **0,739 M€**

- au titre du CPER 2007-2013 (**Fonds Santé Solidarité : 1,244 M€** mandatés en 2012 pour l'EHPAD de Clion-sur-Indre, l'EHPAD de Levroux et l'hôpital local de Romorantin-Lanthenay)
- au titre des **Conventions Région-Départements 2007-2013** : toutes les conventions comportent un volet de solidarité régionale envers les personnes âgées dépendantes et handicapées.

	Engagé 2012	Mandaté 2012	Opérations engagées en 2012
En M€	Hébergt PA	Hébergt PA	
Cher	0	1,034	
Eure-et-Loir	1,656	0,494	EHPAD DE CLOYES-SUR-LE LOIR (84 lits) et EHPAD D AUNEAU (57 lits)
Indre	0	1,223	
Indre-et-Loire	0	0,180	
Loir-et-Cher	0,504	0,816	EHPAD LES MARRONNIERS A MONDOUBLEAU (30 lits)
Loiret	0,915	1,121	EHPAD DE MEUNG-SUR-LOIRE (61 lits)
TOTAL	3,075	4,868	232 lits

➤ **Le logement social : 1,553 M€ en investissement et 0,130 M€ en fonctionnement**

- au titre des **conventions Région-Départements** : La Région a défini le logement social comme un objectif prioritaire des Conventions Région – Départements 2007-2013. Ainsi, la Région a conventionné avec les 6 départements pour un montant global de 8,022 M€, dont en investissement et 0,327 M€ en fonctionnement.

	Investissement Engagé 2012			Investissement Mandaté 2012			Fonctionnement	
	Logement	Résidences adaptées PA	Total	Logement	Résidences adaptées PA	Total	Engagé 2012	Mandaté 2012
							Logement	
Cher	0,102	0	0,102	0,077	0	0,077	0	0,035
Eure-et-Loir	0,255	0	0,255	0,430	0	0,430	0	0
Indre	0,117	0	0,117	0,126	0	0,126	0	0,044
Indre-et-Loire	0,357	0	0,357	0,096	0	0,096	0	0
Loir-et-Cher	0,05	0	0,05	0	0	0	0	0
Loiret	0	0	0	0,284	0	0,284	0	0
TOTAL	0,881	0	0,881	1,013	0	1,013	0	0,079

En 2012, 0,881 M€ ont été affectés en investissement pour le financement de :

- **Offre nouvelle** : Contribution à la création de **56** logements locatifs sociaux : 11 logements neufs dans le Cher, 30 logements viabilisés en Eure-et-Loir, 5 logements neufs en Indre-et-Loire, 10 logements créés dans le Loir-et-Cher, adaptés pour personnes âgées ou handicapées
- **Réhabilitation thermique du parc social** : **225** réhabilitations thermiques de logements financées dans le cadre de la convention Région/Département d'Indre-et-Loire : elles ont concerné 14 749 m² de logements en classe énergie E et F avant travaux et C, voire B, après travaux, les travaux générant une économie globale annuelle de près de 2,8 millions de KWh.
- **Adaptation de logements aux personnes âgées et handicapées** : **164** logements ont été adaptés dans le cadre du PIG de l'Indre
- **Démolitions** : **20** logements ne répondant plus aux besoins démolis dans le Cher (Aubigny sur Nère et Dampierre en Crot).

En fonctionnement :

- 146 jeunes ont été aidés dans le Cher en 2012 au titre de l'aide à la 1^{ère} installation, soit 554 depuis le lancement du dispositif
- l'animation du Programme d'Intérêt général dans l'Indre (mandaté environ 0,044 M€)

- au titre du **CPER 2007-2013**

- **Le maintien à domicile des personnes âgées** par l'installation d'ascenseurs : en 2012, 1 opération a été engagée pour l'installation de 15 ascenseurs dans le quartier Sanitas à Tours (**0,134 M€** mandatés)

- **Le logement des jeunes :**

- **La création ou réhabilitation de résidences sociales de type FJT :** **0,356 M€** mandatés en 2012, dont 0,318 M€ pour l'opération engagée en 2012 à hauteur de 0,637 M€ pour la restructuration du FJT de Blois

- **Le déploiement d'une offre en intermédiation locative :** 12 logements en sous location ont été financés en 2012, pour un montant global de subvention de 0,037 M€ dont 0,015 M€ payés en 2012 sur un **total de 0,051 M€** mandatés en 2012.

- **Le Foncier :** 2 réserves foncières destinées au logement social ont été soutenues en 2012 par l'OPAC de Tours pour un montant total de 0,101 M€ (mandatés : **0,05 M€** ce qui représente le total mandaté sur ligne en 2012).

➤ **La rénovation urbaine : 1,528 M€**

La convention cadre signée en mars 2007 par la Région, l'Etat et l'ANRU, détermine les engagements financiers de la Région et de l'ANRU pour permettre la réalisation du Programme National de Rénovation Urbaine en région Centre.

L'engagement régional (près de 99 M€) s'exerce essentiellement dans le cadre des Contrats territoriaux.

Toutefois, compte tenu de l'importance de certains programmes de rénovation urbaine, il a été convenu que, sur les 3 sites (Chartres, Blois et Chateaudun) pour lesquels l'effort régional représente plus de 80% du montant du Contrat d'Agglomération correspondant (2 fois 80% du Contrat Ville Moyenne et 2 fois 12,5% du Contrat de Pays), une **enveloppe de solidarité spécifique** serait activée pour un montant total d'environ **8 M€**.

A ce titre, en 2012, 7 projets ont été soutenus en direction du PRU de BLOIS pour un montant total de plus de 0,776 M€. Les mandatements 2012 (**1,528 M€**) correspondent à l'inverse essentiellement à des opérations localisées à Chartres et Chateaudun.

- Concernant les services à la population, il s'agit des interventions s'exerçant hors Contrats territoriaux dans le cadre du volet territorial du CPER : (1,558 M€) ou des conventions Région/Départements :

- **les maisons de santé pluridisciplinaires :** dans le cadre de l'objectif global de création de 50 MSP avant fin 2013, 41 ont été validées au 31/12/2012 ;

En 2012, 7 projets ont bénéficié de l'engagement de crédits régionaux : à Pellevoisin et Mézières-en-Brenne (36) Contres (41), Coulombs, Sancerre et La Guerche (18) et Saint-Amand-Longpré (41) pour 0,335 M€.

0,864 M€ ont été mandatés en 2012 dont 0,08 M€ sur les engagements 2012.

- **Services à la population :** **0,334 M€** ont été mandatés en 2012 sur des engagements antérieurs au titre CPER « service à l'enfance » et **0,360 M€** en faveur de la Maison du Handicap soutenue au titre de la convention Région/Département de l'Indre.

Programme : Aménagement du territoire

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modifications	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AP	2008 - 28009	CG 28 - FONDS ZA	1 171 000,00	2 171 000,00	453 918,00
AP	2008 - 36007	CG36 - FONDS IMMOBILIER ENTREPRISES ET DVPT ECO CHTX-DEOLS	-2 500 000,00	500 000,00	-
AE	2010 - 1776	PRE-DIAGNOSTICS CONSEILS PLAN ISOLATION	250 000,00	550 000,00	300 000,00
AP	2012 - 0702	EQUIPEMENTS STRUCTURANTS - FONDS SUD		2 000 000,00	1 120 000,00
AP	2012 - 1773	FONDS SUD : AEROPORT DE CHATEAURoux		1 000 000,00	900 001,00
AP	2012 - 36022	CG 36 - TRES HAUT DEBIT		1 950 000,00	-
TOTAL			-1 079 000,00	8 171 000,00	2 773 919,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	6 707 110,00	6 372 142,38	-	95,01%	-	-
Fonctionnement	2 250 000,00	2 327 208,71	-	103,43%	-	45 000,00
Total	8 957 110,00	8 699 351,09	-	97,12%	-	45 000,00

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Fonds de Développement du Sud :

L'enveloppe 2012 a permis d'engager 2 opérations pour un total de 1,120 M€ (centre routier au sein du parc d'activités économiques à Vierzon et ateliers relais pour une entreprise de maroquinerie au Blanc).

Les mandatements 2012 (**1,39 M€**) correspondent principalement à des engagements antérieurs à 2012.

Contrat de projets 2007-2013 (volet territorial) et conventions Région-Départements 2007-2013

Le volume des engagements et des mandatements 2012 se décline de la manière suivante :

<u>VT DU CPER 2007-2013</u> En M€	investissement		fonctionnement		commentaires
	Engagé 2012	Mandaté 2012	Engagé 2012	Mandaté 2012	
Développement durable et attractivité des agglomérations et des villes moyennes	0	1,170			Les mandats concernent pour les 4/5 des projets engagés avant 2010 (site Matra 4 à Romorantin et maison des jeunes, de la culture et des savoirs à La Châtre).
Frac territoire	0	0,028	0,088	0,214	En 2012, 2 opérations ont été soutenues par la Région en fonctionnement, dont le fonctionnement du centre de ressources Villes au carré
Projets structurants	0,168	1,593			1 engagement en 2012 pour la réhabilitation de la gare routière de Châteauroux. Les mandatements concernent des engagements antérieurs à 2012
TOTAL	0,168	2,791	0,088	0,214	

<u>Conventions</u> <u>Région /Départements</u> <u>2007-2013</u>	investissement		commentaires
	Engagé 2012	Mandaté 2012	
En M€			
Cher	0	0,502	Les mandatements 2012 concernent l'Eco-quartier Baudens (aménagement qualitatifs) à Bourges et 2 maisons de solidarité à Baugy et Saint-Florent-sur-Cher
Eure-et-Loir	0,400	0,484	Le projet engagé en 2012 concerne la construction d'un complexe aquatique de St Rémy-sur-Avre (240 000 € mandatés en 2012). Les autres mandatements sont relatifs à des engagements antérieurs
Indre	0,265	0	L'engagement 2012 a permis de soutenir l'aménagement d'un giratoire d'accès à la ZAC d'Ozans.
Indre-et-Loire	1,018	0,243	L'engagement concerne la 3 ^{ème} tranche de la ZA Polaxis à Neuillé Pont Pierre (mandaté 2012 : 0,203 M€)
Loir-et-Cher	0,532	0,106	1 engagement pour la revitalisation des friches industrielles Arcelor Mittal-Mam-Satema et Québecor à Blois : 0,106 M€ mandatés en 2012
Loiret	0	0	
TOTAL	2,215	1,335	

Aéroport de Châteauroux-Déols et aéroport de Tours :

Une subvention de **1,100 M€** a été engagée et mandatée en fonctionnement en faveur de l'établissement public régional « Aéroport de Châteauroux Centre » à la fois pour assurer le service public aéroportuaire et les charges patrimoniales et fiscales supportées par l'Etablissement pour le compte de la Région conformément à la convention 2011-2013.

Par ailleurs, une subvention d'équipement de **0,900 M€** a été attribuée à l'Etablissement Public notamment pour la réhabilitation du bâtiment 769 qui a permis le développement de l'entreprise ATE avec à la clé la création de 40 emplois, les travaux sur la voirie d'accès, les aires de trafic et de manœuvre, la modernisation de la station kérosène, dont 0,450 M€ ont été mandatés sur un **total mandaté en 2012 de 0,859 M€**.

Enfin, la Région a participé à hauteur de **0,891 M€** au fonctionnement de l'aéroport de Tours, en sa qualité de membre du Syndicat Mixte mis en place avec le Département d'Indre-et-Loire, Tours Plus et la CCI Touraine, afin de gérer cet aéroport.

Plan Isolation :

Pour faciliter la mise en œuvre du Plan isolation mis en place en 2010 par la Région dans le cadre des Contrats territoriaux, la Région a missionné un groupement de bureaux d'études thermiques pour accompagner les collectivités dans la réalisation de pré-diagnostic conseil isolation (PCI) de bâtiments publics.

Cette prestation rencontre un net succès et 121 PCI ont été réalisés dont 58 en 2012. Le budget alloué a été abondé en conséquence par avenant au marché initial.

A ce titre **0,122 M€** ont été mandatés en 2012 en fonctionnement.

TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

BILAN

Dans le domaine du numérique, l'année 2012 a été marquée par le sujet majeur de la formalisation par la Région Centre de l'accompagnement du déploiement des nouveaux réseaux d'infrastructures numériques Très Haut débit.

La Stratégie de Cohérence Régionale pour l'Aménagement Numérique (SCORAN) élaborée conjointement avec l'Etat en 2010 a permis d'alimenter le SRADDT et de préciser les attentes et ambitions de la Région dans ce domaine.

Annoncées lors de la Conférence des Territoires du 15 mars 2012, les modalités de participation à cet effort d'aménagement numérique du territoire ont été notifiées aux différents conseils généraux le 10 juillet 2012 (entre 20 et 25%). Il s'agit d'une étape essentielle pour l'accompagnement du déploiement des nouveaux réseaux de communication électronique en région Centre.

La Conférence régionale des territoires du 14 septembre 2012 a permis de présenter la démarche régionale en insistant sur la nécessité de mieux associer la Région dans la gouvernance des projets départementaux. En 2012, le Conseil Régional a adhéré au Syndicat Mixte Ouvert « Eure-et-Loir Numérique » et a activement participé aux discussions pour adhérer à celui du Cher qui sera opérationnel dès 2013.

Ce soutien doit concourir à l'atteinte de l'objectif du SRADDT de couvrir d'ici 2020, 70% de la population en Très Haut Débit.

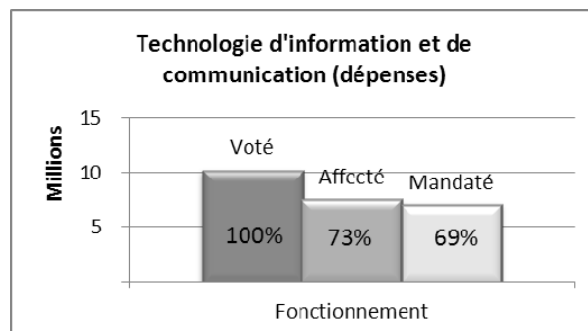
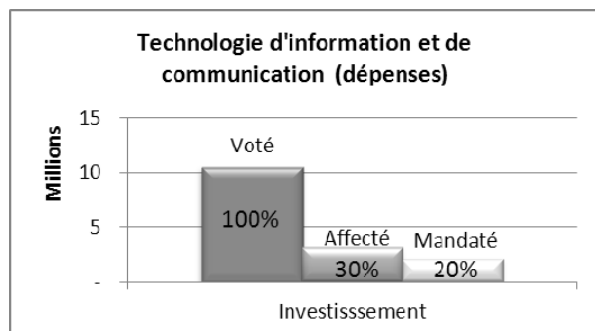
En parallèle et en application de la stratégie TIC présentée en mars 2012, les usages numériques ont été déployés en particulier les espaces publics WebOcentre, les environnements numériques de travail NetOcentre dans les lycées et CFA, et la plateforme d'information géographique Géo-centre. Tous ces projets sont administrés par le GIP RECIA.

A noter enfin, qu'une étude sur l'impact du Très Haut débit dans l'entreprise a été lancée en 2012, elle devrait se terminer en 2013 et permettre d'identifier les enjeux et les attentes dans différents secteurs d'activités.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes ¹ au 31/12/2012 (1)	Montant affecté au 31/12/2012 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2012 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2012 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2012 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2012 (6) = (2) - (4)
AP	10 339 082,39	3 135 792,69	7 203 289,70	2 090 896,55	8 248 185,84	1 044 896,14
AE	10 158 168,05	7 455 579,80	2 702 588,25	7 057 756,89	3 100 411,16	397 822,91

¹ AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement



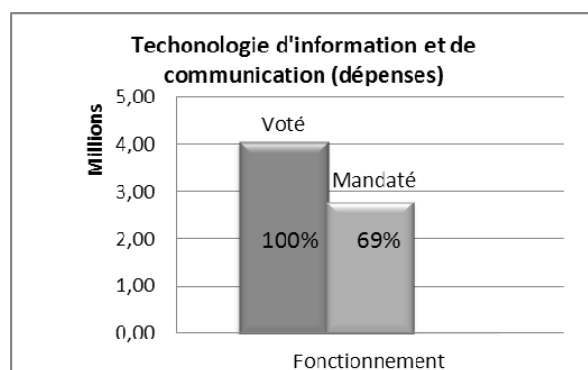
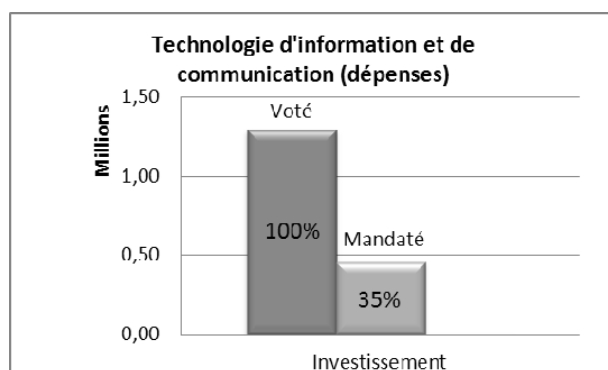
La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES			
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)
Investissement	1 291 500,00	454 005,45	-	35,15%
Fonctionnement	4 047 019,50	2 774 648,85	14 742,00	68,92%
Total	5 338 519,50	3 228 654,30	14 742,00	60,75%

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : TIC Equipements et services

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)
Investissement	1 141 500,00	334 940,78	-	29,34%
Fonctionnement	3 420 000,00	2 641 581,71	-	77,24%
Total	4 561 500,00	2 976 522,49	-	65,25%

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Avant même la réalisation et concrétisation des Schémas Directeurs d'Aménagement Numérique (SDAN) sur l'ensemble des territoires, les départements sont accompagnés dans le déploiement d'infrastructures afin de permettre les couvertures en haut et Très Haut Débit. Ils sont notamment accompagnés dans le financement des études préalables indispensables au déploiement d'infrastructures numériques sur les territoires

Comme exemples de projets accompagnés en 2012, on peut citer le soutien financier au programme de couverture des zones blanches en téléphonie à destination du Conseil Général d'Indre-et-Loire ou encore l'accompagnement dans la pose de fourreaux opportunistes à destination du Conseil Général d'Eure-et-Loir.

De plus, la Région, notamment pour les besoins Télécom des Lycées, s'appuie, dès que cela est possible techniquement, sur les réseaux d'initiatives publics portés par les départements.

Le budget 2012 a permis, comme chaque année, de verser la contribution statutaire au GIP RECIA.

Programme : TIC Développement des usages

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)
Investissement	150 000,00	119 064,67	-	79,38%
Fonctionnement	627 019,50	133 067,14	14 742,00	23,57%
Total	777 019,50	252 131,81	14 742,00	34,35%

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

ENT :

La Région Centre agit depuis plusieurs années de manière volontariste dans le développement des pratiques pédagogiques numériques. En 2012, deux projets d'importance ont été finalisés : la mise en œuvre d'un accès THD à Internet dans l'ensemble des lycées publics éligibles, et le déploiement de l'Environnement Numérique de Travail (ENT) « NetOCentre » dans 105 lycées publics de la région Centre.

Fin 2012, 226 000 comptes avaient d'ores et déjà été créés.

EPN WebOCentre :

En 2012, ce sont plus de 128 espaces qui sont inscrits dans le réseau WebOcentre animé par le GIP RECIA. Ils bénéficient de la dynamique de ce réseau, des outils de communication, d'une plateforme d'échange de bonnes pratiques et de contenus de formations. Les formations dispensées dans le cadre de ce réseau permettent aux animateurs de ces espaces de professionnaliser leur approche de la médiation multimédia.

Géo-Centre :

En 2012, la plateforme d'information géographique Géo-Centre regroupait 71 adhérents (collectivités, associations, services de l'État, observatoires...) et 117 personnes étaient référencées comme membre du réseau. Un protocole d'accord a été signé avec l'IGN pour confier à Géo-Centre la diffusion du Référentiel Grande Echelle (RGE). L'année 2012 a également permis de former 35 administrateurs de données à de nouveaux outils et à mettre à disposition le plan cadastral informatisé et actualisé annuellement via une convention signée avec la DRFIP et les DDFIP.

L'animation du réseau des partenaires a notamment permis d'actualiser les données des référentiels géographiques et de réunir des groupes de travail sur des thématiques spécifiques (INSPIRE, PLU, Cadastre, Réseaux).

ENVIRONNEMENT

BILAN

L'année 2012 constitue la première année de mise en œuvre de la stratégie régionale pour la biodiversité adoptée en octobre 2011. Cette stratégie se décline en programmes d'actions interpellant les différents champs d'intervention régionale et visant à améliorer la connaissance et la sensibilisation, à inscrire la biodiversité comme facteur de dynamique économique et scientifique et de reconquérir la biodiversité en mobilisant les acteurs régionaux.

Le déploiement de cette stratégie s'est notamment concrétisé dans les politiques environnementales avec le lancement d'un appel à projet AMBRE visant à faire émerger des projets innovants et démonstrateurs en matière de biodiversité, la poursuite de l'acquisition de connaissances sur les services rendus par les écosystèmes, l'élaboration de la trame verte et bleue régionale, la poursuite des actions de sensibilisation à l'environnement et au développement durable notamment à travers l'établissement public régional Ecopôle... Deux réserves naturelles régionales ont fait l'objet d'un classement en 2012 permettant de protéger des milieux exceptionnels.

La Région a, dans ce cadre, renforcé son action en faveur de l'émergence de parcs naturels régionaux véritablement outils d'aménagement au service d'un projet de territoire respectueux de l'environnement. Une étude d'opportunité a démontré l'intérêt d'une telle démarche sur le territoire des bocages du Gâtinais.

Au-delà de la mise en œuvre de ces dispositifs, la Région a poursuivi son accompagnement pour le déploiement de nouveaux contrats de bassin (7 nouveaux contrats de bassin signés, portant à 17, le nombre de contrats en phase opérationnelle). Par ailleurs, l'accompagnement des communes dans l'élaboration d'Agendas 21 locaux s'est déployé avec des modalités particulières adaptées pour les petites communes (moins de 3500 habitants). Enfin, la région a poursuivi son action dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature.

Il convient de souligner le fort niveau de consommation des crédits 2012 permettant la poursuite de ces politiques en matière de préservation de la ressource et des patrimoines naturels et la mise en œuvre de la nouvelle stratégie en matière de biodiversité.

Le Plan Climat Energie régional, voté en décembre 2011, constitue un cadre d'action renouvelé pour les politiques régionales en faveur de l'efficacité énergétique et des énergies. Bien qu'il s'agisse d'une démarche transversale, qui impacte de nombreuses politiques (recherche, agriculture, aménagement du territoire...), il est important de souligner les efforts spécifiques de la Région en 2012 dans son budget « Environnement » :

- Afin d'accompagner la prise en compte des nouvelles techniques dans les métiers du bâtiment, une dizaine de plateaux-techniques, fédérant en territoires des organismes de formations divers, est proposée pour la formation initiale et continue. Ces lieux de formation proposent des équipements et des chantiers concrets permettant de comprendre et de mettre en œuvre des procédés d'isolation.
- En complément des financements européens Feder, la Région s'est engagée très fortement en soutien aux bailleurs sociaux qui vont rénover et isoler des centaines de logements sociaux
- A travers l'audit ENERGETIS, des particuliers sont conseillés par des professionnels afin de hiérarchiser et prioriser leurs investissements dans l'isolation de leur maison

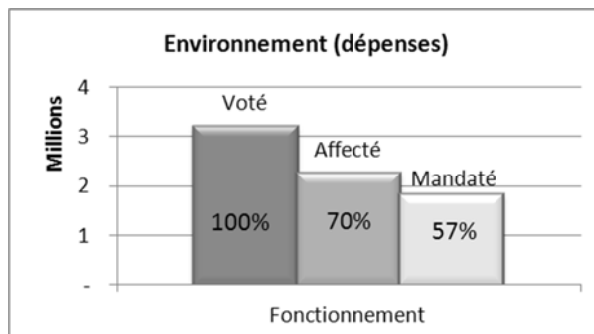
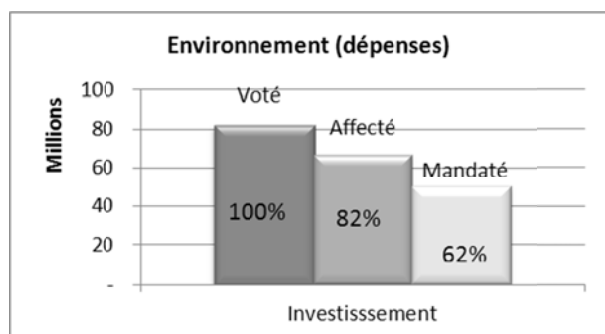
Ces initiatives nouvelles s'inscrivent en complète cohérence avec les aides dispensées par l'ADEME, dans le cadre du Contrat de Projets Etat-Région.

Le partenariat avec les services de l'Etat a été particulièrement dense en 2012 autour de l'élaboration du Schéma Régional Air Climat Energie (SRCAE), qui propose des objectifs ambitieux s'agissant de l'émission de gaz à effet de serre et de production d'énergies renouvelables. Dans son annexe, le SRCAE comprend le Schéma Régional Eolien, lequel définit les zones favorables à l'implantation d'éoliennes sur le territoire régional.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes ¹ au 31/12/2012 (1)	Montant affecté au 31/12/2012 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2012 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2012 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2012 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2012 (6) = (2) - (4)
AP	81 443 329,54	66 491 951,89	14 951 377,65	50 113 152,06	31 330 177,48	16 378 799,83
AE	3 220 000,00	2 269 174,27	950 825,73	1 838 135,57	1 381 864,43	431 038,70

¹ AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement



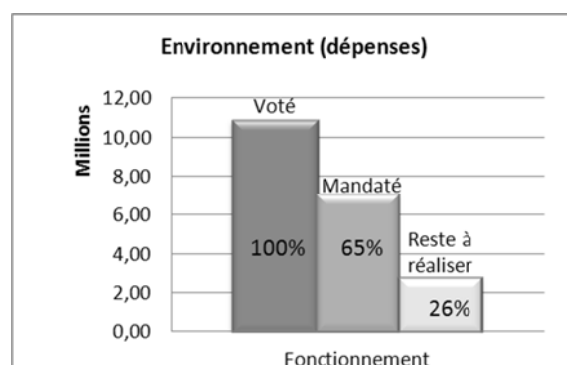
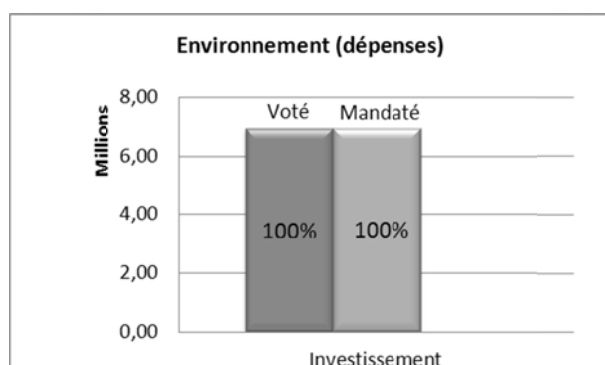
La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	6 978 952,56	6 965 622,92	-	99,81%	-	3 848,70
Fonctionnement	10 885 810,93	7 081 200,76	2 802 101,24	90,79%	18 700,00	25 716,80
Total	17 864 763,49	14 046 823,68	2 802 101,24	94,31%	18 700,00	29 565,50

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : PEE Usages en faveur de l'efficacité énergétique

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modifications	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AP	2010 - 36016	CG 36 - VOLET ENERGIE	260 000,00	2 535 200,00	1 591 470,95
AP	2012 - 7300	GP - ADEME ENERGIES RENOUVELABLES	-390 000,00	510 000,00	504 334,87
AP	2012 - 7301	GP - ADEME BATIMENTS DURABLES	1 500 000,00	2 500 000,00	2 488 714,00
AP	2012 - 1952	MAITRISE DE L'ENERGIE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES		600 000,00	574 275,04
AP	2012 - 7302	GP - ADEME EMERGENCE DE LA DEMANDE		350 000,00	338 302,99
TOTAL			1 370 000,00	6 495 200,00	5 497 097,85

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	3 083 100,00	3 044 796,85	-	98,76%	-	3 150,00
Fonctionnement	2 376 714,34	1 077 853,48	876 482,87	82,23%	-	2 726,58
Total	5 459 814,34	4 122 650,33	876 482,87	91,56%	-	5 876,58

(1) Voté 2012 hors virements:BP+ BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les crédits d'investissement prévus dans les 3 programmes de la convention Etat-ADEME-Région ont été engagés à hauteur de 98,8 % pour l'année 2012.

La demande en audits énergétiques pour les bâtiments des collectivités (AP « Emergence de la demande ») se maintient à un niveau élevé et la demande des co-propriétés démarre surtout à partir du 2^e semestre.

Les dispositifs de soutien à la construction/ rénovation de bâtiment à faible consommation d'énergie, l'appel à projet « Efficacité énergétique dans les bâtiments ». et le concours « Ma Maison Eco » sont en baisse compte-tenu du contexte économique.

Par contre, pour compléter les fonds européens (mesure 17 du FEDER), un abondement de 1,500 M€, est réalisé pour soutenir les projets de rénovation du parc de logements social. Il s'agit pour moitié d'une anticipation sur les crédits 2013 de la convention Etat/ADEME/Région

La demande de soutien aux installations en énergies renouvelables se maintient par rapport à 2011 avec une enveloppe de 0,500 M€ engagée. Les projets de chaufferie bois de taille moyenne ou petite émergent à nouveau.

Le programme « Maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables » a été engagé à hauteur de 95% pour le soutien de 10 projets de plateaux technique de formation sélectionnés dans le cadre d'un nouvel appel à projet proposé en 2012, ouverts à tous les acteurs de la formation publics et privés et imposant une mutualisation des plate-formes entre plusieurs organismes de formation. Ces projets concernent à la fois les énergies renouvelables et l'enveloppe du bâtiment et sont répartis sur les 6 départements.

Le dispositif de prêt à taux 0% pour les particuliers, Isolaris Centre, avait connu une baisse (en volume financier) en 2011 principalement sur le volet énergies renouvelables. En 2012, le volume de prêt se maintient principalement pour le volet « Isolation ». Le nouveau dispositif d'audits thermiques pour les particuliers Energétis a été lancé à la mi-février : 255 diagnostics ont été financés pour un objectif annuel de 500. Un effort de communication doit être réalisé.

Cela explique donc un engagement des crédits de fonctionnement à hauteur de 82,2%.

Le budget de fonctionnement a été entièrement consommé pour les autres programmes :

- « Animation Territoriale » de la convention Etat-ADEME-Région (volet territorial) qui permet le soutien aux Espaces Infos Energie et aux structures comme Alterenergies, Arbocentre,...
- « Structuration des filières » qui permet de soutenir des actions collectives en faveur du développement de la performance énergétique dans les bâtiments ainsi que le travail de mutualisation et de création de supports pédagogiques autour des projets de plateaux techniques de formation Energie.

Programme : Gestion de l'eau

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modifications	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AP	2008 - 7310	VT - CONTRAT EAU CENTRE	480 000,00	4 000 000,00	3 639 545,00
TOTAL			480 000,00	4 000 000,00	3 639 545,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	643 295,00	820 794,22	-	127,59%	-	-
Fonctionnement	1 993 774,50	1 013 130,22	888 298,00	95,37%	18 700,00	19 166,50
Total	2 637 069,50	1 833 924,44	888 298,00	103,23%	18 700,00	19 166,50

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les crédits de paiements 2012 ont permis :

- l'accompagnement de 7 nouveaux contrats de bassin ce qui porte à 46 le nombre de contrats de bassin signés ou en émergence sur l'ensemble de la région
- la réalisation de la 2^{ème} édition de la semaine des rivières du 23 juin au 1^{er} juillet 2012 avec près de 50 animations proposées.

Concernant les recettes, une convention avec l'agence de l'eau Loire Bretagne relative à la création d'une cellule régionale de coordination et d'animation territoriale a été approuvée. Une recette de 0,019 M€ a été perçue par la Région correspondant à la participation de l'agence de l'eau Loire Bretagne.

Programme : Préservation de l'environnement

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AP	2012 - 7305	VT - ADEME LIG'AIR	90 000,00	90 000,00
TOTAL			90 000,00	90 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	127 547,00	117 600,00	-	92,20%	-	-
Fonctionnement	2 213 888,90	1 561 018,10	394 798,05	88,34%	-	3 823,72
Total	2 341 435,90	1 678 618,10	394 798,05	88,55%	-	3 823,72

(1) Voté 2012 hors virements:BP+ BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Dans le cadre du projet « Ecopôle », les crédits de paiement ont été majoritairement consacrés au volet « fonctionnement de l'établissement et programme d'actions (dont la formation modulaire) » pour un montant engagé de 0,174 M€.

Le dispositif conventions vertes a été poursuivi avec un engagement de la Région en faveur des associations naturaliste et d'éducation à l'environnement s'élevant à hauteur de 0,940 M€ en fonctionnement et de 1 200 € en investissement. L'Union régionale des CPIE, association tête de réseau régionale, a intégré en 2012 le dispositif des conventions vertes.

En matière d'Agendas 21 locaux, il convient de noter une montée en puissance du dispositif avec :

- l'accompagnement préalable à la réalisation d'agenda 21 locaux de 16 collectivités par deux cabinets d'étude (0,116 M€ affectés).
- l'attribution de subvention à 6 structures et collectivités pour la réalisation de leurs agendas 21 locaux (pour un montant de 0,150 M€ affecté).

Enfin, un nouveau dispositif en faveur des manifestations de mobilisation pour l'écologie a été adopté en CPR du 11 mai 2012 permettant l'accompagnement de 13 manifestations pour un montant de 0,046 M€. Par ailleurs, la Région a arrêté le principe d'élaborer une charte pour les manifestations écoresponsables. Une étude de faisabilité est donc engagée pour un montant de 0,036 M€.

Programme : Patrimoine naturel

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AP	2012 - 1107	RNR BOIS DES ROCHES 36 FONCTIONNEMENT	60 000,00	-
AP	2012 - 1108	RNR FOUR A CHAUX 41 FONCTIONNEMENT	60 000,00	-
AP	2012 - 1115	RNR VALLE DES CAILLES 28 FONCTIONNEMENT	60 000,00	-
AP	2012 - 1330	AAP BIODIVERSITE 2012-2013	500 000,00	-
TOTAL			680 000,00	-

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	741 007,56	801 900,21	-	108,22%	-	698,70
Fonctionnement	2 356 395,19	1 858 563,46	390 302,92	95,44%	-	-
Total	3 097 402,75	2 660 463,67	390 302,92	98,49%	-	698,70

(1) Voté 2012 hors virements:BP+ BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'année 2012 marque la première année de mise en œuvre de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité avec notamment :

- L'appel à projet AMBRE qui a permis de retenir 8 projets visant à la restauration des corridors écologiques, au développement de la biodiversité en ville à la prise en compte en agriculture...
- La poursuite de l'accompagnement de l'Union Internationale de la Conservation de la Nature France sur les services rendus par les écosystèmes
- La réalisation d'Inventaires de Biodiversité Communales pour permettre une prise en compte des espaces remarquables et leurs gestions par les communes

Pour mettre en œuvre ce programme, la Région a engagé 0,506 M€.

Le soutien au Conservatoire des Espaces Naturels de la Région Centre (CEN) s'est poursuivi en 2012 dans le cadre de l'article 12 du Volet Territorial du Contrat de Projet Etat-Région (0,245 M€ engagés).

L'année 2012 marque la 2^{ème} année de contractualisation triennale avec les 3 Parcs naturels Régionaux. 1,657 M€ (dont 1,295 M€ de dotation) ont été engagés en 2012 pour mettre en œuvre les nouveaux programmes des PNR.

Par ailleurs, l'année 2012 a vu le classement de deux Réserves Naturelles Régionales « Bois des Roches » et « Vallée des Cailles » et la mise en œuvre de leurs plans de gestion. Une subvention a été attribuée au PNR Brenne pour la réalisation du plan de gestion de la future réserve des étangs Foucault et Thomas.

Programme : Plan Loire grandeur nature

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modifications	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AP	2008 - 7905	CPIER - PREVENTION DES INONDATIONS - LA BOULLIE	30 000,00	90 000,00	52 390,54
AP	2010 - 7913	CPIER - EFFACEMENT DE BARRAGES	100 000,00	110 000,00	9 568,00
AP	2012 - 7900	CPIER - OUVRAGES DOMANIAUX ET SECURITE CIVILE - PROG 2012	-	2 527 320,00	756 645,00
TOTAL			130 000,00	2 727 320,00	818 603,54

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	2 384 003,00	2 180 531,64	-	91,47%	-	-
Fonctionnement	1 945 038,00	1 570 635,50	252 219,40	93,72%	-	-
Total	4 329 041,00	3 751 167,14	252 219,40	92,48%	-	-

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le Programme « Plan Loire Grandeur nature » a permis l'engagement d'actions de prévention du risque inondation et le soutien aux travaux sur le lit et les levées de Loire à hauteur de 0,757 M€, en nette diminution par rapport à 2011, le programme de travaux étant moins important.

La Région a poursuivi son soutien à l'Etablissement Public Loire. Au-delà de l'engagement de sa dotation statutaire et du soutien à la mission de coordination technique mené par l'EPLoire pour un total de 0,362 M€, la Région poursuit son engagement en faveur du programme mené à l'échelle du bassin de réduction de la vulnérabilité des entreprises : 0,173 M€ ont été engagés en 2012 en faveur de diagnostics d'entreprises et réduction de la vulnérabilité (251 diagnostics réalisés en 2012).

En matière d'éducation à l'environnement, la Région a poursuivi son soutien aux Maisons de Loire, avec la contractualisation de conventions vertes 2011 – 2014. L'engagement de la Région en faveur des Maisons de Loire et de la Fédération régionale s'élève ainsi à hauteur de 0,224 M€ en fonctionnement et de 0,020 M€ en investissement.

La Région a également poursuivi le soutien au Conservatoire d'Espaces Naturels pour ses actions de préservation et de gestion des vallées alluviales du bassin de la Loire et pour une démarche globale d'utilisation du pastoralisme pour un montant de 0,050 M€ en fonctionnement et 0,195 M€ en investissement (dont 0,038 M€ pour la démarche pastoLoire sur les bords de Loire).

L'action régionale en valorisation de la batellerie traditionnelle de Loire s'est également poursuivie avec 0,056 M€ engagés pour accompagner la construction de 3 bateaux. L'action de la Région a également porté sur la restauration des ports et marines de Loire avec l'affectation de 0,269 M€ en investissement en faveur du Département d'Indre et Loire pour les travaux réalisés sur les sites de Langeais et la Chapelle sur Loire.

La participation statutaire de la Région au Syndicat Mixte de la Mission Val de Loire a également été engagée et mandatée sur ce programme à hauteur de 0,623 M€ afin de permettre une appropriation, par le plus grand nombre, du caractère exceptionnel des paysages du val de Loire classés au patrimoine mondial de l'UNESCO.

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS

BILAN

Avec un budget de plus de 190 M€ en 2012, et un taux de réalisation de près de 99 %, la Région Centre réaffirme sa volonté de s'inscrire dans une démarche de mobilité durable se traduisant par le développement du transport ferroviaire.

1) La poursuite d'une démarche volontariste de contribution au développement de grandes infrastructures

2012, avant dernière année d'engagement du CPER 2007-2013, a permis de concrétiser les derniers engagements sur les opérations des volets transport.

Cela s'est notamment traduit par l'entrée en phase travaux de l'opération de réouverture au trafic voyageurs de la ligne Chartres-Voves ainsi que de l'opération de remise à niveau de deux lignes dédiées au fret : Orléans-Pithiviers et Châteauroux-Buzançais.

2) Le train au service de l'aménagement du territoire régional

La Région souhaite également pérenniser le réseau existant nécessaire à l'attractivité du TER. A ce titre, 2012 a permis la réalisation de travaux importants sur la ligne Tours-Châteaudun mais aussi sur la ligne du « Blanc-Argent » qui pourra ainsi à nouveau permettre la circulation de trains à 70 km/h.

Les études préalables à la réouverture au trafic voyageurs de la ligne Orléans – Châteauneuf se sont poursuivies, tout comme les travaux de modernisation de Tours – Château-Renault.

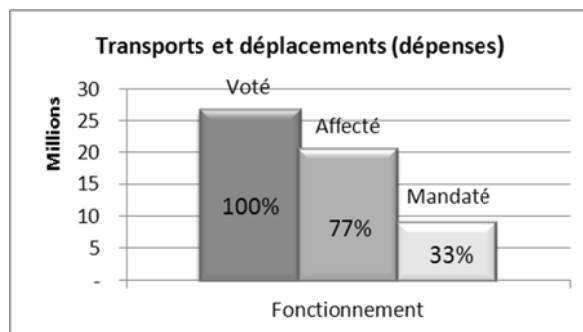
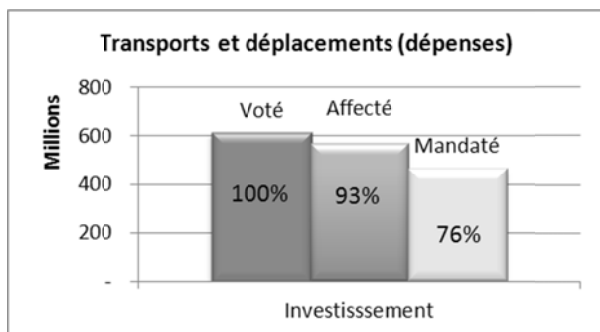
3) L'intermodalité

La Région aura poursuivi en 2012 son soutien aux projets de "Transport en Commun en Site Propre" en versant 2 M€ à l'agglomération d'Orléans pour la construction de sa 2^{ème} ligne de tramway et 4,5 M€ à l'agglomération de Tours pour la construction de sa 1^{ère} ligne de tramway.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes ¹ au 31/12/2012 (1)	Montant affecté au 31/12/2012 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2012 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2012 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2012 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2012 (6) = (2) - (4)
AP	608 998 814,73	568 173 194,26	40 825 620,47	463 117 861,82	145 880 952,91	105 055 332,44
AE	26 703 402,00	20 570 276,86	6 133 125,14	8 923 719,31	17 779 682,69	11 646 557,55

¹ AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement



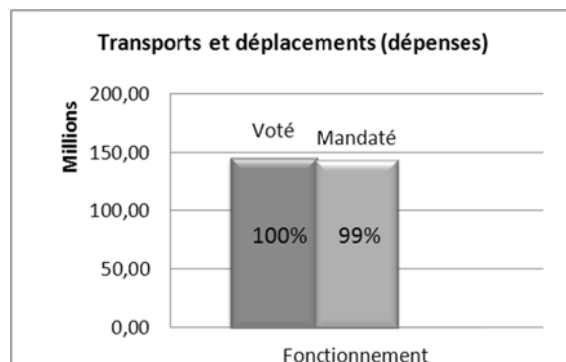
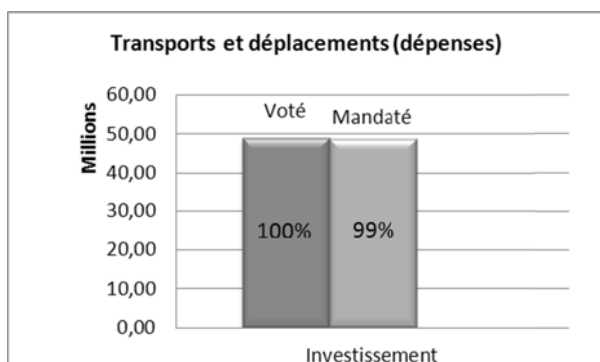
La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	49 037 700,00	48 649 430,42	-	99,21%	1 460 500,00	1 524 548,98
Fonctionnement	145 965 095,89	143 898 811,97	320 143,55	98,80%	618 700,00	942 489,99
Total	195 002 795,89	192 548 242,39	320 143,55	98,91%	2 079 200,00	2 467 038,97

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Routes

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	4 724 000,00	5 404 615,22	-	114,41%	1 273 000,00	1 272 949,30
Total	4 724 000,00	5 404 615,22	-	114,41%	1 273 000,00	1 272 949,30

(1) Voté 2012 hors virements:BP+ BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Au titre des routes nationales (CPER 2000-2006), 1,987 M€ ont été mandatés, en particulier sur les opérations d'aménagement de créneaux de dépassement sur la RN 151 entre Châteauroux et Issoudun ainsi que sur la déviation de Prunay-le-Gillon - Allonnes.

Le reste des crédits a été versé aux Départements :

- 1,945 M€ au titre de la convention avec le Département d'Indre-et-Loire relative au Boulevard périphérique Nord Ouest de Tours, dit de la Choisille.
- et 1,466 M€ au titre de l'échéance de la convention Région-Département du Loiret 2000-2006

Enfin, le montant inscrit en recette correspond à la neuvième échéance de remboursement de l'avance consentie à COFIROUTE pour la réalisation de la section Vierzon-Bourges de l'Autoroute A 71.

Programme : Transport routier de voyageurs

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	100 000,00	-	-	-	-	-
Fonctionnement	1 345 400,00	1 165 671,91	-	86,64%	50 000,00	63 730,10
Total	1 445 400,00	1 165 671,91	-	80,65%	50 000,00	63 730,10

(1) Voté 2012 hors virements:BP+ BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Dans le cadre de la convention 2007 - 2013 avec le Cher, la Région a poursuivi sa participation au financement de la coordination des réseaux TER Centre et Lignes 18, au renforcement de la ligne routière Argent - Bourges ainsi qu'à la mise en place d'un transport à la demande de rabattement sur les gares TER.

En outre, la Région poursuit sa participation au transport à la demande dans le cadre, d'une part de la convention 2007 – 2013 avec l'Indre-et-Loire et, d'autre part de la convention 2007 – 2013 avec l'Indre.

Au total, en 2012, 0,728 M€ ont été mandatés dans le cadre des conventions Région / Département.

Par ailleurs, 0,471 M€ ont été mandatés dans le cadre de l'exécution du marché relatif à l'exploitation et au suivi de la ligne routière régionale Romorantin – Vierzon. Les recettes perçues au titre du marché s'élèvent, quant à elles, à près de 0,068 M€.

Programme : Compensation régionale des tarifications TER Centre

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Fonctionnement	4 403 303,81	3 667 958,73	198 201,99	87,80%	-	839,50
Total	4 403 303,81	3 667 958,73	198 201,99	87,80%	-	839,50

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'aide régionale Mobillico Centre a été votée le 20 octobre 2011 par l'Assemblée régionale. Au 31 décembre 2012, pour les 3 premiers trimestres, l'aide a été versée à 3 357 bénéficiaires pour un total de 1,714 M€.

Par ailleurs, les tarifications spécifiques mises en place par la Région pour faciliter l'accès aux transports collectifs ont connu en 2012 les évolutions suivantes:

- pour les salariés : + 7 % pour les abonnements de travail à plus de 75 km avec 9 354 mensualités d'abonnements vendues
- pour les demandeurs d'emploi : + 11 % de voyages effectués avec le Chéquier pour l'emploi, confirmant la légitimité de cette aide à la mobilité des demandeurs d'emploi, dans un contexte économique difficile.
- pour les participants à différentes manifestations pédagogiques, artistiques et culturelles (Printemps de Bourges, Journées du Patrimoine, Vitiloire, Portes ouvertes de l'Université de Tours, Nouvel An ...) : le nombre de billets vendus est resté stable.
- pour les parcours privé-loisirs : + 22 % de voyages effectués à demi-tarif avec la carte Loisirys les week-ends et jours fériés.
- pour les étudiants et apprentis : +0,6 % pour « TER BAC+ » et « TER Apprenti » avec 6 746 cartes délivrées.

Au total, plus de 2 M€ auront ainsi été attribués en 2012 à la SNCF par la Région au titre de ces compensations tarifaires.

Programme : Acquisition, renouvellement des matériels roulants

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modifications	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AP	2006 - 0698	ACQUISITION DE TROIS ZGC	650 000,00	14 805 000,00	14 000 000,00
AP	2012 - 1415	AMENAGEMENT ET INSTALLATION REGIO 2N		2 500 000,00	2 500 000,00
TOTAL			650 000,00	17 305 000,00	16 500 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	2 450 000,00	3 400 000,00	-	138,78%	-	-
Fonctionnement	3 802 966,08	3 009 770,79	-	79,14%	427 000,00	672 267,03
Total	6 252 966,08	6 409 770,79	-	102,51%	427 000,00	672 267,03

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Depuis de nombreuses années, la Région finance la modernisation du parc de matériel roulant ferroviaire TER.

Le solde du Marché ZGC, fixé en janvier 2013, conduit la Région à reporter sur 2013 la dernière échéance de 0,650 M€, relative à l'acquisition des 3 ZGC, pour l'englober dans les actualisations définitives.

Par ailleurs, la Région a mandaté le dernier versement (1,8 M€) pour la rénovation des 46 voitures Corail InterCités de la ligne Paris Bercy – Montargis – Nevers. Cet investissement a permis de pérenniser cette desserte dont la SNCF voulait se désengager.

Enfin, dans le cadre de l'acquisition des Régio2N, la Région finance l'adaptation du centre de maintenance de Montrouge, pour laquelle une AP de 2,5 M € a été créée en 2012. Il s'agit de dédier une voie de ce technicentre aux trains TER et de l'équiper de nacelles pour intervenir en toiture, où la majorité des organes techniques sont situés sur ce nouveau matériel. 1,6 M € ont ainsi été mandatés à ce titre en 2012.

En ce qui concerne les crédits de fonctionnement, ils correspondent aux échéances des crédits-baux relatifs à l'acquisition des 6 rames ZGC et des 5 rames TER2Nng achetées en 2005. Les montants inscrits en recettes correspondent à la récupération de TVA sur ces crédits baux, la différence entre le mandaté et le voté provenant d'une récupération tardive de la TVA sur les loyers du 30 juin au 31 décembre 2010.

Programme : Infrastructures ferroviaires

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modifications	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AP	2008 - 7403	GP - ETUDES PERIURBAINES	105 000,00	3 655 000,00	3 500 000,00
AP	2009 - 7406	GP - LIGNE DE PROXIMITE CHARTRES - ORLEANS ET AUTRES LIGNES	8 000 000,00	21 500 000,00	20 097 125,00
AP	2009 - 7407	GP - AUTOROUTES FERROVIAIRES - ETUDES ET TRAVAUX	8 000,00	1 000 000,00	248 500,00
AE	2010 - 7403	GP - ETUDES PERIURBAINES TOURS (FONCT)	-25 000,00	125 000,00	122 410,60
AE	2011 - 7403	GP - ETUDES PERIURBAINES ORLEANS (FONCT)	-80 000,00	220 000,00	217 289,28
AP	2012 - 1030	TGV BRIVES ORLEANS LILLE		4 800 000,00	4 669 816,00
AP	2012 - 1416	VOVES - ORLEANS (ETUDES COMPLEMENTAIRES)		1 000 000,00	-
AP	2012 - 36020	CG 36 - PONT RAIL DE BITRAY		726 000,00	726 000,00
TOTAL			8 008 000,00	33 026 000,00	29 581 140,88

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	31 429 414,00	32 159 688,07	-	102,32%	187 500,00	193 156,31
Fonctionnement	1 514 989,00	1 510 866,96	-	99,73%	41 700,00	41 700,00
Total	32 944 403,00	33 670 555,03	-	102,20%	229 200,00	234 856,31

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Contrat de projets Etat-Région 2007-2013

2012, avant dernière année d'engagement du CPER 2007-2013, aura également été une importante année de réalisation.

Travaux sur Chartres-Orléans

L'année 2012 a vu le lancement de la phase travaux qui permettra la réouverture au trafic voyageurs de la ligne ferroviaire reliant Chartres à Voves.

Un montant de 7,313 M€ a été versé à RFF pour cette opération.

Modernisation de la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (POLT)

Après les études, la Région Centre et l'État ont signé avec le Département de l'Indre une convention pour le financement de la suppression des passages à niveau n° 193 et 194 à Montierchaume et n° 214 à Vigoux.

Un montant de 1,497 M€ a été versé au département de l'Indre pour cette opération en 2012.

Modernisation de la ligne Dourdan-la Membrolle

Réalisation d'une nouvelle phase de travaux qui a concerné, sur cet exercice, la section Vendôme-Châteaudun.

Un montant de 8,302 M€ a été versé à RFF pour cette opération.

Etudes de réouverture au trafic voyageurs de la ligne Orléans-Châteauneuf sur Loire

Après la concertation menée par RFF du 10 janvier au 24 février 2012, ce sont les études techniques, au stade avant-projet, qui ont été lancées et qui se poursuivront sur l'année 2013.

Un montant de 1,188 M€ a été versé à RFF pour cette opération.

Lignes fret ferroviaire de proximité

Les études avant-projet/projet terminées, la Région Centre avec l'État a engagé la réalisation de la dernière importante opération du CPER en signant, avec RFF, une convention pour mener les travaux de rénovation des lignes fret Orléans-Pithiviers et Châteauroux-Buzançais.

Un montant de 4,138 M€ a été versé à RFF pour cette opération.

Etudes prospectives relatives aux étoiles ferroviaires de Tours et Orléans

Sur les périmètres des étoiles ferroviaires des deux principales agglomérations du territoire, la Région a souhaité disposer d'une vision claire des potentiels de déplacement en TER et de l'impact de différents scénarios de desserte à l'horizon 2030, en termes de fréquentation, de coût et de contraintes ferroviaires. Cette démarche prospective alimentera la réflexion régionale en termes d'adaptation de l'offre TER et d'identification des travaux d'infrastructures à envisager. Ces études sont financées et suivies en partenariat avec RFF et SNCF.

L'étude sur Tours, débutée en 2010 et soldée fin 2012, a fait l'objet de restitutions auprès des acteurs concernés (coût total : 0,205 M€ TTC). L'étude sur Orléans a démarré fin 2011 en vue de résultats définitifs à l'été 2013 (coût total : 0,217 M€ TTC).

Les 0,042 M€ inscrits en recettes de fonctionnement correspondent à la participation financière de RFF et de la SNCF à ces études.

Hors Contrat de projet

Modernisation de la ligne du Blanc-Argent (BA)

C'est en 2012 que s'est concrétisé l'engagement très volontariste de la Région pour la pérennisation de la ligne par la réalisation des travaux permettant la reprise de la circulation à la vitesse initiale de 70 km/h.

Un montant de 4,495 M€ a été versé à RFF pour cette opération.

Une contribution de 0,188 M€ à cette opération a été apportée par la communauté de communes du Romorantinais et du Monestois, reprise en recette d'investissement.

Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique

Pour cette première année de travaux un montant de 4,614 M€ a été versé à RFF.

Suppression du passage à niveau n° 199 à Neuillé Pont-Pierre

Afin de supprimer un point identifié comme particulièrement dangereux pour les circulations ferroviaires et routières, la Région Centre a attribué une subvention pour la réalisation de cette suppression.

Un montant de 0,400 M€ a été versé au Département d'Indre et Loire pour cette opération.

TGV Brive-Lille

Les 1,337 M€ de crédits de paiement mandatés correspondent à la subvention de fonctionnement versée à la SNCF pour la réalisation de la desserte TGV reliant Brive à Lille et desservant, en région Centre, Châteauroux, Vierzon et Les Aubrais. La création d'AE a permis la signature, fin 2012, d'une nouvelle convention pour une durée de trois ans.

Voves-Orléans

Une AP de 1 M € a été ouverte pour permettre la signature d'une convention d'études complémentaires permettant de prendre en compte les dernières évolutions réglementaires sur le projet de réouverture entre Voves et Orléans et préparer un dossier d'enquête publique.

Bitray

L'ouverture d'AP de 0,726 M€ a permis la signature d'une convention de financement avec le Département de l'Indre pour l'élargissement du pont-rail de Bitray, dans le cadre de la convention Région – Département de l'Indre.

Programme : Aménagement, rénovation des quais et des gares

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modifications	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AP	2012 - 1180	PLAN VELO 2EME TRANCHE	73 950,00	373 950,00	373 950,00
TOTAL			73 950,00	373 950,00	373 950,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	1 559 286,00	1 015 660,00	-	65,14%	-	58 443,37
Fonctionnement	198 000,00	81 136,82	-	40,98%	-	63 687,24
Total	1 757 286,00	1 096 796,82	-	62,41%	-	122 130,61

(1) Voté 2012 hors virements:BP+ BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Dans le cadre d'une convention conclue avec RFF, la Région cofinance la mise en accessibilité de la traversée de voie de la gare d'Épernon (installation d'ascenseurs). Cette opération a donné lieu au versement d'un acompte de 0,250 M€.

Au titre du Plan Vélo, la Région cofinance avec la Région Pays de la Loire le service Train Vélo Loire (mise en place durant l'été de rames aménagées pour le transport des vélos dans l'Interloire). En 2012, l'investissement réalisé pour l'aménagement des rames a donné lieu au versement à la SNCF d'une subvention d'investissement de 0,299 M€. La Région a également versé à la SNCF sa contribution au fonctionnement du service (0,081 M€).

La Région a versé à la SNCF un acompte relatif à la 2ème phase de déploiement d'afficheurs dynamiques dans une trentaine de gares régionales pour un montant de 0,300 M€.

Enfin, un acompte de 0,100 M€ a été mandaté au Conseil général de l'Indre au titre de la convention Région-Département pour la mise en accessibilité de la gare routière de Châteauroux et de points d'arrêt routiers des réseaux de l'aile Bleue et TER Centre.

Programme : Services TER

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AP	2012 - 1697	AMO NOUVELLE CONVENTION TER	300 000,00	240 000,00
TOTAL			300 000,00	240 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Fonctionnement	134 386 437,00	134 093 942,80	65 000,00	99,83%	-	-
Total	134 386 437,00	134 093 942,80	65 000,00	99,83%	-	-

(1) Voté 2012 hors virements:BP+ BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'année 2012 a été marquée par la refonte complète des horaires TER en décembre 2011, dans le cadre de la mise en place du cadencement par Réseau Ferré de France. Par ailleurs, un matériel roulant complémentaire plus capacitaire a été déployé sur l'axe Paris-Chartres-Le Mans. Cette forte évolution a nécessité des adaptations en cours d'année 2012 afin de rendre le service correspondant le mieux aux besoins des usagers.

En 2012, les recettes du TER Centre progressent de +3,9% et le trafic de +2%.

La contribution versée au titre de l'année 2012 s'est élevée à 133,713 M€ dont 121,801 M€ HT prévus initialement au titre de la Convention TER 2007-2013 et 10,410 M€ HT pour l'ensemble des avenants votés depuis 2007, dont pour l'année 2012 : 3,753 M€ au titre de l'avenant de changement de service et de l'augmentation capacitaire sur Paris-Chartres, 1,800 M€ au titre des prestations trains 2012 et 0,978 M€

d'ajustements liés à des modifications de desserte et à un remboursement d'un trop perçu de TVA.

Contrôle qualité TER Centre

Au titre du marché passé par la Région pour la réalisation d'enquêtes et de contrôles sur la qualité des services offerts à la clientèle du TER Centre, un montant de 0,128 M€ a été mandaté sur 2012.

Programme : Intermodalités, TCSP et circulations douces

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AP	2012 - 1138	CENTRALE DE MOBILITE 2 - FONCTIONNEMENT	1 000 000,00	1 000 000,00
AP	2012 - 1238	CENTRALE DE MOBILITE 2 - INVESTISSEMENT	300 000,00	300 000,00
AP	2012 - 1332	AMO CENTRALE DE MOBILITE	110 000,00	110 000,00
TOTAL			1 410 000,00	1 410 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	8 775 000,00	6 669 467,13	-	76,01%	-	-
Fonctionnement	314 000,00	369 463,96	56 941,56	135,80%	100 000,00	100 266,12
Total	9 089 000,00	7 038 931,09	56 941,56	78,07%	100 000,00	100 266,12

(1) Voté 2012 hors virements:BP+BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Fonctionnement

Dans le cadre de la convention Région / Département du Cher, 0,050 M€ ont été mandatés au titre du fonctionnement annuel de la centrale de réservation mise en place par le Conseil général du Cher.

0,154 M€ ont été mandatés à Canal TP pour l'exploitation de jv-malin.fr, centrale d'information multimodale régionale.

0,100 M€ ont été comptabilisés en recettes, représentant la part des 17 autorités organisatrices des transports partenaires de jv-malin et pour lesquelles la Région Centre assure le portage financier.

Le marché de jv-malin se terminant en 2013, la Région a choisi une AMO pour l'assister dans la transition et a mandaté à MT3, cabinet retenu pour la mission, 0,065 M€.

Afin de construire un projet billettique interopérable d'ampleur régionale, la Région est accompagnée par une AMO, Setec Its qui s'est vu mandater 0,064 M€ par la Région.

Investissement

0,128 M€ ont été mandatés à la SNCF pour la mise en œuvre et la conduite du projet billettique sur le réseau TER Centre.

0,040 M€ ont été mandatés à Canal TP, prestataire de la centrale d'information jv-malin.fr pour permettre la prise en compte de nouveaux formats de données de certains partenaires jv-malin.

Enfin, 2 M € ont été mandatés pour la réalisation de la deuxième ligne de tramway d'Orléans et 4,5 M € pour la réalisation de la première ligne de tramway de Tours.

TOURISME

BILAN

L'année 2012 a été consacrée à la mise en œuvre de la Stratégie Régionale de Tourisme Durable adoptée fin 2011.

Les actions et projets les plus marquants ont été :

- **La finalisation et l'inauguration de la Loire à Vélo** : l'itinéraire a été livré dans sa totalité en juin 2012 et cela a donné lieu à l'inauguration du km0 dans le Cher. La Loire à Vélo a été empruntée par **802.500 cyclistes en 2012 et a généré 17 millions d'euros de consommation économique sur les territoires traversés.**

- **Le projet « Vélocentre »** : Ce projet consiste à développer et valoriser un réseau cyclable à vocation touristique, qualifié et jalonné, de plus de 3 000 Km en 10 ans. Il s'organisera autour de 6 véloroutes structurantes et de quinze territoires cyclables identifiés par le schéma régional véloroutes et voies vertes adopté en 2007 par l'Etat et la Région Centre. Les études pour plusieurs sections ont été lancées en 2012 mais les travaux ne débiteront qu'en 2013. En effet, l'aménagement des véloroutes fait appel à la mobilisation de nombreux maîtres d'ouvrage. Cela suppose un temps de préparation important afin de coordonner les calendriers budgétaires et opérationnels avec les Départements et les Communautés de Communes concernés par ces projets, qui n'ont pu être réalisés comme prévu en 2012.

En lien avec ce projet, la Direction du Tourisme et le service SIG ont réalisé en 2012 une base de données cartographiques des itinéraires vélo existants et à créer.

- **Cap Innovation Touristique** : Afin d'encourager l'innovation dans les entreprises et acteurs touristiques, le Conseil régional a créé en 2012 un fonds d'aide dédié dont les thèmes prioritaires sont :

- L'usage des TIC en matière de médiation et d'interprétation du patrimoine,
- Les projets liés au développement du e-tourisme et aux technologies mobiles,
- La création de produits et de services innovants en matière de tourisme de nature ou d'éco-tourisme, d'itinérance douce et d'oénotourisme,
- Les démarches innovantes en matière de développement durable,
- Les initiatives en matière de démarches collectives et de mise en réseau des acteurs sur les territoires.

- **Hébergements du secteur « tourisme pour tous »** : Le Cap Hébergement Structurant a été modifié et recentré en priorité sur la rénovation des hébergements du secteur associatif, conformément aux priorités de la Stratégie Régionale de Tourisme Durable.

- **La marque Val de Loire** : Conscients de l'impérative nécessité de fédérer les énergies pour permettre à la destination de s'inscrire durablement dans la compétition touristique internationale, les Régions Centre et Pays de la Loire, l'Etat et Atout France ont signé une convention de partenariat pour la promotion touristique du Val de Loire, avec l'ambition d'en faire une marque touristique emblématique de la France à l'international, à l'instar de Paris ou de la Côte d'Azur. En 2012, la priorité d'action a porté sur la création et la définition du code de marque Val de Loire.

- **les nouvelles missions confiées au CRT** :

- la Région finance depuis 2007 un programme de formation à destination des acteurs touristiques. Depuis l'année dernière, sa mise en œuvre est confiée

au CRT et est axée en priorité sur les thèmes du **E-tourisme et du développement durable**.

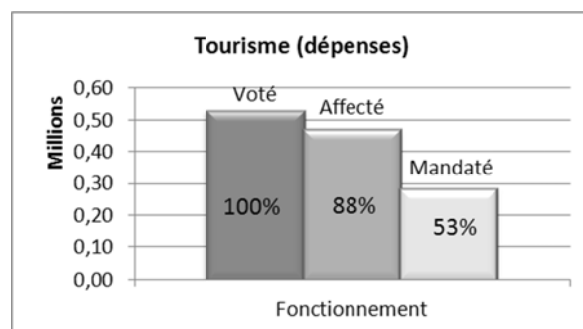
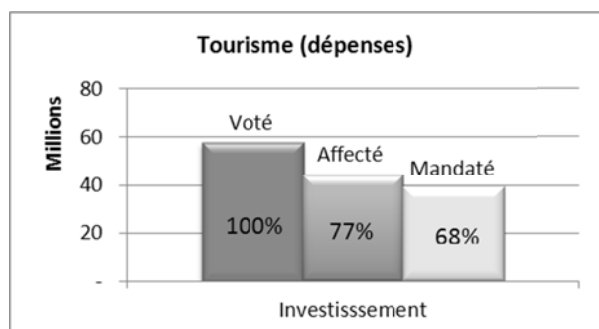
- la gestion et la diffusion de la marque La Loire à Vélo était gérée jusqu'en 2011 par la Mission Val de Loire. L'année dernière, les deux régions ont souhaité confier cette mission à leur structure de promotion touristique. Plus de 400 prestataires touristiques sont détenteurs de la marque Loire à Vélo.

Les travaux d'aménagement des véloroutes font appel à la mobilisation de nombreux maîtres d'ouvrage. Cela suppose un temps de préparation important afin de coordonner les calendriers budgétaires et opérationnels avec les Départements et les Communautés de Communes concernés par ces projets, qui n'ont pu être réalisés comme prévu en 2012.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes ¹ au 31/12/2012 (1)	Montant affecté au 31/12/2012 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2012 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2012 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2012 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2012 (6) = (2) - (4)
AP	57 345 444,71	44 288 578,38	13 056 866,33	39 016 409,55	18 329 035,16	5 272 168,83
AE	530 000,00	468 391,26	61 608,74	283 404,25	246 595,75	184 987,01

¹ AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement



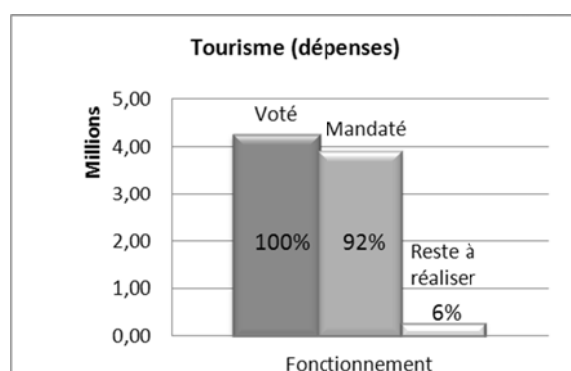
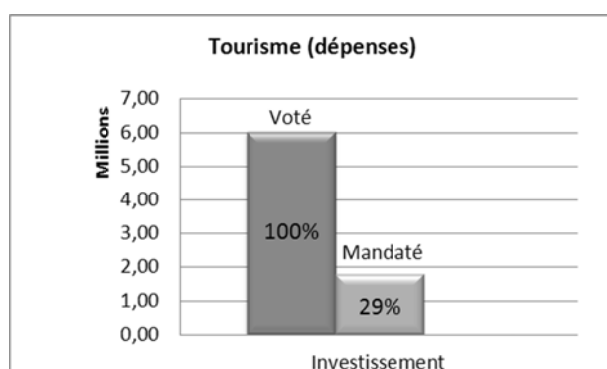
La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	6 042 000,00	1 760 413,47	-	29,14%	-	151 453,67
Fonctionnement	4 254 344,00	3 917 457,36	267 784,00	98,38%	-	153 405,88
Total	10 296 344,00	5 677 870,83	267 784,00	57,75%	-	304 859,55

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Vélocentre

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AE	2012 - 1205	MIRCE 3	140 000,00	134 621,76
AP	2012 - 1227	VELOCENTRE	9 000 000,00	399 200,00
TOTAL			9 140 000,00	533 821,76

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	2 649 725,00	260 530,34	-	9,83%	-	-
Fonctionnement	85 900,00	24 801,70	10 025,00	40,54%	-	-
Total	2 735 625,00	285 332,04	10 025,00	10,80%	-	-

(1) Voté 2012 hors virements:BP+ BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les derniers aménagements cyclables programmés concernant la Loire à vélo situés principalement sur les départements de l'Indre-et-Loire, du Loiret et du Cher ont pu être terminés.

Concernant le programme vélocentre destiné au financement régional de 6 nouvelles véloroutes sur les 10 ans à venir au titre du SRADDT, les opérations suivantes ont été lancées :

- L'aménagement d'une voie verte d'une vingtaine de kilomètres par la Communauté de Communes du pays d'Argenton-sur-Creuse qui s'inscrit dans la véloroute « Touraine Berry à vélo »,
- L'aménagement d'une voie verte de 10 km porté par la Communauté de Communes du Vouvrillon qui s'intègre à la véloroute de « Saint Jacques à vélo via Chartres » et le lancement de sa continuité avec le Département d'Eure-et-Loir.

En fonctionnement, on relèvera 3 opérations marquantes :

- La finalisation de la Mission Régionale de Conseil et d'Expertise (MIRCE II) avec deux missions, l'une sur les préconisations de développement d'un site web cartographique et touristique consacré à la valorisation du réseau cyclable vélocentre et les itinérances douces et l'autre sur l'accompagnement du Vendômois pour le portage de la véloroute jacquaire via chartres,
- Le lancement d'un 3^{ème} marché à bons de commande (MIRCE III) principalement consacré au vélotourisme et en capacité d'intervenir sur les itinérances équestre et pédestre,
- Le cofinancement du programme de communication interrégional de la « Véloscénie » entre Paris, Chartres et le Mont Saint Michel.

**Programme : Aménagement de canaux –
Tourisme fluvial**

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	-	42 084,00	-	-	-	-
Total	-	42 084,00	-	-	-	-

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La Région a soldé la subvention attribuée à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret pour l'aménagement d'une base de location de house-boats à partir du port de plaisance de Briare.

Programme : Promotion et animation touristique

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AP	2012 - 0078	ITINERAIRE DE RANDONNEES	10 000,00	9 028,95
AP	2012 - 1229	FONDS D'AIDE A L'INNOVATION TOURIQTIQUE	300 000,00	29 930,00
TOTAL			310 000,00	38 958,95

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	1 108 150,00	255 109,95	-	23,02%	-	-
Fonctionnement	4 168 444,00	3 892 655,66	257 759,00	99,57%	-	153 405,88
Total	5 276 594,00	4 147 765,61	257 759,00	83,49%	-	153 405,88

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La Région a créé en 2012 un nouveau dispositif de soutien aux projets de création de services ou de produits touristiques innovants : le **CAP' Innovation Touristique**. Trois projets ont été accompagnés par la Région en 2012 pour un montant total de 0,047 M€.

Le Comité Régional de Tourisme (CRT) : les résultats de la stratégie marketing autour des 5 marques prioritaires sont positifs, en témoigne la fréquentation des dispositifs web dédiés : +45% d'audience cumulée sur les 4 sites gérés par le CRT, soit 2,6 millions de visiteurs : châteaux de la Loire (1,1 M€), visaloire (0,600 M€), Loire à Vélo (0,915 M€), Val de loire séminaire (0,015 M€). La progression la plus forte revient à la Loire à Vélo :+93%.

La FROTSI : L'année 2012 a été marquée par des évolutions notables quant aux missions et au fonctionnement de la FROTSI. Cette dernière ne gère plus le plan de formation des acteurs touristiques, confié depuis mi 2012 au CRT. L'année a aussi été marquée par une diminution importante des effectifs liée aux départs à la retraite et aux départs volontaires. La FROTSI a recruté fin 2012 une animatrice numérique chargée du site internet et de l'animation du réseau d'animateurs numériques de territoire en cours de création en région.

La Région a poursuivi son aide à **l'Association Régionale du Fleurissement** (0,050 M€) qui mène deux actions. D'une part, l'organisation du volet régional du concours des villes et villages fleuris. En 2012, la région Centre est devenue la 1^{ère} région en terme de nombre de communes labellisées 4 Fleurs. D'autre part, l'organisation des Assises Régionales du Fleurissement, manifestation qui a rassemblé en septembre 2012 environ 700 participants à Romorantin-Lanthenay autour du thème de l'Arbre.

La Région a subventionné (0,060 M€) le programme d'actions annuel de **l'Union Nationale des Associations de Tourisme (UNAT Centre)**, comportant notamment une incitation et un accompagnement méthodologique des établissements du secteur du tourisme associatif et à vocation sociale visant l'écolabellisation touristique des structures (écolabel touristique européen ou certification aux normes ISO de la démarche environnementale).

La Région a également soutenu le programme annuel d'actions du **Comité Régional de Randonnée Pédestre (CRRP)**, comprenant en particulier l'édition d'un topoguide « de gare en gare », devant faciliter et promouvoir les itinérances douces et les courts séjours en région Centre sur le thème de la randonnée pédestre ; le salon de la randonnée d'Eguzon (Indre) a également été subventionné (1 000 €).

Dans le cadre des **conventions Région/Départements** :

- la Région a versé un acompte (0,070 M€) au Département du Cher pour l'aménagement d'une aire naturelle de baignade sur l'étang de Goule à Bessais-le-Fromental ;
- la Région a continué de subventionner le Département d'Indre-et-Loire pour les programmes : qualité (5 000 €) ; accessibilité (0,022 M€) ; promotion de la marque Touraine (0,050 M€), mis en œuvre par l'Agence Départementale du Tourisme de Touraine.

Programme : Renforcer l'offre d'hébergement

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modifications	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AP	2012 - 0068	CAP HEBERGEMENT TOURISTIQUE	100 000,00	1 500 000,00	1 479 941,50
AP	2012 - 0984	CAP HEBERGEMENTS STRUCTURANTS	-100 000,00	400 000,00	250 000,00
TOTAL			-	1 904 852,00	1 729 941,50

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	2 284 125,00	1 202 689,18	-	52,65%	-	151 453,67
Total	2 284 125,00	1 202 689,18	-	52,65%	-	151 453,67

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

En 2012, 44 nouveaux projets ont été financés ce qui a permis l'affectation quasi-totale de l'enveloppe budgétaire. 27 opérations ont concerné des créations et 17 des modernisations d'établissements.

Les financements régionaux se répartissent entre les hébergements labellisés (29 opérations et 0,690 M€), l'hôtellerie (13 établissements et 0,640 M€) et l'hôtellerie de plein air (2 établissements et 0,062 M€). Ils ont permis de mobiliser, sur 35 projets, un cofinancement européen au titre du FEADER.

30 projets bénéficient de labellisations liées aux itinérances douces (Accueil vélo, Cheval Etape), à la qualité touristique de l'hébergement (Qualité Tourisme), à la qualité environnementale (éco label touristique) ou à l'accessibilité (Tourisme et Handicap). Enfin, parmi ces opérations, il faut signaler la création d'un hébergement particulièrement innovant en matière de qualité thermique et d'économie d'énergie (label « MINERGIE »).

La Région a en outre versé un acompte de 0,090 M€ pour la première phase de construction de la Résidence de Tourisme « Le Clos Saint-Michel » à Chinon (Indre-et-Loire).

ECONOMIE INNOVATION

BILAN

Si la poursuite de la crise économique et sociale a eu pour conséquence un report de certains investissements ou projets notamment dans le secteur artisanal ou en matière de formation qui s'est traduit par un moindre recours à certaines aides (CAP'Artisanat, CAP Formation), la Région n'en a pas moins accompagné plus de 1800 projets portés par les secteurs agricole, de l'artisanat ou de l'industrie et des services

Notre fonds régional de garantie a joué tout son rôle en permettant à 32 entreprises d'accéder à des crédits dans une période où les prêts se font plus difficiles.

Par ailleurs, nous avons pu accompagner 22 projets d'entreprises qui seront porteurs de 620 créations d'emplois. Si on y ajoute les emplois aidés dans le secteur associatif ou à travers les structures que nous aidons comme les plateformes d'initiative locale, ce sont plus de 6200 emplois qui ont été créés grâce aux interventions de la Région.

Les aides pour les projets d'innovation et de R&D ont été fortement mobilisées tout comme celles en faveur du développement international traduisant une volonté de nos PME régionales de se tourner vers l'avenir et les marchés à forte croissance.

Elles ont été tout particulièrement stimulées en matière d'innovation par les pôles de compétitivités, les clusters et l'ARITT que nous continuons de soutenir fortement et par CENTRECO qui a accompagné plus de 400 entreprises à l'international sur des pavillons collectifs.

Dans le même temps le secteur de l'économie sociale et solidaire a bénéficié d'un soutien renforcé à travers notamment l'appui à ses têtes de réseaux et à 11 projets issus de l'appel à projets innovation sociale.

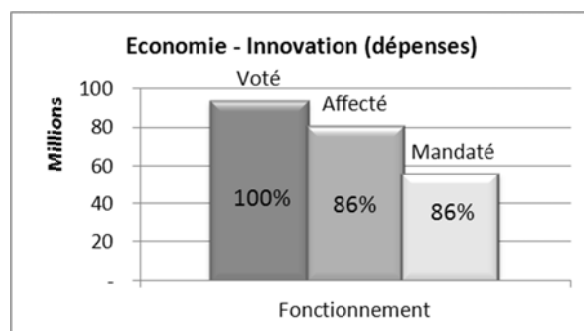
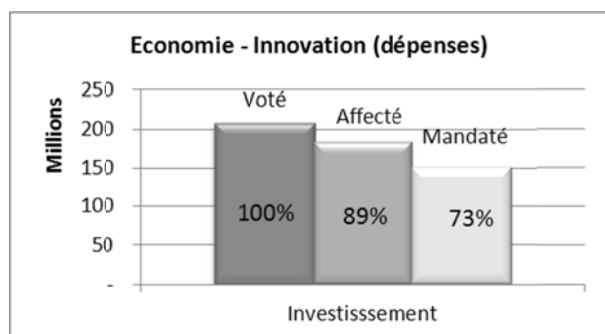
Dans le domaine agricole, l'appréciation positive portée aux contrats d'appui aux projets (CAP) de filières a permis d'engager une seconde génération d'actions pour les secteurs des viandes blanches et des ovins et d'adopter une stratégie ambitieuse pour la filière forêt bois.

Les projets autour du bio ont par ailleurs bénéficié d'une attention toute particulière.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes ¹ au 31/12/2012 (1)	Montant affecté au 31/12/2012 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2012 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2012 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2012 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2012 (6) = (2) - (4)
AP	206 376 488,75	183 142 415,65	23 234 073,10	151 326 752,68	55 049 736,07	31 815 662,97
AE	93 628 894,00	80 489 307,00	13 139 587,00	55 847 216,85	37 781 677,15	24 642 090,15

¹ AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement



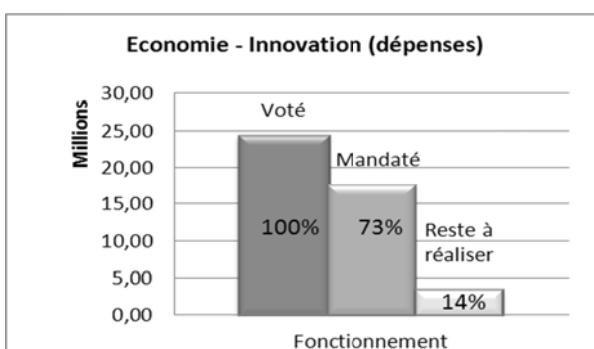
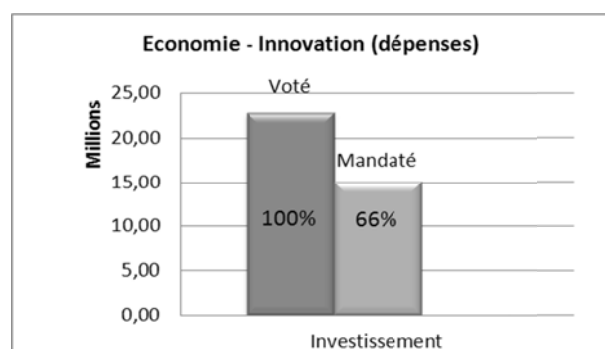
La réalisation globale des crédits de paiement

	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	22 839 000,00	15 077 743,23	-	66,02%	8 073 700,00	8 182 489,21
Fonctionnement	24 317 042,21	17 670 893,62	3 481 169,15	86,98%	8 400,00	57 964,17
Total	47 156 042,21	32 748 636,85	3 481 169,15	76,83%	8 082 100,00	8 240 453,38

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Création et reprise d'entreprises artisanales

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modifications	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AP	2012 - 0791	PFIL	-100 000,00	700 000,00	670 000,00
AP	2012 - 0830	FONDS REGIONAL DE GARANTIE		550 000,00	-
AP	2012 - 1769	CAP ARTISANAT CREATION		3 700 000,00	1 429 008,00
TOTAL			-100 000,00	4 950 000,00	2 099 008,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	4 630 000,00	1 586 978,15	-	34,28%	3 559 279,00	3 327 244,55
Fonctionnement	580 013,71	251 762,68	271 230,65	90,17%	-	-
Total	5 210 013,71	1 838 740,83	271 230,65	40,50%	3 559 279,00	3 327 244,55

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

➤ Dans le cadre de l'adaptation de la politique régionale de l'artisanat adoptée en mai 2011, l'aide CREATEM a été remplacée par un nouveau dispositif dénommé **CAP Artisanat Création**. Attribuée sous forme d'avances remboursables et de subventions, cette aide vise à renforcer la capacité financière des entreprises en création ou en reprise.

En 2012, 82 entreprises ont bénéficié d'un CAP Artisanat Création pour un montant total accordé de 1,414 M€.

➤ **Huit Plateformes d'Initiatives (PFIL)** sont aujourd'hui en activité sur le territoire régional, coordonnées par l'association régionale Centre Initiative.

En 2012, la Région a apporté une aide au fonctionnement de ces structures pour un total de 0,155 M€ et a contribué à la dotation de leurs fonds de prêts d'honneur à hauteur de 0,470 M€.

En partenariat avec la CDC, un nouveau fonds régional dédié à la transmission et la reprise d'entreprises a été créé. Celui-ci a été doté de 0,200 M€ par la Région.

➤ La Région finance par ailleurs un **programme régional de transmission – reprise** d'entreprise porté par la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie (CRCI) et la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat (CRMA) pour un montant de 0,130 M€ en 2011 (0,066 M€ pour la CRMA/CMA, 0,063 M€ pour la CRCI/CCI).

Programme : Développement et adaptation des entreprises artisanales

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AP	2012 - 1759	CAP ARTISANAT DEVELOPPEMENT	3 450 000,00	1 210 040,00
TOTAL			3 450 000,00	1 210 040,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	1 960 000,00	362 226,10	-	18,48%	808 270,00	683 444,02
Fonctionnement	682 495,82	104 713,62	409 544,47	60,70%	-	11 985,57
Total	2 642 495,82	466 939,72	409 544,47	29,38%	808 270,00	695 429,59

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

➤ Le nouveau dispositif **CAP Artisanat Développement** offre à l'entreprise la capacité d'une approche globale de son développement en soutenant, à la fois l'investissement, le recours en conseils spécialisés et les besoins en développement commercial (site Internet, participation à un salon).

48 entreprises ont bénéficié d'un CAP Artisanat Développement pour un montant global affecté de 1,293 M€.

6 entreprises ont pu bénéficier d'une aide aux conseils pour un montant global de près de 0,028 M€, 21 entreprises ont également bénéficié d'une aide au développement commercial pour 0,077 M€.

23 entreprises ont enfin fait l'objet d'un Contrat d'Accompagnement au développement avec leur chambre de métiers pour un montant total de 0,023 M€.

➤ La Région poursuit son financement des programmes régionaux portés par le réseau des Chambres de Métiers et la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat sur l'**Environnement et Développement Durable** pour un montant de 0,069 M€ et sur la **Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences** pour un montant de 0,049 M€

Programme : Promotion de l'artisanat

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AP	2012 - 1701	AMENAGEMENT LOCAUX CRMA	100 000,00	100 000,00
TOTAL			100 000,00	100 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Fonctionnement	313 622,50	227 172,32	113 799,81	108,72%	-	-
Total	313 622,50	227 172,32	113 799,81	108,72%	-	-

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

➤ Dans le cadre du **Contrat de Promotion de l'Artisanat** la Région apporte son soutien aux entreprises artisanales qui souhaitent collectivement participer à des salons régionaux et nationaux.

En 2012, 8 opérations collectives ont été financées (Salon du Patrimoine, Salons de la gastronomie...) pour un total de 0,070 M€.

➤ La Région a également participé au financement de **3 opérations de valorisation** du secteur pour un montant total de 0,061 M€, à savoir la Fête du pain et les Artisanales de Chartres, le concours Talent.

➤ Enfin, pour assurer la mise en œuvre des différents outils qui composent la politique régionale de l'artisanat, la Région participe au financement de **l'animation économique** des six Chambres départementales de Métiers et de l'Artisanat pour un montant global de 0,132 M€.

Programme : Démarche filière

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Fonctionnement	910 444,32	367 609,43	572 102,65	103,21%	-	20 550,00
Total	910 444,32	367 609,43	572 102,65	103,21%	-	20 550,00

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La « Démarche de Filière » accompagne la structuration de filières dans le secteur de l'artisanat dont l'objectif est d'apporter une réponse à des problématiques et besoins liés aux spécificités des métiers qui le composent.

Trois programmes régionaux collectifs de filières (Alimentaire, Métiers d'Art, Production) sont à ce jour mis en œuvre par le réseau des chambres de métiers et ont ainsi été financés respectivement par la Région à hauteur de 0,073 M€, 0,100 M€ et 0,052 M€.

Au titre de son action en faveur des Métiers d'art, la Région a organisé pour la onzième édition le salon régional dédié aux métiers d'art (0,331 M€).

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AP	2012 - 0929	CAP SOLIDAIRE	150 000,00	50 000,00
AE	2012 - 1258	APPEL A PROJETS INNOVATION SOCIALE	1 000 000,00	802 200,00
AP	2012 - 1260	SCOP	300 000,00	15 000,00
AE	2012 - 3706	GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS/COOPERATIVES D'ACTIVITES ET D'EMPLO	257 000,00	106 000,00
TOTAL			1 707 000,00	973 200,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	400 000,00	149 000,00	-	37,25%	20 800,00	20 800,00
Fonctionnement	2 148 123,50	1 276 773,99	469 500,00	81,29%	-	-
Total	2 548 123,50	1 425 773,99	469 500,00	74,38%	20 800,00	20 800,00

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

➤ Plusieurs conventions de partenariat lient chaque année la Région avec les principales têtes de réseaux régionales associatives et de l'Economie Sociale et Solidaire et contribuent ainsi au financement de leur programme d'actions :

- la **Conférence Permanente des Coordinations Associatives (CPCA)** : 0,390 M€.
- la **Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire Centre – CRESS Centre** : 0,090 M€.
- L'association **CRE-SOL, Centre Réseau Economie Solidaire** : 0,050 M€
- L'association régionale **Centr'Actif**, fonds territorial de France Active : 0,170 M€ dont 0,070 M€ pour son fonctionnement, 0,080 M€ destinés à alimenter la ligne de Contrat d'Apport Associatif (avance remboursable à taux zéro à destination des associations), 0,020 M€ pour doter un outil d'intervention en fonds propres, à destination des associations en démarrage, le Fonds d'Amorçage Associatif (FAA).
- L'**Association pour le Droit à l'Initiative Economique, ADIE Centre** : 0,045 M€.
- L'**UREI Centre, Union Régionale des Entreprises d'Insertion Centre** : 0,030 M€.
- L'**Union régionale des entreprises coopératives (URSCOP)** : 0,050 M€

➤ En 2012, 50 **Cap Solidaire** ont été accordés, pour un montant total de 0,050 M€. CAP Solidaire est une aide destinée à renforcer les fonds propres des porteurs de projet créateurs de micro entreprise (personnes ne disposant pas ou de peu d'apport personnel, ou n'ayant pas accès au crédit bancaire classique).

➤ 27 opérations ont été soutenues par la Région Centre dans le cadre du dispositif **Lutte contre les exclusions** pour un montant total accordé de 0,150 M€.

Les projets financés sont très variés tant sur le thème de l'intervention que la nature et l'envergure des projets. Les opérations les plus nombreuses sont toutefois celles qui entrent dans le secteur « organisation de séjours de vacances »

➤ Avec l'**appel à projets « Innovation Sociale »** la Région complète son action de soutien au développement du secteur de l'Economie Sociale et Solidaire.

L'appel à projets a pour objectif d'encourager la création d'activités et d'entreprises nouvelles, de susciter l'émergence de nouveaux projets porteurs et de favoriser l'expérimentation de formes innovantes d'activités économiques.

33 candidatures ont été déposées. 11 projets ont fait l'objet d'un financement pour un montant total de 0,802 M€.

Programme : CAP'Asso

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AE	2012 - 0584	CAPASSO	12 000 000,00	11 994 034,00
TOTAL			12 000 000,00	11 994 034,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Fonctionnement	9 530 000,00	8 495 734,80	-	89,15%	-	12 891,33
Total	9 530 000,00	8 495 734,80	-	89,15%	-	12 891,33

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

➤ Le dispositif **CAP'ASSO CENTRE** est une aide au projet d'activité mis en place par les associations dans l'objectif de favoriser la création et/ou la consolidation d'emplois durables (CDI).

La durée de l'aide est de 3 ans maximum, éventuellement renouvelable.

CAP'ASSO CENTRE en 2012, c'est :

- **454 postes** aidés, dont 238 en renouvellement, à partir de 195 projets aidés
- **11,585 M€** de subventions accordées.

Programme : Création et reprise des entreprises industrielles et de services

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modifications	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AP	2012 - 0704	FONDS REGIONAL DE GARANTIE	625 000,00	1 625 000,00	1 547 510,00
AP	2012 - 1789	AIDE A LA CREATION		50 000,00	25 000,00
AP	2012 - 4000	CAP CREATION CENTRE		950 000,00	434 000,00
TOTAL			625 000,00	2 625 000,00	2 006 510,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	900 000,00	2 064 210,00	-	229,36%	359 548,00	360 666,00
Fonctionnement	146 626,87	163 292,83	63 269,52	154,52%	-	-
Total	1 046 626,87	2 227 502,83	63 269,52	218,87%	359 548,00	360 666,00

(1) Voté 2012 hors virements:BP+ BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le fonds Régional de garantie du Centre permet de faciliter le recours aux concours bancaires en les garantissant. Pour l'exercice 2012, 32 entreprises ont bénéficié de ce dispositif pour un montant total garanti de 3,886 M€. Compte tenu de l'extension du champ d'éligibilité du fonds aux investissements dans l'économie verte, un abondement supplémentaire de 0,625 M€ a été proposé afin de répondre à cette nouvelle cible et par ailleurs de soutenir la création et la reprise d'entreprise en Région Centre.

L'aide à la création correspond à la fois aux dotations du concours « graine de boîte » et à l'abondement des prêts d'honneur octroyés par l'association Réseau Entreprendre Val de Loire. Cette dernière a souhaité lisser l'aide de la Région en passant d'un rythme bisannuel à un versement annualisé.

Le Contrat d'Appui aux Projets de création des entreprises permet de renforcer la capacité financière des entreprises en création. Pour l'exercice 2012, 10 entreprises ont bénéficié de ce dispositif pour un montant total de 0,407 M€. La baisse d'affectation et du nombre de dossiers par rapport à 2011 s'explique par une dégradation des conditions d'accès aux financements en 2012.

En 2012, les crédits de fonctionnement ont permis d'accompagner différentes structures (Université de Tours, Association Orléans Technopole, IUT de Chartres et ENSI de Bourges) pour l'organisation du concours CREA CAMPUS, mesure d'avenir, consistant à stimuler l'esprit d'entrepreneuriat auprès des étudiants de la Région. En juin 2012, des élèves de Chartres étaient récompensés pour la première année, au titre de leur participation au concours CREA CAMPUS. L'ENSI de Bourges, porteur de l'opération sur le territoire du Berry, s'est quant à lui positionné en octobre 2012 sur le concours 2012-2013. Ainsi, toute la Région est désormais couverte par le dispositif CREA CAMPUS. Tous les jeunes inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur qui le souhaitent peuvent donc bénéficier d'une sensibilisation à la création d'entreprise.

Le concours « Graine de Boite », quant à lui, lancé en 2002, financé entièrement par la Région et organisé en partenariat avec l'Académie d'Orléans-Tours, dont l'objectif

est de sensibiliser les jeunes à la création d'entreprise a été suivi par 60 équipes en 2012 (45 équipes en catégorie BTS et 15 en catégorie « enseignement professionnel »), soit près de 300 élèves.

Programme : Développement et adaptation des entreprises industrielles et de services

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modifications	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AP	2012 - 0719	CENTRECO		20 000,00	20 000,00
AP	2012 - 4001	CAP DEVELOPPEMENT CENTRE	-500 000,00	6 500 000,00	5 058 734,36
AP	2012 - 4002	CAP EMPLOI CENTRE	-250 000,00	2 750 000,00	2 486 000,00
AE	2012 - 4003	CAP FORMATION CENTRE		1 000 000,00	76 458,00
TOTAL			-750 000,00	10 270 000,00	7 641 192,36

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	10 574 000,00	6 121 470,05	-	57,89%	3 287 006,00	3 707 163,94
Fonctionnement	6 114 615,20	4 177 767,20	827 928,50	83,50%	8 400,00	12 537,27
Total	16 688 615,20	10 299 237,25	827 928,50	67,27%	3 295 406,00	3 719 701,21

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les crédits de fonctionnement consacrés à Centréco ont notamment permis de financer son programme d'actions comprenant, entre autres, une nouvelle action à savoir la coordination d'un programme de valorisation des produits agricoles et agroalimentaires. Concernant sa mission d'appui au développement export, l'agence a organisé 50 actions collectives internationales dont 12 inscrites pour la première fois au programme. En outre, 0,020 M€ en subvention d'investissement ont été consacrés à l'acquisition de différents équipements bureautiques et informatiques.

Pendant l'année 2012, **262 contrats d'appui aux projets** ont été attribués dont :

- 4 CAP Développement volet Conseil,
- 7 CAP Développement volet Innovation,
- 15 CAP Développement volet investissement,
- 203 CAP Développement volets International et nouveaux marchés à l'international (dont 15 à titre individuel et 188 au titre des salons)
- 2 CAP Développement volet reprise
- 31 CAP Développement volet primo-exportateurs.

On note une forte diminution des CAP Développement volet investissement matériel s'expliquant par un recours accru au crédit -bail au détriment du concours bancaire et une dégradation globale de la santé financière des PME régionales. Les autorisations de programme du CAP Développement et CAP Emploi ont, pour partie, été transférées au profit du CAP Recherche et Développement. Cette ligne budgétaire a fortement été

mobilisée dans le cadre de l'appel à projets VALBIOM 2012 dédié à la valorisation non alimentaire de la biomasse.

La Région met en œuvre plusieurs dispositifs afin d'accompagner les projets des entreprises dans le contexte des mutations économiques et sociales :

- une aide directe à l'emploi (CAP'Emploi Centre)
- une aide directe à la formation (CAP'Formation Centre)
- un soutien au fonctionnement de l'ARACT

En 2012, 22 entreprises porteuses de programmes d'embauches significatifs ont bénéficié d'un CAP'EMPLOI CENTRE pour un montant total de 2,470 M€ en subvention et 0,227 M€ en avance remboursable, correspondant à 690 emplois créés ou repris.

En 2012, la Région a renouvelé son soutien au fonctionnement de l'Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT) à hauteur de 0,190 M€, dont les actions ont particulièrement porté sur l'amélioration des conditions de travail, la prévention des troubles musculo-squelettiques et des risques psychosociaux, le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés et les démarches de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences dans les entreprises, les branches professionnelles et les territoires.

Le CAP'FORMATION CENTRE vise à accompagner les plans de formation d'une part, s'inscrivant dans une stratégie de développement clairement définie, d'autre part à renforcer les compétences et l'employabilité des salariés. Il participe ainsi à la sécurisation des parcours professionnels. Seul un dossier a été notifié en 2012.

La réforme des OPCA a redessiné le paysage du financement de la formation des salariés et de nouvelles formes de partenariat se sont engagées entre les services de la Région et les OPCA afin de repérer les projets et coordonner leur accompagnement.

Les actions collectives (Art 1.3 du CPER)

En 2012, au titre du Contrat de Projets Etat - Région 2007-2013, seize opérations collectives ont été soutenues à hauteur de 0,716 M€. Ces opérations visent en particulier à encourager le développement de clusters, structures de coopération entre les acteurs locaux autour de projets structurants à l'échelle régionale. Neuf clusters ont ainsi été accompagnés par la région Centre : Valbiom, le Pôle Industriel du Cœur de France, Shop Expert Valley, Polepharma, Nékoé, le pôle automobile, Aérocentre, l'ARIAC et AGHIR. En soutenant ces neuf clusters, la Région a accompagné indirectement près de 450 entreprises, représentant plus de 60 000 emplois.

Concernant les opérations de sensibilisation des entreprises à l'innovation, il faut souligner que tous les départements sont concernés grâce à : Trempolinno dans le Loir et Cher, Berrinnov dans le Cher et l'Indre, Sensinno dans l'Eure et Loir, Innovia Touraine en Indre et Loire et Innovia dans le Loiret. Plus de 1000 diagnostics Innovation Croissance Centre (**mesure d'avenir**) ont été proposés aux entreprises régionales. Pour la réalisation de ces opérations, la Région s'est appuyée sur le Réseau Centre Innovation pour détecter les projets innovants au sein des TPE/PME régionales en leur offrant la possibilité de suivre un parcours d'accompagnement personnalisé dont l'ambition finale est de permettre d'accélérer l'innovation et de développer l'emploi.

En 2012, il faut également souligner la mise en place d'une nouvelle opération collective avec l'AFNOR concernant l'accompagnement de 15 entreprises régionales vers une démarche de développement durable « ISO 26 000 » et le Congrès National sur la Maîtrise des Risques qui s'est déroulé en octobre, à Tours.

Le Fonds Sud : les opérations d'animation et de promotion économique

En 2012, au titre des opérations d'animation et de promotion économique, la Région a financé sept opérations, à hauteur de 0,280 M€. Toutes les opérations financées sont des opérations récurrentes (campagne de communication sur le Berry, programmes d'actions des agences de développement de l'Indre et du Cher, etc.).

Programme : Organisation et développement des filières agricoles

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	250 000,00	130 270,50	-	52,11%	-	-
Total	250 000,00	130 270,50	-	52,11%	-	-

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Il s'agit d'un programme relatif à la convention Région/Département de l'Indre avec un financement des études et des opérations connexes aux remboursements.

Programme : Promotion des produits agricoles et de l'agriculture régionale

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Fonctionnement	1 396 968,50	879 321,64	388 488,36	90,75%	-	-
Total	1 396 968,50	879 321,64	388 488,36	90,75%	-	-

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Dans le domaine de la promotion des produits agricoles de la région, 2012 aura été une année de construction particulièrement autour de la mission confiée à Centréco pour mettre en place la signature régionale et fédérer l'ensemble des acteurs de l'alimentation, avec notamment une présence forte au SIAL et sur les salons Ferm'Expo Tours et le salon de la gastronomie d'Orléans. Le programme a également permis de poursuivre les efforts dans le domaine de l'exportation de vin avec un financement des outils de promotion des interprofessions viticoles de la région sur les destinations habituellement accompagnées (Chine, Japon, Etats-Unis), mais avec en plus en 2012, le souhait de renforcer la présence du Val de Loire sur le Canada.

Programme : Installation (CPER 2007-2013)

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modifications	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AP	2007 - 7750	GP - APPUI A L'EMPLOI ET A L'INSTALLATION	600 000,00	2 900 000,00	2 248 864,79
TOTAL			600 000,00	2 900 000,00	2 248 864,79

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	525 000,00	-	-	-	-	-
Fonctionnement	672 445,66	629 146,34	66 335,19	103,43%	-	-
Total	1 197 445,66	629 146,34	66 335,19	58,08%	-	-

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'année 2012 aura été une année de poursuite des actions inscrites dans la stratégie régionale de développement agricole. Toutefois 2012 est l'année de l'ouverture du dispositif de fond régional de garantie agricole SIAGI aux projets d'installation. Au total ce sont 122 exploitants qui ont pu bénéficier du programme NINA+ en 2012, 3 jeunes qui ont été accompagnés pour un départ à l'étranger dans le cadre de leur parcours à l'installation et 134 qui se sont inscrits dans le passeport à l'installation.

Programme : Développement de l'agriculture biologique

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Fonctionnement	906 720,60	504 362,10	199 679,00	77,65%	-	-
Total	906 720,60	504 362,10	199 679,00	77,65%	-	-

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Dans le domaine de l'Agriculture Biologique, 2012 est également une année de poursuite des dispositifs. On notera notamment la poursuite du soutien à la certification avec 304 dossiers d'exploitations aidées, l'accompagnement de la SCIC Selfbiocentre.

Programme : CAP Filières

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modifications	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AP	2007 - 7701	GP - CAP FILIERES MATERIEL	1 000 000,00	14 698 300,00	14 081 232,52
AP	2007 - 7702	GP - CAP FILIERES FORESTIER	1 000 000,00	3 000 000,00	2 219 264,93
TOTAL			2 000 000,00	17 698 300,00	16 300 497,45

La réalisation des crédits de paiement

	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	3 400 000,00	4 603 588,43	-	135,40%	38 797,00	67 176,05
Fonctionnement	592 280,50	494 949,39	91 461,00	99,01%	-	-
Total	3 992 280,50	5 098 537,82	91 461,00	130,00%	38 797,00	67 176,05

(1) Voté 2012 hors virements:BP+ BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Cœur de la stratégie de développement de l'agriculture et de la forêt en région Centre, le programme CAP Filière traduit la mise en place des projets par les différents acteurs de la production régionale.

L'année 2012 a été riche dans le domaine des filières avec la montée en puissance du CAP grandes cultures, la mise en place de la seconde génération de CAP en viandes blanches et en ovins et enfin l'adoption d'une nouvelle stratégie ambitieuse dans le domaine de la forêt et du bois. Les crédits consacrés à cette filière en 2012 ont été en forte augmentation avec 16% d'augmentation sur le soutien à l'investissement dans les entreprises de transformation et 26% d'augmentation des crédits d'animation.

Outre ces nouveautés on notera particulièrement, une très forte augmentation du soutien à la filière bovin viande avec 156 projets soutenus contre 95 en 2011, une baisse des demandes en bovins lait.

Programme : Crises et intempéries

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Fonctionnement	184 651,53	20 051,53	-	10,86%	-	-
Total	184 651,53	20 051,53	-	10,86%	-	-

(1) Voté 2012 hors virements:BP+ BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les dépenses ont concerné des rattrapages de dossiers sécheresse 2011.

Programme : PEE Valorisation de la biomasse agricole et forestière

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	200 000,00	60 000,00	-	30,00%	-	15 994,65
Fonctionnement	138 033,50	78 235,75	7 830,00	62,35%	-	-
Total	338 033,50	138 235,75	7 830,00	43,21%	-	15 994,65

(1) Voté 2012 hors virements:BP+ BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

En 2012, ce programme a notamment permis d'accompagner le cluster Valbiom.

**EUROPE ET COOPERATION
DECENTRALISEE**

BILAN

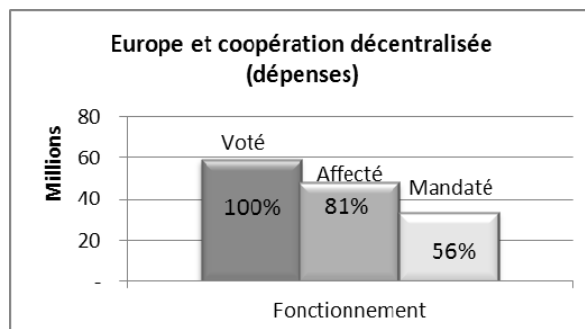
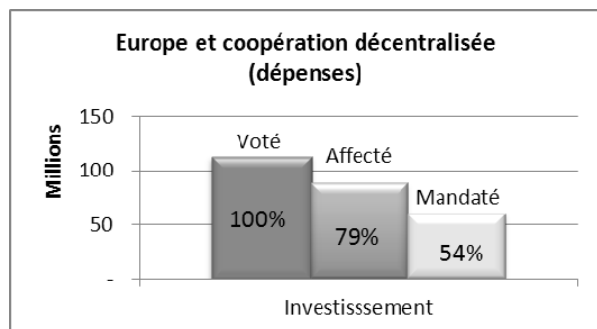
L'intervention de la Région Centre en faveur de la construction européenne s'organise autour de plusieurs ambitions fortes :

- ✓ **Informier et sensibiliser les citoyens à l'Europe** : La Région Centre a contribué aux actions d'information et de sensibilisation en directions de publics cibles tels que les jeunes.
- ✓ **Animer et fédérer les énergies européennes en région** : En 2012, la Région a poursuivi son travail d'animation en fédérant les acteurs régionaux œuvrant sur les thématiques européennes, au travers du réseau Europe O Centre (près de 300 membres). Par ailleurs, la Région Centre a proposé les rendez-vous trimestriels des « Matins de l'Europe », colloque ayant pour ambition de donner un éclairage européen à une thématique intéressant le territoire régional.
- ✓ **Favoriser les échanges et la mobilité des jeunes** : La Région Centre mobilise les financements du programme européen Léonardo, pour les publics apprentis, post-apprentis et lycéens. L'année 2012 a encore été l'occasion de remporter les trois appels à projets ainsi que la certification de l'un d'entre eux et de coordonner le projet en lien avec les Lycées et Centres de formation partenaires.
- ✓ **Être présent et intervenir à Bruxelles** : L'Antenne interrégionale Auvergne-Centre-Limousin a été particulièrement mobilisée en 2012 autour de la préparation des futurs programmes européens 2014-2020, à travers notamment l'organisation de nombreux séminaires dont deux avec les DGS des trois Régions et un avec l'exécutif de la Région Centre.
- ✓ **Gérer et piloter des programmes européens, capter les financements communautaires** : La Région Centre gère 126 M€ de fonds structurels sur la période 2007-2013 sur les 500 millions d'euros dévolus au territoire régional. Le système de gestion a permis d'éviter la perte de crédits (dégagement d'office). Le fonctionnement global a également été audité par la Commission européenne.
- ✓ **Participer aux travaux des principaux organismes de coopération institutionnelle entre régions d'Europe** : Depuis plusieurs années, la Région est membre d'organismes de coopération institutionnelle tels que l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE) et l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE).

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes ¹ au 31/12/2012 (1)	Montant affecté au 31/12/2012 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2012 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2012 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2012 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2012 (6) = (2) - (4)
AP	111 754 046,52	88 158 287,65	23 595 758,87	60 026 736,32	51 727 310,20	28 131 551,33
AE	58 812 733,55	47 794 272,04	11 018 461,51	32 851 515,07	25 961 218,48	14 942 756,97

¹ AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement



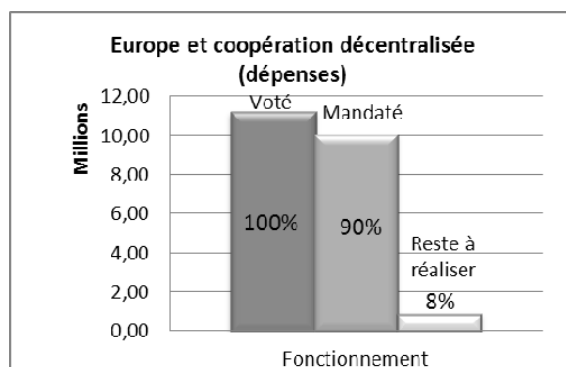
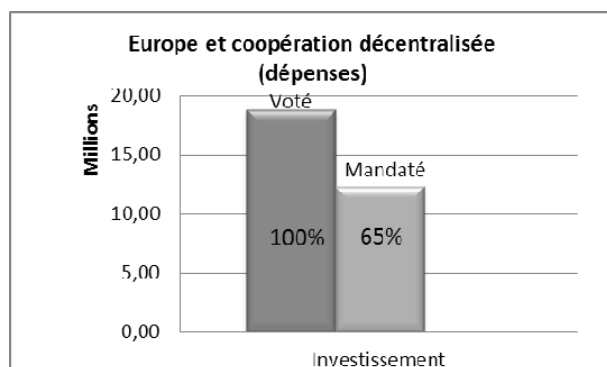
La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	18 857 000,00	12 344 579,15	-	65,46%	18 600 000,00	16 645 131,52
Fonctionnement	11 179 933,71	10 070 133,54	883 095,19	97,81%	13 336 500,00	17 168 221,14
Total	30 036 933,71	22 414 712,69	883 095,19	77,50%	31 936 500,00	33 813 352,66

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Programmes communautaires européens

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Modifications	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AE	2008 - 8006	MESURE 112 FSE 2007-2013	-1 000 000,00	908 683,00	826 375,32
AE	2008 - 8008	MESURE 123 FSE 2007-2013	-1 029 631,00	460 000,00	378 316,13
AE	2008 - 8009	MESURE 124 FSE 2007-2013	-140 000,00	600 000,00	526 650,80
AE	2008 - 8010	MESURE 131 FSE 2007-2013	-2 700 000,00	6 693 709,00	5 446 792,37
AE	2008 - 8011	MESURE 221 FSE 2007-2013	5 962 431,00	24 827 608,00	18 031 946,85
AE	2008 - 8012	MESURE 222 FSE 2007-2013	-1 000 000,00	2 000 000,00	1 554 702,31
AE	2008 - 8016	MESURE 433 FSE 2007-2013	-92 800,00	170 000,00	107 673,51
AP	2008 - 8020	MESURE 12 FEDER 2007-2013	1 000 000,00	10 000 000,00	8 061 895,20
AP	2008 - 8022	MESURE 16 FEDER 2007-2013	-3 000 000,00	15 000 000,00	11 309 763,47
AP	2008 - 8023	MESURE 17 FEDER 2007-2013	5 000 000,00	13 000 000,00	7 946 764,00
AP	2008 - 8025	MESURE 212 FEDER 2007-2013	-2 000 000,00	5 500 000,00	583 125,00
AP	2008 - 8026	MESURE 22 FEDER 2007-2013	-1 000 000,00	12 000 000,00	7 697 139,61
TOTAL			-	91 160 000,00	60 389 791,46

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	18 600 000,00	12 171 567,27	-	65,54%	18 600 000,00	16 645 131,52
Fonctionnement	8 549 998,66	8 463 735,29	55 056,42	99,64%	13 220 000,00	16 999 069,80
Total	27 149 998,66	20 635 303,56	55 056,42	76,21%	31 820 000,00	33 644 201,32

(1) Voté 2012 hors virements:BP+ BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Gestion du Fonds Social Européen (FSE) et du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) dans le cadre de la mise en œuvre de subventions globales (Programmation 2007-2013).

Compte tenu de la nature pluriannuelle des programmes européens, ces derniers sont gérés par l'intermédiaire d'autorisation d'engagement (FSE) ou d'autorisation de programme (FEDER). Une AP/AE correspond à une mesure déléguée des subventions globales.

En 2012, 91 dossiers ont été programmés représentant un montant FEDER de 8 042 568,97 € et 160 opérations pour un montant FSE de 10,932 M€.

Le niveau d'affectation par rapport 2011 est en progression et illustre la montée en rythme de la programmation. Toutefois, il convient de distinguer le FSE où la forte augmentation (près de 3 M€ par rapport à 2011) correspond au soutien apporté sur la mesure 221 (marché de la formation professionnelle) suite à la modification de la

maquette intervenue en juin 2012 et le FEDER qui apparait en retrait avec notamment des difficultés à programmer les dossiers FRET de proximité.

Dans un souci d'optimisation des crédits européens disponibles, une nouvelle modification des maquettes financières doit intervenir au cours du premier semestre 2013.

Pour l'année 2012, le dégagement d'office a de nouveau pu être évité sur le FEDER comme sur le FSE. Pour autant, les exigences en matière de justification se sont encore renforcées ce qui implique une augmentation des délais de paiement. En matière de réalisation des crédits de paiement, les prévisions pour le FSE ont été atteintes et auraient même pu être dépassées. Pour le FEDER, le niveau de paiement a encore été limité par un plan de reprise national qui n'a pas permis de justifier l'ensemble des dépenses présentées.

Programme : Intégration de la dimension européenne

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	-	18 375,46	-			
Fonctionnement	275 857,48	247 255,66	54 834,16	109,51%	116 500,00	91 706,96
Total	275 857,48	265 631,12	54 834,16	116,17%	116 500,00	91 706,96

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La Région Centre accompagne les actions de promotion de l'Europe et de montage de projet européens. Afin de renforcer la lisibilité de ses lignes directrices sur cette politique, la Région a proposé, en janvier 2012, d'établir un cadre définissant les priorités annuelles d'intervention.

Les axes que la Région a soutenus en 2012 sont : l'information européenne des jeunes, la citoyenneté européenne, et l'appui aux projets communautaires (hors fonds structurels).

- **Axe 1** : Dotée d'une enveloppe globale de 30 000€, cette ligne a été consommée à 98%. 7 projets ont été soutenus, dans 3 des 6 départements de la région (37, 45, 41). Les publics prioritairement sensibilisés à l'Union européenne grâce à ces projets ont été les jeunes et le grand public.
- **Axe 2** : L'enveloppe globale de 0,030 M€ a été consommée à 72%. 10 projets ont été subventionnés pour permettre aux citoyens de la région, soit de célébrer la journée de l'Europe (2 projets), soit d'échanger avec des citoyens européens en région. Les projets ont eu lieu dans 3 départements.
- **Axe 3** : L'enveloppe de 40 000 € a été consommée à 86%. Elle aurait été consommée en intégralité si un projet, qui avait été accepté, n'avait pas été abandonné par le porteur de projet. Sur les 9 projets déposés, 8 ont été acceptés par l'UE (dont celui abandonné), et 1 seul a été refusé. Parmi les programmes européens mobilisés par ces projets, le Programme européen jeunesse en action est majoritaire (7 sur 9, dont 3 cofinancements d'accueil de volontaires européens).

Programme : Développer la coopération décentralisée

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	257 000,00	154 635,42	-	60,17%	-	-
Fonctionnement	2 354 077,57	1 359 142,59	773 204,61	90,58%	-	77 444,38
Total	2 611 077,57	1 513 778,01	773 204,61	87,59%	-	77 444,38

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La Région Centre a poursuivi en 2012 son action de coopération décentralisée en relation avec ses différents partenaires internationaux : la Région de Mopti au Mali, la Région du Gorgol en Mauritanie, la Province de Luang-Prabang au Laos, le Land de Sax-Anhalt en Allemagne, la Région de Pardubice en République Tchèque, la Région de Cracovie en Pologne, la Province du Hunan en Chine, l'Etat du Tamil-Nadu en Inde et la Région de Meknès-Tafilalet au Maroc.

Au cours de cette année parmi les principaux projets dont elle est à l'initiative, la Région a renouvelé son soutien au Centre régional d'appui aux communes du Gorgol en Mauritanie, poursuivi ses actions en faveur de l'agro-écologie au Laos, concentré son aide en faveur de la sécurité alimentaire au Mali (ce qui permis de distribuer des stocks de céréales à 410 familles, des farines infantiles à 1600 enfants et de fournir les banques de céréales de 24 villages), soutenu des actions de coopérations inter-universitaires avec la Chine, l'Inde, la Pologne et le Maroc, développé des projets de coopération culturelle en l'Inde et participé à la structuration de la filière « plantes aromatiques et médicinales » dans la région de Meknès-Tafilalet au Maroc. Un effort particulier a également été fait quant à l'intensification des relations économiques avec ses partenaires extérieurs notamment au Maroc, en Chine et en Inde.

A la faveur de son partenariat avec France Volontaire, la région mobilise des jeunes Volontaires de Solidarité Internationale : au Laos, en Chine, en Inde et au Maroc. Le partenariat avec la Région de Meknès-Tafilalet s'est vu renforcé cette année par le recrutement d'un second volontaire en charge du programme « Plantes aromatiques et médicinales ».

En parallèle, la Région Centre a soutenu des initiatives portées par des acteurs régionaux de la coopération internationale de son territoire :

- Pour encourager la création ou l'approfondissement de liens durables entre les communes du territoire régional et celles situées dans d'autres Etats de l'Union européenne, elle a de nouveau accompagné des projets sociaux, culturels, éducatifs ou sportifs au bénéfice de 7 000 jeunes dans le cadre de son dispositif jumelages de villes en Europe ;
- En complément des actions conduites dans les zones prioritaires, elle a apporté son soutien à 73 porteurs de projet pour mener à bien des projets de solidarité internationale vers les pays du Sud et les PECO.

Qui plus est, la Région soutient activement la structuration de ces acteurs à la faveur d'un appui renouvelé à l'association Centraider, relayé par le concours financier du ministère des Affaires étrangères et européennes.

Enfin, avec l'objectif de mener sur le territoire des actions d'éducation au développement, la Région a organisé pour la 12^{ème} année consécutive les Rencontres de la coopération internationale qui ont rassemblé plus de 600 personnes autour du thème du dialogue interculturel.

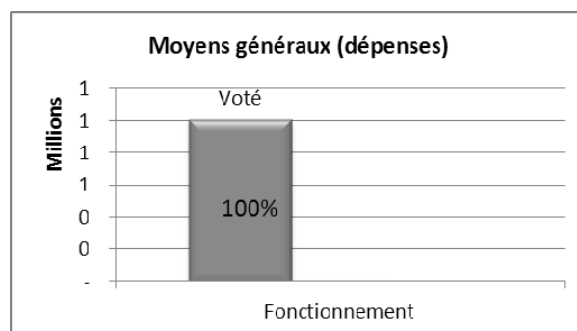
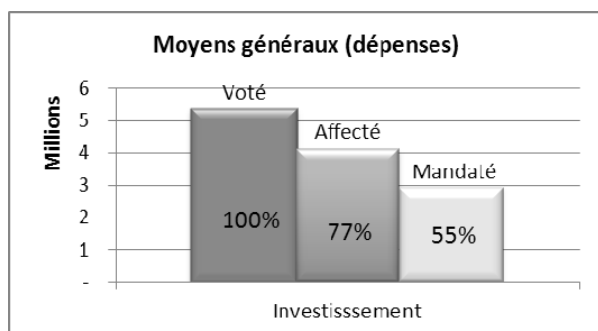
Au titre de la convention triennale du 18 octobre 2010, relative à l'appel à projets 2010-2012 du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, la somme de 60 000 € a été perçue au titre de l'année 2012 pour contribuer au financement des missions et actions du réseau Centraider soutenu par la Région.

B - MOYENS GENERAUX

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes ¹ au 31/12/2012 (1)	Montant affecté au 31/12/2012 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2012 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2012 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2012 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2012 (6) = (2) - (4)
AP	5 341 600,00	4 121 600,00	1 220 000,00	2 917 355,40	2 424 244,60	1 204 244,60
AE	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00

¹ AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement



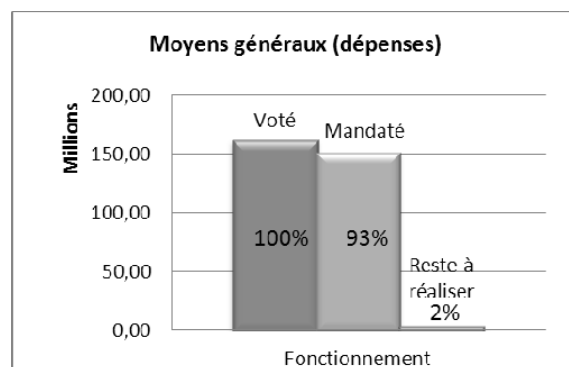
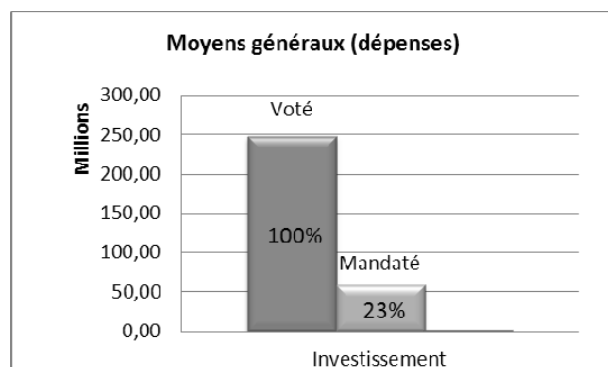
La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	247 643 322,44	58 054 644,51	608 373,91	23,69%	332 265 856,35	101 622 251,63
Fonctionnement	161 502 028,65	150 957 349,56	3 129 977,89	94,67%	854 346 564,00	849 933 571,56
Total	409 145 351,09	209 011 994,07	3 738 351,80	51,71%	1 186 612 420,35	951 555 823,19

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



Domaine : Communication

Programme : Communication

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Fonctionnement	6 436 784,36	5 698 100,94	1 047 140,80	104,79%	-	-
Total	6 436 784,36	5 698 100,94	1 047 140,80	104,79%	-	-

(1) Voté 2012 hors virements:BP+ BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Presse:

L'année 2012 a été marquée principalement par les opérations suivantes :

- la communication nationale autour de la finalisation du tracé de La Loire à Vélo
- la reconduction de la Fête de La Loire à Vélo pour une deuxième édition élargie à l'ensemble du tracé en région Centre.
- Le lancement de la nouvelle version du site internet www.regioncentre.fr, et le développement de la vidéo sur ce nouveau site

Campagnes de publicité :

Les campagnes suivantes ont été menées: rentrée scolaire auprès des jeunes, étudiants, lycéens et apprentis (« Avec la Région Centre, y'a de quoi avoir le sourire »), promotion de l'enseignement supérieur en Région Centre (« En Région Centre, mes études se portent bien »), La Loire à vélo en Fête, Mobillico, Energétis/Isolaris, Excentrique, Salon des Métiers d'art, Egalité Femmes-Hommes, etc.

Edition - internet

Les supports suivants ont été produits: Magazine « O Centre, ma Région », Interlignes, Guide Nature, Guide de l'apprentissage, Guide Jeunes, Annuaire des métiers d'art, plaquettes sur les dispositifs régionaux d'aides, Agenda, rapport d'activité, SRADDT (Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire) et Plan Climat, synthèse du SRADDT, cartons d'invitation, vidéos, photos, animation des sites jeunesocentre.fr et regioncentre.fr, etc.

Evénementiel :

La Région a communiqué à l'occasion des évènements suivants: Car podium, Forums de l'Orienteur, Printemps de Bourges (La Scène Région Centre et « l'Igloo numérique »), festival Terre du Son, Festival de Jazz de Montlouis, Promenades photographiques de Vendôme, festival DARC, Festival des Luthiers et Maîtres Sonneurs, Partenariat avec les grands clubs sportifs de la Région, Open international de tennis d'Orléans, Trophées des Sports, Match de basket France Angleterre avant les JO de Londres, Festival d'Avignon, Salon de la Gastronomie, salon Saveurs O Centre, Rendez-vous de la Mobilité, Festival du film de Vendôme, Artisanales de Chartres, Partenariats avec Chatodo, partenariats avec l'Astrolabe, les Rendez-Vous de l'Histoire, Communication par l'objet, signalétique de chantier, signalétiques diverses, etc.

Relations Presse :

Les relations presse ont consisté en accueil de journalistes, relations presse nationale pour La Loire à Vélo

DOMAINE : MOYENS GENERAUX DE L'ADMINISTRATION

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	3 808 322,44	1 728 143,52	608 373,91	61,35%	-	13 581,60
Fonctionnement	14 952 026,01	12 351 495,56	1 475 643,64	92,48%	76 000,00	104 437,59
Total	18 760 348,45	14 079 639,08	2 084 017,55	86,16%	76 000,00	118 019,19

(1) Voté 2012 hors virements:BP+ BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Programme : Bâtiments

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	817 032,52	398 690,10	194 107,98	72,56%	-	13 581,60
Fonctionnement	3 205 444,33	2 821 953,57	90 637,13	90,86%	76 000,00	43 454,18
Total	4 022 476,85	3 220 643,67	284 745,11	87,15%	76 000,00	57 035,78

(1) Voté 2012 hors virements:BP+ BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les crédits affectés en 2012 à ce programme ont permis de financer la rénovation du sol du parking Parisie-Dolet, la poursuite des travaux de changement d'ouvrants, d'installation de dispositifs d'éclairage à détection automatique, de rénovation et d'aménagement de bureaux.

Par ailleurs, des travaux d'entretien des bâtiments (chênaux...) ainsi que les vérifications techniques obligatoires et les travaux associés pour l'ensemble des bâtiments administratifs du Conseil régional situés à Orléans et dans les structures territorialisées ont été réalisés.

L'instruction administrative concernant le dossier de réfection de la toiture béton du bâtiment Lentin et d'aménagement de combles a été menée à bien en 2012. Les travaux correspondants seront réalisés en 2013.

Programme : Matériel, mobilier

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	1 027 092,57	434 382,91	61 793,79	48,31%	-	-
Fonctionnement	427 034,09	227 937,22	44 803,12	63,87%	-	-
Total	1 454 126,66	662 320,13	106 596,91	52,88%	-	-

(1) Voté 2012 hors virements:BP+ BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les actions engagées au titre de ce programme ont concerné le changement du système de conférence de l'hémicycle avec l'installation de caméras pour la diffusion des débats

sur le site internet de la Région, le changement d'un ascenseur et d'une chaudière et le remplacement de mobilier de bureau désuet.

Par ailleurs, des opérations d'entretien ou de réparations des matériels et équipements (maintenance des ascenseurs, changement de canalisations d'alimentation en eau potable, nettoyage de gaines de ventilation...) ainsi que les vérifications obligatoires des équipements et matériels suivies des actions correctives afférentes ont complété ce programme d'action.

Le remplacement de la chaudière du bâtiment Parisie par une PAC (pompe à chaleur) réversible (installée sur la terrasse de la toiture Parisie) a été reporté suite à une demande d'instruction complémentaire formulée par le Conservateur Régional des Monuments Historiques, les façades et toitures du bâtiment Parisie étant inscrites à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques.

Programme : Systèmes d'Information

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AP	2012 - 1900	SCHEMA DIRECTEUR SYSTEMES D'INFORMATION 2012-2014	750 000,00	680 000,00
TOTAL			750 000,00	680 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	1 539 595,23	750 573,18	256 695,42	65,42%	-	-
Fonctionnement	2 572 487,38	2 147 806,23	682 064,42	110,01%	-	2 600,00
Total	4 112 082,61	2 898 379,41	938 759,84	93,31%	-	2 600,00

(1) Voté 2012 hors virements:BP+ BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les crédits affectés ont permis la mise en œuvre du projet Ping (modernisation du poste de travail avec passage à Microsoft Office 2010 et Windows 7) et de changer le matériel informatique des élus et des conseillers CESER (tablettes numériques).

En matière d'infrastructures, et de sécurité, le système de sauvegardes et le dispositif de supervision ont été modernisés.

Sur le plan applicatif, le logiciel de gestion du centre de services (hotline informatique) a été remplacé, le portail Xnet (Internet et intranet) a été mis à niveau, l'offre de service relative à Alfresco a été revue et le logiciel mis à niveau, un module de management de périphériques mobiles a été mis en service.

Programme : Véhicules

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	423 602,12	143 047,33	95 776,72	56,38%	-	-
Fonctionnement	785 543,00	777 283,67	58 309,46	106,37%	-	11 673,20
Total	1 209 145,12	920 331,00	154 086,18	88,86%	-	11 673,20

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les crédits ouverts en 2012 pour ce programme d'actions ont permis de procéder au renouvellement de 9 véhicules et d'assurer le fonctionnement du parc automobile dans le cadre notamment du marché de fourniture de carburant.

Programme : Frais d'assemblée

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Fonctionnement	5 276 503,90	4 850 562,01	78 014,10	93,41%	-	97,68
Total	5 276 503,90	4 850 562,01	78 014,10	93,41%	-	97,68

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les crédits affectés à ce programme d'actions ont été consacrés à la prise en charge des indemnités, des frais de formation et de déplacement des conseillers régionaux et des membres du Conseil Economique et Social Régional ainsi que des frais de représentation des deux assemblées.

Programme : Frais d'administration

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	1 000,00	1 450,00	-	145,00%	-	-
Fonctionnement	2 282 439,39	1 398 167,66	308 409,51	74,77%	-	46 612,53
Total	2 283 439,39	1 399 617,66	308 409,51	74,80%	-	46 612,53

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le montant des crédits inscrit au titre de ce programme d'actions a été affecté au fonctionnement administratif de l'institution régionale.

Programme : Etudes

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Fonctionnement	402 573,92	127 785,20	213 405,90	84,75%	-	-
Total	402 573,92	127 785,20	213 405,90	84,75%	-	-

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les études réalisées concernent tous les domaines d'intervention de la Région. Pour 2012, les principaux travaux lancés ont été : l'évaluation de trois clusters (pôle automobile, pôle industriel Cœur de France (PICF) et Shop Expert Valley), l'évaluation sur les dispositifs de formation professionnelle, l'étude pour l'élaboration du schéma directeur des équipements sportifs en région Centre, le programme d'études sur les perspectives pour l'accès ferroviaire aux grands pôles franciliens depuis le Bassin parisien (dans le cadre de la Conférence des Régions du Bassin parisien); et en partenariat avec l'INSEE : une étude sur la croissance des PME, une enquête sur la création d'entreprises, et une étude sur les étudiants en région Centre.

DOMAINE : MOYENS GENERAUX FINANCIERS

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	243 835 000,00	56 326 500,99	-	23,10%	332 265 856,35	101 608 670,03
Fonctionnement	24 528 200,00	19 049 045,07	-	77,66%	850 388 103,00	845 750 081,58
Total	268 363 200,00	75 375 546,06	-	28,09%	1 182 653 959,35	947 358 751,61

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Programme : Fiscalité directe

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Fonctionnement	-	-	-	-	165 488 609,00	166 291 317,15
Total	-	-	-	-	165 488 609,00	166 291 317,15

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Fiscalité directe	Voté 2012	Réalisé 2012	Taux de réalisation
Total	165 488 609	166 291 317,15	100,49%

- Évolution

Pour rappel, depuis 2011, la fiscalité directe de la Région est composée exclusivement de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et des impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux (IFER).

La CVAE et les IFER ne couvrant pas les recettes perçues avant la réforme, la Région Centre reçoit chaque année une dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) et une dotation de compensation au titre du fonds de garantie individuelle des ressources (FNGIR). Ces deux dotations forment la Dotation Globale de Neutralisation (DGN).

Les recettes nouvelles issues de la réforme fiscale s'élèvent en 2012 à 213,85 M€ :

- 133,796 M€ pour de la CVAE,
- 30,795 M€ pour les IFER ferroviaire et répartiteurs téléphoniques,
- 49,259 M€ pour la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP : 25,096 M€) et le fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR : 24,162 M€).

Seuls la CVAE et les IFER sont considérés comme de la fiscalité directe, bien que la Région n'ait aucun pouvoir de taux, ceux-ci étant fixés au niveau national. La DCRTP et le FNGIR seront donc traités dans la partie relative aux dotations.

- Réalisation

Le taux de réalisation 2012 de 100,49%, est supérieur au taux de réalisation 2011, qui était de 97,08%.

Le produit définitif de CVAE perçu en 2012 est conforme aux prévisions budgétaires, avec un taux de réalisation de 99,89% et dépasse les prévisions budgétaires en tenant compte des encaissements de rôles supplémentaires de fiscalité directe des années antérieures de près de 1,7 M€.

Compte tenu de la notification définitive transmise, il resterait 0,145 M€ à percevoir en 2013 au titre de la CVAE 2012.

Nouvelles ressources après réforme fiscalité	Notifié 2012	Encaissé 2012	Reste à percevoir en 2013
CVAE	133 941 119	133 795 838	145 281
IFER FERROVIAIRE	14 413 993	14 413 993	-
IFER TELECOM	16 381 477	16 381 477	-
Total IFER	30 795 470	30 795 470	-
total nouvelles impositions	164 736 589	164 591 308	145 281
DRCTP	25 096 610	25 096 610	-
FNGIR	24 162 426	24 162 426	-
total dotations compensations	49 259 036	49 259 036	-
Total nouvelles ressources	213 995 625	213 850 344	145 281
Fiscalité antérieure : Rôles supplémentaires		1 700 009,15	

Programme : Fiscalité indirecte

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Fonctionnement	-	-	-	-	168 483 339,00	171 028 542,00
Total	-	-	-	-	168 483 339,00	171 028 542,00

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Fiscalité indirecte	Voté 2012	Réalisé 2012	Taux de réalisation
Cartes grises	80 355 869	83 159 135	103,49 %
TICPE « modulation »	32 106 865	30 255 493	94,23 %
TICPE « Grenelle »	29 486 771	30 127 207	102,17 %
Taxe additionnelle apprentissage	26 533 834	27 486 707	103,59%
TOTAL	168 483 339	171 028 542	101,51%

La fiscalité indirecte se compose de la taxe sur les cartes grises, de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (Parts modulation et Grenelle), de la taxe sur les permis de conduire ainsi que de la taxe additionnelle à la taxe d'apprentissage.

La réalisation des recettes provenant des cartes grises est supérieure à la prévision budgétaire (+2,8 M€) ce qui porte le taux d'exécution 2012 à 103,49%.

Cette bonne réalisation et cette hausse du produit de la fiscalité indirecte issu des cartes grises en 2012 s'expliquent par le relèvement de la taxe sur les cartes grises au niveau de la moyenne des Régions à 41 € le cheval fiscal.

La progression du produit est cependant impactée par la baisse sensible de la base fiscale : les ventes de véhicules sur l'année 2012 sont en baisse de 7,56% par rapport à l'exercice précédent.

Cette diminution s'explique par la fin des primes à la casse et par la progression des ventes de véhicules de petites cylindrées ou de voitures propres, lesquelles sont totalement exonérées de cartes grises sur le territoire régional.

Concernant les modulations de la TICPE, le produit global est inférieur aux prévisions d'environ 1,2 M€. Le produit attendu de la modulation TICPE était estimé à environ 32,1 M€, le produit de la modulation TICPE grenelle était attendu à 29,5 M€.

Pour rappel, depuis 2011, la Région affecte la nouvelle majoration de TICPE exclusivement à des dépenses d'infrastructures ferroviaires mentionnées aux articles 11 et 12 de la loi n°2009-967 du 3 août 2009, conformément à l'article 265 A bis du code des douanes.

Concernant, la taxe additionnelle à la taxe d'apprentissage, dont la Région perçoit 0,18%, le produit est supérieur aux prévisions budgétaires (+0,95 M€). La Région n'a aucune marge sur la fixation du tarif et de l'assiette.

Programme : Participations, dotations Etat

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	-	-	-	-	37 441 878,00	37 441 878,04
Fonctionnement	-	-	-	-	516 416 155,00	507 598 146,18
Total	-	-	-	-	553 858 033,00	545 040 024,22

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

1 - Les dotations incluses dans la DGF des Régions

La DGF perçue en 2012 est conforme aux prévisions budgétaires de la Région (100% de taux de réalisation).

La perception de la DGD résiduelle a également été conforme aux prévisions.

Dotations de décentralisation (en €)	Voté 2012	Réalisé 2012	Taux de réalisation
DGF Part forfaitaire	243 087 123	243 123 034	100%
DGD Résiduelle	18 858 465	18 867 679	100%
Total	261 945 588	261 990 713	100%

Depuis l'année de mise en place de la réforme (2004), **le déficit cumulé** de recettes pour la Région Centre s'élève à **42,9 M€**. En effet, la Région Centre ne bénéficie plus que de la part forfaitaire et ne perçoit donc plus que 84% de l'évolution de la DGF alors qu'elle en percevait 100 % précédemment. Elle est par ailleurs devenue contributrice à la part péréquation.

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
DGF	1,93%	3,29%	2,73%	2,50%	2,08%	2,00%	0,60%	0%	0%
Part Forfaitaire	1,70%	2,90%	2,40%	2,20%	1,75%	1,68%	0,50%	0%	0%
Ecart	- 0,49 M€	- 1,4 M€	- 2,1 M€	-2,9 M€	-6,2 M€	-7,1 M€	- 7,5M€	- 7,5M€	- 7,5M€

2 - Les dotations de compensation fiscales

Compensations des exonérations de fiscalité directe	Voté 2012	Réalisé 2012	Taux de réalisation
Compensations fiscales	9 674 094	10 150 945	104,9%
FNGIR 2012	24 213 963	24 162 426	99,8%
DCRTP 2012	24 680 729	25 096 610	101,7%
Total	58 568 786	59 409 981	101,4%

Le produit des dotations de compensations fiscales est supérieur aux prévisions, de près de 0,8M€, essentiellement parce que la répartition CVAE/IFER d'un côté et la répartition FNGIR/DCRTP de l'autre ont évolué depuis la notification provisoire de début d'année.

Cette Dotation de neutralisation de la réforme est composée de la DCRTP et du FNGIR, qui viennent compenser l'insuffisance des recettes de CVAE et d'IFER destinées à remplacer les anciennes ressources fiscales (taxe professionnelle et taxes foncières).

Un principe de compensation des pertes de recettes liées à la suppression de la taxe professionnelle a été mis en place : maintien d'un plancher de ressources pour chaque niveau de collectivité et compensation intégrale pour chaque collectivité. Ce plancher correspond aux recettes effectivement perçues en 2010.

La dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) versée sera figée, après notification d'un montant définitif fin 2013.

En ce qui concerne le FNGIR, la Région Centre est bénéficiaire de ce fonds national de garantie individuelle des ressources, autofinancé par les prélèvements opérés sur les collectivités gagnantes avec la suppression de la taxe professionnelle ; son montant sera également figé, après notification d'un montant définitif fin 2013.

3 – Les dotations de décentralisation au titre de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage

Dotations de décentralisation (en €)	Voté 2012	Réalisé 2012	Taux de réalisation
Dotation Formation Professionnelle des Jeunes	32 944 395	32 944 394	100%
Dotation revalorisation rémunération des stagiaires	464 637	464 635	100%
Indemnité compensatrice forfaitaire pour les apprentis	39 428 856	39 435 060	100 %
Total	72 837 888	72 844 089	100%

Les recettes relatives aux dotations liées à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (Dotation pour la formation professionnelle des jeunes, Dotation pour les actions préparatoires, Dotation de revalorisation de la rémunération des stagiaires, indemnité compensatrice forfaitaire pour les apprentis) sont conformes aux prévisions budgétaires.

4 – Les dotations d'investissement

Dotations investissement (en €)	Voté 2012	Réalisé 2012	Taux de réalisation
Dotation Régionale d'Equipement Scolaire	22 785 661	22 785 661	100%
Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée	14 656 217	14 656 217	100%
Total	37 441 878	37 441 878	100%

- La DRES est restée stable par rapport à 2011, la loi de finances 2012 ayant maintenu son gel.

- Le versement au titre du Fonds de compensation de la TVA est calculé sur les dépenses d'investissement propres réalisées par la Région au cours de l'exercice 2011. Les 14,65 M€ reçus en 2012 correspondent donc aux dépenses d'investissement éligibles et comptabilisées au compte administratif 2011.

Le produit du FCTVA est en très légère baisse (-0,27 M€) par rapport à 2011 (14,928 M€ avaient été reçus en 2011).

5 – La dotation TICPE « compensation »

Dotations TICPE (en €)	Voté 2012	Réalisé 2012	Taux de réalisation
TICPE	123 063 893	113 353 363	92,11 %

Elle constitue la ressource transférée par l'Etat pour compenser les compétences désormais dévolues aux régions au titre de la loi du 13 août 2004.

Le montant des droits à compensation pour l'année 2012 pour la Région Centre s'est élevé à 114,058 M€ en 2012 (contre 114,022 M€ en 2011 et 113,954 M€ en 2010).

Les fractions de tarif correspondantes votées en LFR 2012 ont été de :

- 4,27 €/hl pour le Gazole (au lieu de 4,27 en LFI 2012)
- 6,06 €/hl pour le supercarburant et (au lieu de 6,05 en LFI 2012).

Le produit de TICPE compensation constaté en 2012 soit 113,353 M€ se décompose comme suit :

- 2,844 M€ au titre des régularisations de TICPE au titre de l'exercice 2011,
- 9 M€ au titre de la TICPE du mois de décembre 2011,
- 101,504 M€ au titre des encaissements de janvier à novembre 2012.

Le produit de la TICPE (part compensation et parts modulations) correspondant au mois de décembre n'a pas été perçu en 2012. De ce fait 13,045 M€ ont fait l'objet d'un report sur l'exercice 2013.

Les consommations de supercarburants (SP 95 et 98 + E10) ont baissé de 5,08 % entre 2011 et 2012, après une forte baisse de 7,39 % entre 2010 et 2011, tandis que les consommations de gazole ont diminué de 0,13 % en 2012 après avoir diminué de 0,73 % sur 2011, d'après les chiffres définitifs notifiés

Programme : Dette

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	243 805 000,00	56 326 500,99	-	23,10%	293 823 978,35	63 858 319,12
Fonctionnement	20 828 000,00	17 106 432,51	-	76,38%	-	143 146,66
Total	264 633 000,00	73 432 933,50	-	27,30%	293 823 978,35	64 001 465,78

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Dans un contexte de recomposition du paysage bancaire dans lequel continuaient à coexister resserrement du crédit et conditions de marges dégradées, la Région a maintenu, au 31/12/2012, un taux moyen performant de 2,59 % sur son stock de dette existante (2,79 % en 2011) tout en sécurisant une bonne partie de son encours sur des taux attractifs.

Programme : Autres mouvements budgétaires

La réalisation des AP/AE en 2012

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2012	Montant affecté au 31/12/2012
AP	2012 - 1001	DEPENSES IMPREVUES	1 000 000,00	-
AE	2012 - 1002	DEPENSES IMPREVUES	1 000 000,00	-
TOTAL			2 000 000,00	-

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Investissement	30 000,00	-	-	-	1 000 000,00	308 472,87
Fonctionnement	3 700 200,00	1 942 612,56	-	52,50%	-	688 929,59
Total	3 730 200,00	1 942 612,56	-	52,08%	1 000 000,00	997 402,46

(1) Voté 2012 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les recettes constatées au titre des autres mouvements budgétaires sont essentiellement constituées des trop-perçus (restitutions de subventions, totales ou partielles, et de remboursements divers) en investissement comme en fonctionnement.

Avec la poursuite des effets de la crise sur l'activité économique, le nombre des entreprises en difficulté, en particulier soumises à une procédure collective (redressement ou liquidation judiciaire), reste important. Les difficultés liées au recouvrement des créances régionales demeurent. Les admissions en non valeur s'élèvent à 1,699 M€ tandis que les remises gracieuses se limitent à 6 766,10 € toutes sections confondues.

DOMAINE : GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Fonctionnement	115 585 018,28	113 862 826,42	607 193,45	99,04%	3 882 461,00	4 079 052,39
Total	115 585 018,28	113 862 826,42	607 193,45	99,04%	3 882 461,00	4 079 052,39

(1) Voté 2012 hors virements:BP+ BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Programme : Masse salariale

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Fonctionnement	109 258 093,88	108 036 539,94	56 532,77	98,93%	1 562 000,00	2 346 365,46
Total	109 258 093,88	108 036 539,94	56 532,77	98,93%	1 562 000,00	2 346 365,46

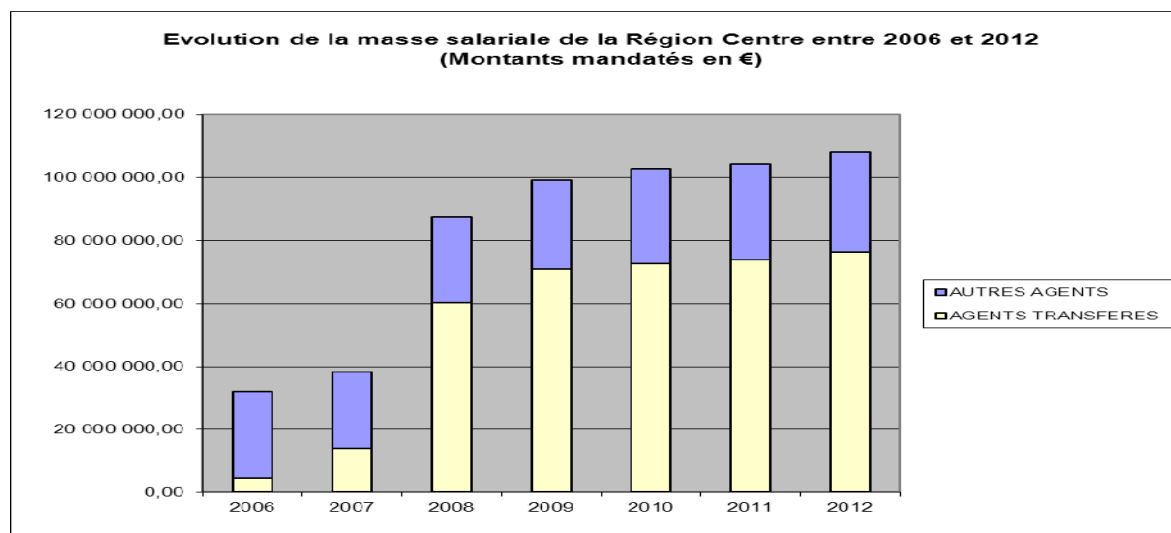
(1) Voté 2012 hors virements:BP+ BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La masse salariale concerne en dépenses le versement des rémunérations et des charges qui s'appliquent à l'ensemble des agents employés par la collectivité quel que soit leur statut : titulaires et stagiaires de la fonction publique territoriale, non-titulaires (CDD, CDI, contrats aidés...).

Le graphique ci-dessous présente l'évolution des dépenses de masse salariale de la Région Centre :



En 2012, la masse salariale a augmenté de 3,752 M€, dont :

- 1,918 M€ (soit un peu plus de 1,8%) correspondant à l'évolution annuelle (GVT et augmentation du SMIC),
- 1,280 M€ au titre de la revalorisation du régime indemnitaire adopté en novembre 2011,

- Et 0,554 M€ au titre de la réforme de la grille indiciaire de Rédacteur, Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA) et indemnité CSG.

Les recettes liées à la masse salariale sont constituées :

- des aides de l'Etat sur les contrats aidés,
- des remboursements de trop versés sur salaires, des loyers,
- des remboursements de trop versés sur les charges sociales,
- des remboursements des indemnités journalières par les organismes de sécurité sociale pour les agents non titulaires.

Programme : Autres dépenses de personnel

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)	RESTE A REALISER 2012	% (3)	VOTE 2012 (1)	MANDATE 2012 (2)
Fonctionnement	6 326 924,40	5 826 286,48	550 660,68	100,79%	2 320 461,00	1 732 686,93
Total	6 326 924,40	5 826 286,48	550 660,68	100,79%	2 320 461,00	1 732 686,93

(1) Voté 2012 hors virements:BP+ BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Ces dépenses regroupent :

- Les avantages sociaux, dont la subvention au COS,
- Les frais de déplacement,
- Les frais de formation,
- et les frais divers liés essentiellement aux assurances du personnel, aux dotations de vêtements de travail et équipements de sécurité, à la médecine préventive et aux prestations de services diverses (frais de gestion CESU, tickets restaurant...)

Leur progression globale de 2,32% résulte à la fois d'une progression des remboursements de frais domicile-travail avec l'ouverture de la nouvelle ligne de tram à Orléans et d'augmentation de tarifs de différents prestataires.

LES DECISIONS

A – L'APPROBATION DU COMPTE DE GESTION

Le compte de gestion établi par le payeur régional doit également être soumis au vote de l'Assemblée lors de cette même session.

Les résultats de l'exercice 2012 sont identiques à ceux du compte administratif.

B – L'APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

Le compte administratif 2012 est approuvé selon la balance générale au chapitre présentée ci-après, dont il ressort :

- Le montant total des dépenses réalisées s'établit à 1 297 287 326,09 €, dont 507 919 729,01 € en investissement et 789 367 597,08 € en fonctionnement.
- Le montant total des recettes réalisées s'établit à 1 554 768 518,87 €, dont 527 085 599,05 € en investissement et 1 027 682 919,82 € en fonctionnement.
- Le résultat de la section de fonctionnement est de + 238 881 404,92 €.
- Le solde d'exécution de la section d'investissement fait ressortir un besoin de financement 210 623 538,95 €.
- L'arrêté des comptes présente un excédent global de clôture d'un montant de 28 257 865,97 €.
- Les restes à réaliser s'établissent à 38 644 230,50 € en dépenses et à 15 545 440,00 € en recettes.

Le compte administratif est présenté en conformité avec le compte de gestion présenté par le payeur régional. Il est adopté en totalité.

BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2012 / CREDITS DE PAIEMENT

		CREDITS DE PAIEMENT					
Chap.	Libellé	DEPENSES			RECETTES		
		Crédits votés (BP+DM+RAR n-1)	Réalisé	Reste à réaliser au 31/12/2012	Crédits votés (BP+DM+RAR n-1)	Réalisé	Reste à réaliser au 31/12/2012
SECTION D'INVESTISSEMENT		561 447 675,00	358 300 732,16	614 224,74	368 289 693,60	135 980 783,74	2 500 000,00
Opérations réelles	90 Opérations ventilées	317 642 675,00	301 974 231,17	614 224,74	58 790 171,00	57 466 247,58	0,00
	900 Services généraux	22 695 322,44	14 072 722,67	608 373,91	18 600 000,00	16 552 771,12	0,00
	901 Formation professionnelle/apprentissage	12 104 500,00	13 116 734,14	0,00	0,00	0,00	0,00
	902 Enseignement	88 176 000,00	87 198 403,12	5 850,83	23 270 661,00	23 298 290,31	0,00
	903 Culture, sports et Loisirs	22 169 300,00	18 425 375,96	0,00	7 345 310,00	7 209 603,00	0,00
	904 Santé et action sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	905 Aménagement des territoires	69 094 800,00	84 355 906,82	0,00	0,00	91 496,51	0,00
	907 Environnement	6 978 952,56	6 965 622,92	0,00	0,00	3 848,70	0,00
	908 Transports	49 037 700,00	48 649 430,42	0,00	1 460 500,00	1 524 548,98	0,00
	909 Action économique	47 386 100,00	29 190 035,12	0,00	8 113 700,00	8 785 688,96	0,00
	92 Opérations non ventilées	243 805 000,00	56 326 500,99	0,00	309 480 195,35	78 514 536,16	2 500 000,00
	921 Taxes non affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	922 Dotations et participations non affectées	0,00	0,00	0,00	14 656 217,00	14 656 217,04	0,00
	923 Dettes et autres opérations financières	243 805 000,00	56 326 500,99	0,00	293 823 978,35	63 858 319,12	2 500 000,00
954 Produits des cessions d'immob	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00	0,00	0,00	19 327,25	229 808 736,24	0,00	
	TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	189 005 000,00	149 618 996,85	0,00	382 162 981,40	391 104 815,31	0,00
Opérations d'ordre	925 Opérations patrimoniales	62 000 000,00	24 676 928,21	0,00	62 000 000,00	24 676 928,21	0,00
	926 Transferts entre sections	127 005 000,00	124 942 068,64	0,00	136 641 539,00	136 619 150,86	0,00
	95 Chapitre de prévision sans réalisation	0,00	0,00	0,00	93 521 442,40	0,00	0,00
	951 Virement de la section fonctionnement	0,00	0,00	0,00	183 521 442,40	0,00	0,00
	950 Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001 Solde d'exécution reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	750 452 675,00	507 919 729,01	614 224,74	750 452 675,00	527 085 599,05	2 500 000,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT		709 800 365,23	652 748 446,22	38 030 005,76	902 958 346,63	902 740 851,18	13 045 440,00
Opérations réelles	93 Opérations ventilées	654 474 442,53	632 977 666,88	38 023 715,90	83 993 077,45	88 801 672,79	0,00
	930 Services généraux	70 828 644,17	64 762 547,09	4 002 266,67	16 082 961,00	20 221 964,51	0,00
	931 Formation professionnelle/apprentissage	230 821 270,95	217 397 853,25	12 045 033,88	64 454 356,00	64 656 531,71	0,00
	932 Enseignement	142 511 578,26	136 884 427,46	4 574 313,60	1 981 700,45	2 585 900,85	0,00
	933 Culture, sports et Loisirs	33 979 765,14	25 064 475,72	8 715 321,11	18 200,00	42 650,88	0,00
	934 Santé et action sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	935 Aménagement des territoires	9 521 719,50	7 739 024,29	46 462,95	0,00	45 000,00	0,00
	937 Environnement	10 885 810,93	7 081 200,76	2 802 101,24	18 700,00	27 034,47	0,00
	938 Transports	145 965 095,89	143 898 811,97	320 143,55	618 700,00	942 489,99	0,00
	939 Action économique	39 960 557,69	30 149 326,32	5 518 070,90	8 400,00	280 100,38	0,00
	94 Opérations non ventilées	25 325 922,70	19 770 779,36	6 291,86	819 209 247,00	819 939 178,39	13 045 440,00
	940 Impositions directes	0,00	0,00	0,00	165 488 609,00	166 291 317,15	0,00
	941 Autres impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	291 547 232,00	284 381 905,00	13 045 440,00
	942 Dotations et participations non affectées	0,00	0,00	0,00	362 173 406,00	363 085 013,32	0,00
	943 Opérations financières	24 528 200,00	19 053 163,50	0,00	0,00	180 942,92	0,00
	944 Frais de fonctionnement groupes d'élus	797 722,70	717 615,86	6 291,86	0,00	0,00	0,00
	945 Dotations aux provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002 Solde de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	566 082,18	0,00	0,00	
	TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 029 963 346,63	789 367 597,08	38 030 005,76	1 029 963 346,63	1 027 682 919,82	13 045 440,00
Opérations d'ordre	946 Opér. d'ordre de transferts entre section	136 641 539,00	136 619 150,86	0,00	127 005 000,00	124 942 068,64	0,00
	95 Chapitre de prévision sans réalisation	93 521 442,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	953 Virement à la section d'investissement	183 521 442,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 029 963 346,63	789 367 597,08	38 030 005,76	1 029 963 346,63	1 027 682 919,82	13 045 440,00
TOTAL GENERAL		1 780 416 021,63	1 297 287 326,09	38 644 230,50	1 780 416 021,63	1 554 768 518,87	15 545 440,00
dont Total solde reporté n-1		0,00	0,00	0,00	585 409,43	0,00	0,00
dont Total Mouvements réels		1 271 248 040,23	1 011 049 178,38	38 644 230,50	1 271 248 040,23	1 038 721 634,92	15 545 440,00
dont Total Mouvement d'ordre		509 167 981,40	286 238 147,71	0,00	509 167 981,40	516 046 883,95	0,00

C - L'arrêté des comptes 2012

L'arrêté des comptes permet de dégager le résultat de la section de fonctionnement, le solde d'exécution de la section d'investissement et les restes à réaliser des deux sections.

Le résultat de la section de fonctionnement intègre le résultat reporté de l'année précédente et le résultat de l'exercice (titres émis moins mandats émis). Pour 2012, ce résultat s'élève à 238,881 M€.

Résultat de fonctionnement	(A) Résultat N-1	(B) Résultat de l'exercice (titres moins mandats)	(A)+(B) Résultat à affecter
Recettes (réelles + ordre)	566 082,18	1 027 682 919,82	1 028 249 002,00
Dépenses (réelles + ordre)		789 367 597,08	789 367 597,08
Total	566 082,18	238 315 322,74	238 881 404,92

Le solde d'exécution de la section d'investissement est calculé compte tenu du résultat reporté de l'année précédente et du résultat de l'exercice (titres émis moins mandats émis). Pour 2012, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 210,623 M€.

Résultat d'investissement	(A) Résultat N-1	(B) Résultat de l'exercice (titres moins mandats)	résultat de la section d'investissement
Recettes (réelles + ordre)	19 327,25	527 085 599,05	527 104 926,30
Dépenses (réelles + ordre)	229 808 736,24	507 919 729,01	737 728 465,25
Total	-229 789 408,99	19 165 870,04	-210 623 538,95

L'arrêté des comptes, toutes sections confondues, fait ressortir un résultat de 28 257 865,97 € (238 881 404,92 € - 210 623 538,95 €).

Les restes à réaliser s'élèvent à 38,64 M€ en dépenses, dont 38,03 M€ au titre des dépenses de fonctionnement et 0,614 M€ au titre des dépenses d'investissement.

Les restes à réaliser de recettes s'élèvent à 15,54 M€, soit 2,5 M€ en investissement et 13,045 M€ en fonctionnement.

Rapport annuel de la dette 2012

Le « rapport annuel de la dette » retrace le contexte économique et financier de l'année écoulée, le suivi de l'évolution du niveau et de la structure de la dette, les différentes actions de gestion active de la dette et de la trésorerie menées en 2012, accompagnés d'un lexique des termes utilisés.

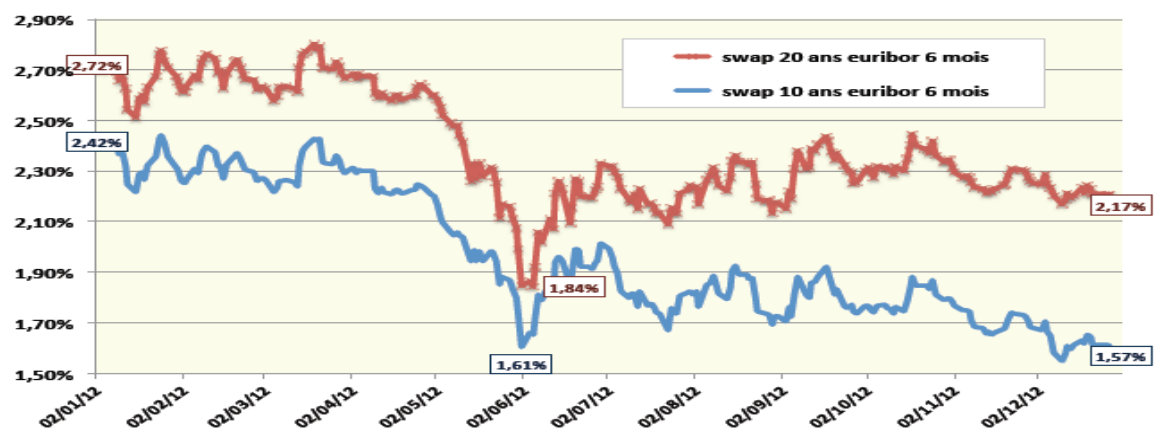
La gestion active de l'encours a permis de maîtriser à la fois les frais financiers de la dette amortissable (1,51 % du budget global) et le taux moyen pondéré (TMP) de celle-ci qui s'est établi à 2,59 % à fin 2012.

Dans le même temps, la capacité de désendettement se situe à 2 ans et 6 mois traduisant la maîtrise du flux net de dette annuel.

Le rapport annuel de la dette est également complété par l'ensemble des annexes budgétaires normalisées et obligatoires du compte administratif à savoir :

- L'encours de dette par nature de dette
- L'encours de dette par structure de taux
- L'encours de dette par typologie de répartition de l'encours (annexe « Charte Gissler »)
- L'état des instruments de couverture du risque financier
- Le bilan de l'utilisation des ouvertures de crédit de trésorerie pour l'année écoulée.

I] L'IMPACT DE L'EVOLUTION DES MARCHES SUR LES CHOIX DE GESTION DE LA DETTE REGIONALE



Conditions de financement

A l'instar de l'année 2011, tous les efforts se sont concentrés, en 2012, sur un objectif commun : la sortie des crises financières et économiques mondiales. En première ligne, les banques centrales ont participé activement à chercher des solutions efficaces.

Alors que les taux directeurs américains restaient proches de zéro (0,25 %), la BCE, dans l'objectif d'éviter l'éclatement de la zone Euro, poursuivait sa mission en trois temps. Ce plan d'action peut être résumé comme suit : injection de liquidité pour éviter un nouveau blocage du marché interbancaire, double baisse de son principal taux directeur

(positionné à 0,75 % en fin d'année 2012) et annonce de la possibilité de rachat des obligations souveraines en cas de nécessité.

Dans ce contexte, **les taux courts** ont connu un long glissement sur l'ensemble de l'année : l'EONIA passant de 0,62 % au 1^{er} janvier à 0,13 % au 31 décembre, l'EURIBOR 3 mois baissant sur la même période de 1,35 % à 0,18 %.

Les **taux longs** ont suivi la même tendance : les taux obligataires à 10 ans cotant 3,16 % en début d'année avant de chuter à 1,98 % à la fin décembre 2012. Il est à noter que, comme en 2011, d'importants mouvements de marché sont survenus, l'amplitude de taux parfois notoire pendant de courtes périodes permettant de capter des opportunités de fixation intéressantes.

Marchés financiers : rétrospective économique et financière

Le souffle de la crise continue à peser sur 2012 avec une année toujours marquée par la question de la solidité de la zone euro dans la gestion des crises récurrentes. Face à une économie toujours en grande difficulté, le débat entre ajustement budgétaire et soutien de la croissance est plus que jamais d'actualité avec une question : comment régler au mieux la stratégie de rigueur budgétaire dans chaque État sans étouffer la croissance ou aggraver la récession qui frappe certains pays ?

La plupart des indicateurs reste ainsi en berne avec notamment des taux de chômage élevés et une activité économique en zone euro toujours tirée vers le bas. Aux Etats-Unis, sur la fin d'année 2012, semble s'amorcer une relative décrue du taux de chômage et une reprise de la consommation qui laisse augurer un début timide d'embellie.

Sur le plan du financement du secteur public local, l'offre a évolué de manière radicale tout au long de l'année 2012. D'un premier semestre marqué par une pénurie de propositions bancaires et un ratio de couverture des consultations sous les 50 %, les collectivités sont passées à une relative bonne appréhension de leurs demandes de financement sur la seconde moitié de l'année.

Deux facteurs ont permis, en effet, de restructurer l'offre :

- l'animation du marché par la Caisse des Dépôts avec deux enveloppes dédiées et le recours à la Banque Européenne d'Investissement pour les financements spécifiques,
- le « retour » des groupes bancaires classiques via des enveloppes associant notamment des investisseurs privés et l'arrivée de la Banque Postale sur le segment collectivités.

Dans le même temps, dans une optique de diversification et d'amélioration des conditions financières, bon nombre de grandes collectivités se sont tournées vers le marché obligataire. Ainsi, ce sont 17 émetteurs qui ont levé plus de 2,3 Mds d'euros alors qu'en 2011 le volume émis n'excédait pas 0,7 Mds d'euros.

Enfin, sous l'impulsion de la Caisse des dépôts, il est à remarquer que le niveau des marges bancaires a été revu à la baisse de plus de 3,50 % en début d'année, ces dernières sont passées en dessous de 2,50 % à la fin 2012 même si les commissions et les frais divers restaient toujours particulièrement élevés.

III LE NIVEAU ET LA STRUCTURE DE LA DETTE

1) La mobilisation de l'emprunt :

L'inscription d'emprunt au BP 2012 est en deçà de ce qui a été habituellement inscrit depuis 2005 avec 74 M€. Le montant finalement réalisé dépend du taux de réalisation du budget, tant en dépenses qu'en recettes. L'année 2012 a été marquée par une

consommation plus faible des crédits qu'en 2011 avec 92,85 %. De ce fait, l'emprunt réalisé en 2012 s'élève à 53,8 M€.

En M€	2008	2009	2010	2011	2012
Emprunts inscrits au BP	82,8	80,5	88,5	83	74
DM1 (= emprunt reporté)	35,50	40	28	28	26
Total	118,3	120,5	116,5	111	100
Emprunts mobilisés	59,7	65	70,8	75,2	53,8
% mobilisation / total inscrit	50,46 %	53,9 %	60,7 %	67,7 %	53,8 %
Variation nette de l'encours sur la dette directe	26,2	22,02	26,1	29,10	7,50

Compte tenu des emprunts ainsi réalisés, **l'encours de la dette directe s'élève à 592,1 M€ au 31 décembre 2012**. Celui-ci passe à 633,4 M€ en incluant l'encours du Contrat de Performance Energétique (encours TTC = 41,2 M€ au 31/12/2012)

2) La structure de la dette régionale :

a) La répartition de la dette entre taux fixes et taux variables :

Cette analyse permet de mesurer l'exposition de la collectivité au risque de taux, étant entendu qu'une majorité de taux fixes signifie une exposition à la baisse des taux, alors qu'une majorité de taux variables revient à une exposition à la hausse des taux.

La répartition de la dette a évolué comme suit depuis 2008 (y compris revolving):

	31/12/08	31/12/09	31/12/10	31/12/11	31/12/12
% taux fixe	52 %	69 %	65 %	68 %	74 %
% taux variable	48 %	31 %	35 %	32 %	26 %

La courbe des taux d'intérêts étant particulièrement favorable pour sécuriser l'encours, certaines lignes ont été arbitrées vers taux fixe de manière à constituer un « socle de taux fixe » performant. Le taux fixe moyen est ainsi passé de 3,47 % en 2011 à 3,33 % en 2012.

Sur les 53,8 M€ d'emprunt d'équilibre 2012 (dont 2,2 M€ mobilisés au titre du réaménagement de la dette), 43,8 M€ ont été positionnés sur taux fixe, le reste étant indexé sur EURIBOR :

CACIB (ex BFT) Convention multi index 2011 :

Tirage le 27/03/2012 de 18,8 M€ sur **EONIA + 0,74 % puis consolidation le 31/12/2012 sur Taux fixe 3,11 % (20 ans)**.

CA-CIB Convention multi-index signée en 2011 : tirage le 27/03/2012 de 20 M€ sur EONIA + 0,74 % puis consolidation le 31/12/2011 **sur Taux fixe 3,11 % (20 ans)**.

CREDIT COOPERATIF : tirage le 10/04/2012 de 10 M€ sur euribor 1 mois + 0,50 % puis consolidation sur **EURIBOR 3 mois + 0,90 % (20 ans)**.

Caisse d'Épargne convention « Enveloppe CDC 3 Mds » signée 2011 : tirage le 15/03/2012 de 5 M€ en **taux fixe 4,51 % sur 15 ans**

Les nouvelles conventions souscrites en 2012 :

Une consultation bancaire a été lancée début janvier 2012 dans l'optique de tester le marché tant en termes de marges bancaires que de volume de financement. Compte tenu des conditions financières dégradées offertes par les établissements bancaires, il a été décidé de ne pas donner suite à cette consultation.

Cette décision a été confortée par la signature, au début de l'été 2012, de trois conventions avec la Caisse des dépôts. Celles-ci, fléchées sur des investissements structurants (infrastructures ferroviaires, universités, Ligne à Grande Vitesse), permettent à la Région de disposer de contrats souples pour près de 66 M€ à des conditions de marges attractives.

Prêteur	Montant	Date limite de consolidation	Conditions financières	Durée maximum
CDC	51 031 095 €	31/12/2015	Euribor + marge calculée à neutralité actuarielle avec le LIVRET A 1,05 %	30 ans
CDC	6 913 050 €	31/12/2015	Euribor + marge calculée à neutralité actuarielle avec le LIVRET A 1,05 %	30 ans
CDC	8 050 000 €	31/12/2015	Euribor + marge calculée à neutralité actuarielle avec le LIVRET A 1,05 %	30 ans

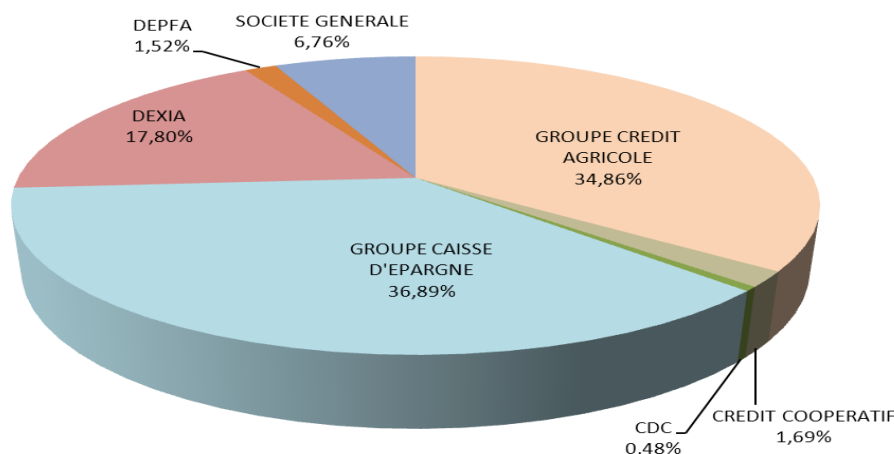
Par ailleurs, une demande de financement direct a été formulée à la fin de l'année 2012 auprès de la Banque Européenne d'Investissement. La Région se positionne ainsi sur un volume de financement de 300 M€ avec un objectif de signature des conventions en septembre 2013.

b) La répartition de la dette entre les divers prêteurs :

A ce jour, 7 établissements se partagent l'encours de la dette régionale.

Le groupe Caisse d'Épargne (Caisse régionale d'Épargne, Crédit Foncier) est aujourd'hui le premier prêteur de la Région avec 36,89 % de son encours. Suivent le Groupe Crédit Agricole (Caisses de Crédit Agricole, BFT, CALYON) avec 34,86 % et DEXIA avec 17,8 %. La Société Générale se positionne à 8 % en 2011. Il est à noter un « nouvel entrant » dans l'encours régional : le Crédit Coopératif.

répartition de l'encours de dette (hors CPE) au 31/12/2012 par prêteurs



3) L'évolution de la charge de la dette :

Un maintien du coût de la dette à un niveau très bas

L'indicateur retenu pour mesurer le niveau des frais financiers générés par la dette est le **taux moyen pondéré** (TMP). Il est égal au rapport entre les intérêts acquittés et le capital restant dû à chaque fin de mois.

Cet indicateur ressort à **2,59 % en 2012** contre 2,79 % en 2011 pour l'ensemble de la dette régionale.

Taux de réalisation des crédits liés à la charge de la dette en 2012 :

En 2012, les intérêts payés au titre de l'encours amortissable* (hors CPE) ont représenté 2,33 % des dépenses de fonctionnement et 1,51 % du budget global.

	BP En M€	Total crédits inscrits En M€	Réalisation En M€	Taux réalisation /BP	Taux réalisation crédits inscrits
Remboursement en Capital	43,8	44,036	44,013	100,4 %	99,95 %
Réaménagement de la dette	200	200	12,313	6,16 %	6,16 %
Intérêts de la dette amortissable directe *	20,8	20,8	15,239	73,2 %	73,2 %
Annuité de dette (capital + intérêts)	64,6	64,836	59,252	91,7 %	91,4 %

* Hors frais financiers relatifs à la ligne de trésorerie et ICNE

La capacité de désendettement de la Région :

Le ratio sur la capacité de désendettement correspond au rapport entre l'encours de la dette et l'épargne brute (excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement constaté au compte administratif).

La capacité de désendettement de la Région Centre au 31/12/2012 est de **deux ans et 6 mois**. Cela signifie que la Région a besoin de l'équivalent de 2 ans et 6 mois d'épargne brute pour rembourser la totalité de l'encours de sa dette.

III] LA GESTION ACTIVE DE LA DETTE ET DE LA TRESORERIE

La Région, dans une logique d'optimisation des frais financiers de sa dette amortissable, a poursuivi sa campagne d'arbitrages d'index tant sur le volet long terme que le volet trésorerie.

1) Les opérations menées sur l'encours de dette long terme

a) L'optimisation du coût de la dette par les arbitrages d'index :

En 2012, les arbitrages ci-après ont été menés :

- Un prêt CACIB (ex BFT) est passé d'EURIBOR 3 mois + 0,63 % à **un taux fixe à 2,875 %** en date d'échéance du 15 mars 2012 pour un capital restant dû de 4.976.562,50 €.
- Un prêt CACIB (ex BFT) est passé de TAG 3 mois + 0,73 % à **un taux fixe à 2,875 %** en date d'échéance du 15 mars 2012 pour un capital restant dû de 34.835.937,50 €.
- Un prêt Caisse d'Epargne est passé en fin de module taux fixe à 4,32 % **sur un index EURIBOR 3 mois + 0,055 %** en date d'échéance du 1^{er} décembre 2012 pour un capital restant dû de 8 138 737,00€.
- Un prêt CACIB (ex BFT) a été consolidé d'EONIA + 0,74 % vers **un taux fixe 3,11 %** sur 20 ans en date du 31/12/2012.

b) Les remboursements anticipés liés à l'optimisation de la trésorerie :

Comme en 2011, la gestion de la dette long terme et celle de la trésorerie ont été fortement liées. Des crédits avaient été prévus dès le budget primitif sur la ligne « réaménagement de la dette » pour 200 M€. Ils ont permis de rembourser dès le début de l'année 2012 les emprunts revolving mobilisés en fin d'année 2011.

Dans le but de réduire au maximum ses excédents de trésorerie, la Région a donc utilisé les leviers dont elle dispose encore, mais qui tendent à se réduire, dont le remboursement temporaire des crédits revolving : les trois emprunts revolving, détenus auprès de DEXIA et de la Société Générale, qui avaient été mobilisés en fin d'année 2011, ont été remboursés en début d'année 2012 pour un montant de 10,058 M€ (13,675 M€ en 2011).

Ces opérations ont non seulement permis à la Région d'atteindre l'objectif d'une « **trésorerie zéro** » mais aussi de **diminuer le coût de la dette** pour l'année 2012 : ces remboursements ont engendré une économie totale de frais financiers de **0,037 M€** (0,134 M€ en 2011). Ce montant correspond aux intérêts qu'aurait dû acquitter la Région entre la date du remboursement et la nouvelle date de tirage aux taux du marché.

2) L'optimisation de la gestion de la trésorerie :

La Région Centre contracte chaque année des lignes de trésorerie pour couvrir ses besoins de financement à court terme. Le recours à ces instruments financiers permet de retarder le plus possible dans l'année la mobilisation d'emprunts long terme et engendre ainsi des gains substantiels.

Jusqu'en 2004, les lignes étaient contractées pour un montant total de 130 M€. Celles-ci ont été portées en 2009 à 160 M€ pour faire face à des besoins de trésorerie plus

importants en raison de l'accélération du rythme de mandatement, mais aussi d'un versement plus tardif dans l'année des dotations de l'État (DGF mensualisée, dotations relatives à la formation professionnelle et à l'apprentissage et taxe d'apprentissage).

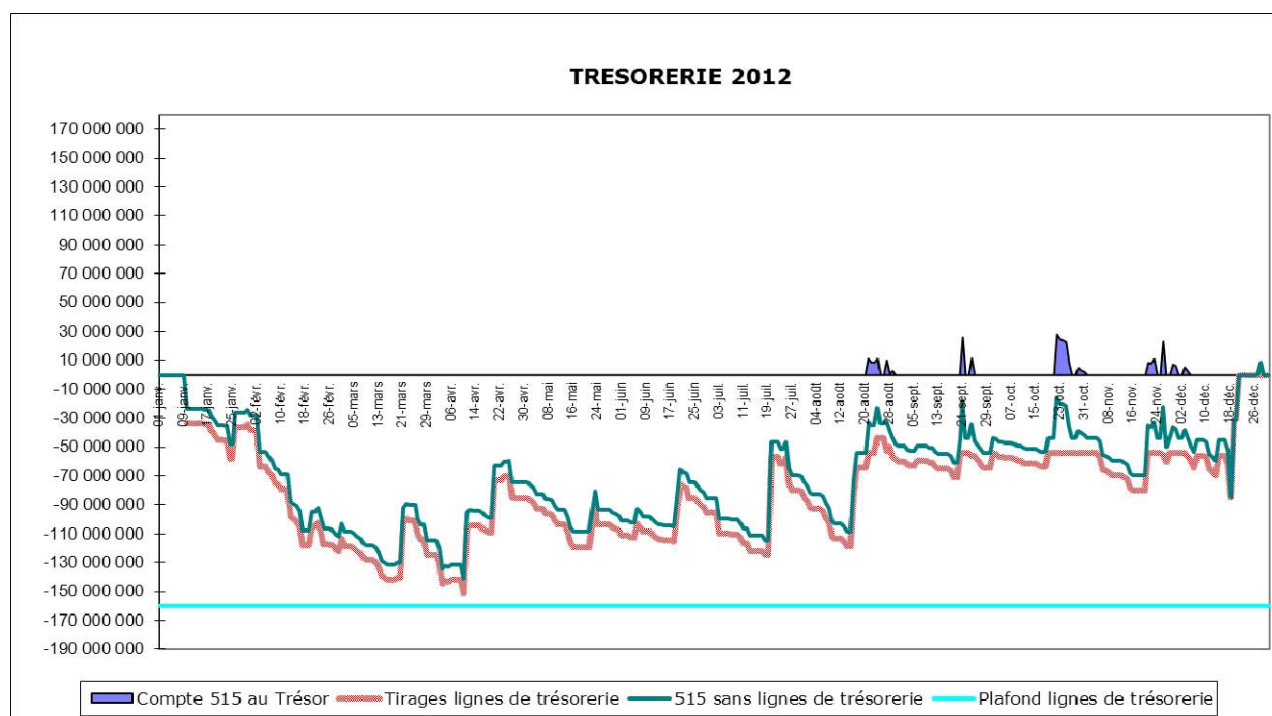
Le renouvellement des contrats, en 2012, a été particulièrement complexe du fait de la raréfaction des offres sur ce type de conventions. Un premier tour de table n'a pas permis de réunir le volume demandé (160 M€). Dans un contexte de recomposition du paysage bancaire notamment lié à la disparition de DEXIA, il a fallu nécessairement élargir le nombre de prêteurs et faire appuyer politiquement la demande de la Région.

Quatre établissements ont ainsi été retenus : la BNP, la Caisse d'Épargne, CACIB et la Banque Postale. A l'instar de 2011, les conditions de marges et de commissions sont toujours dégradées mais le volume de 160 M€ a été atteint ce qui facilite l'exécution budgétaire.

Prêteur	Montant	Conditions financières	Périodicité
BNP	24 000 000 €	EURIBOR 3 Mois + 1,60 %	trimestrielle
LA BANQUE POSTALE	36 000 000 €	EONIA + 1,99 %	Annuelle
CACIB	50 000 000 €	EONIA + 2,69 %	mensuelle
CAISSE D'ÉPARGNE	50 000 000 €	EURIBOR 7 JOURS + 2,40 %	mensuelle
TOTAL	160 000 000 €		

a) Le suivi quotidien du niveau de trésorerie

Comme le montre le graphique ci-après, la Région a poursuivi activement son objectif de trésorerie zéro. L'objectif de trésorerie zéro a ainsi été atteint sur la quasi-totalité de l'année 2012 et la ligne a été remise à zéro au 31/12/2012.



Éléments d'explication des légendes du graphique :

- le « compte 515 au Trésor » retrace le montant quotidien du niveau de trésorerie sur le compte de la Région. Ce niveau doit être le plus proche possible de zéro puisque les collectivités ne peuvent pas placer leurs fonds (possibilité offerte depuis le 1^{er} janvier 2005 mais sous des conditions très spécifiques) et qu'elles n'ont par ailleurs pas le droit d'être en déficit. En 2012, le niveau de trésorerie a quasiment constamment été à zéro.
- le « Tirages lignes de trésorerie » retrace nos besoins de trésorerie. Si cette ligne dépasse le montant du plafond, cela signifie que la Région doit recourir aux crédits revolving pour faire face à ses besoins de financement.
- le « 515 sans lignes de trésorerie » indique ce que serait quotidiennement le niveau de notre compte si nous n'avions pas recours aux emprunts revolving : excédent de trésorerie en début d'année, déficit en fin d'année.
- le « plafond lignes de trésorerie » correspond au droit de tirage maximal de la Région sur les lignes de trésorerie.

b) Indicateurs d'utilisation des lignes :

En 2012, la Région a mobilisé les lignes de crédit de trésorerie pendant 363 jours pour un encours moyen par jour de mobilisation de 41,9 M€ contre 63,5 M€ en 2011. Le montant cumulé des tirages effectués en 2012 s'élève à 576,5 M€, le montant des intérêts payés pour l'utilisation de ces lignes est de 0,625 M€ (contre 0,942 M€ en 2011). Ces indicateurs sont en baisse par rapport à 2011 du fait notamment de la mobilisation très tôt dans l'année 2012 des contrats long terme avec phases revolving.

En effet, comme en 2011, la Région a utilisé des phases de mobilisation revolving des conventions long terme sur la période pour servir de relais à la ligne de trésorerie ; ces contrats bénéficiant de marges court terme sur EONIA ou EURIBOR plus favorables que celles de la ligne de trésorerie.

Ainsi, la substitution de ces conventions aux lignes de trésorerie stricto sensu, dès le mois de mars 2012, a permis de faire des économies en termes de marge allant jusqu'à 195 points de base sur EONIA. Une évaluation en termes de frais financiers chiffre 0,329 M€ à l'économie réalisée.

En retraitant l'utilisation des phases de mobilisation des emprunts long terme, les indicateurs **en termes d'encours moyen et de frais financiers sont respectivement de 81,3 M€** (84,7 M€ en 2011) **et 0,946 M€.**

LEXIQUE DES TERMES FINANCIERS UTILISES

Taux d'intérêt : INDEX (fixe ou variable, long ou court) + MARGE BANCAIRE

Marge : elle correspond à la rémunération de la banque. Cette marge dépend de la solvabilité de l'emprunteur, c'est-à-dire qu'elle est fonction du risque qu'estime prendre le prêteur. Les collectivités françaises sont considérées comme très peu risquées par les établissements bancaires.

Banque Centrale Européenne (BCE) : elle définit la politique monétaire de la zone euro avec pour objectif principal la stabilité des prix. Sur cette base, c'est elle qui définit le taux directeur, c'est-à-dire le taux auquel se refinancent les banques et qui influe sur les conditions de crédit proposées aux emprunteurs.

Gestion de trésorerie : la trésorerie est le solde quotidien du compte de la Région. La règle principale est le dépôt obligatoire et non rémunéré de la trésorerie des collectivités au Trésor Public. Cette contrainte est justifiée par les avances que fait l'Etat aux collectivités en leur versant les impôts locaux par douzième. Cette règle signifie que les collectivités ne peuvent ouvrir un compte dans une banque, ni placer leur trésorerie. Financièrement, avoir une trésorerie positive représente un coût fictif puisque c'est de l'argent qui dort. Ainsi tout € sur le compte est un € qui aurait pu servir à rembourser de la dette et donc à économiser des frais financiers.

L'EURIBOR : taux du marché monétaire européen. Il est égal à la moyenne arithmétique des taux offerts sur le marché bancaire européen pour une échéance déterminée (entre 1 semaine et 12 mois). Il est publié par la Banque centrale européenne à partir de cotations fournies quotidiennement par 64 banques européennes.

Taux variable : a contrario des taux fixes dont l'échéancier est connu à l'avance, les échéances en taux variable se révisent en fonction de l'évolution des index monétaires. Cela permet d'arbitrer à chaque échéance le taux d'intérêt que l'on souhaite voir appliquer à l'emprunt, d'avoir des possibilités régulières de rembourser sans pénalité. Ce choix permet aussi d'engranger les baisses de taux d'intérêt (exemple: entre janvier 2012 et décembre 2012, le taux d'intérêt à 3 mois est passé de 1,35 % à 0,18 %). A contrario, si les taux augmentent, la charge de la dette sera alourdie. Pour une collectivité, l'inconvénient principal est l'incertitude sur le niveau des frais financiers pour les années à venir.

Taux fixe : si ce taux a longtemps été privilégié, c'est pour la simplicité de gestion et de prévision qu'il induit, puisque la charge de la dette pour l'emprunteur est connue dès le départ et pour toute la durée de vie du prêt. L'emprunteur prend alors un risque en cas de baisse des taux d'intérêt, son positionnement sur un taux fixe cher venant surenchérir le coût de sa dette (exemple : des emprunts à taux fixes contractés en 2000 entre 5% et 6%, qui sont aujourd'hui à un niveau compris entre 0,40% et 2,4% suivant les maturités). De plus, si l'emprunteur souhaite se débarrasser de ce prêt pour se refinancer moins cher, il aura à payer une indemnité à la banque.

RAPPORT SUR LA GESTION PLURIANNUELLE

ANNEXE BUDGETAIRE NORMALISEE ET RATIO DE COUVERTURE AP-AE/CP

Conformément aux articles L. 4312-4-I et 4312-4-II du Code général des collectivités territoriales, la Région utilise les autorisations de programme (AP) pour ses dépenses d'investissement depuis 1993 et les autorisations d'engagement (AE) pour ses dépenses de fonctionnement depuis 2005 dont la réalisation dépasse le cadre annuel budgétaire.

Les AP et les AE correspondent au montant maximal pouvant être affecté, engagé et mandaté pour financer des dépenses d'investissement ou de fonctionnement (sauf frais de personnel) étalées sur plusieurs années.

La pratique de la pluriannualité est assez peu contrainte réglementairement pour les régions. Le législateur leur laisse ainsi le soin de définir elles-mêmes, à l'intérieur d'un cadre minimum, les modalités de gestion et de suivi de leurs engagements pluriannuels.

Leurs obligations sont les suivantes :

- adopter un règlement budgétaire et financier (DAP n°10.03.04 adopté le 25/06/2010),
- présenter au Compte Administratif un rapport retraçant les engagements pluriannuels, une annexe normalisée retraçant la situation des autorisations de programme - autorisations d'engagement, et crédits de paiement,
- produire également au Compte Administratif, dans une logique prudentielle et de lisibilité, un ratio informatif rendant compte de la gestion des AP et AE.

Le présent rapport répond à ces obligations.

Vous sont ainsi présentées :

- une analyse de la situation des autorisations de programme, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement,
- l'annexe budgétaire normalisée, permettant le calcul du ratio de couverture des AP et AE/CP, accompagnée d'un glossaire des termes utilisés.

I - ANALYSE DE LA SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP) / CREDITS DE PAIEMENT (CP)

En 2012, la section d'investissement représente 83,1 % de la gestion globale en AP - AE/CP.

➤ **Analyse du stock d'AP : reste à réaliser sur le voté**

Le stock d'AP correspond aux sommes restant à mandater sur ces enveloppes. Ce stock varie selon les flux d'entrée et de sortie.

Le stock au 01/01/2012

Le montant cumulé des AP « vivantes » au 01/01/2012 était de **3,704** milliards d'euros. Les sommes restant à mandater sur ces autorisations, qui constituent le stock, s'élevaient à **1,126** milliards d'euros.

Les mouvements au cours de l'exercice 2012

- Flux d'entrée :

Le flux d'entrée est constitué des AP votées au cours des étapes budgétaires 2012. Il s'agit de création d'AP et d'abondements d'AP antérieures à 2012.

Pour 2012, 90 AP nouvelles ont été créées pour un montant global de 253,4 M€. Les abondements d'AP s'élèvent à 17,9 M€ soit au global un **volume d'AP votées en 2012 à hauteur de 271,3 M€**.

Le volume d'AP nouvelles votées en 2012 se situe à un niveau légèrement inférieur à celui de l'année 2011 (259 M€), mais nettement au-dessus de 2010 (253,7 M€). Les plus fortes créations d'AP ont concerné principalement les politiques des territoires solidaires (92,9 M€) et des lycées (80 M€ dont 23,8 M€ consacrés à l'efficacité énergétique).

Par contre, le niveau des abondements est en diminution (62,5 M€ en 2010 et 95,7 M€ en 2011).

- Flux de sortie :

Le flux de sortie correspond à des annulations d'AP devenues sans objet (dans ce cas les restes à affecter qui ne seront jamais consommés sont annulés) mais également à des clôtures d'AP suite à leur exécution complète, mandatées intégralement ou au prorata (dans ce cas les montants votés, affectés et mandatés de ces AP sont retirés des calculs).

Pour 2012, le flux de sortie est à hauteur de 302 M€.

Le stock au 31/12/2012

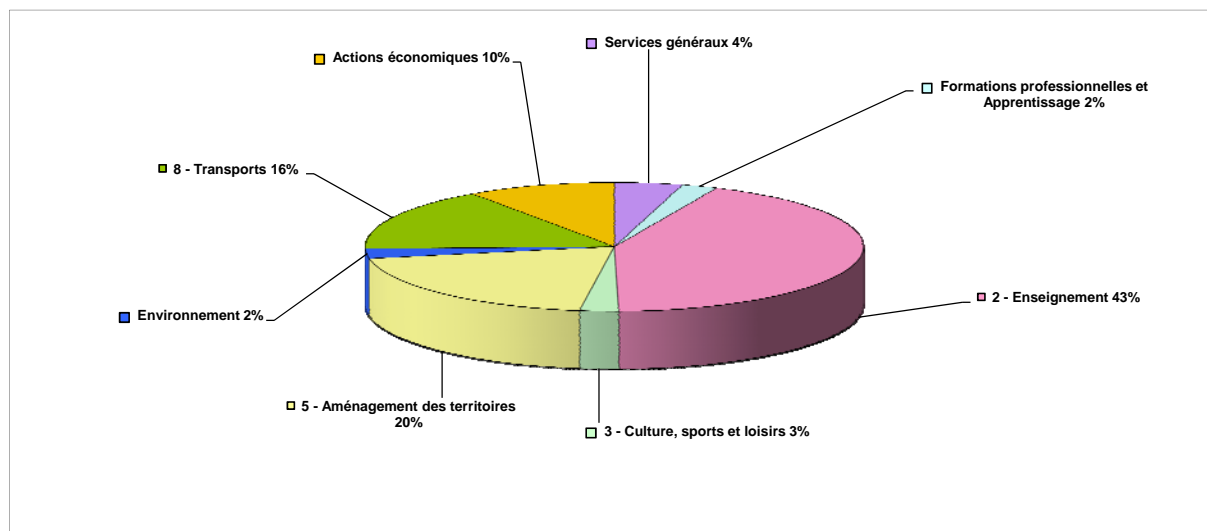
En intégrant les flux d'entrée et de sortie, le montant cumulé des autorisations de programme vivantes au 31/12/2012 s'élève à **3,673** milliards d'euros.

En fin d'année 2012, le montant global du reste à mandater sur voté se situe à hauteur de **1,082** milliards d'euros et correspond à 3,6 années d'investissement moyen annuel de la Région.

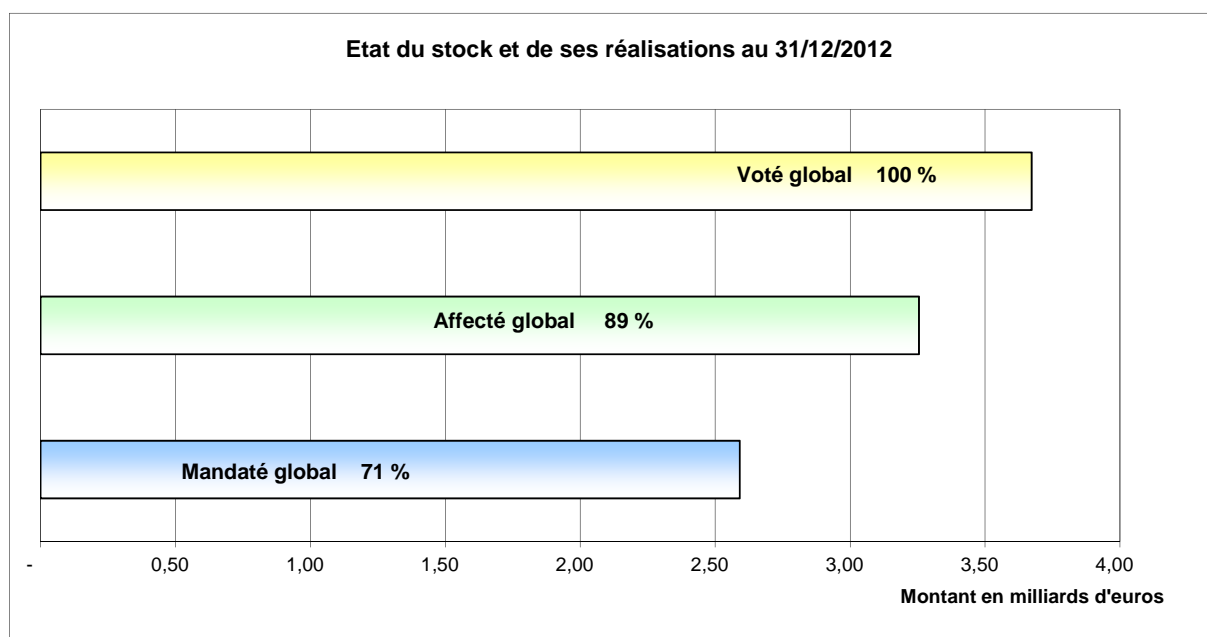
➤ **Le reste à réaliser sur l'affecté**

Au 31/12/2012, le volume du reste à réaliser (mandater) sur l'affecté s'élève à 664,1 M€ et représente 2,2 fois l'effort d'investissement annuel de la Région.

En établissant une répartition par fonction (selon la M71) du stock d'AP sur l'affecté, il est constaté que les compétences obligatoires et les priorités régionales (fonctions 2, 5 et 8) représentent 79 % du stock total.



➤ Représentation graphique des stocks au 31/12/2012



➤ Le ratio de couverture des AP affectées

Le ratio de couverture AP/CP traduit une capacité de couverture des engagements pluriannuels de la région. Il donne le nombre d'années de crédits de paiement nécessaire pour financer le stock d'AP.

Au 31/12/2012, **2,22** années de crédits de paiement sont nécessaires pour financer le stock, à volume de mandatement constant et sans inscrire de nouvelles AP. Ce ratio est en baisse par rapport aux années précédentes.

II - ANALYSE DE LA SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (AE) / CREDITS DE PAIEMENT (CP)

En 2012, la section de fonctionnement représente 16,9 % de la gestion globale en AP - AE/CP.

➤ **Analyse du stock d'AE : reste à réaliser sur le voté**

Le stock au 01/01/2012

Le stock du reste à mandater sur AE votées s'élève à **293,8 M€**.

Les mouvements au cours de l'exercice 2012

Flux d'entrée

Sur l'année 2012, un volume de **191,7 M€** d'AE a été voté, abondements compris. Ce chiffre est en très nette progression par rapport à 2011 (pm 126,7 M€), mais ce phénomène est à relativiser compte tenu des inscriptions effectuées lors de la DM2 (150 M€), notamment concernant les actions de formation (pour 143 M€).

Flux de sortie

Sur l'année 2012, hormis celles liées au travail de nettoyage des AE devenues sans objet, le volume des annulations est à hauteur de 73 M€.

Le stock au 31/12/2012

Intégration faite des flux d'entrée et de sortie, le montant cumulé des autorisations d'engagement « vivantes » s'élève à **744,7 M€**.

Au 31/12/2012, le stock d'AE restant à mandater sur voté s'élève à **365 M€**.

➤ **Le reste à réaliser sur l'affecté**

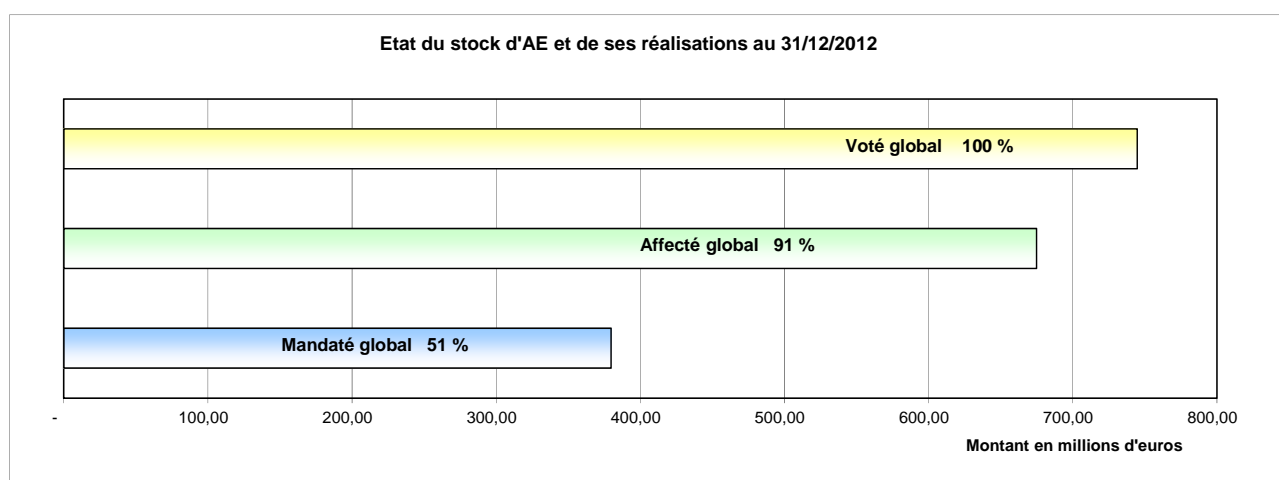
Le volume d'AE affectées et non mandatées est de **295,2 M€**.

➤ **Le ratio de couverture des AE affectées**

Le ratio de couverture des AE affectées est de **2,70**. Au 31/12/2012, ce sont donc 2 années et huit mois de crédits de paiement qui sont nécessaires pour financer le stock, à volume de mandatement constant et sans inscrire de nouvelles AE.

En 2012, ce ratio augmente donc par rapport à l'année dernière. Il faut rappeler que, depuis 2010, certains dispositifs pluriannuels comme le « Contrat de Performance Energétique (CPE) », « Clusters » ou encore les « Contrats régionaux de pays 3^{ème} génération » sont gérés en AE.

➤ **Représentation graphique des stocks au 31/12/2012**



III – L'ANNEXE BUDGETAIRE NORMALISEE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET LE CALCUL DU RATIO DE COUVERTURE AP-AE/CP EN APPLICATION DE L'INSTRUCTION BUDGETAIRE ET COMPTABLE M 71

L'évolution de la gestion pluriannuelle est retracée au sein des deux tableaux présentés ci-après, constituant l'annexe budgétaire normalisée.

Le premier tableau recense toutes les autorisations de programme (AP) et crédits de paiement d'investissement afférents ; le second recense les autorisations d'engagement (AE) et crédits de paiement de fonctionnement.

La présentation reprend l'architecture par politique régionale ; les AP et AE vous sont donc présentées par politiques.

L'annexe permet par ailleurs de calculer le ratio de suivi des engagements pluriannuels. Ce ratio est calculé par politique puis globalement.

1. Définition des termes utilisés

AE : Autorisations d'Engagement

AP : Autorisations de Programme

CP : Crédits de Paiement

→ **le stock d'AP/AE votées disponibles à l'affectation** : il s'agit du reste à affecter sur le voté des AP/AE non clôturées au 31/12/2011. Ce solde permet de mesurer pour une AP ou une AE donnée ce qu'il reste effectivement à affecter au 01/01/2012.

→ **les AP votées dans l'année** : cette donnée correspond à l'ensemble des AP/AE votées en Assemblée Plénière au cours des différentes étapes budgétaires (BP, BS, DM2) de l'année 2012.

→ **les AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2012** : il s'agit du reste à mandater sur le total affecté au 31/12/2011. Cette colonne permet de mesurer pour une AP ou une AE affectées ce qu'il reste à mandater au 01/01/2012 pour son exécution complète.

→ **le flux d'AP/AE affectées dans l'année** : tient compte à la fois des affectations et des abondements votés par les Commissions Permanentes au cours de l'année 2012.

→ **les AP/AE affectées annulées** : correspond aux affectations qui ont fait l'objet d'annulation en Commission Permanente.

→ **le stock d'AP/AE affectés restant à financer** : il s'agit pour une AP/AE donnée (antérieure ou non à 2012) du reste à mandater avant tout paiement 2012.

→ **CP mandatés au budget de l'année N** : correspond à l'ensemble des mandats de l'année 2012.

→ **AP/AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2012** : il s'agit du reste à mandater sur le total affecté au 31/12/2012. Ce solde donne une situation du stock du reste à réaliser sur les AP/AE affectées au 31/12/2012.

→ **Ratio de couverture des AP/AE affectées** : ce ratio AP-AE/CP correspond au rapport entre la part du stock d'AP ou AE affectées qui reste à financer et le montant des crédits de paiement d'investissement et de fonctionnement réalisé en 2012. On obtient ainsi le nombre d'années minimum de crédits de paiement nécessaire pour financer le stock.

2. L'annexe budgétaire normalisée

(cf tableaux ci-après).

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

EN DEPENSES

Libellé de l'AP	Chap.	Stocks d'AP votées disponibles à l'affectation	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2012	Flux d'AP affectées dans l'année	AP affectées annulées	Stock d'AP affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2012	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2012	Ratio de couverture des AP affectées
2005 - 0005 : ARTS PLASTIQUES EQUIPEMENTS	903	991,79	0,00	991,79	0,00	0,00	991,79	0,00	991,79	
2005 - 0007 : ACQUISITIONS DE BIENS MEUBLES	902	580 808,04	0,00	616 269,76	20 377,91	20 377,91	616 269,76	0,00	616 269,76	
2005 - 0008 : PATRIMOINE	903	27 058,18	0,00	56 100,18	0,00	1 040,57	55 059,61	6 952,00	48 107,61	
2005 - 0012 : ENSEIGNEMENT PRIVE SOUS CONTRAT	902	127 962,74	0,00	127 962,74	0,00	0,00	127 962,74	0,00	127 962,74	
2005 - 0013 : ENTRETIEN/MAINTENANCE DU PATRIMOINE ET MISE EN CONFORMITE	902	1 201 723,72	0,00	1 623 551,75	0,00	377 979,42	1 245 572,33	0,00	1 245 572,33	
2005 - 0014 : EXTENSIONS RESTRUCTURATIONS REHABILITATION	902	158 341,75	0,00	6 436 671,69	0,00	55 412,28	6 381 259,41	4 569 433,46	1 811 825,95	
2005 - 0054 : PROJETS TOURISTIQUES STRUCTURANTS	909	0,00	0,00	61 100,00	0,00	0,00	61 100,00	0,00	61 100,00	
2005 - 0068 : HEBERGEMENTS TOURISTIQUES	909	19 252,67	0,00	19 252,67	0,00	0,00	19 252,67	0,00	19 252,67	
2005 - 0154 : COEURS DE VILLAGE	905	0,00	0,00	295 348,73	0,00	23 552,20	271 796,53	0,00	271 796,53	
2005 - 0180 : PLAN ANNUEL D'INVESTISSEMENT DES CFA	901	87 793,14	0,00	87 793,14	0,00	0,00	87 793,14	0,00	87 793,14	
2005 - 0293 : ACQUISITION RESTAURATION BIBLIOTHEQUES	903	499,05	0,00	499,05	0,00	0,00	499,05	0,00	499,05	
2005 - 0304 : AIDE A LA CREATION	903	3 353,69	0,00	3 353,69	0,00	0,00	3 353,69	0,00	3 353,69	
2005 - 0310 : ACHAT LOGICIEL ADATEC	903	9 375,00	0,00	9 375,00	0,00	0,00	9 375,00	0,00	9 375,00	
2005 - 0315 : ACHAT MATERIEL ITINERANT	903	4 612,69	0,00	4 612,69	0,00	0,00	4 612,69	0,00	4 612,69	
2005 - 0368 : ACQUISITION RESTAURATION D'OEUVRES D'ART	903	1 573,25	0,00	1 573,25	0,00	0,00	1 573,25	0,00	1 573,25	
2005 - 0386 : INSTRUMENTS MUSIQUE ECOLES	903	7 969,94	0,00	7 969,94	0,00	0,00	7 969,94	0,00	7 969,94	
2005 - 0444 : PRODUCTION REGIONALE TELE DIFFUSEE	903	3 600,00	0,00	3 600,00	0,00	0,00	3 600,00	0,00	3 600,00	
2005 - 0452 : LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS	909	2 199,99	0,00	2 199,99	0,00	0,00	2 199,99	0,00	2 199,99	

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

EN DEPENSES

Libellé de l'AP	Chap.	Stocks d'AP votées disponibles à l'affectation	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2012	Flux d'AP affectées dans l'année	AP affectées annulées	Stock d'AP affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2012	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2012	Ratio de couverture des AP affectées
2005 - 0462 : CONTRAT REGIONAL AGGLO D'ORLEANS 2AG	905	733 410,47	0,00	4 184 155,83	0,00	128 119,26	4 056 036,57	529 952,47	3 526 084,10	
2005 - 0519 : ROCADE NORD OUEST DE BOURGES	908	1 147 140,00	0,00	1 147 140,00	0,00	0,00	1 147 140,00	0,00	1 147 140,00	
2005 - 0677 : CONTRATS VERTS	907	4 223,31	0,00	4 223,31	0,00	0,00	4 223,31	0,00	4 223,31	
2005 - 0701 : PRIME REGIONALE A L'EMPLOI - SUD	909	86 400,00	0,00	407 000,00	0,00	0,00	407 000,00	0,00	407 000,00	
2005 - 0702 : EQUIPEMENTS STRUCTURANTS - FONDS SUD	905	21 896,88	0,00	21 896,88	0,00	0,00	21 896,88	0,00	21 896,88	
2005 - 0710 : MESURE 3 OBJECTIF 2	900	16 162,79	0,00	818 041,13	0,00	0,00	818 041,13	0,00	818 041,13	
2005 - 0711 : MESURE 3 SOUTIEN TRANSITOIRE	900	36 518,61	0,00	36 518,61	0,00	0,00	36 518,61	0,00	36 518,61	
2005 - 0713 : MESURE 7	900	0,22	0,00	26 596,06	0,00	0,00	26 596,06	0,00	26 596,06	
2005 - 0725 : EPS DANS LES LYCEES	902	400 291,62	0,00	814 978,80	0,00	0,00	814 978,80	273 498,23	541 480,57	
2005 - 0728 : MISE EN CONFORMITE	902	92 259,66	0,00	166 283,75	0,00	9 598,79	156 684,96	16 006,44	140 678,52	
2005 - 0752 : PRIMES REGIONALES A L'EMPLOI	909	186 400,00	0,00	509 200,00	0,00	0,00	509 200,00	0,00	509 200,00	
2005 - 0769 : CREATEM	909	28 500,00	0,00	51 500,00	0,00	0,00	51 500,00	0,00	51 500,00	
2005 - 0798 : CRP VAL DE CREUSE VAL D'ANGLIN P2	905	0,00	0,00	152 536,09	0,00	10 700,00	141 836,09	0,00	141 836,09	
2005 - 0819 : AMENAGEMENTS, GARES, QUAIS ET POINTS D'ARRETS TER CENTRE	908	337 182,00	0,00	396 017,00	15 152,00	0,00	411 169,00	0,00	411 169,00	
2005 - 0934 : RECONSTRUCTION - LP LECLERC	902	0,00	0,00	26 946,92	0,00	0,00	26 946,92	12 385,51	14 561,41	
2005 - 0935 : ETUDES PREABLABLES A LA DECISION	902	24 471,07	0,00	132 359,67	0,00	13 457,22	118 902,45	35 103,20	83 799,25	
2005 - 0957 : CONTRATS D'OBJECTIFS ET DE MOYENS	901	1 111,32	0,00	1 111,32	0,00	0,00	1 111,32	0,00	1 111,32	
2005 - 1045 : CONVENTION DEPARTEMENTALE 45 - HEBERGEMENT PERS AGEES	905	0,00	0,00	61 378,80	0,00	0,00	61 378,80	61 378,80	-0,00	

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

EN DEPENSES

Libellé de l'AP	Chap.	Stocks d'AP votées disponibles à l'affectation	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2012	Flux d'AP affectées dans l'année	AP affectées annulées	Stock d'AP affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2012	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2012	Ratio de couverture des AP affectées
2005 - 1800 : CRP BERRY SAINT AMANDS P2	905	0,00	0,00	361 011,36	0,00	108 900,00	252 111,36	0,00	252 111,36	
2005 - 1801 : CRP PERCHE P2	905	0,00	0,00	737 570,98	0,00	74 600,00	662 970,98	0,00	662 970,98	
2005 - 1802 : CRP BOISCHAUT NORD P2	905	0,00	0,00	1 194 948,05	0,00	36 700,00	1 158 248,05	223 620,00	934 628,05	
2005 - 1803 : CRP VAL D'AUBOIS P2	905	477 225,81	0,00	518 647,54	0,00	13 200,00	505 447,54	0,00	505 447,54	
2005 - 1804 : CRP SOLOGNE VAL SUD P2	905	0,00	0,00	82 778,36	0,00	7 300,00	75 478,36	0,00	75 478,36	
2005 - 1807 : CRP LA CHATRE EN BERRY P2	905	0,00	0,00	355 530,34	0,00	47 700,00	307 830,34	81 600,00	226 230,34	
2006 - 0005 : INSTITUTIONS ARTS PLASTIQUES	903	1 250,00	0,00	1 250,00	0,00	0,00	1 250,00	0,00	1 250,00	
2006 - 0007 : ACQUISITION DE BIENS MEUBLES	902	558 507,39	0,00	559 563,85	18 197,85	129 188,36	448 573,34	0,00	448 573,34	
2006 - 0008 : AIDES DIRECTES A LA RESTAURATION	903	0,00	0,00	48 550,88	0,00	7 134,22	41 416,66	0,00	41 416,66	
2006 - 0012 : ENSEIGNEMENT PRIVE SOUS CONTRAT	902	46 355,70	0,00	46 355,70	0,00	0,00	46 355,70	0,00	46 355,70	
2006 - 0013 : ENTRETIEN ET MAINTENANCE DU PATRIMOINE ET MISE EN CONFORMITE	902	1 298 942,64	0,00	2 514 514,64	0,00	98 127,64	2 416 387,00	599 803,47	1 816 583,53	
2006 - 0014 : EXTENSIONS ET RESTRUCTURATIONS	902	1 015 858,58	0,00	16 591 878,78	6 150,00	138 598,50	16 459 430,28	3 438 945,36	13 020 484,92	
2006 - 0057 : FRAR	903	1 496,02	0,00	1 496,02	0,00	0,00	1 496,02	0,00	1 496,02	
2006 - 0068 : HEBERGEMENTS TOURISTIQUES	909	48 219,96	0,00	80 904,97	0,00	0,00	80 904,97	0,00	80 904,97	
2006 - 0070 : LOIRE A VELO	909	513 706,89	0,00	1 368 712,81	0,00	0,00	1 368 712,81	108 764,91	1 259 947,90	
2006 - 0154 : COEURS DE VILLAGE	905	0,00	0,00	495 519,70	0,00	22 743,03	472 776,67	0,00	472 776,67	
2006 - 0180 : PLAN ANNUEL D'INVESTISSEMENT DES CFA	901	47 414,97	0,00	47 414,97	0,00	0,00	47 414,97	0,00	47 414,97	
2006 - 0285 : FONDS MUSEES ET CENTRES D'ART	903	1 189,65	0,00	1 189,65	0,00	0,00	1 189,65	0,00	1 189,65	

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

EN DEPENSES

Libellé de l'AP	Chap.	Stocks d'AP votées disponibles à l'affectation	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2012	Flux d'AP affectées dans l'année	AP affectées annulées	Stock d'AP affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2012	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2012	Ratio de couverture des AP affectées
2006 - 0293 : FFRAB	903	1 384,93	0,00	1 384,93	0,00	0,00	1 384,93	0,00	1 384,93	
2006 - 0315 : AIDE A L'ITINERANCE	903	321,05	0,00	321,05	0,00	0,00	321,05	0,00	321,05	
2006 - 0368 : FRAM	903	40 261,86	0,00	40 261,86	0,00	0,00	40 261,86	0,00	40 261,86	
2006 - 0386 : AIDE A L'ACQUISITION D'INSTRUMENT DE MUSIQUE	903	1 298,07	0,00	1 298,07	0,00	0,00	1 298,07	0,00	1 298,07	
2006 - 0422 : SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE RECHERCHE	909	0,00	0,00	260 662,04	0,00	3 083,01	257 579,03	82 177,02	175 402,01	
2006 - 0458 : AIDE A L'EQUIPEMENT DES CLUBS	903	0,00	0,00	121 512,42	0,00	1 936,12	119 576,30	1 375,88	118 200,42	
2006 - 0595 : CONTRAT D'APPORT ASSOCIATIF	909	40 000,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00	
2006 - 0677 : CONVENTIONS VERTES	907	1 170,00	0,00	1 170,00	0,00	0,00	1 170,00	0,00	1 170,00	
2006 - 0698 : ACQUISITION DE TROIS ZGC	908	805 000,00	0,00	155 000,00	0,00	0,00	155 000,00	0,00	155 000,00	
2006 - 0702 : EQUIPEMENTS STRUCTURANTS DU FONDS SUD	905	0,00	0,00	9 222,96	0,00	0,00	9 222,96	0,00	9 222,96	
2006 - 0719 : CENTRECO	909	4,74	0,00	4,74	0,00	0,00	4,74	0,00	4,74	
2006 - 0725 : EPS DANS LES LYCEES	902	0,00	0,00	215 030,60	0,00	0,00	215 030,60	64 104,55	150 926,05	
2006 - 0728 : MISE EN CONFORMITE	902	105 420,04	0,00	181 706,20	0,00	0,00	181 706,20	430,38	181 275,82	
2006 - 0752 : PRIME REGIONALE A L'EMPLOI (PRE)	909	264 800,00	0,00	763 600,00	0,00	49 600,00	714 000,00	0,00	714 000,00	
2006 - 0819 : AMENAGEMENT DES QUAIS ET GARES	908	0,00	0,00	311 867,50	0,00	0,00	311 867,50	0,00	311 867,50	
2006 - 0856 : CONTRAT REGIONAL D'AGGLOMERATION DE BOURGES 2AG	905	226 350,36	0,00	3 769 433,88	0,00	20 346,32	3 749 087,56	2 586 674,00	1 162 413,56	
2006 - 0858 : CONTRAT REGIONAL D'AGGLOMERATION DE CHARTRES 2AG	905	405 176,90	0,00	4 157 586,90	14 677,64	15 963,61	4 156 300,93	3 216 090,00	940 210,93	
2006 - 0897 : CAP RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT CENTRE	909	16 440,46	0,00	141 310,46	0,00	0,00	141 310,46	27 946,91	113 363,55	

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

EN DEPENSES

Libellé de l'AP	Chap.	Stocks d'AP votées disponibles à l'affectation	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2012	Flux d'AP affectées dans l'année	AP affectées annulées	Stock d'AP affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2012	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2012	Ratio de couverture des AP affectées
2006 - 0933 : ACCOMPAGNEMENTS DES OPERATIONS	902	0,00	0,00	614 066,95	0,00	0,00	614 066,95	0,00	614 066,95	
2006 - 1805 : CRP VALLEE DU CHER + ROMORANTINAIS P2	905	233 177,76	0,00	846 507,66	0,00	56 008,26	790 499,40	238 181,74	552 317,66	
2006 - 1806 : CRP BEAUCE VAL DE LOIRE P2	905	0,00	0,00	189 951,50	0,00	16 698,97	173 252,53	146 001,03	27 251,50	
2006 - 1808 : CONTRAT REGL AGGLO PAYS CASTELROUSSIN 2AG	905	296 229,40	0,00	2 944 970,48	356 000,00	396 093,93	2 904 876,55	2 275 073,17	629 803,38	
2006 - 1809 : CRP LOIRE NATURE P2	905	63 474,75	0,00	135 192,64	0,00	19 883,62	115 309,02	25 857,68	89 451,34	
2006 - 1811 : CRP GIENNOIS P2	905	0,00	0,00	779 932,62	27 700,00	174 083,32	633 549,30	385 748,83	247 800,47	
2006 - 1815 : CRP LOIRE BEAUCE P2	905	0,00	0,00	1 149 870,75	50 000,00	40 398,68	1 159 472,07	299 029,07	860 443,00	
2006 - 1819 : CRP LOIRE TOURAINE P2	905	0,00	0,00	324 995,47	0,00	59 609,83	265 385,64	40 540,17	224 845,47	
2006 - 1823 : CRP DUNOIS P2	905	0,00	0,00	480 131,06	0,00	27 311,45	452 819,61	246 208,55	206 611,06	
2006 - 3004 : ACQUISITION MATERIEL TECHNIQUE	903	4 452,59	0,00	4 452,59	0,00	0,00	4 452,59	0,00	4 452,59	
2006 - 4000 : CAP CREATION CENTRE	909	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2006 - 4001 : CAP DEVELOPPEMENT CENTRE	909	12 761,79	0,00	12 761,79	0,00	0,00	12 761,79	0,00	12 761,79	
2006 - 4002 : CAP EMPLOI CENTRE	909	481 900,00	0,00	619 500,00	0,00	212 400,00	407 100,00	137 600,00	269 500,00	
2006 - 7600 : INTERETS PPR	909	237 406,00	0,00	237 406,00	0,00	0,00	237 406,00	0,00	237 406,00	
2007 - 0006 : OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT LOCAL	903	2 301,98	0,00	2 301,98	0,00	0,00	2 301,98	0,00	2 301,98	
2007 - 0007 : ACQUISITIONS ET RENOUVELLEMENT DE BIENS MEUBLES	902	496 248,42	0,00	667 634,20	0,00	482 953,29	184 680,91	8 388,68	176 292,23	
2007 - 0010 : CREATION RENOVATION DES SALLES DE CINEMA	903	0,00	0,00	3 885,00	0,00	0,00	3 885,00	2 390,90	1 494,10	
2007 - 0013 : ENTRETIEN, MAINTENANCE ET MISE EN CONFORMITE	902	795 189,20	0,00	3 752 508,50	13 630,00	226 529,96	3 539 608,54	840 714,13	2 698 894,41	

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

EN DEPENSES

Libellé de l'AP	Chap.	Stocks d'AP votées disponibles à l'affectation	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2012	Flux d'AP affectées dans l'année	AP affectées annulées	Stock d'AP affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2012	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2012	Ratio de couverture des AP affectées
2007 - 0014 : EXTENSIONS ET RESTRUCTURATIONS	902	23 552,71	0,00	9 900 567,92	0,00	1 000,00	9 899 567,92	6 182 589,27	3 716 978,65	
2007 - 0057 : FRAR	903	0,00	0,00	1 155,00	0,00	1 050,00	105,00	0,00	105,00	
2007 - 0068 : CAP HEBERGEMENTS TOURISTIQUES	909	36 033,92	0,00	113 925,42	0,00	0,00	113 925,42	0,00	113 925,42	
2007 - 0154 : COEURS DE VILLAGE	905	558 417,75	0,00	580 677,75	0,00	8 750,00	571 927,75	0,00	571 927,75	
2007 - 0180 : PLAN ANNUEL D'EQUIPEMENTS DES CFA	901	36 138,86	0,00	36 138,86	0,00	0,00	36 138,86	0,00	36 138,86	
2007 - 0315 : AIDE A L'ITINERANCE REGIONALE	903	0,00	0,00	973,00	0,00	0,00	973,00	0,00	973,00	
2007 - 0422 : SOUTIEN AUX POLES DE DEV. ET DE COMPETITIVITE	909	97 252,11	0,00	170 117,41	0,00	29 248,78	140 868,63	5 026,02	135 842,61	
2007 - 0458 : DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES SPORTIVES FEDERALES	903	47 126,57	0,00	73 227,49	4 111,92	0,00	77 339,41	4 111,92	73 227,49	
2007 - 0459 : CONSTRUCTIONS D'INSTALLATIONS SPORTIVES	903	28 257,88	0,00	32 680,02	0,00	0,00	32 680,02	0,00	32 680,02	
2007 - 0656 : DEVELOPPEMENT DURABLE : ECO-PROJETS	907	0,00	0,00	392,00	0,00	392,00	0,00	0,00	0,00	
2007 - 0677 : CONVENTIONS VERTES	907	0,00	0,00	1 127,50	0,00	105,43	1 022,07	0,00	1 022,07	
2007 - 0702 : FONDS SUD - EQUIPEMENTS STRUCTURANTS	905	0,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00	
2007 - 0725 : EPS DANS LES LYCEES	902	0,00	0,00	4 741 095,68	0,00	0,00	4 741 095,68	2 064 602,70	2 676 492,98	
2007 - 0769 : CREATEM	909	15 000,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00	
2007 - 0819 : AMENGAGEMENT DES QUAIS ET GARES	908	0,00	0,00	349 650,00	0,00	0,00	349 650,00	250 000,00	99 650,00	
2007 - 0850 : APPEL A PROJETS	909	30 000,00	0,00	107 600,00	0,00	0,00	107 600,00	54 600,00	53 000,00	
2007 - 0859 : CRA DROUAISE 2AG	905	247 714,48	0,00	3 707 949,00	1 234 670,00	636 536,95	4 306 082,05	2 669 643,57	1 636 438,48	
2007 - 0860 : CRA DE MONTARGIS 2AG	905	404 032,56	0,00	3 754 850,00	1 609 830,00	9 300,00	5 355 380,00	1 340 885,68	4 014 494,32	

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

EN DEPENSES

Libellé de l'AP	Chap.	Stocks d'AP votées disponibles à l'affectation	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2012	Flux d'AP affectées dans l'année	AP affectées annulées	Stock d'AP affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2012	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2012	Ratio de couverture des AP affectées
2007 - 0861 : CR AGGLO DU PAYS DES CHATEAUX ET DU BLESOIS 2AG	905	121 387,06	0,00	5 911 190,26	704 400,00	462 710,40	6 152 879,86	4 700 051,20	1 452 828,66	
2007 - 0933 : ETUDES PREALABLES A LA DECISION ET ACCOMPAGNEMT DES OPERATIO	902	54 131,36	0,00	159 453,19	0,00	0,00	159 453,19	2 380,04	157 073,15	
2007 - 0934 : RECONSTRUCTION - LP NADAUD	902	0,00	0,00	2 358 505,90	0,00	0,00	2 358 505,90	4 429,63	2 354 076,27	
2007 - 0961 : VALORISATION DE LA BIOMASSE	909	569,00	0,00	445 239,61	0,00	0,00	445 239,61	60 000,00	385 239,61	
2007 - 0984 : CAP HEBERGEMENTS TOURISTIQUES STRUCTURANTS	909	0,00	0,00	335 000,00	0,00	0,00	335 000,00	0,00	335 000,00	
2007 - 1008 : EQUIPEMENTS INFORMATIQUES MSS	901	828,83	0,00	828,83	0,00	0,00	828,83	0,00	828,83	
2007 - 1044 : RELOCALISATION DES BATIMENTS ERC	900	0,00	0,00	33 185,01	0,00	0,00	33 185,01	675,74	32 509,27	
2007 - 1550 : EQUIPEMENTS TIC	901	11 103,18	0,00	11 103,18	0,00	0,00	11 103,18	0,00	11 103,18	
2007 - 1552 : CFA DU BATIMENT DE CHATEAUROUX	901	561,25	0,00	561,25	0,00	0,00	561,25	0,00	561,25	
2007 - 1604 : ENIVL	902	0,00	0,00	18 820,50	0,00	0,00	18 820,50	1 004,64	17 815,86	
2007 - 1810 : CRP GRANDE SOLOGNE P2	905	1 213 932,70	0,00	3 230 559,87	1 280 900,00	122 212,21	4 389 247,66	1 515 357,79	2 873 889,87	
2007 - 1812 : CRP DE VIERZON P2	905	232 487,17	0,00	3 738 345,64	1 444 799,00	236 710,53	4 946 434,11	3 035 408,47	1 911 025,64	
2007 - 1814 : CRP DE LA FORET D'ORLEANS P2	905	150 987,88	0,00	1 684 112,33	160 300,00	19 815,12	1 824 597,21	1 519 378,63	305 218,58	
2007 - 1816 : CRP DE BOURGES P2	905	152 497,23	0,00	2 821 188,78	1 964 300,00	409 839,41	4 375 649,37	1 624 262,56	2 751 386,81	
2007 - 1817 : CRP INDRE ET CHER P2	905	132 004,69	0,00	520 304,41	44 600,00	0,00	564 904,41	314 200,00	250 704,41	
2007 - 1820 : CRP TOURAINE COTE SUD P2	905	197 923,40	0,00	3 050 612,86	708 600,00	111 890,06	3 647 322,80	2 515 809,94	1 131 512,86	
2007 - 1822 : CRP DU CHINONNAIS P2	905	445 612,20	0,00	4 747 286,95	1 661 600,00	505 226,17	5 903 660,78	3 598 268,83	2 305 391,95	
2007 - 1902 : CVM LAMOTTE BEUVRON	905	0,00	0,00	289 000,00	0,00	0,00	289 000,00	0,00	289 000,00	

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

EN DEPENSES

Libellé de l'AP	Chap.	Stocks d'AP votées disponibles à l'affectation	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2012	Flux d'AP affectées dans l'année	AP affectées annulées	Stock d'AP affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2012	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2012	Ratio de couverture des AP affectées
2007 - 1903 : CVM DE GIEN	905	0,00	0,00	966 000,00	0,00	57 600,00	908 400,00	304 200,00	604 200,00	
2007 - 3011 : EQUIPEMENTS DE L'AFPA 2007 CPER 2007-2013 (art. 6.1)	901	16 550,00	0,00	16 550,00	0,00	0,00	16 550,00	0,00	16 550,00	
2007 - 3109 : CHAUMONT RESTAURATION	903	0,00	0,00	4 227,00	0,00	0,00	4 227,00	0,00	4 227,00	
2007 - 4001 : CAP DEVELOPPEMENT CENTRE	909	542 560,14	0,00	553 285,14	0,00	158 997,65	394 287,49	0,00	394 287,49	
2007 - 4002 : CAP EMPLOI CENTRE	909	805 244,00	0,00	942 744,00	0,00	445 444,00	497 300,00	17 500,00	479 800,00	
2007 - 4054 : MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE LIGERIEEN	907	2 654,23	0,00	2 654,23	0,00	0,00	2 654,23	0,00	2 654,23	
2007 - 7117 : GP - FRAC CONSTRUCTION CPER 2007-2013 (art 5.2)	903	0,00	0,00	1 977 600,00	1 357 221,80	658 610,90	2 676 210,90	2 626 000,00	50 210,90	
2007 - 7135 : VT - ESPACES PUBLICS NUMERIQUES CPER 2007-2013	905	397 332,25	0,00	478 275,55	77 952,89	0,00	556 228,44	15 088,42	541 140,02	
2007 - 7300 : GP - ADEME ENERGIES RENOUVELABLES CPER 2007-2013 (art. 2.2)	907	0,00	0,00	137 366,40	0,00	33 836,96	103 529,44	0,00	103 529,44	
2007 - 7302 : GP - ADEME EMERGENCE DE LA DEMANDE CPER 2007-2013 (art. 2.2)	907	3 066,21	0,00	35 921,09	0,00	1 876,21	34 044,88	16 782,88	17 262,00	
2007 - 7320 : VT - PNR BRENNE CPER 2007-2013	907	8 216,41	0,00	51 564,91	0,00	0,00	51 564,91	43 348,50	8 216,41	
2007 - 7321 : VT - PNR LAT CPER 2007-2013	907	33 351,50	0,00	47 599,87	0,00	13 398,27	34 201,60	10 989,26	23 212,34	
2007 - 7322 : VT - PNR PERCHE CPER 2007-2013	907	4 668,53	0,00	34 538,04	0,00	2 090,99	32 447,05	29 869,51	2 577,54	
2007 - 7323 : VT - CPNRC CPER 2007-2013	907	12 195,24	0,00	608 139,37	195 017,00	5 432,50	797 723,87	326 193,50	471 530,37	
2007 - 7501 : GP - ALHYANCE CPER 2007-2013 (art. 2.1)	909	418 289,98	0,00	954 407,12	0,00	0,00	954 407,12	0,00	954 407,12	
2007 - 7504 : GP - BIOLOGIE SANTE BIEN ETRE CPER 2007-2013 (art 1.1)	909	36 606,40	0,00	2 019 544,66	0,00	0,00	2 019 544,66	800 000,00	1 219 544,66	
2007 - 7506 : GP - SOUTIEN ACTIONS TT VALO RECHERCHE CPER 2007-2013 (art. 1.2)	909	78 408,26	0,00	848 844,62	440 500,00	0,00	1 289 344,62	426 843,17	862 501,45	
2007 - 7507 : GP - SOL SOUS-SOL EAU CPER 2007-2013 (art. 3.6)	909	490 860,48	0,00	1 393 638,43	289 248,27	3 949,83	1 678 936,87	305 340,32	1 373 596,55	

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

EN DEPENSES

Libellé de l'AP	Chap.	Stocks d'AP votées disponibles à l'affectation	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2012	Flux d'AP affectées dans l'année	AP affectées annulées	Stock d'AP affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2012	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2012	Ratio de couverture des AP affectées
2007 - 7700 : GP - CAP FILIERES STRUCTURATION CPER 2007-2013 (art. 4.1)	909	1 199 383,00	0,00	2 945 443,09	1 655 491,60	1 682 918,60	2 918 016,09	479 650,90	2 438 365,19	
2007 - 7701 : GP - CAP FILIERES MATERIEL CPER 2007-2013 (art. 4.3)	909	556 211,77	0,00	7 077 587,31	4 073 994,75	2 964 164,37	8 187 417,69	2 312 656,28	5 874 761,41	
2007 - 7702 : GP - CAP FILIERES FORESTIER CPER 2007-2013 (art. 4.5)	909	780 735,07	0,00	931 137,30	358 687,00	37 353,07	1 252 471,23	833 314,53	419 156,70	
2007 - 7703 : GP - CAP FILIERE FONDS SUD ELEVAGE CPER 2007-2013 (art. 4.3)	909	19,54	0,00	64 168,54	0,00	0,00	64 168,54	35 387,00	28 781,54	
2007 - 7704 : GP - CAP FILIERES - EXPERIMENTATION CPER 2007-2013 (art. 4.2)	909	134 867,72	0,00	2 280 829,13	1 056 318,40	33 641,18	3 303 506,35	942 579,72	2 360 926,63	
2007 - 7721 : GP - VALORISATION DE LA BIOMASSE CPER 2007-2013 (art. 2.3)	909	166 417,14	0,00	276 361,92	80 000,00	80 000,00	276 361,92	0,00	276 361,92	
2008 - 0005 : INSTITUTIONS ARTS PLASTIQUES	903	0,00	0,00	1 201,63	0,00	0,00	1 201,63	0,00	1 201,63	
2008 - 0006 : OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT LOCAL	903	5 085,81	0,00	13 635,81	0,00	0,00	13 635,81	0,00	13 635,81	
2008 - 0007 : ACQUISITION ET RENOUVELLEMENT DE BIENS MEUBLES	902	572 785,26	0,00	1 075 667,85	0,00	329 934,11	745 733,74	33 267,34	712 466,40	
2008 - 0012 : ENSEIGNEMENT PRIVE SOUS CONTRAT	902	0,00	0,00	20 426,02	0,00	2 702,80	17 723,22	8 879,00	8 844,22	
2008 - 0013 : ENTRETIEN, MAINTENANCE DU PATRIMOINE ET MISE EN CONFORMITE	902	636 744,87	0,00	8 877 127,02	0,00	84 283,08	8 792 843,94	3 049 475,18	5 743 368,76	
2008 - 0014 : EXTENSIONS ET RESTRUCTURATIONS	902	5 000 000,00	0,00	44 818 764,73	500 000,00	0,00	45 318 764,73	7 790 210,44	37 528 554,29	
2008 - 0057 : F.R.A.R.	903	2 579,25	0,00	6 899,25	0,00	2 520,00	4 379,25	0,00	4 379,25	
2008 - 0068 : CAP HEBERGEMENT	909	58 331,39	0,00	165 911,39	0,00	0,00	165 911,39	9 517,50	156 393,89	
2008 - 0078 : ITINERAIRE DE RANDONNEES	909	193,34	0,00	193,34	0,00	0,00	193,34	0,00	193,34	
2008 - 0154 : COEURS DE VILLAGE	905	461 603,12	0,00	554 347,58	0,00	177 755,99	376 591,59	0,00	376 591,59	
2008 - 0255 : MISE EN OEUVRE DES ACCORDS DE COOPERATION	900	40 000,00	0,00	52 000,00	0,00	0,00	52 000,00	5 173,22	46 826,78	
2008 - 0422 : SOUTIEN AUX PROG DE RECHERCHE ET AUX PÔLES DE COMPETITIVITE	909	33 000,00	0,00	72 799,50	0,00	33 000,00	39 799,50	0,00	39 799,50	

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

EN DEPENSES

Libellé de l'AP	Chap.	Stocks d'AP votées disponibles à l'affectation	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2012	Flux d'AP affectées dans l'année	AP affectées annulées	Stock d'AP affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2012	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2012	Ratio de couverture des AP affectées
2008 - 0458 : AIDE A L'EQUIPEMENT DES CLUBS	903	35 471,51	0,00	86 188,99	0,00	0,00	86 188,99	0,00	86 188,99	
2008 - 0459 : CONSTRUCTION INSTALLATION SPORTIVE	903	55 034,14	0,00	110 738,14	0,00	0,00	110 738,14	0,00	110 738,14	
2008 - 0677 : CONVENTIONS VERTES	907	0,00	0,00	3 035,66	0,00	0,00	3 035,66	0,00	3 035,66	
2008 - 0702 : FONDS SUD	905	100 000,00	0,00	257 000,00	0,00	100 000,00	157 000,00	0,00	157 000,00	
2008 - 0769 : CREATEM	909	16 000,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00	16 000,00	0,00	16 000,00	
2008 - 0827 : DELEGATION DE GESTION DES AIDES DRIRE	909	0,00	0,00	32 600,00	0,00	0,00	32 600,00	0,00	32 600,00	
2008 - 0850 : APPELS A PROJETS 2008	909	44 931,41	0,00	1 093 477,20	0,00	35 389,65	1 058 087,55	300 004,20	758 083,35	
2008 - 0880 : AIDES DIRECTES PARCS ET JARDINS	903	0,00	0,00	23 000,00	0,00	0,00	23 000,00	700,00	22 300,00	
2008 - 0897 : CAP RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	909	207 395,89	0,00	682 966,01	0,00	57 371,89	625 594,12	272 209,60	353 384,52	
2008 - 0933 : ETUDES ET ACCOMPAGNEMENT DES OPERATIONS	902	19 442,75	0,00	24 552,15	0,00	4 669,65	19 882,50	1 070,00	18 812,50	
2008 - 0984 : CAP HEBERGEMENTS STRUCTURANTS	909	350 000,00	0,00	350 000,00	0,00	350 000,00	0,00	0,00	0,00	
2008 - 1010 : PPI SANITAIRE ET SOCIAL	901	1 589 190,09	0,00	5 154 003,73	20 000,00	0,00	5 174 003,73	644 290,59	4 529 713,14	
2008 - 1090 : MODERNISATION DE LA LIGNE LE BLANC ARGENT	908	0,00	0,00	4 950 000,00	4 950 000,00	4 950 000,00	4 950 000,00	4 495 000,00	455 000,00	
2008 - 1093 : AMENAGEMENT DES QUAIS ET DES GARES	908	1 059 267,00	0,00	1 500 000,00	440 733,00	0,00	1 940 733,00	0,00	1 940 733,00	
2008 - 1094 : BILLETIQUE INVESTISSEMENT	908	4 500,00	0,00	221 104,13	0,00	0,00	221 104,13	0,00	221 104,13	
2008 - 1100 : PLAN DIRECTEUR DES SYSTEMES D'INFORMATION	900	0,00	0,00	736 976,99	0,00	0,00	736 976,99	114 708,28	622 268,71	
2008 - 1122 : ENTRETIEN CREPS	903	0,00	0,00	33 601,57	0,00	1 032,52	32 569,05	4 104,25	28 464,80	
2008 - 1123 : FRECC (FONDS REG ENRICHISSEMENT DES COLLECTIONS DE CHAUMONT)	903	1 834,06	0,00	20 394,06	0,00	834,00	19 560,06	0,00	19 560,06	

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

EN DEPENSES

Libellé de l'AP	Chap.	Stocks d'AP votées disponibles à l'affectation	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2012	Flux d'AP affectées dans l'année	AP affectées annulées	Stock d'AP affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2012	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2012	Ratio de couverture des AP affectées
2008 - 1337 : RN TRANSFEREE DPT INDRE ET LOIRE	908	550 000,00	0,00	550 000,00	0,00	0,00	550 000,00	0,00	550 000,00	
2008 - 1341 : RN TRANSFEREE DPT LOIR ET CHER	908	0,00	0,00	286 441,00	0,00	0,00	286 441,00	0,00	286 441,00	
2008 - 1345 : RN TRANSFEREES DEPT LOIRET	908	0,00	0,00	203 130,00	0,00	0,00	203 130,00	0,00	203 130,00	
2008 - 1420 : MATERIAUTHEQUE SENSORIELLE DE TOURS	909	0,00	0,00	180 000,00	0,00	0,00	180 000,00	0,00	180 000,00	
2008 - 1422 : SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE RECHERCHE DU PÔLE SSEE	909	250 000,00	0,00	250 000,00	0,00	250 000,00	0,00	0,00	0,00	
2008 - 1447 : CULTUR'O CENTRE	903	0,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	9 000,00	
2008 - 1475 : ORDI CENTRE	902	0,00	0,00	295 896,94	0,00	0,00	295 896,94	0,00	295 896,94	
2008 - 1700 : CR AGGLO 3G - TOURS 3G	905	2 325 783,02	0,00	28 041 292,56	1 448 150,00	941 947,02	28 547 495,54	4 076 425,78	24 471 069,76	
2008 - 1774 : PARTICIPATION AU CAPITAL DE LA SEM AEROPORT DE CHATEAUROUX	905	0,00	0,00	441 000,00	0,00	0,00	441 000,00	0,00	441 000,00	
2008 - 18001 : CG18 - CENTRE CULTUREL DE RENCONTRES DE NOIRLAC	903	49 959,00	0,00	819 224,64	660 301,00	3 200,00	1 476 325,64	68 876,00	1 407 449,64	
2008 - 18002 : CG18 - MUSEE DE LA RESISTANCE (TRANCHE 2)	903	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	
2008 - 18003 : CG 18 - HEBERGEMENTS DES PERSONNES AGEES	905	5 394 873,00	0,00	6 971 487,40	0,00	0,00	6 971 487,40	1 033 669,00	5 937 818,40	
2008 - 18004 : CG 18 - LOGEMENT	905	1 545 103,00	0,00	864 541,00	101 848,00	0,00	966 389,00	76 691,00	889 698,00	
2008 - 18006 : CG 18 - ECO - QUARTIER BAUDENS	905	0,00	0,00	500 000,00	0,00	0,00	500 000,00	250 000,00	250 000,00	
2008 - 18007 : CG 18 - MAISONS DE SOLIDARITE	905	679 983,00	0,00	1 328 996,60	0,00	0,00	1 328 996,60	252 508,50	1 076 488,10	
2008 - 18008 : CG 18 - POLE DU CHEVAL	905	510 000,00	0,00	510 000,00	0,00	0,00	510 000,00	0,00	510 000,00	
2008 - 18013 : CG 18 - BASE DE LOISIRS DE LA GOULE	909	39 288,00	0,00	180 000,00	140 712,00	0,00	320 712,00	70 356,00	250 356,00	
2008 - 1828 : CRP BEAUCE GATINAIS EN PITHIVERAIS 3G	905	4 099 741,97	0,00	6 288 850,00	1 387 000,00	4 041,97	7 671 808,03	556 008,03	7 115 800,00	

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

EN DEPENSES

Libellé de l'AP	Chap.	Stocks d'AP votées disponibles à l'affectation	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2012	Flux d'AP affectées dans l'année	AP affectées annulées	Stock d'AP affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2012	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2012	Ratio de couverture des AP affectées
2008 - 1829 : CRP GATINAIS 3G	905	3 901 840,73	0,00	5 294 467,01	990 700,00	14 132,12	6 271 034,89	597 532,88	5 673 502,01	
2008 - 1830 : CRP CHARTRAIN 3G	905	4 742 035,73	0,00	8 961 185,28	1 575 420,00	24 706,57	10 511 898,71	2 153 475,77	8 358 422,94	
2008 - 1831 : CRP BEAUCE 3G	905	2 644 715,32	0,00	3 213 803,52	117 200,00	768,77	3 330 234,75	238 631,23	3 091 603,52	
2008 - 1833 : CRP ISSOUDUN 3G	905	2 927 572,99	0,00	4 772 359,97	830 200,00	5 513,02	5 597 046,95	1 004 470,91	4 592 576,04	
2008 - 1834 : CRP DROUAIS 3G	905	2 666 729,04	0,00	4 720 000,00	1 816 700,00	0,00	6 536 700,00	709 950,00	5 826 750,00	
2008 - 1922 : CONTRAT VILLE MOYENNE LA CHATRE	905	9 500,00	0,00	286 500,00	0,00	0,00	286 500,00	0,00	286 500,00	
2008 - 1923 : CONTRAT VILLE MOYENNE DE BLERE	905	0,00	0,00	288 300,00	0,00	0,00	288 300,00	0,00	288 300,00	
2008 - 1924 : CONTRAT DE VILLE MOYENNE DE LOCHES	905	0,00	0,00	409 000,00	0,00	0,00	409 000,00	0,00	409 000,00	
2008 - 1925 : CONTRAT DE VILLE MOYENNE DE CHINON	905	0,00	0,00	549 000,00	0,00	0,00	549 000,00	0,00	549 000,00	
2008 - 1927 : CONTRAT DE VILLE MOYENNE MONTLOUIS (2)	905	0,00	0,00	160 000,00	0,00	0,00	160 000,00	0,00	160 000,00	
2008 - 1986 : CM 37 TRANCHE 1	901	0,00	0,00	2 378 500,00	0,00	0,00	2 378 500,00	2 378 500,00	0,00	
2008 - 28000 : CG28 - CENTRE D'ART DE DREUX	903	0,00	0,00	255 000,00	0,00	0,00	255 000,00	153 000,00	102 000,00	
2008 - 28001 : CG28 - VALORISATION DU PARC ET DU CHATEAU DE LA FERTE VIDAME	903	1 575 000,00	0,00	1 662 500,00	0,00	0,00	1 662 500,00	87 500,00	1 575 000,00	
2008 - 28003 : CG 28 - HEBERGEMENTS DES PERSONNES AGEES	905	918 178,00	0,00	4 714 500,00	1 656 322,00	0,00	6 370 822,00	494 425,40	5 876 396,60	
2008 - 28004 : CG 28 - LOGEMENT 28	905	903 077,37	0,00	1 555 225,27	255 000,00	0,00	1 810 225,27	430 519,90	1 379 705,37	
2008 - 28005 : CG 28 - RESIDENCES ADAPTEES DES PERSONNES AGEES	905	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00	
2008 - 28009 : CG 28 - FONDS ZA	905	774 991,28	0,00	750 909,28	0,00	0,00	750 909,28	203 918,00	546 991,28	
2008 - 28011 : CG28 - ETUDES VOIE VERTE CHAMPOL MAINTENON	909	4 795,26	0,00	4 795,26	0,00	0,00	4 795,26	0,00	4 795,26	

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

EN DEPENSES

Libellé de l'AP	Chap.	Stocks d'AP votées disponibles à l'affectation	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2012	Flux d'AP affectées dans l'année	AP affectées annulées	Stock d'AP affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2012	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2012	Ratio de couverture des AP affectées
2008 - 36002 : CG36 - LOGEMENT	905	32 796,61	0,00	285 050,42	117 334,11	9 036,77	393 347,76	125 948,21	267 399,55	
2008 - 36004 : CG36 - HEBERGEMENT DES PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES	905	7 570 392,00	0,00	3 723 771,90	0,00	0,00	3 723 771,90	1 222 629,90	2 501 142,00	
2008 - 36005 : CG36- MAISON DEPARTEMENTALE DU HANDICAP	905	0,00	0,00	425 000,00	0,00	0,00	425 000,00	359 500,00	65 500,00	
2008 - 36006 : CG36 - ETUDE PREALABLE LAC D'EGUZON	905	66 000,00	0,00	66 000,00	0,00	0,00	66 000,00	0,00	66 000,00	
2008 - 36007 : CG36 - FONDS IMMOBILIER ENTREPRISES ET DVPT ECO CHTX-DEOLS	905	500 000,00	0,00	3 000 000,00	0,00	0,00	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00	
2008 - 36008 : CG36 - AMENAGEMENT FONCIER	909	240 661,00	0,00	338 158,01	97 470,00	0,00	435 628,01	78 690,50	356 937,51	
2008 - 36010 : CG36 - ODASE ACQUISITION MATERIEL SCENIQUE	903	34 195,53	0,00	51 000,00	17 000,00	195,53	67 804,47	16 804,47	51 000,00	
2008 - 36011 : CG36 - ENSEIGNEMENT MUSICAL DE L'INDRE	903	34 958,90	0,00	50 607,86	8 841,03	0,00	59 448,89	8 635,58	50 813,31	
2008 - 37001 : CG37 - FORTERESSE ROYALE DE CHINON	903	110 911,00	0,00	110 911,00	0,00	0,00	110 911,00	0,00	110 911,00	
2008 - 37002 : CG37 - VALORISATION DE LA DEMEURE DE RONSARD AU PRIEURE DE ST-COSME	903	181 845,00	0,00	181 845,00	0,00	0,00	181 845,00	0,00	181 845,00	
2008 - 37003 : CG 37 - HEBERGEMENT DES PERSONNES AGEES	905	675 000,00	0,00	1 746 000,00	0,00	0,00	1 746 000,00	180 000,00	1 566 000,00	
2008 - 37004 : CG 37 - LOGEMENT	905	49 200,00	0,00	442 600,00	357 500,00	0,00	800 100,00	96 000,00	704 100,00	
2008 - 37006 : CG37 - MUSEE DE L'HÔTEL GOUIN DE TOURS	903	433 333,00	0,00	808 333,00	0,00	0,00	808 333,00	0,00	808 333,00	
2008 - 37009 : CG 37 - FONDS ZA	905	1 068 900,00	0,00	2 125 650,00	1 017 600,00	0,00	3 143 250,00	242 670,00	2 900 580,00	
2008 - 37010 : CG37 - VALIDEURS BILLETIQUE, POTEAUX D'ARRÊT, ABRIS BUS	908	141 500,00	0,00	150 000,00	8 500,00	0,00	158 500,00	1 700,00	156 800,00	
2008 - 37011 : CG 37- PLAN D'ACTIONS QUALITE TOURISME	909	0,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	80 000,00	1 775,50	78 224,50	
2008 - 37013 : CG 37- ACCESSIBILITE DES SITES TOURISTIQUES POUR PERSONNES A MOBILITE REDUITE	909	0,00	0,00	320 000,00	0,00	0,00	320 000,00	59 870,00	260 130,00	
2008 - 37014 : CG 37 - VALORISATION DU PATRIMOINE TROGLODYTE	909	13 055,29	0,00	41 843,44	0,00	0,00	41 843,44	0,00	41 843,44	

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

EN DEPENSES

Libellé de l'AP	Chap.	Stocks d'AP votées disponibles à l'affectation	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2012	Flux d'AP affectées dans l'année	AP affectées annulées	Stock d'AP affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2012	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2012	Ratio de couverture des AP affectées
2008 - 37015 : CG 37 - ETUDE BÂTIMENT START UP INRA	909	0,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00	
2008 - 4001 : CAP DEVELOPPEMENT CENTRE	909	1 251 622,41	0,00	1 428 822,97	0,00	749 668,31	679 154,66	0,00	679 154,66	
2008 - 4002 : CAP EMPLOI CENTRE	909	1 610 100,00	0,00	2 076 600,00	0,00	1 131 100,00	945 500,00	80 000,00	865 500,00	
2008 - 41003 : CG 41 - HEBERGEMENT DES PERSONNES AGEES	905	0,00	0,00	4 933 750,00	2 003 750,00	0,00	6 937 500,00	815 625,00	6 121 875,00	
2008 - 41004 : CG 41- LOGEMENT	905	0,00	0,00	170 000,00	50 000,00	0,00	220 000,00	0,00	220 000,00	
2008 - 41009 : CG 41- FONDS ZA	905	350 000,00	0,00	350 000,00	0,00	0,00	350 000,00	0,00	350 000,00	
2008 - 41010 : CG 41 - GIAT SALBRIS	905	350 000,00	0,00	350 000,00	0,00	0,00	350 000,00	0,00	350 000,00	
2008 - 41011 : CG 41 - PLATE FORME DU BREUIL	905	1 068 540,00	0,00	1 068 540,00	0,00	0,00	1 068 540,00	0,00	1 068 540,00	
2008 - 41013 : CG 41 - FONDS ZAC DE MER "PORTES DE CHAMBORD"	905	476 700,00	0,00	476 700,00	0,00	0,00	476 700,00	0,00	476 700,00	
2008 - 45001 : CG 45- TOURISME ET LOISIRS EQUIPEMENTS STRUCTURANTS	909	155 000,00	0,00	155 000,00	0,00	0,00	155 000,00	0,00	155 000,00	
2008 - 45003 : CG45 - LOGEMENT	905	89 000,00	0,00	688 500,00	0,00	0,00	688 500,00	283 500,00	405 000,00	
2008 - 45004 : CG45 - HEBERGEMENT DES PERSONNES AGEES	905	0,00	0,00	749 000,00	915 000,00	0,00	1 664 000,00	1 120 500,00	543 500,00	
2008 - 45005 : CG45 - ARBORETUM DES BARRES	907	8 846,62	0,00	100 000,00	0,00	8 846,62	91 153,38	91 153,38	0,00	
2008 - 7000 : VT - COUVERTURE TELEPHONIE MOBILE ET HAUT DEBIT CPER 2007-2013	905	772 478,70	0,00	1 159 720,53	56 801,22	4 582,20	1 211 939,55	159 940,78	1 051 998,77	
2008 - 7101 : GP - CHAUMONT DEVELOPPEMENT ET RESTAURATION CPER 2007-2013 (art. 5.1)	903	432 475,92	0,00	5 692 772,42	341 326,77	640 274,21	5 393 824,98	518 553,65	4 875 271,33	
2008 - 7106 : GP - EDIFICES PATRIMONIAUX SAINT SATUR CPER 2007-2013 (art. 5.1)	903	0,00	0,00	83 350,00	0,00	0,00	83 350,00	75 015,00	8 335,00	
2008 - 7108 : GP - ARCHEOLOGIE GRANDS SITES CPER 2007-2013 (art. 5.1)	903	295 880,00	0,00	385 530,00	263 000,00	0,00	648 530,00	142 450,00	506 080,00	
2008 - 7118 : GP - FRAC RESERVES CPER 2007-2013 (art. 5.2)	903	0,00	0,00	171 473,34	0,00	32 573,34	138 900,00	0,00	138 900,00	

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

EN DEPENSES

Libellé de l'AP	Chap.	Stocks d'AP votées disponibles à l'affectation	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2012	Flux d'AP affectées dans l'année	AP affectées annulées	Stock d'AP affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2012	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2012	Ratio de couverture des AP affectées
2008 - 7200 : VT - FONDS SANTE SOLIDARITE CPER 2007-2013	905	4 713 100,00	0,00	9 694 250,00	511 150,00	0,00	10 205 400,00	1 244 105,00	8 961 295,00	
2008 - 7201 : VT-LOGEMENT DES JEUNES CPER 2007-2013	905	1 066 655,00	0,00	1 778 770,00	637 700,00	0,00	2 416 470,00	356 057,50	2 060 412,50	
2008 - 7202 : VT - MAINTIEN A DOMICILE DES PERSONNES AGEES CPER 2007-2013	905	18 257,00	0,00	356 375,60	190 851,00	0,00	547 226,60	133 595,70	413 630,90	
2008 - 7203 : VT - FRAC TERRITOIRES CPER 2007-2013	905	68 091,48	0,00	285 777,00	0,00	0,00	285 777,00	27 750,00	258 027,00	
2008 - 7204 : VT - PROJETS STRUCTURANTS CPER 2007-2013	905	1 097 201,76	0,00	6 163 312,01	167 500,00	97 350,00	6 233 462,01	1 593 572,60	4 639 889,41	
2008 - 7205 : VT - ATTRACTIVITE DES AGGLOS ET VILLES MOYENNES CPER 2007-2013	905	2 053 113,46	0,00	5 079 686,85	0,00	0,00	5 079 686,85	1 170 073,12	3 909 613,73	
2008 - 7300 : GP - ADEME ENERGIES RENOUVELABLES CPER 2007-2013 (art. 2.2)	907	251 146,69	0,00	530 301,21	0,00	75 000,00	455 301,21	67 966,12	387 335,09	
2008 - 7302 : GP - ADEME EMERGENCE DE LA DEMANDE CPER 2007-2013	907	0,00	0,00	22 503,88	0,00	0,00	22 503,88	0,00	22 503,88	
2008 - 7307 : VT - AGENCE EAU - APPELS A PROJETS ECONOMIE D'EAU CPER 2007-2013	907	22 131,95	0,00	138 345,90	0,00	40 922,50	97 423,40	63 861,00	33 562,40	
2008 - 7308 : VT- CONTRAT DE BASSIN DE LA CISSE - CPER 2007-2013	907	260 340,45	0,00	1 079 968,83	0,00	0,00	1 079 968,83	59 554,77	1 020 414,06	
2008 - 7309 : VT - CONTRAT DE BASSIN DU BEUVRON - CPER 2007-2013	907	57 154,00	0,00	922 669,77	0,00	0,00	922 669,77	97 586,68	825 083,09	
2008 - 7310 : VT - CONTRAT EAU CENTRE CPER 2007-2013	907	350 469,00	0,00	3 039 470,27	412 344,00	0,00	3 451 814,27	443 046,97	3 008 767,30	
2008 - 7401 : GP-MODERNISATION DE VOIE CHATEAUDUN LA MEMBROLLE-ETUDE AVP CPER 2007-2013 (art. 7.1)	908	0,00	0,00	11 371 121,00	5 480 818,00	1 605 000,00	15 246 939,00	8 302 362,00	6 944 577,00	
2008 - 7402 : GP - COMMANDE CENTRALISEE TOURS CHINON CPER 2007-2013 (art. 7.5)	908	22 066,00	0,00	600 558,00	0,00	0,00	600 558,00	0,00	600 558,00	
2008 - 7403 : GP - ETUDES PERIURBAINES CPER 2007-2013 (art. 7.6)	908	155 000,00	0,00	2 577 841,74	2 524 500,00	2 524 500,00	2 577 841,74	1 188 000,00	1 389 841,74	
2008 - 7505 : GP - VILLES ET TERRITOIRES CPER 2007-2013 (art. 3.5)	909	207 405,00	0,00	712 071,00	59 500,00	0,00	771 571,00	252 833,00	518 738,00	
2008 - 7508 : GP - RECHERCHE SUR ENERGIES NVELLES ET MATERIAUX PR ENERGIE CPER 2007-2013 (art. 2.1)	909	284 764,01	0,00	1 211 851,06	0,00	15 912,95	1 195 938,11	392 087,05	803 851,06	
2008 - 7509 : GP - PROJET D'INTERET REGIONAL NANCAY CPER 2007-2013 (art. 3.7)	909	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00	

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

EN DEPENSES

Libellé de l'AP	Chap.	Stocks d'AP votées disponibles à l'affectation	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2012	Flux d'AP affectées dans l'année	AP affectées annulées	Stock d'AP affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2012	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2012	Ratio de couverture des AP affectées
2008 - 7606 : GP - CAMPUS EN VILLE DUPANLOUP ORLEANS CPER 2007-2013 (art. 3.2)	902	0,00	0,00	4 420 000,00	0,00	0,00	4 420 000,00	2 170 000,00	2 250 000,00	
2008 - 7607 : GP - EXTENSION FAC DE MEDECINE 1ERE PHASE CPER 2007-2013 (art. 3.3)	902	2 480 000,00	0,00	3 430 000,00	0,00	0,00	3 430 000,00	0,00	3 430 000,00	
2008 - 7900 : CPIER - OUVRAGES DOMANIAUX ET SECURITE CIVILE-PROG 2008 CPIER 2007-2013 (art. 3)	907	199 715,50	0,00	531 632,28	0,00	9 662,00	521 970,28	44 610,19	477 360,09	
2008 - 7901 : CPIER-CONSERVATOIRE DU PATRIMOINE NATUREL EN REGION CENTRE CPIER 2007-2013 (art. 4)	907	21 403,26	0,00	562 915,73	195 271,00	197,52	757 989,21	205 044,23	552 944,98	
2008 - 7902 : CPIER- BATELLERIE DE LOIRE CPIER 2007-2013 (art. 5)	907	72 693,29	0,00	148 773,29	56 080,00	0,00	204 853,29	38 040,00	166 813,29	
2008 - 7903 : CPIER - MAISONS DE LOIRE CPIER 2007-2013 (art. 5)	907	843 366,86	0,00	1 143 166,36	20 250,00	961,98	1 162 454,38	228 924,50	933 529,88	
2008 - 7905 : CPIER - PREVENTION DES INONDATIONS - LA BOULLIE CPIER 2007-2013 (art. 2)	907	340,31	0,00	12 358,10	0,00	0,00	12 358,10	0,00	12 358,10	
2008 - 7907 : CPIER PREVENTION DES INONDATIONS - ENTREPRISES CPIER 2007-2013 (art. 2)	907	287 500,00	0,00	1 078 125,00	287 500,00	0,00	1 365 625,00	0,00	1 365 625,00	
2008 - 8020 : MESURE 12 FEDER 2007-2013	900	1 922 317,91	0,00	4 916 100,96	1 734 909,84	658 425,48	5 992 585,32	1 733 464,08	4 259 121,24	
2008 - 8021 : MESURE 14 FEDER 2007-2013	900	2 784 739,70	0,00	8 515 667,34	2 802 949,66	1 082 060,74	10 236 556,26	1 794 095,77	8 442 460,49	
2008 - 8022 : MESURE 16 FEDER 2007-2013	900	3 774 752,06	0,00	12 853 250,37	837 423,00	1 246 616,48	12 444 056,89	1 552 513,69	10 891 543,20	
2008 - 8023 : MESURE 17 FEDER 2007-2013	900	5 053 236,00	0,00	6 634 104,71	1 154 167,72	53 265,26	7 735 007,17	2 259 833,20	5 475 173,97	
2008 - 8024 : MESURE 211 FEDER 2007-2013	900	0,00	0,00	10 500 000,00	0,00	0,00	10 500 000,00	2 941 064,96	7 558 935,04	
2008 - 8025 : MESURE 212 FEDER 2007-2013	900	4 916 875,00	0,00	7 500 000,00	0,00	0,00	7 500 000,00	143 453,17	7 356 546,83	
2008 - 8026 : MESURE 22 FEDER 2007-2013	900	2 812 979,13	0,00	9 253 294,77	1 028 402,31	548 828,16	9 732 868,92	1 424 683,60	8 308 185,32	
2008 - 8027 : MESURE 33 FEDER 2007-2013	900	225 028,99	0,00	1 808 731,56	485 092,95	71 824,32	2 222 000,19	322 459,80	1 899 540,39	
2009 - 0006 : OPERATIONS DEVELOPPEMENT LOCAL	903	0,00	0,00	6 783,33	0,00	6 783,33	0,00	0,00	0,00	
2009 - 0007 : ACQUISITION RENOUEL REP BIENS MEUBLES	902	395 381,28	0,00	1 287 147,95	0,00	274 607,46	1 012 540,49	545 816,11	466 724,38	

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

EN DEPENSES

Libellé de l'AP	Chap.	Stocks d'AP votées disponibles à l'affectation	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2012	Flux d'AP affectées dans l'année	AP affectées annulées	Stock d'AP affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2012	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2012	Ratio de couverture des AP affectées
2009 - 0012 : AIDE A L'ENSEIGNEMENT PRIVE SOUS CONTRAT	902	17 292,59	0,00	301 798,99	0,00	0,00	301 798,99	284 506,40	17 292,59	
2009 - 0013 : ENTRETIEN MAINTENANCE CADRE DE VIE	902	737 252,78	0,00	1 048 940,41	0,00	285 219,26	763 721,15	39 854,54	723 866,61	
2009 - 0014 : EXTENSIONS RESTRUCTURATIONS	902	8 505 000,00	0,00	29 742 119,33	0,00	625 000,00	29 117 119,33	1 678 541,98	27 438 577,35	
2009 - 0068 : CAP HEBERGEMENTS	909	72 739,42	0,00	161 999,65	0,00	41 280,00	120 719,65	32 786,49	87 933,16	
2009 - 0154 : COEURS DE VILLAGE	905	611 643,74	0,00	1 834 058,07	0,00	391 503,67	1 442 554,40	938 714,33	503 840,07	
2009 - 0368 : F.R.A.M.	903	0,00	0,00	659,29	0,00	0,00	659,29	0,00	659,29	
2009 - 0422 : PROGRAMME DE RECHERCHE ET POLE DE COMPETITIVITE	909	1 501,82	0,00	166 789,82	0,00	1 501,82	165 288,00	34 498,18	130 789,82	
2009 - 0458 : AIDE A L'EQUIPEMENT DES CLUBS	903	59 850,37	0,00	97 311,54	0,00	9 734,01	87 577,53	2 966,99	84 610,54	
2009 - 0459 : FINANCEMENT D'INSTALL. SPORTIVES	903	45 792,19	0,00	235 682,12	0,00	0,00	235 682,12	110 800,00	124 882,12	
2009 - 0460 : UNIVERSITE NUMERIQUE	902	0,00	0,00	4 640,55	0,00	0,00	4 640,55	0,00	4 640,55	
2009 - 0518 : BOULEVARD LA CHOISILLE A TOURS	908	223 750,00	0,00	2 173 706,00	0,00	47 044,00	2 126 662,00	1 949 956,00	176 706,00	
2009 - 0677 : CONVENTIONS VERTES 2009-2011	907	0,00	0,00	29 969,54	0,00	6 542,38	23 427,16	0,00	23 427,16	
2009 - 0702 : FONDS SUD	905	9 082,08	0,00	376 286,58	0,00	0,00	376 286,58	0,00	376 286,58	
2009 - 0759 : FREMA	909	60 176,00	0,00	60 176,00	0,00	0,00	60 176,00	0,00	60 176,00	
2009 - 0769 : CREATEM	909	47 640,00	0,00	47 640,00	0,00	0,00	47 640,00	0,00	47 640,00	
2009 - 0793 : FONDATION DU PATRIMOINE	903	0,00	0,00	24 000,00	0,00	0,00	24 000,00	12 000,00	12 000,00	
2009 - 0850 : APPEL A PROJETS	909	16 366,25	0,00	1 494 662,00	0,00	14 860,79	1 479 801,21	275 839,21	1 203 962,00	
2009 - 0880 : AIDES DIRECTES PARCS ET JARDINS	903	11 027,00	0,00	17 277,00	0,00	0,00	17 277,00	0,00	17 277,00	

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

EN DEPENSES

Libellé de l'AP	Chap.	Stocks d'AP votées disponibles à l'affectation	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2012	Flux d'AP affectées dans l'année	AP affectées annulées	Stock d'AP affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2012	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2012	Ratio de couverture des AP affectées
2009 - 0897 : CAP RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	909	110 245,65	0,00	541 976,87	0,00	0,00	541 976,87	177 822,10	364 154,77	
2009 - 0933 : ETUDES PREALABLES ET FONCIER	902	23 143,77	0,00	212 886,59	0,00	23 143,77	189 742,82	51 303,61	138 439,21	
2009 - 0984 : CAP HEBERGEMENTS STRUCTURANTS	909	0,00	0,00	350 000,00	0,00	0,00	350 000,00	0,00	350 000,00	
2009 - 1076 : LGV PARIS-CLERMONT ETUDES ET TRAVAUX	908	208 744,16	0,00	76 666,40	0,00	35 411,16	41 255,24	37 922,24	3 333,00	
2009 - 1078 : ACCESSIBILITE DANS 25 GARES SUPPLEMENTAIRES	908	2 447 350,00	0,00	2 447 550,00	0,00	0,00	2 447 550,00	0,00	2 447 550,00	
2009 - 1092 : ABRIS VELOS	908	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00	
2009 - 1095 : INFO TER	908	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00	
2009 - 1104 : PLAN SEINE	907	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00	
2009 - 1106 : RNR LA MORELLIERE 37	907	0,00	0,00	147 000,00	0,00	0,00	147 000,00	0,00	147 000,00	
2009 - 1107 : RNR BOIS DES ROCHES 36	907	109 447,00	0,00	126 000,00	9 674,00	0,00	135 674,00	4 837,00	130 837,00	
2009 - 1108 : RNR FOUR A CHAUX 41	907	19 959,00	0,00	123 830,00	0,00	0,00	123 830,00	30 371,00	93 459,00	
2009 - 1119 : STADE DE LA VALLEE DU CHER	903	670 000,00	0,00	1 704 941,59	0,00	0,00	1 704 941,59	1 017 490,46	687 451,13	
2009 - 1121 : CREPS INVESTISSEMENT	903	0,00	0,00	72 366,30	0,00	0,00	72 366,30	720,00	71 646,30	
2009 - 1125 : BIBLIOTHEQUE DE TOURS - LA CENTRALE	903	30 124,05	0,00	177 643,05	147 519,00	0,00	325 162,05	0,00	325 162,05	
2009 - 1214 : GROSSES REPARATIONS GROS ENTRETIENS	902	372 967,37	0,00	16 443 778,42	37 000,00	328 479,21	16 152 299,21	6 686 124,76	9 466 174,45	
2009 - 1232 : CENTRALE DE MOBILITE	908	7 346,00	0,00	47 292,40	39 946,40	0,00	87 238,80	39 946,40	47 292,40	
2009 - 1256 : AEROFUND	909	0,00	0,00	600 000,00	0,00	0,00	600 000,00	200 000,00	400 000,00	
2009 - 1257 : DRIS	909	550 000,00	0,00	550 000,00	0,00	0,00	550 000,00	0,00	550 000,00	

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

EN DEPENSES

Libellé de l'AP	Chap.	Stocks d'AP votées disponibles à l'affectation	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2012	Flux d'AP affectées dans l'année	AP affectées annulées	Stock d'AP affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2012	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2012	Ratio de couverture des AP affectées
2009 - 1408 : ELECTRIFICATION BOURGES-SAINCAIZE (HORS CPER)	908	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00	0,00	0,00	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00	
2009 - 1409 : CHARTRES - ORLEANS	908	0,00	0,00	37 000 000,00	0,00	0,00	37 000 000,00	0,00	37 000 000,00	
2009 - 1411 : TSCP ORLEANS (HORS CPER)	908	0,00	0,00	2 000 000,00	0,00	0,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	
2009 - 1412 : TCSP TOURS (HORS CPER)	908	0,00	0,00	2 000 000,00	0,00	0,00	2 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	
2009 - 1413 : RENOVATION DE MATERIEL SUR LA LIGNE PARIS-NEVERS	908	0,00	0,00	1 800 000,00	0,00	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00	0,00	
2009 - 1422 : SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE RECHERCHE DU PÔLE SSEE	909	77 915,50	0,00	152 810,49	0,00	77 915,50	74 894,99	0,00	74 894,99	
2009 - 1475 : FOURNITURE D'ORDINATEURS PORTABLES	902	0,00	0,00	230 420,55	0,00	0,00	230 420,55	0,00	230 420,55	
2009 - 1554 : AFORPROBA 37 : RESTUCTURATION DU POLE ADMINISTRATIF	901	0,00	0,00	2 201,16	0,00	2 201,16	0,00	0,00	0,00	
2009 - 1555 : AFORPROBA 45 - RESTRUCTURATION ATELIERS PEINTURE	901	0,00	0,00	532,63	0,00	532,63	-0,00	0,00	-0,00	
2009 - 1556 : CFSA DE L'AFTEC : AGRANDISSEMENT DU CFA	901	0,00	0,00	310 000,00	0,00	0,00	310 000,00	310 000,00	0,00	
2009 - 1557 : CCI INDRE - CONSTRUCTION D'UNE ECOLE D'INGENIEURS	901	0,00	0,00	3 250 000,00	0,00	0,00	3 250 000,00	2 275 000,00	975 000,00	
2009 - 1772 : RENOVATION URBAINE : ENVELOPPE DE SOLIDARITE	905	2 118 312,00	0,00	8 715 806,00	775 717,00	1 079,40	9 490 443,60	1 528 533,00	7 961 910,60	
2009 - 18015 : CG 18 - FONDS IMMOBILIER D'ENTREPRISE	905	0,00	0,00	500 000,00	0,00	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00	
2009 - 1835 : CRP BRENNE 3G	905	1 680 948,60	0,00	3 275 775,51	397 800,00	5 719,56	3 667 855,95	790 031,03	2 877 824,92	
2009 - 1836 : CRP SANCERRE SOLOGNE 3G	905	3 549 330,96	0,00	5 277 638,36	1 025 700,00	6 492,60	6 296 845,76	404 727,78	5 892 117,98	
2009 - 1837 : CRP VENDOMOIS 3G	905	3 784 614,13	0,00	6 342 050,00	1 304 790,00	425,00	7 646 415,00	358 025,00	7 288 390,00	
2009 - 1888 : FONDS REGIONAL POUR LE PATRIMOINE CULTUREL DE PROXIMITE	903	0,00	0,00	99 750,00	0,00	0,00	99 750,00	99 750,00	0,00	
2009 - 1899 : FONDS DE SOUTIEN A LA CREATION CINEMATOGRAPHIQUE ET AUDIO.	903	0,00	0,00	47 645,14	0,00	47 645,14	-0,00	0,00	-0,00	

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

EN DEPENSES

Libellé de l'AP	Chap.	Stocks d'AP votées disponibles à l'affectation	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2012	Flux d'AP affectées dans l'année	AP affectées annulées	Stock d'AP affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2012	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2012	Ratio de couverture des AP affectées
2009 - 1928 : CONTRAT VILLE MOYENNE - LA FERTE SAINT AUBIN (1)	905	0,00	0,00	3 300,00	0,00	0,00	3 300,00	0,00	3 300,00	
2009 - 1929 : CONTRAT VILLE MOYENNE - VIERZON 2G	905	0,00	0,00	1 872 000,00	0,00	0,00	1 872 000,00	0,00	1 872 000,00	
2009 - 1931 : CONTRAT VILLE MOYENNE - ROMORANTIN 2G	905	0,00	0,00	939 500,00	0,00	0,00	939 500,00	0,00	939 500,00	
2009 - 1932 : CONTRAT VILLE MOYENNE - PITHIVIERS 2G	905	18 000,00	0,00	582 000,00	564 000,00	0,00	1 146 000,00	0,00	1 146 000,00	
2009 - 1933 : CONTRAT VILLE MOYENNE - BEAUGENCY (2)	905	0,00	0,00	448 000,00	0,00	0,00	448 000,00	0,00	448 000,00	
2009 - 1934 : CONTRAT VILLE MOYENNE - AUNEAU 2G	905	0,00	0,00	244 000,00	0,00	0,00	244 000,00	0,00	244 000,00	
2009 - 1935 : CONTRAT VILLE MOYENNE - MEHUN SUR YEVRE 2G	905	0,00	0,00	454 000,00	0,00	0,00	454 000,00	0,00	454 000,00	
2009 - 1936 : CONTRAT VILLE MOYENNE - NOGENT LE ROTROU 2G	905	0,00	0,00	726 000,00	0,00	0,00	726 000,00	0,00	726 000,00	
2009 - 2475 : FOURNITURE D'ORDINATEURS FIXES	902	0,00	0,00	309 478,12	0,00	0,00	309 478,12	0,00	309 478,12	
2009 - 28002 : CG 28 - VALORISATION DU CHATEAU DE MAINTENON	903	0,00	0,00	135 000,00	0,00	0,00	135 000,00	111 000,00	24 000,00	
2009 - 2986 : CM 37 - TRANCHE 2	901	0,00	0,00	6 955 600,00	0,00	0,00	6 955 600,00	1 331 500,00	5 624 100,00	
2009 - 36012 : CG 36 - AMENAGEMENT CHATEAU VALENCAY	903	1 140 426,98	0,00	1 318 142,18	13 888,00	0,00	1 332 030,18	6 944,00	1 325 086,18	
2009 - 36014 : CG36 MAISON DEPART.SPORTS CHATEAUROUX	903	0,00	0,00	1 000 000,00	1 150 000,00	0,00	2 150 000,00	0,00	2 150 000,00	
2009 - 4001 : CAP DEVELOPPEMENT CENTRE	909	599 121,68	0,00	1 451 398,36	0,00	484 191,84	967 206,52	129 389,37	837 817,15	
2009 - 4002 : CAP EMPLOI CENTRE	909	286 200,00	0,00	924 000,00	0,00	274 200,00	649 800,00	125 800,00	524 000,00	
2009 - 41014 : CG 41 - ENSNP	902	0,00	0,00	36 500,00	0,00	0,00	36 500,00	33 749,00	2 751,00	
2009 - 41015 : CG41 - FONDS D'AMENAGEMENT & EQUIPEMENT ACCESSIBILITE COUFFY	909	17 500,00	0,00	17 500,00	0,00	17 500,00	0,00	0,00	0,00	
2009 - 45008 : CG 45 - GRANDE HALLE DU CHATEAU DE CHAMEROLLES	905	24 949,62	0,00	24 949,62	0,00	0,00	24 949,62	0,00	24 949,62	

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

EN DEPENSES

Libellé de l'AP	Chap.	Stocks d'AP votées disponibles à l'affectation	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2012	Flux d'AP affectées dans l'année	AP affectées annulées	Stock d'AP affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2012	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2012	Ratio de couverture des AP affectées
2009 - 7052 : VT - EXPERIMENTATION TIC CPER 2007-2013	905	24 330,87	0,00	134 285,94	0,00	0,00	134 285,94	55 000,00	79 285,94	
2009 - 7104 : GP - EDIFICES PATRIMONIAUX CANDE ST MARTIN CPER 2007-2013 (art. 5.1)	903	0,00	0,00	167 000,00	0,00	0,00	167 000,00	83 500,00	83 500,00	
2009 - 7109 : GP - ABBAYE DE NOIRLAC CPER 2007-2013 (art. 5.2)	903	730 079,00	0,00	1 418 304,00	660 301,00	0,00	2 078 605,00	0,00	2 078 605,00	
2009 - 7110 : GP - CIMAC CONCOURS TRAVAUX EQUIPEMENTS CPER 2007-2013 (art. 5.2)	903	0,00	0,00	11 321 156,64	92 813,19	10 886 953,95	527 015,88	33 798,87	493 217,01	
2009 - 7111 : GP - EDIFICES PATRIMONIAUX VENDOME CPER 2007-2013 (art. 5.1)	903	0,00	0,00	83 000,00	0,00	0,00	83 000,00	0,00	83 000,00	
2009 - 7112 : GP - VALORISATION CATHEDRALE CHARTRES CPER 2007-2013 (art. 5.1)	903	0,00	0,00	1 575 200,00	0,00	0,00	1 575 200,00	293 800,00	1 281 400,00	
2009 - 7113 : GP - ARCHEOLOGIE VALORISATION DU RESULTAT DES RECHERCHES CPER 2007-2013 (art. 5.1)	903	0,00	0,00	417 000,00	0,00	0,00	417 000,00	7 000,00	410 000,00	
2009 - 7199 : VT - VELODROME DE BOURGES CPER 2007-2013	903	400,00	0,00	6 782 880,72	300 000,00	300 000,00	6 782 880,72	5 800 000,00	982 880,72	
2009 - 7206 : VT - SERVICES A LA POPULATION CPER 2007-2013	905	32 594,31	0,00	639 579,65	0,00	15 767,01	623 812,64	333 732,99	290 079,65	
2009 - 7207 : VT - MAISONS MEDICALES CPER 2007-2013	905	1 487 878,71	0,00	3 006 800,00	334 781,00	103,71	3 341 477,29	864 166,29	2 477 311,00	
2009 - 7208 : VT - FONCIER INVT CPER 2007-2013	905	1 533 105,48	0,00	2 271 554,69	100 728,87	0,00	2 372 283,56	50 364,43	2 321 919,13	
2009 - 7300 : GP - ADEME ENERGIES RENOUVELABLES CPER 2007-2013 (art. 2.2)	907	15 601,53	0,00	517 281,81	0,00	15 601,13	501 680,68	99 778,87	401 901,81	
2009 - 7301 : GP - ADEME BATIMENTS DURABLES CPER 2007-2013 (art. 2.2)	907	14 832,15	0,00	437 010,30	0,00	22 383,39	414 626,91	330 194,76	84 432,15	
2009 - 7302 : GP - ADEME EMERGENCE DE LA DEMANDE CPER 2007-2013 (art. 2.2)	907	0,00	0,00	3 170,00	0,00	0,00	3 170,00	3 170,00	0,00	
2009 - 7307 : VT - AGENCE DE L'EAU - APPELS A PROJETS ECONOMIE D'EAU CPER 2007-2013	907	2 500,00	0,00	137 736,45	0,00	17 904,25	119 832,20	57 500,00	62 332,20	
2009 - 7354 : VT - ADEME GESTION DES DECHETS CPER 2007-2013	907	150 000,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00	
2009 - 7406 : GP - LIGNE DE PROXIMITE CHARTRES - ORLEANS ET AUTRES LIGNES CPER 2007-2013 (art. 8.2)	908	1 402 875,00	0,00	9 306 625,00	13 793 125,00	0,00	23 099 750,00	4 137 938,00	18 961 812,00	
2009 - 7407 : GP - AUTOROUTES FERROVIAIRES - ETUDES ET TRAVAUX CPER 2007-2013 (art. 8.3)	908	751 500,00	0,00	805 625,00	0,00	0,00	805 625,00	0,00	805 625,00	

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

EN DEPENSES

Libellé de l'AP	Chap.	Stocks d'AP votées disponibles à l'affectation	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2012	Flux d'AP affectées dans l'année	AP affectées annulées	Stock d'AP affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2012	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2012	Ratio de couverture des AP affectées
2009 - 7408 : GP - ELECTRIFICATION BOURGES - SAINCAIZE CPER 2007-2013 (art. 8.1)	908	4 645 000,00	0,00	4 645 000,00	0,00	4 062 400,00	582 600,00	0,00	582 600,00	
2009 - 7409 : GP - CHARTRES - ORLEANS CPER 2007-2013 (art. 7.4)	908	0,00	0,00	18 062 500,00	18 062 500,00	18 062 500,00	18 062 500,00	7 312 500,00	10 750 000,00	
2009 - 7410 : GP - MODERNISATION DE LA LIGNE POLT - ETUDES ET TRAVAUX CPER 2007-2013 (art. 7.3)	908	12 500,00	0,00	5 300 000,00	5 287 500,00	12 500,00	10 575 000,00	1 496 875,00	9 078 125,00	
2009 - 7411 : GP - TCSP ORLEANS CPER 2007 2013 (art 7.2)	908	0,00	0,00	2 000 000,00	0,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	
2009 - 7412 : GP - TCSP TOURS CPER 2007 - 2013 (art. 7.2)	908	0,00	0,00	8 000 000,00	0,00	0,00	8 000 000,00	3 500 000,00	4 500 000,00	
2009 - 7617 : GP - EXTENSION FACULTE DE MEDECINE 2EME PHASE CPER 2007-2013 (art. 3.3)	902	0,00	0,00	4 350 000,00	0,00	0,00	4 350 000,00	3 080 000,00	1 270 000,00	
2009 - 7800 : GP - EQUIPEMENTS AFPA CPER 2007-2013 (ART. 6.1)	901	0,00	0,00	35 861,40	0,00	35 861,40	0,00	0,00	0,00	
2009 - 7900 : CPIER - OUVRAGES DOMANIAUX ET SECURITE CIVILE PROG 2009 CPIER 2007-2013 (art. 3)	907	162 661,00	0,00	697 267,91	0,00	9 634,00	687 633,91	298 460,00	389 173,91	
2009 - 7912 : CPIER-PREVENTION DES INONDATIONS-PAPI CPIER 2007-2013 (ART.2)	907	28 966,00	0,00	39 802,36	0,00	0,00	39 802,36	9 640,00	30 162,36	
2009 - 7920 : CPIER - SIGNALETIQUE LOIRE A VELO CPIER 2007-2013 (art. 5)	909	0,00	0,00	71 925,46	71 925,44	71 925,44	71 925,46	71 925,43	0,03	
2010 - 0006 : OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT LOCAL	903	288,52	0,00	10 788,01	0,00	0,00	10 788,01	854,70	9 933,31	
2010 - 0007 : ACQUISITION, RENOUVELLEMENT, REPARATION DE BIENS MEUBLES	902	130 677,42	0,00	5 643 395,20	0,00	44 850,75	5 598 544,45	3 569 461,86	2 029 082,59	
2010 - 0010 : CREATION ET RENOVATION TECHNIQUE DES SALLES DE CINEMA	903	165,00	0,00	10 418,81	0,00	0,00	10 418,81	10 000,00	418,81	
2010 - 0012 : AIDE A L'ENSEIGNEMENT PRIVE SOUS CONTRAT	902	27 397,27	0,00	175 499,27	0,00	4 395,13	171 104,14	140 224,00	30 880,14	
2010 - 0013 : ENTRETIEN, MAINTENANCE ET CADRE DE VIE	902	539 619,84	0,00	5 094 283,06	4 400,00	321 351,81	4 777 331,25	2 790 761,20	1 986 570,05	
2010 - 0014 : EXTENSIONS ET RESTRUCTURATIONS	902	255 213,59	0,00	15 078 687,08	0,00	0,00	15 078 687,08	498 937,18	14 579 749,90	
2010 - 0057 : FRAR	903	0,00	0,00	10 774,72	0,00	0,00	10 774,72	0,00	10 774,72	
2010 - 0068 : CAP HEBERGEMENTS TOURISTIQUES	909	177 228,83	0,00	493 502,01	0,00	35 120,11	458 381,90	237 849,82	220 532,08	

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

EN DEPENSES

Libellé de l'AP	Chap.	Stocks d'AP votées disponibles à l'affectation	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2012	Flux d'AP affectées dans l'année	AP affectées annulées	Stock d'AP affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2012	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2012	Ratio de couverture des AP affectées
2010 - 0078 : ITINERAIRE DE RANDONNEES	909	783,00	0,00	783,00	0,00	0,00	783,00	0,00	783,00	
2010 - 0154 : COEURS DE VILLAGE	905	1 049 371,70	0,00	5 192 339,76	0,00	523 485,16	4 668 854,60	3 042 985,14	1 625 869,46	
2010 - 0179 : EQUIPEMENTS DES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE	901	0,00	0,00	28 523,50	0,00	0,00	28 523,50	523,50	28 000,00	
2010 - 0180 : PLAN ANNUEL D'EQUIPEMENT DES CFA	901	39 279,71	0,00	172 827,15	0,00	0,00	172 827,15	96 872,54	75 954,61	
2010 - 0315 : ITINERANCE REGIONALE	903	35 143,00	0,00	40 501,00	0,00	0,00	40 501,00	557,50	39 943,50	
2010 - 0386 : ACQUISITION D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE	903	1 620,00	0,00	15 380,00	0,00	0,00	15 380,00	0,00	15 380,00	
2010 - 0422 : SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE RECHERCHE ET AUX POLES DE COMPETIT	909	505 831,00	0,00	664 541,00	0,00	0,00	664 541,00	3 501,55	661 039,45	
2010 - 0458 : AIDE A L'EQUIPEMENT DES CLUBS	903	18 865,49	0,00	117 767,66	0,00	0,00	117 767,66	15 547,20	102 220,46	
2010 - 0459 : CONSTRUCTION D'INSTALLATIONS SPORTIVES	903	31 310,85	0,00	265 604,55	0,00	0,00	265 604,55	192 350,00	73 254,55	
2010 - 0702 : EQUIPEMENTS STRUCTURANTS : FONDS SUD	905	61 571,19	0,00	1 429 446,50	0,00	12 519,19	1 416 927,31	1 127 875,31	289 052,00	
2010 - 0759 : FREMA	909	13 952,00	0,00	13 952,00	0,00	0,00	13 952,00	0,00	13 952,00	
2010 - 0769 : CREATEM	909	218 910,00	0,00	218 910,00	0,00	7 000,00	211 910,00	0,00	211 910,00	
2010 - 0791 : PFIL	909	62 000,00	0,00	127 979,89	0,00	0,00	127 979,89	0,00	127 979,89	
2010 - 0850 : APPELS A PROJET 2010	909	2 700,00	0,00	1 302 890,00	0,00	0,00	1 302 890,00	0,00	1 302 890,00	
2010 - 0880 : AIDES DIRECTES PARCS ET JARDINS	903	19 144,56	0,00	43 843,74	0,00	0,00	43 843,74	450,00	43 393,74	
2010 - 0896 : SOLEIL	909	0,00	0,00	534 100,00	0,00	0,00	534 100,00	0,00	534 100,00	
2010 - 0897 : CAP RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	909	226 542,00	0,00	1 086 608,73	0,00	22 953,50	1 063 655,23	446 366,59	617 288,64	
2010 - 0933 : ETUDES PREALABLES ET FONCIER	902	22 393,64	0,00	505 938,29	0,00	15,43	505 922,86	213 458,85	292 464,01	

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

EN DEPENSES

Libellé de l'AP	Chap.	Stocks d'AP votées disponibles à l'affectation	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2012	Flux d'AP affectées dans l'année	AP affectées annulées	Stock d'AP affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2012	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2012	Ratio de couverture des AP affectées
2010 - 0944 : AIDE AU CONSEIL	909	16 496,00	0,00	16 496,00	0,00	3 040,00	13 456,00	0,00	13 456,00	
2010 - 0984 : CAP HEBERGEMENTS STRUCTURANTS	909	700 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00	90 000,00	910 000,00	
2010 - 1087 : SUPPRESSION DU PASSAGE A NIVEAU DE NEUILLE PONT PIERRE	908	150 000,00	0,00	1 050 000,00	900 000,00	0,00	1 950 000,00	400 000,00	1 550 000,00	
2010 - 1101 : RNR ETANG DE NARBONNE (37)	907	0,00	0,00	126 000,00	0,00	0,00	126 000,00	0,00	126 000,00	
2010 - 1109 : RNR LE PLANTON (18)	907	0,00	0,00	147 000,00	0,00	0,00	147 000,00	0,00	147 000,00	
2010 - 1110 : RNR GRANDES BRUYERES (45)	907	147 000,00	0,00	147 000,00	0,00	0,00	147 000,00	0,00	147 000,00	
2010 - 1112 : RNR CAVE DES INNOCENTS (37)	907	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00	
2010 - 1113 : RNR ETANG DE CERCANCEAUX (45)	907	0,00	0,00	126 000,00	0,00	0,00	126 000,00	0,00	126 000,00	
2010 - 1115 : RNR VALLE DES CAILLES (28)	907	86 207,00	0,00	114 189,00	14 244,00	0,00	128 433,00	7 122,00	121 311,00	
2010 - 1124 : FONDS D'INVESTISSEMENT POUR LES MUSEES ET INSTITUTS D'ARTS P	903	4 505,00	0,00	11 469,93	0,00	0,00	11 469,93	840,00	10 629,93	
2010 - 1180 : PLAN VELO 1ERE TRANCHE	908	198 164,40	0,00	266 500,00	68 335,60	66 500,00	268 335,60	66 500,00	201 835,60	
2010 - 1181 : AFFICHEURS	908	407 714,00	0,00	790 000,00	0,00	0,00	790 000,00	300 000,00	490 000,00	
2010 - 1214 : GROSSES REPARATIONS, GROS ENTRETIENS	902	0,00	0,00	7 653 265,46	0,00	0,00	7 653 265,46	1 040 398,68	6 612 866,78	
2010 - 1259 : FONCIER AGRICULTURE DURABLE	909	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	0,00	0,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	
2010 - 1422 : SOUTIEN AU PROG DE RECHERCHE ET AUX POLES DE COMPETITIVITE	909	592 576,40	0,00	710 113,94	0,00	0,00	710 113,94	13 595,68	696 518,26	
2010 - 1447 : CULTURE O CENTRE	903	0,00	0,00	137,00	0,00	137,00	0,00	0,00	0,00	
2010 - 1462 : CR AGGLO ORLEANS 3G 3G	905	6 137 056,99	0,00	31 589 109,80	2 639 598,70	117 519,00	34 111 189,50	8 711 433,30	25 399 756,20	
2010 - 1475 : FOURNITURES D'ORDINATEURS PORTABLES	902	90 000,00	0,00	407 362,42	0,00	0,00	407 362,42	0,00	407 362,42	

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

EN DEPENSES

Libellé de l'AP	Chap.	Stocks d'AP votées disponibles à l'affectation	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2012	Flux d'AP affectées dans l'année	AP affectées annulées	Stock d'AP affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2012	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2012	Ratio de couverture des AP affectées
2010 - 1525 : DIP	909	0,00	0,00	88 000,00	0,00	0,00	88 000,00	59 623,33	28 376,67	
2010 - 1605 : ENIVL EXTENSION	902	1 250 000,00	0,00	1 276 481,86	0,00	0,00	1 276 481,86	3 348,80	1 273 133,06	
2010 - 1694 : APPUI AUX PROJETS DE COOPERATION INTERNATIONALE	900	95 610,00	0,00	108 888,99	0,00	0,00	108 888,99	3 645,00	105 243,99	
2010 - 1773 : AEROPORT DE CHATEAUROUX : INVESTISSEMENT SUR LE PATRIMOINE R	905	0,00	0,00	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00	
2010 - 18016 : CG18 - GARE ROUTIERE DE BOURGES	908	63 432,29	0,00	63 432,29	0,00	0,00	63 432,29	0,00	63 432,29	
2010 - 1899 : FONDS DE SOUTIEN A LA CREATION CINEMATOGRAPHIQUE ET AUDIOVIS	903	0,00	0,00	162 000,00	0,00	0,00	162 000,00	131 947,71	30 052,29	
2010 - 1952 : MAITRISE DE L'ENERGIE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES (HORS ADEME)	907	0,00	0,00	329 232,60	0,00	0,00	329 232,60	0,00	329 232,60	
2010 - 3004 : EQUIPEMENT TECHNIQUE INVENTAIRE	903	0,00	0,00	851,06	0,00	851,06	-0,00	0,00	-0,00	
2010 - 3437 : CERTEM + PHASE 3	909	0,00	0,00	2 325 000,00	0,00	0,00	2 325 000,00	734 296,80	1 590 703,20	
2010 - 36016 : CG 36 - VOLET ENERGIE	907	943 729,05	0,00	1 580 513,71	575 543,36	0,00	2 156 057,07	264 010,15	1 892 046,92	
2010 - 36019 : CG36 - ACCESSIBILITE DES SERVICES AUX PMR DANS LES GARES ET	908	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00	1 000 000,00	100 000,00	900 000,00	
2010 - 37005 : CG37 - CANDE	909	645 108,00	0,00	755 400,52	0,00	0,00	755 400,52	100 000,00	655 400,52	
2010 - 37008 : CG37 - JARDINS DES CHATEAUX ET MUSEES	903	1 326 968,00	0,00	1 499 604,00	0,00	0,00	1 499 604,00	0,00	1 499 604,00	
2010 - 37019 : CG 37 - DEPLOIEMENT WIMAX	905	0,00	0,00	175 000,00	0,00	0,00	175 000,00	175 000,00	0,00	
2010 - 37021 : CG 37 - PORTS ET MARINE DE LOIRE	907	781 117,28	0,00	1 060 877,00	269 182,00	41 147,28	1 288 911,72	279 759,72	1 009 152,00	
2010 - 4000 : CAP CREATION CENTRE	909	252 804,08	0,00	332 804,08	0,00	0,00	332 804,08	80 000,00	252 804,08	
2010 - 4001 : CAP DEVELOPPEMENT CENTRE	909	1 151 492,79	0,00	2 415 639,64	0,00	782 671,85	1 632 967,79	515 837,71	1 117 130,08	
2010 - 4002 : CAP EMPLOI CENTRE	909	1 227 600,00	0,00	1 517 600,00	0,00	0,00	1 517 600,00	176 000,00	1 341 600,00	

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

EN DEPENSES

Libellé de l'AP	Chap.	Stocks d'AP votées disponibles à l'affectation	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2012	Flux d'AP affectées dans l'année	AP affectées annulées	Stock d'AP affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2012	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2012	Ratio de couverture des AP affectées
2010 - 4006 : FONDS D'INVESTISSEMENT PR LE DVPT DE L'ECONOMIE VERTE	909	40 000,00	0,00	1 940 000,00	0,00	0,00	1 940 000,00	940 000,00	1 000 000,00	
2010 - 45010 : CG 45 - ETUDE DE FAISABILITE VELOURTE CANAUX	909	26 203,55	0,00	26 203,55	0,00	4 733,55	21 470,00	0,00	21 470,00	
2010 - 7100 : GP - CHAUMONT COMMANDE ARTISTIQUE 2 CPER 2007-2013 (art.5.1)	903	21 194,12	0,00	182 188,23	0,00	0,00	182 188,23	138 784,49	43 403,74	
2010 - 7114 : GP - CENTRE D'ART D'OLIVIER DEBRE CPER 2007-2013 (ART 5.2)	903	2 700 000,00	0,00	2 700 000,00	0,00	0,00	2 700 000,00	0,00	2 700 000,00	
2010 - 7115 : GP - MAISON DE LA CULTURE DE BOURGES CPER 2007-2013 (ART 5.2)	903	0,00	0,00	2 000 000,00	0,00	0,00	2 000 000,00	1 600 000,00	400 000,00	
2010 - 7116 : GP - MUSEE GIRODET DE MONTARGIS CPER 2007-2013 (art. 5.2)	903	897 000,00	0,00	897 000,00	0,00	0,00	897 000,00	0,00	897 000,00	
2010 - 7119 : GP - ARGENTOMAGUS DE SAINT-MARCEL CPER 2007-2013 (art. 5.1)	903	0,00	0,00	49 118,60	0,00	49 118,60	-0,00	0,00	-0,00	
2010 - 7300 : GP - ADEME ENERGIES RENOUVELABLES CPER 2007-2013 (art 2.2)	907	19 319,00	0,00	285 253,04	0,00	19 319,00	265 934,04	39 681,00	226 253,04	
2010 - 7301 : GP - ADEME BATIMENTS DURABLES CPER 2007-2013 (ART 2.2)	907	0,00	0,00	418 573,55	0,00	0,00	418 573,55	139 180,00	279 393,55	
2010 - 7302 : GP - ADEME EMERGENCE DE LA DEMANDE CPER 2007-2013 (ART 2.2)	907	0,00	0,00	85 964,05	0,00	0,00	85 964,05	36 819,89	49 144,16	
2010 - 7307 : VT - AGENCE DE L'EAU - APPELS A PROJETS ECONOMIES D'EAU CPER 2007-2013 (art 14.3)	907	341 672,50	0,00	404 375,00	0,00	0,00	404 375,00	6 177,00	398 198,00	
2010 - 7353 : VT - HEBERGEMENT ECOPOLE CPER 2007-2013	907	14 937,00	0,00	14 937,00	0,00	0,00	14 937,00	0,00	14 937,00	
2010 - 7900 : CPIER - OUVRAGES DOMANIAUX ET SECURITE CIVILE- PROG 2010 CPIER 2007-2013 (art. 3)	907	2 319 148,00	0,00	3 336 452,00	83 324,00	0,00	3 419 776,00	488 052,00	2 931 724,00	
2010 - 7913 : CPIER - EFFACEMENT DE BARRAGES CPIER 2007-2013 (art.3)	907	100 432,00	0,00	5 216,00	0,00	0,00	5 216,00	4 784,00	432,00	
2011 - 0006 : OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT LOCAL	903	5 895,97	0,00	63 495,97	0,00	0,00	63 495,97	35 825,36	27 670,61	
2011 - 0007 : ACQUISITION, RENOUVELLEMENT, REPARATION DE BIENS MEUBLES	902	7 909,74	0,00	5 838 594,77	0,00	0,00	5 838 594,77	3 594 830,43	2 243 764,34	
2011 - 0012 : AIDE A L'ENSEIGNEMENT PRIVE SOUS CONTRAT	902	9 743,09	0,00	1 850 900,61	0,00	6 131,09	1 844 769,52	1 754 059,10	90 710,42	
2011 - 0013 : ENTRETIEN, MAINTENANCE ET CADRE DE VIE	902	219 889,69	0,00	3 266 914,00	34 300,00	48 796,05	3 252 417,95	1 641 595,80	1 610 822,15	

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

EN DEPENSES

Libellé de l'AP	Chap.	Stocks d'AP votées disponibles à l'affectation	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2012	Flux d'AP affectées dans l'année	AP affectées annulées	Stock d'AP affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2012	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2012	Ratio de couverture des AP affectées
2011 - 0068 : CAP HEBERGEMENTS TOURISTIQUES	909	121 173,45	0,00	989 788,80	0,00	1 491,38	988 297,42	351 525,37	636 772,05	
2011 - 0078 : ITINERAIRE DE RANDONNEES	909	4 852,00	0,00	7 426,00	0,00	0,00	7 426,00	2 574,00	4 852,00	
2011 - 0154 : COEURS DE VILLAGE	905	12 679,05	0,00	607 740,00	0,00	12 679,05	595 060,95	422 580,95	172 480,00	
2011 - 0179 : EQUIPEMENTS DES CENTRES DE FP	901	0,00	0,00	49 702,00	0,00	0,00	49 702,00	49 702,00	0,00	
2011 - 0180 : PLAN ANNUEL D'EQUIPEMENT DES CFA	901	100 026,29	0,00	472 994,76	0,00	67 795,30	405 199,46	356 838,78	48 360,68	
2011 - 0255 : MISE EN OEUVRE DES ACCORDS DE COOPERATION	900	37 475,00	0,00	220 220,50	120 466,00	60 572,00	280 114,50	33 901,37	246 213,13	
2011 - 0293 : FRRAB	903	7 322,00	0,00	10 486,00	0,00	0,00	10 486,00	3 164,00	7 322,00	
2011 - 0315 : ITINERANCE REGIONALE	903	852,83	0,00	13 687,50	0,00	852,83	12 834,67	12 834,67	0,00	
2011 - 0386 : ACQUISITION D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE	903	270,00	0,00	72 470,00	0,00	0,00	72 470,00	54 210,00	18 260,00	
2011 - 0422 : SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE RECHERCHE ET AUX POLES DE COMPETI TIVITE	909	104 066,51	0,00	1 059 114,81	0,00	0,00	1 059 114,81	197 930,45	861 184,36	
2011 - 0458 : AIDE À L'ÉQUIPEMENT DES CLUBS	903	14 512,05	0,00	523 099,02	0,00	2 673,81	520 425,21	387 189,10	133 236,11	
2011 - 0459 : CONSTRUCTION D'INSTALLATIONS SPORTIVES	903	6 833,89	0,00	1 051 945,26	4 560,00	11 393,89	1 045 111,37	503 458,25	541 653,12	
2011 - 0460 : UNIVERSITE NUMERIQUE	902	29 068,00	0,00	204 100,00	0,00	29 000,00	175 100,00	175 032,00	68,00	
2011 - 0677 : CONVENTIONS VERTES 2011-2013	907	66 295,00	0,00	264 487,50	1 200,00	0,00	265 687,50	27 600,00	238 087,50	
2011 - 0702 : EQUIPEMENTS STRUCTURANTS - FONDS SUD	905	1 595 571,00	0,00	2 000 000,00	0,00	0,00	2 000 000,00	48 545,80	1 951 454,20	
2011 - 0717 : FRAC ACQUISITION D'OEUVRES	903	0,00	0,00	26 000,00	0,00	0,00	26 000,00	26 000,00	0,00	
2011 - 0759 : FREMA	909	48 400,00	0,00	81 242,00	0,00	48 400,00	32 842,00	32 842,00	0,00	
2011 - 0769 : CREATEM	909	220 920,00	0,00	602 080,00	0,00	220 920,00	381 160,00	351 160,00	30 000,00	

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

EN DEPENSES

Libellé de l'AP	Chap.	Stocks d'AP votées disponibles à l'affectation	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2012	Flux d'AP affectées dans l'année	AP affectées annulées	Stock d'AP affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2012	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2012	Ratio de couverture des AP affectées
2011 - 0791 : PFIL	909	0,00	0,00	400 000,00	0,00	0,00	400 000,00	240 000,00	160 000,00	
2011 - 0832 : INSTITUT DE TOURAINE	902	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00	
2011 - 0850 : APPELS A PROJETS 2011	909	3 079 358,17	0,00	6 126 600,00	0,00	11 358,17	6 115 241,83	418 641,83	5 696 600,00	
2011 - 0880 : AIDES DIRECTES PARCS ET JARDINS	903	0,00	0,00	40 385,50	0,00	0,00	40 385,50	2 776,56	37 608,94	
2011 - 0897 : CAP RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	909	288 057,30	0,00	908 874,24	0,00	0,00	908 874,24	167 197,86	741 676,38	
2011 - 0929 : CAP SOLIDAIRE	909	106 000,00	0,00	106 000,00	0,00	0,00	106 000,00	0,00	106 000,00	
2011 - 0933 : ETUDES PREALABLES ET FONCIER	902	1 480,27	0,00	527 689,06	3 042,00	4 311,10	526 419,96	232 723,03	293 696,93	
2011 - 0984 : CAP HEBERGEMENTS STRUCTURANTS	909	400 000,00	0,00	400 000,00	0,00	0,00	400 000,00	0,00	400 000,00	
2011 - 1003 : RECONSTRUCTION DE L'ECOLE DE LA CROIX ROUGE DE TOURS	901	0,00	0,00	3 689 056,00	0,00	0,00	3 689 056,00	1 380 000,00	2 309 056,00	
2011 - 1004 : IFAS DE BOURGES	901	250 000,00	0,00	250 000,00	0,00	0,00	250 000,00	0,00	250 000,00	
2011 - 1011 : RENOVATION DE L'ECOLE DE CHALETTE SUR LOING	901	1 245 000,00	0,00	1 245 000,00	0,00	0,00	1 245 000,00	0,00	1 245 000,00	
2011 - 1094 : BILLETIQUE INVESTISSEMENT	908	290 755,01	0,00	466 575,74	160 500,00	29 154,03	597 921,71	127 820,73	470 100,98	
2011 - 1116 : RNR LES PATURES (45)	907	0,00	0,00	126 000,00	0,00	0,00	126 000,00	0,00	126 000,00	
2011 - 1117 : RNR COTE DU PRIEUR (28)	907	0,00	0,00	147 000,00	0,00	0,00	147 000,00	0,00	147 000,00	
2011 - 1122 : ENTRETIEN DU CREPS	903	1 032,52	0,00	90 000,00	0,00	0,00	90 000,00	89 942,34	57,66	
2011 - 1124 : FONDS D'INVESTISSEMENT POUR LES MUSEES ET INSTITUTIONS D'ARTS PLASTIQUES	903	0,00	0,00	20 537,00	0,00	0,00	20 537,00	20 537,00	0,00	
2011 - 1146 : RNR MARAIS DE TALIGNY (37)	907	111 174,00	0,00	126 000,00	14 826,00	0,00	140 826,00	0,00	140 826,00	
2011 - 1147 : RNR ETANG FOUCAULT (36)	907	87 000,00	0,00	126 000,00	21 000,00	0,00	147 000,00	9 000,00	138 000,00	

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

EN DEPENSES

Libellé de l'AP	Chap.	Stocks d'AP votées disponibles à l'affectation	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2012	Flux d'AP affectées dans l'année	AP affectées annulées	Stock d'AP affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2012	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2012	Ratio de couverture des AP affectées
2011 - 1214 : GROSSES REPARATIONS, GROS ENTRETIENS	902	0,00	0,00	3 133 847,92	1 200 000,00	0,00	4 333 847,92	1 472 157,02	2 861 690,90	
2011 - 1225 : ETUDE VELOURUTE PARIS-LE MONT SAINT MICHEL	909	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00	
2011 - 1305 : FRAM et FRAR	903	717,00	0,00	20 097,00	0,00	0,00	20 097,00	8 000,00	12 097,00	
2011 - 1306 : FONDOS RÉGIONAL DE SOUTIEN À LA NUMÉRISATION DES SALLES DE CINEMA	903	102 926,36	0,00	259 500,00	142 000,00	192,17	401 307,83	167 348,72	233 959,11	
2011 - 1330 : AAP BIODIVERSITE 2011	907	20 715,79	0,00	250 000,00	230 514,00	0,00	480 514,00	44 481,00	436 033,00	
2011 - 1401 : LIGNE DOURDAN LA MEMBROLLE (HORS CPER)	908	0,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	4 000 000,00	0,00	4 000 000,00	
2011 - 1422 : SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE RECHERCHE DU POLE SSEE	909	597 644,91	0,00	729 175,72	0,00	0,00	729 175,72	0,00	729 175,72	
2011 - 1427 : FONDOS D'AMORCAGE	909	0,00	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00	0,00	6 000 000,00	330 000,00	5 670 000,00	
2011 - 1446 : CENTRE IMAGE	903	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00	
2011 - 1448 : LIVRE AU CENTRE	903	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00	
2011 - 1475 : FOURNITURES D'ORDINATEURS PORTABLES	902	0,00	0,00	631 526,84	0,00	0,00	631 526,84	271 690,26	359 836,58	
2011 - 1501 : ALHYANCE	909	5 000 000,00	0,00	6 000 000,00	0,00	0,00	6 000 000,00	500 000,00	5 500 000,00	
2011 - 1558 : CMA 37 - EQUIPEMENTS LOURDS SUITE TRAVAUX	901	873 050,00	0,00	1 800 826,55	482 996,00	0,00	2 283 822,55	435 661,20	1 848 161,35	
2011 - 1610 : PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL 1ER GROUPE	905	400 000,00	0,00	400 000,00	0,00	0,00	400 000,00	0,00	400 000,00	
2011 - 1694 : APPUI AUX PROJETS DE COOPERATION INTERNATIONALE	900	611 294,90	0,00	849 617,50	165 840,10	0,00	1 015 457,60	111 915,83	903 541,77	
2011 - 1704 : CR AGGLO BOURGES 3G	905	15 810 000,00	0,00	15 750 000,00	0,00	0,00	15 750 000,00	0,00	15 750 000,00	
2011 - 1759 : CAP DEVELOPPEMENT ARTISANAT	909	149 952,00	0,00	230 259,00	0,00	2 274,00	227 985,00	58 927,00	169 058,00	
2011 - 1769 : CAP ARTISANAT CREATION	909	66 542,85	0,00	195 645,00	0,00	3 621,85	192 023,15	111 102,15	80 921,00	

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

EN DEPENSES

Libellé de l'AP	Chap.	Stocks d'AP votées disponibles à l'affectation	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2012	Flux d'AP affectées dans l'année	AP affectées annulées	Stock d'AP affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2012	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2012	Ratio de couverture des AP affectées
2011 - 1773 : FONDS SUD : AEROPORT DE CHATEAUROUX INV SUR PATRIMOINE REGIONAL	905	169 418,75	0,00	278 200,00	0,00	71 668,75	206 531,25	108 781,25	97 750,00	
2011 - 18017 : CG 18 - LOGEMENTS SOCIAUX ECO QUARTIER BAUDENS	905	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	
2011 - 18021 : CG 18 - INTERNET POUR TOUS	905	90,00	0,00	215 795,00	0,00	0,00	215 795,00	0,00	215 795,00	
2011 - 18022 : CG 18 - MISE EN ACCESSIBILITE DES POINTS D'ARRETS	908	300 000,00	0,00	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00	
2011 - 1842 : CRP PERCHE 3G	905	3 902 381,38	0,00	5 700 000,00	1 558 513,00	794,38	7 257 718,62	847 085,62	6 410 633,00	
2011 - 1843 : CRP VAL DE CREUSE VAL D'ANGLIN 3G	905	2 981 800,00	0,00	4 770 000,00	1 572 800,00	0,00	6 342 800,00	1 353 000,00	4 989 800,00	
2011 - 1844 : CRP LOIRE VAL D'AUBOIS 3G	905	4 153 432,80	0,00	4 850 000,00	533 900,00	132,80	5 383 767,20	137 942,20	5 245 825,00	
2011 - 1846 : CRP BERRY SAINT AMAND 3G	905	7 263 000,00	0,00	7 370 000,00	0,00	0,00	7 370 000,00	0,00	7 370 000,00	
2011 - 1847 : CRP VALENCAY 3G	905	4 931 225,67	0,00	5 480 000,00	271 739,00	464,67	5 751 274,33	175 835,33	5 575 439,00	
2011 - 1848 : CRP SOLOGNE VAL SUD 3G	905	4 079 020,00	0,00	4 570 000,00	367 012,00	3 132,00	4 933 880,00	176 930,00	4 756 950,00	
2011 - 1849 : CRP LA CHATRE EN BERRY 3G	905	5 062 425,53	0,00	5 860 000,00	484 300,00	12 285,53	6 332 014,47	144 014,47	6 188 000,00	
2011 - 1854 : CRP DUNOIS 3G	905	3 835 770,00	0,00	5 270 000,00	747 400,00	0,00	6 017 400,00	274 500,00	5 742 900,00	
2011 - 1899 : FONDS DE SOUTIEN A LA CREATION CINEMATOGRAPHIQUE ET AUDIOVISUELLE	903	0,00	0,00	162 000,00	0,00	0,00	162 000,00	0,00	162 000,00	
2011 - 1938 : CONTRAT VILLE MOYENNE - LANGEAIS 2G	905	0,00	0,00	251 000,00	0,00	0,00	251 000,00	0,00	251 000,00	
2011 - 1939 : CONTRAT VILLE MOYENNE - LE BLANC 2G	905	0,00	0,00	441 000,00	0,00	0,00	441 000,00	0,00	441 000,00	
2011 - 1940 : CONTRAT VILLE MOYENNE - VENDOME 2G	905	950 000,00	0,00	1 080 000,00	130 000,00	0,00	1 210 000,00	0,00	1 210 000,00	
2011 - 1942 : CONTRAT VILLE MOYENNE SAINT-AMAND-MONTROND 2G	905	0,00	0,00	721 000,00	0,00	0,00	721 000,00	0,00	721 000,00	
2011 - 1955 : EFFICACITE ENERGETIQUE POUR 5 LYCEES PAR AN	902	0,00	0,00	12 227 432,57	0,00	0,00	12 227 432,57	135 164,78	12 092 267,79	

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

EN DEPENSES

Libellé de l'AP	Chap.	Stocks d'AP votées disponibles à l'affectation	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2012	Flux d'AP affectées dans l'année	AP affectées annulées	Stock d'AP affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2012	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2012	Ratio de couverture des AP affectées
2011 - 2200 : SONORISATION DE L'HEMICYCLE	900	150 000,00	0,00	500 000,00	350 000,00	350 000,00	500 000,00	306 372,50	193 627,50	
2011 - 2775 : C.P.E POUR 18 LYCEES (Loyer Invnt)	902	0,00	0,00	36 297 163,88	34 688 165,95	34 688 165,95	36 297 163,88	1 874 741,24	34 422 422,64	
2011 - 28006 : CG 28 - CRÉATION D'UNE SALLE DE SPECTACLES A ANET	903	0,00	0,00	195 000,00	0,00	0,00	195 000,00	117 000,00	78 000,00	
2011 - 28007 : CG 28 - RESTRUCTURATION ARCHIVES DEPARTEMENTALES	905	300 000,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00	40 000,00	160 000,00	
2011 - 28008 : CG 28 - ESPACE AQUALUDIQUE	905	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00	800 000,00	240 000,00	560 000,00	
2011 - 28012 : CG 28 - AMENAGEMENT STATION DE PECHE A THIRON GARDAIS	909	493 000,00	0,00	493 000,00	0,00	0,00	493 000,00	0,00	493 000,00	
2011 - 28013 : CG 28 - VELOROUTES VALLEES DU LOIR ET DE L'EURE : TRAVAUX	909	165 000,00	0,00	400 000,00	235 000,00	0,00	635 000,00	0,00	635 000,00	
2011 - 28019 : CG 28 - MISE EN ACCESSIBILITE DES POINTS D'ARRETS	908	150 000,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00	
2011 - 2899 : AGENCE CENTRE IMAGE : PATRIMOINE	903	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00	
2011 - 2903 : LGV SUD EUROPE ATLANTIQUE TRAVAUX	908	3 174 654,00	0,00	17 836 737,30	0,00	0,00	17 836 737,30	4 614 162,23	13 222 575,07	
2011 - 3004 : EQUIPEMENT TECHNIQUE INVENTAIRE	903	0,00	0,00	7 872,30	0,00	44,77	7 827,53	327,53	7 500,00	
2011 - 3108 : CHAUMONT INVESTISSEMENT	903	0,00	0,00	12 500,00	0,00	0,00	12 500,00	12 500,00	0,00	
2011 - 3157 : FONDS SPECIAL TEMPETE NOVEMBRE 2010	909	181 770,00	0,00	181 770,00	0,00	0,00	181 770,00	0,00	181 770,00	
2011 - 36017 : CG 36 - ACCESSIBILITE DE LA ZA D'OZANS	905	200,00	0,00	265 000,00	264 800,00	0,00	529 800,00	0,00	529 800,00	
2011 - 37022 : CG 37 - MUSÉE DES BEAUX ARTS DE TOURS	903	0,00	0,00	250 000,00	0,00	0,00	250 000,00	0,00	250 000,00	
2011 - 4000 : CAP CREATION CENTRE	909	325 000,00	0,00	510 000,00	0,00	0,00	510 000,00	162 200,00	347 800,00	
2011 - 4001 : CAP DEVELOPPEMENT CENTRE	909	997 050,19	0,00	4 480 446,25	0,00	675 627,91	3 804 818,34	1 498 626,93	2 306 191,41	
2011 - 4002 : CAP EMPLOI CENTRE	909	193 900,59	0,00	1 667 530,59	0,00	75 000,00	1 592 530,59	202 600,00	1 389 930,59	

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

EN DEPENSES

Libellé de l'AP	Chap.	Stocks d'AP votées disponibles à l'affectation	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2012	Flux d'AP affectées dans l'année	AP affectées annulées	Stock d'AP affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2012	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2012	Ratio de couverture des AP affectées
2011 - 41001 : CG 41 - FRICHE INDUSTRIELLE DE L'AGGLOMERATION DE BLOIS	905	217 766,00	0,00	750 000,00	532 234,00	0,00	1 282 234,00	106 446,80	1 175 787,20	
2011 - 41020 : CG 41 - AMENAGEMENT NUMERIQUE	905	0,00	0,00	324 500,00	0,00	0,00	324 500,00	0,00	324 500,00	
2011 - 4117 : FRAC SUBSISTANCES : SCENOGRAPHIE	903	0,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	45 000,00	0,00	45 000,00	
2011 - 4118 : FRAC RESERVES : EQUIPEMENT	903	0,00	0,00	11 399,50	0,00	0,00	11 399,50	5 974,62	5 424,88	
2011 - 4119 : FRAC SUBSISTANCES : AMENAGEMENT D'UN JARDIN	903	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	200 000,00	5 992,26	194 007,74	
2011 - 7001 : VT - COUVERTURE TRES HAUT DEBIT 3	905	11 864 302,50	0,00	12 000 000,00	54 250,00	0,00	12 054 250,00	0,00	12 054 250,00	
2011 - 7007 : VT - GEO-CENTRE	905	74 023,75	0,00	150 000,00	54 000,00	28 023,75	175 976,25	48 976,25	127 000,00	
2011 - 7300 : GP - ADEME ENERGIES RENOUVELABLES CPER 2007-2013 (art.2.2)	907	0,00	0,00	886 138,77	100 000,00	100 000,00	886 138,77	213 302,24	672 836,53	
2011 - 7301 : GP - ADEME BATIMENTS DURABLES CPER 2007-2013 (art.2.2)	907	25 600,00	0,00	889 926,00	0,00	25 600,00	864 326,00	153 298,10	711 027,90	
2011 - 7302 : GP - ADEME EMERGENCE DE LA DEMANDE CPER 2007-2013 (art.2.2)	907	1 176,00	0,00	327 190,92	0,00	1 176,00	326 014,92	63 042,64	262 972,28	
2011 - 7305 : VT - ADEME LIG'AIR CPER 2007-2013 (art. 14.2)	907	0,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00	0,00	
2011 - 7307 : VT - AAP ECO L'EAU	907	350 698,96	0,00	575 000,00	0,00	1 014,96	573 985,04	83 147,04	490 838,00	
2011 - 7320 : VT - PNR BRENNE 2011/2013 CPER 2007-2013	907	186 471,00	0,00	330 000,00	53 529,00	0,00	383 529,00	101 990,00	281 539,00	
2011 - 7321 : VT - PNR LAT 2011/2013 CPER 2007-2013	907	86 823,14	0,00	241 435,00	81 718,00	0,00	323 153,00	51 177,50	271 975,50	
2011 - 7322 : VT - PNR PERCHE 2011/2013 CPER 2007-2013	907	75 639,00	0,00	158 896,00	45 430,00	0,00	204 326,00	27 615,00	176 711,00	
2011 - 7502 : GP - PLATE FORME ENERGIE BATIMENT	909	4 000 000,00	0,00	4 000 000,00	0,00	0,00	4 000 000,00	0,00	4 000 000,00	
2011 - 7550 : GP - CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE	909	16 947,00	0,00	16 798,50	0,00	0,00	16 798,50	8 201,50	8 597,00	
2011 - 7605 : GP - IUT ORLEANS 3EME PHASE CPER 2007 - 2013	902	-40 000,00	0,00	2 400 000,00	0,00	0,00	2 400 000,00	0,00	2 400 000,00	

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

EN DEPENSES

Libellé de l'AP	Chap.	Stocks d'AP votées disponibles à l'affectation	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2012	Flux d'AP affectées dans l'année	AP affectées annulées	Stock d'AP affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2012	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2012	Ratio de couverture des AP affectées
2011 - 7900 : CPIER - OUVRAGES DOMANIAUX ET SECURITE CIVILE - PROG 2011 CPIER 2007-2013 (art.3)	907	2 582 332,00	0,00	4 266 079,00	0,00	156 637,00	4 109 442,00	519 552,00	3 589 890,00	
2012 - 0006 : OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT LOCAL	903	0,00	122 300,00	0,00	122 244,00	0,00	122 244,00	43 000,00	79 244,00	
2012 - 0007 : ACQUISITION, RENOUVELLEMENT, REPARATIONS DE BIENS	902	0,00	13 385 000,00	0,00	14 045 000,00	660 000,00	13 385 000,00	5 081 431,13	8 303 568,87	
2012 - 0012 : AIDE A L'INVESTISSEMENT DANS L'ENSEIGNEMENT PRIVE SOUS CONTRAT	902	0,00	5 000 000,00	0,00	5 986 190,00	991 067,00	4 995 123,00	3 100 760,95	1 894 362,05	
2012 - 0013 : ENTRETIEN, MAINTENANCE ET CADRE DE VIE	902	0,00	4 500 000,00	0,00	4 399 500,00	0,00	4 399 500,00	1 814 667,11	2 584 832,89	
2012 - 0014 : EXTENSIONS RESTRUCTURATIONS	902	0,00	26 860 000,00	0,00	23 810 000,00	0,00	23 810 000,00	281 773,53	23 528 226,47	
2012 - 0068 : CAP HEBERGEMENT TOURISTIQUE	909	0,00	1 500 000,00	0,00	1 479 941,50	0,00	1 479 941,50	481 010,00	998 931,50	
2012 - 0078 : ITINERAIRE DE RANDONNEES	909	0,00	10 000,00	0,00	9 209,00	180,05	9 028,95	5 569,45	3 459,50	
2012 - 0154 : COEURS DE VILLAGE	905	0,00	22 500 000,00	0,00	21 488 200,00	53 410,56	21 434 789,44	5 152 336,74	16 282 452,70	
2012 - 0179 : EQUIPEMENTS DES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE	901	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00	53 768,50	26 231,50	
2012 - 0180 : PLAN ANNUEL D'EQUIPEMENT DES CFA	901	0,00	2 000 000,00	0,00	2 002 261,52	16 601,83	1 985 659,69	1 527 971,30	457 688,39	
2012 - 0293 : FRRAB	903	0,00	20 000,00	0,00	10 956,00	0,00	10 956,00	7 318,00	3 638,00	
2012 - 0315 : ITINERANCE REGIONALE	903	0,00	60 000,00	0,00	34 662,00	754,80	33 907,20	23 839,20	10 068,00	
2012 - 0386 : ACQUISITION D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE	903	0,00	127 500,00	0,00	127 190,00	0,00	127 190,00	58 210,00	68 980,00	
2012 - 0422 : SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE RECHERCHE ET AUX POLES DE COMPETIT	909	0,00	750 000,00	0,00	532 089,00	0,00	532 089,00	200 603,05	331 485,95	
2012 - 0458 : AIDE A L'EQUIPEMENT DES CLUBS	903	0,00	1 122 700,00	0,00	1 143 295,00	20 608,29	1 122 686,71	668 778,26	453 908,45	
2012 - 0459 : CONSTRUCTION INSTALLATIONS SPORTIVES	903	0,00	1 529 700,00	0,00	1 529 700,00	13 375,75	1 516 324,25	647 165,75	869 158,50	
2012 - 0460 : UNIVERSITE NUMERIQUE	902	0,00	250 000,00	0,00	55 662,00	0,00	55 662,00	42 331,00	13 331,00	

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

EN DEPENSES

Libellé de l'AP	Chap.	Stocks d'AP votées disponibles à l'affectation	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2012	Flux d'AP affectées dans l'année	AP affectées annulées	Stock d'AP affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2012	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2012	Ratio de couverture des AP affectées
2012 - 0487 : AIDE A L'EQUIPEMENT DES CLUBS ELITES	903	0,00	47 600,00	0,00	47 596,00	153,64	47 442,36	47 442,36	0,00	
2012 - 0702 : EQUIPEMENTS STRUCTURANTS - FONDS SUD	905	0,00	2 000 000,00	0,00	1 120 000,00	0,00	1 120 000,00	210 000,00	910 000,00	
2012 - 0704 : FONDS REGIONAL DE GARANTIE	909	0,00	1 625 000,00	0,00	1 547 510,00	0,00	1 547 510,00	1 547 510,00	0,00	
2012 - 0717 : FRAC ACQUISITION D'OEUVRES	903	0,00	140 000,00	0,00	130 000,00	0,00	130 000,00	65 000,00	65 000,00	
2012 - 0719 : CENTRECO	909	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	
2012 - 0791 : PFIL	909	0,00	700 000,00	0,00	670 000,00	0,00	670 000,00	210 000,00	460 000,00	
2012 - 0793 : FONDATION DU PATRIMOINE	903	0,00	120 000,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00	28 000,00	12 000,00	
2012 - 0830 : FONDS REGIONAL DE GARANTIE	909	0,00	550 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2012 - 0850 : APPELS A PROJETS 2012	909	0,00	12 100 000,00	0,00	11 556 443,49	0,00	11 556 443,49	5 127 000,00	6 429 443,49	
2012 - 0880 : AIDES DIRECTES PARCS ET JARDINS	903	0,00	80 000,00	0,00	75 000,00	0,00	75 000,00	0,00	75 000,00	
2012 - 0897 : CAP RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	909	0,00	2 625 000,00	0,00	2 380 288,45	0,00	2 380 288,45	682 673,00	1 697 615,45	
2012 - 0929 : CAP SOLIDAIRE	909	0,00	150 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00	49 000,00	1 000,00	
2012 - 0933 : ETUDES PREALABLES ET FONCIER	902	0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	214 850,09	785 149,91	
2012 - 0984 : CAP HEBERGEMENTS STRUCTURANTS	909	0,00	400 000,00	0,00	250 000,00	0,00	250 000,00	0,00	250 000,00	
2012 - 1122 : AMENAGEMENT ET MAINTENANCE DU CREPS	903	0,00	210 000,00	0,00	210 000,00	0,00	210 000,00	9 525,33	200 474,67	
2012 - 1123 : FRECC (FONDS REG ENRICHISSEMENT DES COLLECTIONS DE CHAUMONT)	903	0,00	108 560,00	0,00	68 163,76	0,00	68 163,76	21 091,83	47 071,93	
2012 - 1124 : FONDS D'INVESTISSEMENT POUR LES MUSEES ET INSTITUTIONS D'ARTS PLASTIQUES	903	0,00	50 000,00	0,00	49 996,00	0,00	49 996,00	23 118,00	26 878,00	
2012 - 1180 : PLAN VELO 2EME TRANCHE	908	0,00	373 950,00	0,00	373 950,00	0,00	373 950,00	299 160,00	74 790,00	

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

EN DEPENSES

Libellé de l'AP	Chap.	Stocks d'AP votées disponibles à l'affectation	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2012	Flux d'AP affectées dans l'année	AP affectées annulées	Stock d'AP affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2012	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2012	Ratio de couverture des AP affectées
2012 - 1214 : GROSSES REPARATIONS, GROS ENTRETIENS	902	0,00	10 435 000,00	0,00	10 355 000,00	0,00	10 355 000,00	70 135,59	10 284 864,41	
2012 - 1216 : ACCESSIBILITE	902	0,00	10 250 000,00	0,00	5 250 000,00	0,00	5 250 000,00	66 212,92	5 183 787,08	
2012 - 1227 : VELOCENTRE	909	0,00	9 000 000,00	0,00	399 200,00	0,00	399 200,00	79 840,00	319 360,00	
2012 - 1229 : FONDS D'AIDE A L'INNOVATION TOURISTIQUE	909	0,00	300 000,00	0,00	29 930,00	0,00	29 930,00	14 965,00	14 965,00	
2012 - 1238 : CENTRALE DE MOBILITE 2 - INVESTISSEMENT	908	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00	
2012 - 1260 : SCOP	909	0,00	300 000,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00	
2012 - 1305 : FRAM et FRAR	903	0,00	130 000,00	0,00	129 375,40	0,00	129 375,40	106 141,40	23 234,00	
2012 - 1306 : FONDS REGIONAL DE SOUTIEN A LA NUMERISATION DES SALLES DE CINEMA ITINERANTES	903	0,00	65 000,00	0,00	10 200,00	0,00	10 200,00	10 200,00	0,00	
2012 - 1307 : PLATEFORME NUMERIQUE	903	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2012 - 1313 : PPI EQUIPEMENTS SANITAIRE ET SOCIAL 2012	901	0,00	300 000,00	0,00	299 860,03	0,00	299 860,03	147 673,73	152 186,30	
2012 - 1314 : PPI ENTRETIEN SANITAIRE ET SOCIAL	901	0,00	1 750 000,00	0,00	263 941,08	0,00	263 941,08	160 132,00	103 809,08	
2012 - 1330 : AAP BIODIVERSITE 2012-2013	907	0,00	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2012 - 1415 : AMENAGEMENT ET INSTALLATION REGIO 2N	908	0,00	2 500 000,00	0,00	2 500 000,00	0,00	2 500 000,00	1 600 000,00	900 000,00	
2012 - 1416 : VOVES - ORLEANS (ETUDES COMPLEMENTAIRES)	908	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2012 - 1422 : SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE RECHERCHE DU POLE SSEE	909	0,00	700 000,00	0,00	323 000,00	0,00	323 000,00	55 020,00	267 980,00	
2012 - 1447 : CULTURE O CENTRE	903	0,00	150 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00	25 000,00	25 000,00	
2012 - 1449 : CICLIC	903	0,00	90 000,00	0,00	90 000,00	0,00	90 000,00	45 000,00	45 000,00	
2012 - 1475 : FOURNITURES D'ORDINATEURS PORTABLES	902	0,00	2 200 000,00	0,00	2 200 000,00	0,00	2 200 000,00	1 425 996,54	774 003,46	

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

EN DEPENSES

Libellé de l'AP	Chap.	Stocks d'AP votées disponibles à l'affectation	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2012	Flux d'AP affectées dans l'année	AP affectées annulées	Stock d'AP affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2012	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2012	Ratio de couverture des AP affectées
2012 - 1559 : CMCI 18 - RENOVATION CUISINES PEDAGOGIQUES	901	0,00	550 000,00	0,00	550 000,00	0,00	550 000,00	275 000,00	275 000,00	
2012 - 1560 : BATIR CENTRE (AFOR 45) - RESIDENCE DES METIERS RESTRUCTURATION PARTIELLE	901	0,00	720 000,00	0,00	720 000,00	0,00	720 000,00	360 000,00	360 000,00	
2012 - 1561 : CMA 41 - GROS ENTRETIEN CFA	901	0,00	1 010 000,00	0,00	1 010 000,00	0,00	1 010 000,00	333 300,00	676 700,00	
2012 - 1562 : IFBC - INSTITUT BIOMEDICAMENT DE TOURS	901	0,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	
2012 - 1610 : PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL 2EME GROUPE	905	0,00	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2012 - 1701 : AMENAGEMENT LOCAUX CRMA	909	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00	
2012 - 1705 : CR AGGLO CHARTRES 3G 3G	905	0,00	17 480 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2012 - 1759 : CAP ARTISANAT DEVELOPPEMENT	909	0,00	3 450 000,00	0,00	1 210 040,00	0,00	1 210 040,00	270 457,10	939 582,90	
2012 - 1769 : CAP ARTISANAT CREATION	909	0,00	3 700 000,00	0,00	1 429 008,00	0,00	1 429 008,00	665 716,00	763 292,00	
2012 - 1773 : FONDS SUD : AEROPORT DE CHATEAUROUX INV SUR PATRIMOINE REGIONAL	905	0,00	1 000 000,00	0,00	900 001,00	0,00	900 001,00	450 001,00	450 000,00	
2012 - 1789 : AIDE A LA CREATION	909	0,00	50 000,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00	12 500,00	12 500,00	
2012 - 1866 : CRP VALLEE DU CHER 3G	905	0,00	9 050 000,00	0,00	272 000,00	0,00	272 000,00	0,00	272 000,00	
2012 - 1867 : CRP LOIRE NATURE 3G	905	0,00	4 470 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2012 - 1870 : CRP BEAUCE VAL DE LOIRE 3G	905	0,00	4 060 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2012 - 1874 : CRP FORET D'ORLEANS 3G	905	0,00	5 260 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2012 - 1875 : CRP LOIRE BEAUCE 3G	905	0,00	5 610 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2012 - 1877 : CRP LOIRE TOURAINE 3G	905	0,00	12 160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2012 - 1888 : FONDS REGIONAL POUR LE PATRIMOINE CULTUREL DE PROXIMITE	903	0,00	997 500,00	0,00	332 500,00	0,00	332 500,00	232 750,00	99 750,00	

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

EN DEPENSES

Libellé de l'AP	Chap.	Stocks d'AP votées disponibles à l'affectation	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2012	Flux d'AP affectées dans l'année	AP affectées annulées	Stock d'AP affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2012	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2012	Ratio de couverture des AP affectées
2012 - 1899 : FONDS DE SOUTIEN A LA CREATION CINEMATOGRAPHIQUE ET AUDIO-VISUELLE	903	0,00	1 620 000,00	0,00	1 620 000,00	0,00	1 620 000,00	1 458 000,00	162 000,00	
2012 - 1900 : SCHEMA DIRECTEUR SYSTEMES D'INFORMATION 2012-2014	900	0,00	2 082 000,00	0,00	680 000,00	0,00	680 000,00	174 160,88	505 839,12	
2012 - 1946 : CONTRAT VILLE MOYENNE BUZANCAIS 1G	905	0,00	275 000,00	0,00	177 800,00	0,00	177 800,00	0,00	177 800,00	
2012 - 1952 : MAITRISE DE L'ENERGIE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES (HORS ADEME)	907	0,00	600 000,00	0,00	574 275,04	0,00	574 275,04	203 417,06	370 857,98	
2012 - 1955 : EFFICACITE ENERGETIQUE POUR 5 LYCEES PAR AN	902	0,00	15 500 000,00	0,00	15 000 000,00	0,00	15 000 000,00	542 253,80	14 457 746,20	
2012 - 2899 : AGENCE CENTRE IMAGE : PATRIMOINE	903	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2012 - 2900 : CINEMOBILE : ACQUISITION	903	0,00	960 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2012 - 3004 : EQUIPEMENT TECHNIQUE INVENTAIRE	903	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00	
2012 - 3108 : CHAUMONT INVESTISSEMENT	903	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00	35 000,00	15 000,00	
2012 - 3111 : CHAUMONT MAINTENANCE ENTRETIEN	903	0,00	600 000,00	0,00	600 000,00	0,00	600 000,00	0,00	600 000,00	
2012 - 36020 : CG 36 - PONT RAIL DE BITRAY	908	0,00	726 000,00	0,00	726 000,00	0,00	726 000,00	0,00	726 000,00	
2012 - 36021 : CG 36 - ABBAYE DE SAINT BENOIT DU SAULT	903	0,00	200 000,00	0,00	2 487,00	0,00	2 487,00	2 487,00	0,00	
2012 - 36022 : CG 36 - TRES HAUT DEBIT	905	0,00	1 950 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2012 - 4000 : CAP CREATION CENTRE	909	0,00	950 000,00	0,00	434 000,00	0,00	434 000,00	262 000,00	172 000,00	
2012 - 4001 : CAP DEVELOPPEMENT CENTRE	909	0,00	6 500 000,00	0,00	5 069 934,36	11 200,00	5 058 734,36	1 432 616,04	3 626 118,32	
2012 - 4002 : CAP EMPLOI CENTRE	909	0,00	2 750 000,00	0,00	2 486 000,00	0,00	2 486 000,00	645 500,00	1 840 500,00	
2012 - 45011 : CG 45 - SERVICES AUX PERS EN DIFFICULTE : LOCAUX SECOURS POP	905	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2012 - 7300 : GP - ADEME ENERGIES RENOUVELABLES CPER 2007-2013 (art.2.2)	907	0,00	510 000,00	0,00	505 033,82	698,95	504 334,87	251 657,66	252 677,21	

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

EN DEPENSES

Libellé de l'AP	Chap.	Stocks d'AP votées disponibles à l'affectation	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2012	Flux d'AP affectées dans l'année	AP affectées annulées	Stock d'AP affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2012	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2012	Ratio de couverture des AP affectées
2012 - 7301 : GP - ADEME BATIMENTS DURABLES CPER 2007-2013 (art.2.2)	907	0,00	2 500 000,00	0,00	2 488 714,00	0,00	2 488 714,00	1 060 917,50	1 427 796,50	
2012 - 7302 : GP - ADEME EMERGENCE DE LA DEMANDE CPER 2007-2013 (art.2.2)	907	0,00	350 000,00	0,00	342 728,19	4 425,20	338 302,99	101 577,98	236 725,01	
2012 - 7305 : VT - ADEME LIG'AIR CPER 2007-2013 (art. 14.2)	907	0,00	90 000,00	0,00	90 000,00	0,00	90 000,00	45 000,00	45 000,00	
2012 - 7900 : CPIER - OUVRAGES DOMANIAUX ET SECURITE CIVILE - PROG 2012 CPER 2007-2013 (art.3)	907	0,00	2 527 320,00	0,00	756 645,00	0,00	756 645,00	63 665,00	692 980,00	
Total		293 021 841,98	255 245 130,00	1 027 067 483,00	320 408 338,89	106 945 176,54	1 240 530 645,35	284 352 122,42	956 178 522,93	

18

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées	2,46	2,33	2,34	2,22

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

EN DEPENSES

Libellé de l'AE	Chap.	Stocks d'AE votées disponibles à l'affectation	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2012	Flux d'AE affectées dans l'année	AE affectées annulées	Stock d'AE affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2012	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2012	Ratio de couverture des AE affectées
2005 - 0225 : REMUNERATIONS (ANTERIEURES + 2005)	931	5 958,00	0,00	5 958,00	0,00	0,00	5 958,00	0,00	5 958,00	
2005 - 0475 : ORDINATEURS PORTABLES	932	203 024,87	0,00	203 024,87	0,00	0,00	203 024,87	0,00	203 024,87	
2005 - 0573 : ACTIONS DE QUALIFICATIONS (DEMARRAGE 2006)	931	278 205,13	0,00	3 402 657,38	0,00	0,00	3 402 657,38	0,00	3 402 657,38	
2005 - 0576 : PROMOTION DU MARCHE	939	107 014,33	0,00	107 014,33	0,00	0,00	107 014,33	0,00	107 014,33	
2005 - 0665 : INTERREG III B	930	18 174,29	0,00	22 546,74	0,00	0,00	22 546,74	0,00	22 546,74	
2005 - 0712 : MESURE 4	930	46 063,27	0,00	178 983,87	0,00	0,00	178 983,87	0,00	178 983,87	
2005 - 0981 : TELEMAQUE	931	0,00	0,00	160 526,70	0,00	160 526,69	0,01	0,00	0,01	
2005 - 1600 : INTERREG III C	930	0,00	0,00	90 237,48	0,00	0,00	90 237,48	0,00	90 237,48	
2005 - 2136 : RESEAU HAUT DEBIT REGIONAL	935	1 166 098,16	0,00	1 166 098,16	0,00	0,00	1 166 098,16	0,00	1 166 098,16	
2006 - 0454 : PLAN DE DEVELOPPEMENT DES LIGUES	933	0,00	0,00	57 000,00	0,00	0,00	57 000,00	0,00	57 000,00	
2006 - 0472 : BOURSES DOCTORALES 2006	939	0,00	0,00	160 166,74	0,00	0,00	160 166,74	0,00	160 166,74	
2006 - 0475 : MISE A DISPOSITION D'ORDINATEURS	932	0,00	0,00	1 877 728,25	0,00	0,00	1 877 728,25	0,00	1 877 728,25	
2006 - 0584 : CAP ASSO	939	0,00	0,00	995 833,41	0,00	466 241,21	529 592,20	0,00	529 592,20	
2006 - 0869 : ANIMATION DES POLES DE COMPETITIVITE ET D'EXCELLENCE	939	1 025 373,64	0,00	1 067 921,14	0,00	0,00	1 067 921,14	0,00	1 067 921,14	
2006 - 2136 : RESEAU REGIONAL HAUT DEBIT 2	935	156 632,71	0,00	156 632,71	0,00	0,00	156 632,71	0,00	156 632,71	
2006 - 3008 : BOURSES SANITAIRES	931	470 188,45	0,00	470 188,45	0,00	0,00	470 188,45	0,00	470 188,45	
2006 - 3009 : BOURSES SOCIAL (rentrée 2006-2007)	931	206 821,05	0,00	206 821,05	0,00	0,00	206 821,05	0,00	206 821,05	
2006 - 4003 : CAP FORMATION CENTRE	939	0,00	0,00	27 504,80	0,00	0,00	27 504,80	0,00	27 504,80	

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

EN DEPENSES

Libellé de l'AE	Chap.	Stocks d'AE votées disponibles à l'affectation	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2012	Flux d'AE affectées dans l'année	AE affectées annulées	Stock d'AE affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2012	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2012	Ratio de couverture des AE affectées
2007 - 0472 : BOURSES DOCTORALES	939	0,00	0,00	195 250,00	0,00	0,00	195 250,00	48 500,00	146 750,00	
2007 - 0573 : ACTIONS DE QUALIFICATION 2008	931	0,00	0,00	2 434 549,33	0,00	2 434 549,33	-0,00	0,00	-0,00	
2007 - 0574 : ACTIONS SAVOIRS DE BASE 2008	931	0,00	0,00	452 212,80	0,00	452 212,80	-0,00	0,00	-0,00	
2007 - 0584 : CAP ASSO	939	448 638,08	0,00	517 880,06	0,00	251 750,33	266 129,73	69 241,98	196 887,75	
2007 - 0745 : GESTION REMU DES BENEFICIAIRES 2007-2009	931	0,00	0,00	477 051,73	0,00	0,00	477 051,73	0,00	477 051,73	
2007 - 1025 : AMO INGENIERIE	935	852 300,00	0,00	894 772,87	0,00	0,00	894 772,87	0,00	894 772,87	
2007 - 3008 : BOURSES SANITAIRES	931	0,00	0,00	5 457,46	0,00	0,00	5 457,46	0,00	5 457,46	
2007 - 3009 : BOURSES SOCIAL	931	0,00	0,00	162 212,78	0,00	0,00	162 212,78	0,00	162 212,78	
2007 - 4003 : CAP FORMATION CENTRE	939	41 674,50	0,00	41 674,50	0,00	0,00	41 674,50	0,00	41 674,50	
2007 - 7750 : GP - APPUI A L'EMPLOI ET A L'INSTALLATION CPER 2007-2013 (art. 4.6)	939	594 628,07	0,00	759 578,38	437 258,64	22 050,00	1 174 787,02	412 723,89	762 063,13	
2007 - 7751 : GP - CAP FILIERES STRUCTURATION CPER 2007-2013 (art. 4.1)	939	1 024 227,29	0,00	2 143 294,29	360 990,00	1 874,20	2 502 410,09	320 800,85	2 181 609,24	
2007 - 7752 : GP - CAP FILIERES - EQUIN CPER 2007-2013 (art. 4.1)	939	113 692,70	0,00	149 399,89	0,00	11 431,24	137 968,65	7 842,13	130 126,52	
2008 - 0472 : BOURSES DOCTORALES	939	0,00	0,00	703 500,00	0,00	0,00	703 500,00	502 000,00	201 500,00	
2008 - 0475 : MISE A DISPOSITION D'ORDINATEURS	932	0,00	0,00	93 040,88	0,00	0,00	93 040,88	0,00	93 040,88	
2008 - 0573 : FINANCEMENT DES ACTIONS DE QUALIFICATION 2009	931	0,00	0,00	2 580 504,79	0,00	2 313 846,86	266 657,93	0,00	266 657,93	
2008 - 0574 : FINANCEMENT DES ACTIONS SAVOIRS DE BASE 2009	931	0,00	0,00	432 930,78	0,00	386 903,92	46 026,86	0,00	46 026,86	
2008 - 0575 : FINANCEMENT DES ACTIONS D'INSERTION 2009	931	0,00	0,00	753 552,49	0,00	601 049,31	152 503,18	0,00	152 503,18	
2008 - 0584 : CAP ASSO CENTRE	939	342 226,16	0,00	1 314 592,53	0,00	196 730,89	1 117 861,64	627 494,02	490 367,62	

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

EN DEPENSES

Libellé de l'AE	Chap.	Stocks d'AE votées disponibles à l'affectation	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2012	Flux d'AE affectées dans l'année	AE affectées annulées	Stock d'AE affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2012	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2012	Ratio de couverture des AE affectées
2008 - 0925 : REMUNERATIONS	931	0,00	0,00	1 349 183,16	0,00	0,00	1 349 183,16	0,00	1 349 183,16	
2008 - 1500 : AGENDA 21 PAYS-AGGLO	935	46 828,33	0,00	46 828,33	0,00	0,00	46 828,33	0,00	46 828,33	
2008 - 1702 : CONTRATS REGIONAUX AGGLO 3G (FONCT)	935	1 598 200,00	0,00	1 306 013,50	318 000,00	0,00	1 624 013,50	142 350,00	1 481 663,50	
2008 - 18005 : CG 18 - FONDS DE GARANTIE POUR LE LOGEMENT DES JEUNES	935	0,00	0,00	505 203,15	0,00	0,00	505 203,15	34 548,78	470 654,37	
2008 - 18010 : CG 18 - PARTICIPATION AU SERVICE DE RABATTEMENT	938	0,00	0,00	67 511,95	0,00	0,00	67 511,95	20 281,24	47 230,71	
2008 - 18011 : CG 18-RENFORCEMENT DU SERVICE ARGENT/SAULDRE BOURGES ET CREATION D'UNE LIAISON VIERZON AUBIGNY SUR NERE	938	0,00	0,00	420 000,00	0,00	0,00	420 000,00	120 000,00	300 000,00	
2008 - 18014 : CG18 - CENTRALE DE RESERVATION	938	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	50 000,00	100 000,00	
2008 - 1850 : APPELS A PROJETS 2008	939	0,00	0,00	88 530,00	0,00	0,00	88 530,00	63 450,00	25 080,00	
2008 - 2981 : PLATEFORME LIBRES SAVOIRS	931	0,00	0,00	666 092,23	0,00	0,00	666 092,23	213 230,40	452 861,83	
2008 - 3008 : BOURSES SECTEUR SANITAIRE	931	0,00	0,00	849 387,65	0,00	0,00	849 387,65	0,00	849 387,65	
2008 - 3009 : BOURSES SECTEUR SOCIAL	931	0,00	0,00	35 557,02	0,00	0,00	35 557,02	0,00	35 557,02	
2008 - 36003 : CG36 - LOGEMENT (FONCT)	935	0,00	0,00	52 968,88	0,00	0,00	52 968,88	44 283,84	8 685,04	
2008 - 37007 : CG 37 - RENFORCEMENT DES SERVICES FIL VERT SUR LES GARES TER	938	393 650,00	0,00	450 000,00	56 350,00	0,00	506 350,00	12 899,28	493 450,72	
2008 - 4003 : CAP FORMATION CENTRE	939	0,00	0,00	160 888,42	0,00	0,00	160 888,42	0,00	160 888,42	
2008 - 7005 : VT - ENVIRONNEMENTS NUMERIQUES DE TRAVAIL CPER 2007-2013	935	13 739,86	0,00	156 625,00	35 770,28	49 510,14	142 885,14	17 885,14	125 000,00	
2008 - 7006 : VT - PLATEFORME REGIONALE MUTUALISEE CPER 2007-2013	935	119 810,00	0,00	137 194,20	0,00	0,00	137 194,20	0,00	137 194,20	
2008 - 7050 : VT - ESPACES PUBLICS NUMERIQUES CPER 2007-2013	935	1 049 850,66	0,00	1 320 649,00	234 444,14	164,66	1 554 928,48	53 514,98	1 501 413,50	
2008 - 7051 : VT - EXPERIMENTATIONS TIC CPER 2007-2013	935	278 500,00	0,00	278 500,00	0,00	0,00	278 500,00	0,00	278 500,00	

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

EN DEPENSES

Libellé de l'AE	Chap.	Stocks d'AE votées disponibles à l'affectation	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2012	Flux d'AE affectées dans l'année	AE affectées annulées	Stock d'AE affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2012	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2012	Ratio de couverture des AE affectées
2008 - 7253 : VT - FRAC TERRITOIRES FONCT CPER 2007-2013	935	242 328,84	0,00	486 341,95	131 178,40	0,00	617 520,35	213 658,11	403 862,24	
2008 - 7350 : VT - FRAC TERRITOIRES - AGENDAS 21 LOCAUX CPER 2007-2013	937	423 801,50	0,00	792 590,25	309 292,32	62 595,05	1 039 287,52	99 586,82	939 700,70	
2008 - 7569 : GP- ANIMATION DES POLES DE COMPETITIVITE CPER 2007-2013 (art. 1.3)	939	675 594,25	0,00	780 000,00	0,00	20 594,25	759 405,75	104 405,75	655 000,00	
2008 - 7706 : GP - TREMPOLINNO CPER 2007-2013 (art. 1.3)	939	15 454,24	0,00	16 200,68	0,00	0,00	16 200,68	0,00	16 200,68	
2008 - 7906 : CPIER - PREVENTION DES INONDATIONS - ENTREPRISES CPIER 2007-2013 (art. 2)	937	0,00	0,00	388 125,00	172 500,00	0,00	560 625,00	172 500,00	388 125,00	
2008 - 8006 : MESURE 112 FSE 2007-2013	930	202 899,13	0,00	1 755 176,38	181 600,30	93 203,76	1 843 572,92	98 595,14	1 744 977,78	
2008 - 8007 : MESURE 121 FSE 2007-2013	930	1 339 346,88	0,00	5 046 649,80	1 934 354,20	547 871,87	6 433 132,13	1 492 200,34	4 940 931,79	
2008 - 8008 : MESURE 123 FSE 2007-2013	930	81 683,87	0,00	1 412 980,31	26 997,17	55 871,89	1 384 105,59	148 884,85	1 235 220,74	
2008 - 8009 : MESURE 124 FSE 2007-2013	930	73 349,20	0,00	571 299,73	100 254,74	7 929,48	663 624,99	1 200,55	662 424,44	
2008 - 8010 : MESURE 131 FSE 2007-2013	930	1 266 383,61	0,00	7 852 449,57	1 619 227,15	466 599,27	9 005 077,45	1 572 293,07	7 432 784,38	
2008 - 8011 : MESURE 221 FSE 2007-2013	930	6 976 678,70	0,00	12 404 155,52	6 003 537,25	1 623 778,70	16 783 914,07	4 283 397,35	12 500 516,72	
2008 - 8012 : MESURE 222 FSE 2007-2013	930	368 579,10	0,00	1 455 768,05	505 329,20	273 681,44	1 687 415,81	317 688,93	1 369 726,88	
2008 - 8013 : MESURE 311 FSE 2007-2013	930	824 632,42	0,00	2 033 290,93	503 892,85	113 842,72	2 423 341,06	377 612,53	2 045 728,53	
2008 - 8015 : MESURE 431 FSE 2007-2013	930	31 208,13	0,00	52 626,40	0,00	16 133,70	36 492,70	21 418,27	15 074,43	
2008 - 8016 : MESURE 433 FSE 2007-2013	930	53 705,49	0,00	247 083,91	28 552,76	10 551,54	265 085,13	22 436,89	242 648,24	
2009 - 0454 : PLAN DE DEVELOPPEMENT DES LIGUES	933	367 860,00	0,00	1 198 367,20	5 000,00	0,00	1 203 367,20	590 576,00	612 791,20	
2009 - 0472 : BOURSES DOCTORALES	939	0,00	0,00	628 500,00	0,00	0,00	628 500,00	334 500,00	294 000,00	
2009 - 0475 : MAINTENANCE D'ORDINATEURS PORTABLES	932	0,00	0,00	152 796,22	0,00	0,00	152 796,22	0,00	152 796,22	

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

EN DEPENSES

Libellé de l'AE	Chap.	Stocks d'AE votées disponibles à l'affectation	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2012	Flux d'AE affectées dans l'année	AE affectées annulées	Stock d'AE affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2012	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2012	Ratio de couverture des AE affectées
2009 - 0573 : FINANCEMENT ACTIONS QUALIFICATION 2010	931	110 005,76	0,00	2 906 767,18	0,00	0,00	2 906 767,18	402 322,72	2 504 444,46	
2009 - 0574 : FINANCEMENT ACTIONS SAVOIRS BASE 2010	931	0,00	0,00	766 450,49	0,00	0,00	766 450,49	2 775,00	763 675,49	
2009 - 0575 : FINANCEMENT ACTIONS INSERTION 2010	931	0,00	0,00	861 522,20	0,00	718 431,31	143 090,89	0,00	143 090,89	
2009 - 0584 : CAP ASSO	939	487 843,52	0,00	4 448 305,68	0,00	191 987,76	4 256 317,92	2 156 021,54	2 100 296,38	
2009 - 0745 : GESTION REMU DES BENEFICIAIRES 2010-2012	931	0,00	0,00	685 378,91	0,00	0,00	685 378,91	563 874,65	121 504,26	
2009 - 0925 : REMUNERATIONS 2010	931	0,00	0,00	3 406 248,95	0,00	0,00	3 406 248,95	714 000,00	2 692 248,95	
2009 - 1132 : CENTRALE DE MOBILITE	938	204 085,80	0,00	467 724,35	0,00	0,00	467 724,35	154 127,88	313 596,47	
2009 - 1840 : CONTRAT REGIONAL DE PAYS 3G	935	2 390 200,00	0,00	5 846 931,60	2 901 900,00	264 000,00	8 484 831,60	467 199,59	8 017 632,01	
2009 - 1850 : APPEL A PROJETS	939	206,52	0,00	111 300,00	0,00	206,52	111 093,48	23 793,48	87 300,00	
2009 - 3008 : BOURSES SECTEUR SANITAIRE 2009-2010	931	0,00	0,00	860 781,16	0,00	0,00	860 781,16	0,00	860 781,16	
2009 - 3009 : BOURSES SECTEUR SOCIAL 2009-2010	931	0,00	0,00	93 611,59	0,00	0,00	93 611,59	0,00	93 611,59	
2009 - 36013 : CG 36 - SERVICE DE TRANSPORT A LA DEMANDE	938	0,00	0,00	650 000,00	0,00	0,00	650 000,00	275 000,00	375 000,00	
2009 - 4003 : CAP FORMATION CENTRE	939	27 528,61	0,00	254 683,92	0,00	7 633,95	247 049,97	58 983,13	188 066,84	
2009 - 6000 : CONTRÔLE QUALITE TER CENTRE	938	0,74	0,00	105 216,96	0,00	0,00	105 216,96	105 215,47	1,49	
2009 - 7053 : VT - OBSERVATOIRE REGIONAL TIC CPER 2007-2013	935	213 375,00	0,00	241 500,00	28 125,00	0,00	269 625,00	14 062,50	255 562,50	
2010 - 0472 : BOURSES DOCTORALES	939	0,00	0,00	1 796 500,00	0,00	0,00	1 796 500,00	1 145 000,00	651 500,00	
2010 - 0475 : MISE A DISPOSITION D'ORDINATEUR	932	37 500,00	0,00	218 651,43	0,00	0,00	218 651,43	30 502,92	188 148,51	
2010 - 0573 : FINANCEMENT DES PARCOURS DES DEMANDEURS D'EMPLOI	931	823 253,50	0,00	27 562 341,69	18,00	120 617,00	27 441 742,69	19 354 018,73	8 087 723,96	

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

EN DEPENSES

Libellé de l'AE	Chap.	Stocks d'AE votées disponibles à l'affectation	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2012	Flux d'AE affectées dans l'année	AE affectées annulées	Stock d'AE affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2012	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2012	Ratio de couverture des AE affectées
2010 - 0574 : FINANCEMENT ACTIONS SAVOIRS DE BASE 2011	931	107 982,55	0,00	3 350 117,96	0,00	107 102,55	3 243 015,41	2 670 666,95	572 348,46	
2010 - 0584 : CAP ASSO	939	3 702 310,23	0,00	8 429 183,00	0,00	286 043,44	8 143 139,56	1 079 253,26	7 063 886,30	
2010 - 0925 : REMUNERATIONS 2011	931	371 962,08	0,00	3 094 146,61	0,00	13 872,00	3 080 274,61	2 380 000,00	700 274,61	
2010 - 1203 : MIRCE 2	939	6 230,50	0,00	43 022,45	23 636,50	9 867,00	56 791,95	18 926,70	37 865,25	
2010 - 1204 : CLUSTERS	939	1 312 000,00	0,00	1 668 100,00	0,00	0,00	1 668 100,00	66 000,00	1 602 100,00	
2010 - 1568 : MARCHE ROMORANTIN-VIERZON	938	538 438,20	0,00	2 030 062,04	1 558 910,11	1 537 056,21	2 051 915,94	470 743,04	1 581 172,90	
2010 - 1775 : C.P.E POUR 18 LYCEES (Loyer Fonct)	932	0,00	0,00	40 283 366,69	124,76	31,18	40 283 460,27	2 492 279,89	37 791 180,38	
2010 - 1776 : PRE-DIAGNOSTICS CONSEILS PLAN ISOLATION	935	0,00	0,00	178 994,70	0,00	0,00	178 994,70	122 111,60	56 883,10	
2010 - 1850 : APPELS A PROJETS 2010	939	102 000,00	0,00	191 400,00	0,00	0,00	191 400,00	0,00	191 400,00	
2010 - 1890 : ESCEM	932	0,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00	
2010 - 3008 : BOURSES SECTEUR SANITAIRE 2010-2011	931	0,00	0,00	954 075,35	0,00	0,00	954 075,35	0,00	954 075,35	
2010 - 3009 : BOURSES SECTEUR SOCIAL 2010-2011	931	0,00	0,00	86 972,89	0,00	0,00	86 972,89	35 533,24	51 439,65	
2010 - 37020 : CG 37 - PROMOTION DES MARQUES	939	50 000,00	0,00	125 000,00	50 000,00	0,00	175 000,00	50 000,00	125 000,00	
2010 - 4003 : CAP FORMATION CENTRE	939	936 574,59	0,00	1 000 000,00	0,00	68 854,59	931 145,41	63 425,41	867 720,00	
2010 - 7403 : GP - ETUDES PERIURBAINES TOURS (FONCT) CPER 2007-2013 (art. 7.6)	938	2 589,40	0,00	114 658,20	0,00	27 589,40	87 068,80	83 600,40	3 468,40	
2010 - 7773 : GP - CAP CONVERSION CPER 2007-2013 (art 4.4)	939	573 786,00	0,00	708 939,30	63 779,00	1 705,00	771 013,30	42 494,50	728 518,80	
2011 - 0472 : BOURSES DOCTORALES	939	15 000,00	0,00	3 276 000,00	0,00	0,00	3 276 000,00	1 284 500,00	1 991 500,00	
2011 - 0475 : MISE A DISPOSITION D'ORDINATEURS	932	0,00	0,00	258 394,78	0,00	0,00	258 394,78	50 560,87	207 833,91	

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

EN DEPENSES

Libellé de l'AE	Chap.	Stocks d'AE votées disponibles à l'affectation	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2012	Flux d'AE affectées dans l'année	AE affectées annulées	Stock d'AE affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2012	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2012	Ratio de couverture des AE affectées
2011 - 0573 : FINANCEMENT DES PARCOURS DES DEMANDEURS D'EMPLOI 2012	931	867 395,37	0,00	50 262 000,00	7 622 113,22	14 505,93	57 869 607,29	24 380 256,83	33 489 350,46	
2011 - 0574 : FINANCEMENT DES ACTIONS SAVOIRS DE BASE 2012	931	233 966,59	0,00	7 600 000,00	3 110,91	0,00	7 603 110,91	4 041 038,56	3 562 072,35	
2011 - 0584 : CAP ASSO	939	1 814 852,09	0,00	10 044 386,00	0,00	183 400,00	9 860 986,00	1 972 640,00	7 888 346,00	
2011 - 0925 : REMUNERATION 2012	931	796 402,00	0,00	16 897 000,00	1 943 182,00	0,00	18 840 182,00	12 541 000,00	6 299 182,00	
2011 - 1030 : TGV BRIVES ORLEANS LILLE	938	2 442 158,00	0,00	3 778 696,00	0,00	151 682,00	3 627 014,00	1 336 538,00	2 290 476,00	
2011 - 1194 : AMO BILLETIQUE	938	0,00	0,00	112 140,38	0,00	0,00	112 140,38	64 077,13	48 063,25	
2011 - 1258 : INITIATIVES ECONOMIE SOLIDAIRE	939	0,00	0,00	858 334,00	0,00	0,00	858 334,00	174 166,00	684 168,00	
2011 - 1410 : AIDE COMPLEMENTAIRE MOBILITE PRO "75€" MA	938	2 136 000,00	0,00	6 000 000,00	150 000,00	0,00	6 150 000,00	1 714 012,39	4 435 987,61	
2011 - 1710 : PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL (Fonct)	935	2 759 956,48	0,00	950 000,00	54 946,52	0,00	1 004 946,52	97 372,52	907 574,00	
2011 - 18020 : CG 18 - COORDINATION DES RESEAUX	938	0,00	0,00	1 120 000,00	1 120 000,00	0,00	2 240 000,00	300 000,00	1 940 000,00	
2011 - 1850 : APPEL A PROJETS 2011	939	338 616,83	0,00	772 900,00	0,00	1 616,83	771 283,17	34 383,17	736 900,00	
2011 - 28014 : CG 28 - PROMOTION TOURISTIQUE DU PERCHE	939	0,00	0,00	7 500,00	0,00	0,00	7 500,00	0,00	7 500,00	
2011 - 28015 : CG 28 - SERVICE DE TRANSPORT A LA DEMANDE	938	275 000,00	0,00	275 000,00	0,00	0,00	275 000,00	0,00	275 000,00	
2011 - 2981 : PLATE FORME LIBRE SAVOIRS	931	102 900,00	0,00	900 000,00	65 700,00	65 700,00	900 000,00	199 275,01	700 724,99	
2011 - 3008 2011-2012 : BOURSES SECTEUR SANITAIRE	931	0,00	0,00	3 271 374,19	0,00	0,00	3 271 374,19	2 605 676,98	665 697,21	
2011 - 3009 2011-2012 : BOURSES SECTEUR SOCIAL	931	0,00	0,00	1 063 027,11	50 000,00	0,00	1 113 027,11	1 070 816,19	42 210,92	
2011 - 4003 : CAP FORMATION CENTRE	939	469 898,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00	121 698,00	878 302,00	
2011 - 6000 CENTRE : CONTROLE QUALITE TER	938	100 000,00	0,00	450 000,00	0,00	0,00	450 000,00	22 853,16	427 146,84	

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

EN DEPENSES

Libellé de l'AE	Chap.	Stocks d'AE votées disponibles à l'affectation	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2012	Flux d'AE affectées dans l'année	AE affectées annulées	Stock d'AE affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2012	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2012	Ratio de couverture des AE affectées
2011 - 7211 : VT - LOGEMENT DES JEUNES (Fonct) : INTERMEDIATION LOCATIVE CPER 2007-2013	935	145 500,00	0,00	271 200,00	37 500,00	0,00	308 700,00	51 000,00	257 700,00	
2011 - 7330 : VT - PNR BRENNE 2011/2013 (Fonct) CPER 2007-2013	937	74 905,00	0,00	193 681,50	122 514,00	50 000,00	266 195,50	71 834,50	194 361,00	
2011 - 7331 : VT - PNR LAT 2011/2013 (Fonct) CPER 2007-2013	937	56 218,19	0,00	140 873,50	56 761,00	0,00	197 634,50	48 934,50	148 700,00	
2011 - 7332 : VT - PNR PERCHE 2011/2013 (Fonct) CPER 2007-2013	937	29 900,00	0,00	105 450,00	52 000,00	0,00	157 450,00	26 000,00	131 450,00	
2011 - 7403 : GP - ETUDES PERIURBAINES ORLEANS (FONCT) CPER 2007-2013 (art. 7.6)	938	2 710,72	0,00	300 000,00	0,00	82 710,72	217 289,28	90 728,56	126 560,72	
2011 - 8028 : AGRICULTEUR, GRAINE D'AVENIR	930	908,00	0,00	261 695,00	147 431,00	147 431,00	261 695,00	114 641,29	147 053,71	
2012 - 0472 : BOURSES DOCTORALES	939	0,00	4 335 000,00	0,00	4 335 000,00	0,00	4 335 000,00	722 500,00	3 612 500,00	
2012 - 0475 : MISE A DISPOSITION D'ORDINATEURS	932	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00	33 219,90	266 780,10	
2012 - 0573 : FINANCEMENT DES PARCOURS DES DEMANDEURS D'EMPLOI 2013-2014	931	0,00	78 900 000,00	0,00	75 800 000,00	0,00	75 800 000,00	0,00	75 800 000,00	
2012 - 0574 : FINANCEMENT DES ACTIONS SAVOIRS DE BASE 2013 ET 2014	931	0,00	14 800 000,00	0,00	14 800 000,00	0,00	14 800 000,00	0,00	14 800 000,00	
2012 - 0577 : CHEQUE FORMATION 2013	931	0,00	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	
2012 - 0584 : CAP ASSO	939	0,00	12 000 000,00	0,00	12 022 034,00	28 000,00	11 994 034,00	2 591 084,00	9 402 950,00	
2012 - 0745 : GESTION REMU DES BENEFICIAIRES 2013-2015	931	0,00	1 700 000,00	0,00	1 700 000,00	0,00	1 700 000,00	0,00	1 700 000,00	
2012 - 0925 : REMUNERATION 2013 ET 2014	931	0,00	33 794 000,00	0,00	33 794 000,00	0,00	33 794 000,00	0,00	33 794 000,00	
2012 - 0965 : CONTRAT REGIONAL POUR L'EMPLOI ET LA QUALIFICATION 2013-2014	931	0,00	7 100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2012 - 0966 : HEBERGEMENT RESTAURATION 2013	931	0,00	1 350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2012 - 0971 : ACTIONS DE FORMATION SUBVENTIONNEES 2013	931	0,00	3 700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2012 - 1030 : TGV BRIVES ORLEANS LILLE 2012-2015	938	0,00	4 800 000,00	0,00	4 669 816,00	0,00	4 669 816,00	0,00	4 669 816,00	

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

EN DEPENSES

Libellé de l'AE	Chap.	Stocks d'AE votées disponibles à l'affectation	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2012	Flux d'AE affectées dans l'année	AE affectées annulées	Stock d'AE affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2012	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2012	Ratio de couverture des AE affectées
2012 - 1107 : RNR BOIS DES ROCHES 36 FONCTIONNEMENT	937	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2012 - 1108 : RNR FOUR A CHAUX 41 FONCTIONNEMENT	937	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2012 - 1115 : RNR VALLE DES CAILLES 28 FONCTIONNEMENT	937	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2012 - 1138 : CENTRALE DE MOBILITE 2 - FONCTIONNEMENT	938	0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	
2012 - 1205 : MIRCE 3	939	0,00	140 000,00	0,00	134 621,76	0,00	134 621,76	0,00	134 621,76	
2012 - 1258 : APPEL A PROJETS INNOVATION SOCIALE	939	0,00	1 000 000,00	0,00	802 200,00	0,00	802 200,00	200 133,00	602 067,00	
2012 - 1332 : AMO CENTRALE DE MOBILITE	938	0,00	110 000,00	0,00	110 000,00	0,00	110 000,00	65 376,95	44 623,05	
2012 - 1697 : AMO NOUVELLE CONVENTION TER	938	0,00	300 000,00	0,00	240 000,00	0,00	240 000,00	0,00	240 000,00	
2012 - 1710 : PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL 2EME GROUPE (Fonct)	935	0,00	4 100 000,00	0,00	639 294,00	0,00	639 294,00	0,00	639 294,00	
2012 - 1850 : APPELS A PROJET 2012	939	0,00	1 400 000,00	0,00	1 168 000,00	0,00	1 168 000,00	459 000,00	709 000,00	
2012 - 3008 : BOURSES SECTEUR SANITAIRE 2012-2013	931	0,00	6 700 000,00	0,00	6 700 000,00	0,00	6 700 000,00	3 229 874,59	3 470 125,41	
2012 - 3009 : BOURSES SECTEUR SOCIAL 2012-2013	931	0,00	2 900 000,00	0,00	2 750 000,00	0,00	2 750 000,00	1 758 099,00	991 901,00	
2012 - 3706 : GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS/COOPERATIVES D'ACTIVITES ET D'EMPLOIS	939	0,00	257 000,00	0,00	106 000,00	0,00	106 000,00	48 000,00	58 000,00	
2012 - 4003 : CAP FORMATION CENTRE	939	0,00	1 000 000,00	0,00	76 458,00	0,00	76 458,00	0,00	76 458,00	
Total		48 205 185,18	183 366 000,00	293 565 441,79	191 663 705,18	14 721 539,64	470 507 607,33	109 245 224,83	361 262 382,50	

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées	1,76	2,57	2,37	2,70

LISTE DES VIREMENTS DE CREDITS ENTRE CHPTRES SUR L'EXERCICE 2012

INVESTISSEMENT

Origine						Destination								
POLITIQUE	Chapitre	Fonction	Nature	Programme	Service	POLITIQUE	Chapitre	Fonction	Nature	Programme	Service	Montant	Date	
MOYENS GENERAUX FINANCIERS	900		2042	1165	021	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	53.1	20414	1165	021	6 766,10	VC n°97 06/04/2012	
ECONOMIE	909	91	20421	4001	051	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	53.1	204142	1877	041	210 000,00	VC n°287 05/12/2012	
ECONOMIE	909	91	20421	4001	051	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	54	204142	1028	041	490 000,00	VC n°288 05/12/2012	
ECONOMIE	909	94	20421	1769	051	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	54	204142	1028	041	2 000 000,00	VC n°289 05/12/2012	
TOURISME	909	95	204131	1227	053	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	52.1	204142	461	041	1 750 000,00	VC n°290 05/12/2012	
TOURISME	909	95	204131	70	053	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	52.1	204142	461	041	500 000,00	VC n°291 05/12/2012	
TOURISME	909	95	20421	984	053	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	52.1	204142	461	041	770 000,00	VC n°292 05/12/2012	
TOURISME	909	95	20421	68	053	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	52.1	204142	461	041	370 000,00	VC n°294 05/12/2012	
TOURISME	909	95	204131	28012	053	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	52.1	204142	461	041	350 000,00	VC n°295 05/12/2012	
TOURISME	909	95	204131	37005	053	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	52.1	204142	461	041	160 000,00	VC n°296 05/12/2012	
RECHERCHE	909	92	20421	1427	052	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	53.1	204142	1877	041	750 000,00	VC n°297 05/12/2012	
RECHERCHE	909	92	204181	1501	052	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	53.1	204142	1877	041	1 000 000,00	VC n°298 05/12/2012	
RECHERCHE	909	92	204181	1502	052	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	53.1	204142	1877	041	500 000,00	VC n°299 05/12/2012	
RECHERCHE	909	92	204181	850	052	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	53.1	204142	1877	041	1 050 000,00	VC n°300 05/12/2012	
SPORT	903	32	238	7199	072	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	52.2	204142	442	041	72 000,00	VC n°302 05/12/2013	
SPORT	903	32	238	7199	072	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	53.1	204142	98	041	57 256,00	VC n°303 05/12/2014	
SPORT	903	32	238	7199	072	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	53.1	204142	1877	041	36 000,00	VC n°304 05/12/2015	
SPORT	903	32	238	7199	072	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	54	204142	154	041	169 000,00	VC n°305 05/12/2016	
SPORT	903	32	238	7199	072	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	58	204142	2150	041	565 744,00	VC n°306 05/12/2017	
CULTURE	903	313	204181	7101	071	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	54	204142	154	041	350 000,00	VC n°307 05/12/2012	
CULTURE	903	312	204181	1899	071	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	52.1	204142	461	041	27 000,00	VC n°308 05/12/2012	
CULTURE	903	313	204181	7101	071	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	52.1	204142	461	041	1 566 600,00	VC n°309 05/12/2012	
CULTURE	903	313	20421	1888	071	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	52.1	204142	461	041	432 250,00	VC n°310 05/12/2012	
CULTURE	903	313	204111	7112	071	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	52.1	204142	461	041	400 000,00	VC n°311 05/12/2012	
CULTURE	903	313	204141	7114	071	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	52.1	204142	461	041	167 750,00	VC n°312 05/12/2012	
CULTURE	903	312	204141	386	071	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	52.1	204142	461	041	10 000,00	VC n°313 05/12/2012	
CULTURE	903	313	20421	4119	071	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	52.1	204142	461	041	16 400,00	VC n°314 05/12/2012	
CULTURE	903	312	204181	1448	071	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	52.1	204142	461	041	30 000,00	VC n°315 05/12/2012	
ECONOMIE	909	94	2745	1759	051	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	52.1	204142	461	041	77 620,00	VC n°369 11/12/2012	
ECONOMIE	909	94	2745	1759	051	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	53.1	204142	1877	041	122 380,00	VC n°370 11/12/2012	
ECONOMIE	909	91	20421	4001	051	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	53.1	204142	1877	041	1 000 000,00	VC n°371 11/12/2012	
MOYENS GENERAUX ADMINISTRATION	900	0202	2313	105001	013	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	52.1	204142	461	041	207 000,00	VC n°374 11/12/2012	
MOYENS GENERAUX ADMINISTRATION	900	0202	2051	104903	014	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	52.1	204142	461	041	300 000,00	VC n°375 11/12/2012	
MOYENS GENERAUX ADMINISTRATION	900	0202	24578	105201	013	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	52.1	204142	461	041	160 000,00	VC n°377 11/12/2012	
MOYENS GENERAUX ADMINISTRATION	900	0202	21848	105201	013	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	52.1	204142	461	041	65 000,00	VC n°378 11/12/2012	
MOYENS GENERAUX ADMINISTRATION	900	0202	21828	105101	013	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	54	204142	154	041	150 000,00	VC n°379 11/12/2012	
MOYENS GENERAUX ADMINISTRATION	900	0202	2135	105001	013	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	54	204142	154	041	47 000,00	VC n°380 11/12/2012	
MOYENS GENERAUX ADMINISTRATION	900	0202	21351	2200	013	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	54	204142	1028	041	31 000,00	VC n°381 11/12/2012	
MOYENS GENERAUX ADMINISTRATION	900	022	21828	105108	013	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	58	204142	2150	041	12 000,00	VC n°382 11/12/2012	
MOYENS GENERAUX ADMINISTRATION	900	028	21838	105208	013	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	52.1	204142	461	041	7 500,00	VC n°383 11/12/2012	
MOYENS GENERAUX ADMINISTRATION	900	028	21838	105208	013	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	54	204142	1028	041	6 500,00	VC n°384 11/12/2012	
MOYENS GENERAUX ADMINISTRATION	900	028	2051	105208	013	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	58	204142	2150	041	5 000,00	VC n°385 11/12/2012	
MOYENS GENERAUX ADMINISTRATION	900	028	21848	105208	013	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	54	204142	154	041	3 000,00	VC n°387 11/12/2012	
MOYENS GENERAUX ADMINISTRATION	900	028	2185	105208	013	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	54	204142	154	041	4 000,00	VC n°388 11/12/2012	
MOYENS GENERAUX ADMINISTRATION	900	028	2188	105208	013	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	54	204142	154	041	2 000,00	VC n°389 11/12/2012	
Total Investissement 2012*												16 006 766,10		

FNCTIONNEMENT

Origine						Destination							
POLITIQUE	Chapitre	Fonction	Nature	Programme	Service	POLITIQUE	Chapitre	Fonction	Nature	Programme	Service	Montant	Date
ECONOMIE	939	93	6574	7750	051	EUROPE ET COOPERATION DECENTRALISEE	930	43	65738	8028	081	20 000,00	VC n° 12 24/01/2012
SPORT	933	32	6574	487	072	COMMUNICATION	933	32	6574	1068	111	206 000,00	VC n° 125 28/08/2012
FINANCES	943		668	1073	021	SPORT	933	32	6574	488	072	68 000,00	VC n° 153 11/10/2012
FINANCES	943		668	1073	021	COMMUNICATION	930	0202	6231	1069	111	471 000,00	VC n°284 05/12/2012
FINANCES	943		668	1073	021	COMMUNICATION	933	32	6574	1068	111	329 000,00	VC n° 285 05/12/2012
Total Fonctionnement 2012*											1 094 000,00		

LISTE DES VIREMENTS DE CREDITS MEME CHAPITRE, ENTRE POLITIQUES SUR L'EXERCICE 2012

INVESTISSEMENT

Origine						Destination							
POLITIQUE	Chapitre	Fonction	Nature	Programme	Service	POLITIQUE	Chapitre	Fonction	Nature	Programme	Service	Montant	Date
TIC	905	56	204131	7001	044	Territoires solidaires	905	54	204142	154	041	100 000,00	VC n° 286 05/12/2012
CULTURE	903	313	204131	28001	071	SPORT	903	32	238	7199	072	410 000,00	VC n° 393 11/12/2012
CULTURE	903	313	204131	28002	071	SPORT	903	32	238	7199	072	41 000,00	VC n° 394 11/12/2012
CULTURE	903	313	204131	28006	071	SPORT	903	32	238	7199	072	110 000,00	VC n° 395 11/12/2012
Total Investissement 2012*											661 000,00		

FNCTIONNEMENT

Origine						Destination							
POLITIQUE	Chapitre	Fonction	Nature	Programme	Service	POLITIQUE	Chapitre	Fonction	Nature	Programme	Service	Montant	Date
Moyens généraux	930	0202	617	1061	100	Europe	930	043	6574	8008	081	12 500,00	VC n° 340 07/12/2012
Total Fonctionnement 2012*											12 500,00		